

# Gamsen, époque historique

Volume 1: données générales et chronologie

## **Chantier autoroute A9:**

Fouilles archéologiques 1987-1999 Rapport final (février 2004)

O. Paccolat, P. Gibut, J.-C. Moret, P. Taillard



#### **Avant-propos**

Le rapport présenté ici est le premier des trois volumes transmis à l'Archéologie Cantonale, regroupant les données d'époque historique du site de Gamsen. Il traite plus particulièrement du contexte général et de la chronologie du site.

Les projets autoroutiers sont souvent à l'origine de découvertes archéologiques spectaculaires en raison de l'impact au sol de l'ouvrage et des moyens financiers mis à disposition pour sauver le patrimoine menacé. Dans cette optique, la construction de l'autoroute A9 en Haut-Valais a été une chance inespérée pour les archéologues car les sondages préliminaires effectués en 1987, près de Brig-Glis, ont montré que le tracé choisi, au pied du versant du Glishorn, traversait exactement le centre d'une importante agglomération antique. Face à la richesse des vestiges menacés et conformément aux obligations légales, un vaste programme de recherches, intégrant des archéologues et des spécialistes de différentes sciences, fut mis sur pied dès 1988. Ce projet aura duré plus d'une quinzaine d'années.

Par son extension et la qualité des vestiges mis au jour, le site de Gamsen se profile comme une référence incontournable pour l'étude de l'habitat rural antique, non seulement pour la région du Valais mais pour l'ensemble de l'arc alpin et des régions voisines. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux synthèses valaisannes récentes sur la protohistoire (VALAIS AVANT L'HISTOIRE) ou l'époque romaine (VALLIS POENINA) et de constater à quel point les découvertes faites à Gamsen ont enrichi et renouvelé nos connaissances de l'habitat montagnard.

Il aura ainsi été possible de mettre en évidence une impressionnante succession d'occupations échelonnées entre l'âge du Bronze et nos jours, et de suivre le développement continu d'une agglomération sur plus de 1500 ans (700 av. J.-C. - 800 apr. J.-C.). Ces investigations ont fourni une base graphique et documentaire inédite non seulement sur les types de bâtiments et l'architecture rurale antique en milieu alpin, mais également sur les aménagements communautaires et le cadre de vie de ces populations montagnardes. Le mobilier archéologique est également original puisqu'il concerne des faciès encore méconnus du domaine intra-alpin. Enfin, les différentes études naturalistes et les analyses spécialisées ont fourni une mine d'informations, parfois surprenantes, qu'il s'agira d'exploiter au maximum. Ainsi, par exemple, les analyses conjointes de la botanique, de la palynologie et de l'anthracologie ont pu démontrer l'existence de la culture de la vigne à l'époque romaine près du site!

La richesse des données et leur forte potentialité autorisent une approche pluridisciplinaire et globale du gisement, qui vise à comprendre tous les aspects de la vie quotidienne de cette communauté montagnarde, y compris son environnement. Cette démarche, unique à ce jour pour le milieu alpin, constitue évidemment une occasion inespérée de renouveler l'état de nos connaissances. Elle nécessite évidemment des études approfondies et la confrontation de toutes les données récoltées, travail de longue haleine qui n'a pu être qu'ébauché à l'heure actuelle. Pour l'instant, seule l'analyse de base a été réalisée, c'est-à-dire la mise en place de la chronologie des vestiges et les études préliminaires des diverses sciences intégrées au projet. Il s'agit en quelque sorte d'une première étape de travail qui servira de base et de canevas aux futures études thématiques.

L'importance scientifique du projet n'est plus à démontrer. Il convient à partir des documents présentés ici de définir des priorités pour la poursuite de l'étude et de trouver un financement pour l'achèvement du projet. Il paraît évident que l'analyse exhaustive des données est difficilement réalisable en raison de la masse de documentation à disposition et des possibilités financières. Il serait néanmoins regrettable que le projet s'achève à ce stade préliminaire du travail. Vu l'importance et le caractère exceptionnel des informations qui restent encore à traiter, il faut donc espérer que le site de Gamsen, attendu impatiemment par les milieux scientifiques, puisse rapidement aboutir à une publication pour les spécialistes et que les informations récoltées puissent également être diffusées à un public aussi large que possible.

#### Remerciements

Remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont oeuvré ou collaboré à un projet commencé voici 17 ans, est un exercice périlleux qui tient de la véritable gageure. La liste serait en effet bien trop longue pour ne pas s'exposer au risque d'oublier quelqu'un ou de commettre un impair quant à l'attribution des mérites respectifs. C'est pourquoi, on se limitera ici à ne citer que les principaux organismes et les personnalités qui ont marqué le déroulement des travaux, en remerciant les autres de manière globale. Que toutes les personnes qui ont été omises nous pardonnent et se signalent pour la publication finale du site.

- Le Service des Routes Nationales du Canton du Valais, en particulier son représentant à l'époque pour le Haut-Valais, M. Charles Schwarzen, ainsi que son successeur. M. Christian Pfammatter.
- Le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie du canton du Valais (SBMA) par son chef, M. Bernard Attinger, et l'archéologue cantonal, M. François Wiblé.
- Les experts de la Commission scientifique : messieurs Alain Beeching, Michel Egloff, Daniel Paunier et Denis Weidmann.
- Tous les collaborateurs des sciences naturelles et des études spécialisées.
- Toutes les fouilleuses et fouilleurs qui ont abondamment transpiré ou se sont frigorifiés au pied du Glishorn.
- L'entreprise Mammone AG pour ses travaux de régie soignés, et en particulier le machiniste Santo, dont l'habileté légendaire n'avait d'égal que son œil exercé.

## **TABLE DES MATIERES**

Avant-propos	1
Remerciements	2
Table des matières	3
Préambule	7
I. LE PROJET DE GAMSEN	
I.1 Cadre géographique et topographique	11
I.2 Contexte archéologique régional	
I.3 Organisation et déroulement des travaux	12
I.3.1 Organisation de la fouille	
I.3.2 Travaux de terrain	
I.3.3 Travaux d'élaboration	
W METHODEO DE FOUNT E ET DYEL ADODATION	
II. METHODES DE FOUILLE ET D'ELABORATION	
II.1 Acquisition des données de terrain	
II.1.1 Stratégie d'intervention	
II.1.2 Enregistrement des données	
II.1.3 Limites de l'analyse de terrain	
II.2 Traitement des données	
II.3 Elaboration des données	
II.3.1 Définitions des unités archéologiques	
II.3.2 Principes d'élaboration	
II.3.3 Sériation chronologique	
II.3.4 Limites de l'élaboration et de la sériation chronologique	38
III. CONTEXTE SEDIMENTAIRE ET CONSERVATION DES VESTIGES	45
III.1 Contexte sédimentaire	
III.2 Définition et interprétation des dépôts sédimentaires	
III.2.1 Les couches naturelles	
III.2.2 Les couches anthropiques	
III.3 Etat de conservation des vestiges	
IV. SEQUENCE STRATIGRAPHIQUE ET DATATION DES PHASES CHRONOLOGIQUES	
IV.1 Séquence stratigraphique générale	
IV.1.1 Zones de référence	
IV.1.2 Séquence stratigraphique type	54
IV.2 Datation des phases chronologiques	58
IV.2.1 Eléments de datation	58
IV.2.2 Problèmes de la datation absolue	59
IV.2.3 Datation des phases chronologiques	59

V. EVOLUTION DES VESTIGES PAR SECTEUR	71
V.1 La périphérie ouest (secteur 1)	87
V.1.1 Généralités	87
V.1.2 Contexte sédimentaire	87
V.1.3 Aménagements de berges, dépôts de la Gamsa et du Glishorn	88
V.1.3.1 Epoque protohistorique, XIIe-Xe s. av. JC.	
V.1.3.2 Epoques protohistorique et romaine (LTF-R1), IIe s. av Ier s. apr. JC.	. 89
V.1.3.3 Epoque romaine (R2A-R2B), II <sup>e</sup> s. apr. JC.	89
V.1.3.4 Epoque romaine (R2B-R2C), fin II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. apr. JC.	89
V.1.3.5 Epoque romaine tardive et Haut Moyen Age (R3-HMA), IV <sup>e</sup> -X <sup>e</sup> s. apr. JC	89
V.1.3.6 Epoques médiévale et moderne (MA-MOD), XI <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> s. apr. JC	
V.1.4 Extrémité ouest du village	90
V.1.4.1 La séquence romaine du I <sup>er</sup> s. apr. JC. : R1 (20/15 av 60/80 apr. JC.)	90
V.1.4.2 La séquence romaine des IIe-III <sup>e</sup> s. apr. JC.: R2 (60/80 - 260/280 apr. JC.)	92
V.1.4.3 Les séquences romaine tardive et du Haut Moyen Age: R3-HMA (260/280 - 1000 apr. JC.)	93
V.1.4.4 Epoques médiévale et moderne : MA-MOD (1000 -2000 apr. JC.)	94
V.1.5 Bilan du secteur 1	95
V.2 Le cône ouest (secteur 2)	
V.2.1 Généralités	
V.2.2 Evolution du secteur par phase	
V.2.2.1 La séquence de transition : LTD2 (80/60 – 20/15 av. JC.)	
V.2.2.2 La séquence romaine du l <sup>er</sup> s. apr. JC.: R1 (20/15 av. – 60/80 apr. JC.)	
V.2.2.3 La séquence romaine des II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. apr. JC.: R2 (60/80 – 260/280 apr. JC.)	
V.2.2.4 La séquence romaine tardive : R3 (260/280 - 400 apr. JC.)	
V.2.2.5 La séquence du Haut Moyen Age : HMA (400 – 1000 apr. JC.)	
V.2.2.6.Les séquences médiévale et moderne : MA-MOD (1000 - 2000 apr. JC.)	
V.2.3 Bilan du secteur 2	. 138
V.3 L'espace inter-cônes (secteur 3)	161
V.3.1 Généralités	
V.3.2 Les canaux de dérivation des cônes torrentiels	
V.3.2.1 Le canal de dérivation du cône ouest (str1999)	
V.3.2.2 Le canal de dérivation du cône est (str1936)	
V.3.2 Le canal de derivation du cone est (sti 1930)	
V.3.3.1 La séquence de transition : LTD2 (80/60 – 20/15 av. JC.)	
V.3.3.2 La séquence romaine du l <sup>er</sup> s. apr. JC.: R1 (20/15 – 60/80 apr. JC.)	
V.3.3.3 La séquence romaine de II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. apr. JC. : R2 (60/80 - 260/280 apr. JC.)	
V.3.3.4 La séquence romaine tardive : R3 (260/280 - 400 apr. JC.)	
V.3.3.5 La séquence du Haut Moyen Age : HMA (400 - 1000 apr. JC.)	
V.3.3.6 Les séquences médiévale et moderne : MA-MOD (1000 – 2000 apr. JC.)	
V.3.4 Bilan du secteur 3	
V.4. Le cône est (secteur 4)	241
V.5. La frange aval du site de « Waldmatte » (secteur 5)	251
V.5.1 Généralités	
V.5.2 Tranchée 12	
V.5.3 Tranchée 9	
V.5.4 Tranchée 35	
V.5.5 Bilan du secteur 5	255

V.6. Le site de « Breitenweg » (secteur 6)	263
V.6.1 Généralités	263
V.6.2 Contexte sédimentaire	263
V.6.3 Evolution du secteur par phase	264
V.6.4 Bilan du secteur 6	266
Bibliographie sommaire	275
Liste des illustrations	279
DOCUMENTS ANNEXES	000
DOCUMENTS ANNEXES	283
- Fiches bâtiments/espaces	285
- Liste des couches anthropiques	
- Liste des couches naturelles	435
- Liste des structures	449
- Liste des unités topographiques	491
- Liste des diffices topographiques	
- Liste des ensembles archéologiques	
	495
- Liste des ensembles archéologiques	495 513 517

## **Préambule**

#### Contenu et limites des rapports de Gamsen

Les recherches sur le gisement de Gamsen ont débuté il y a 17 ans. Treize années ont été consacrées aux investigations de terrain (1987-1999), quatre à l'élaboration des résultats (2000-2003). Ce laps de temps réservé à l'étude des données s'est révélé insuffisant, compte tenu de la complexité et de l'étendue du site (plus de 15'000m<sup>2</sup> explorés) et vu la masse de documentation récoltée. D'entente avec l'archéologue cantonal François Wiblé, la première priorité a consisté à ordonner et à interpréter toutes les données de terrain dans un cadre chronostratigraphique général. Les trois rapports du gisement de Gamsen pour l'époque historique regroupent donc les documents de base qui doivent permettre d'une part « une présentation synthétique, voire la publication de toutes les données ayant trait au site », de l'autre « des études ultérieures, de détail, comparatives. etc..., sans devoir recourir à la très abondante documentation de terrain originale... »1. Ces rapports constituent en quelque sorte une première étape de l'étude du site qui, elle, reste à faire. Certaines parties sont relativement bien avancées, notamment la chronologie générale (volume 1) et les sciences naturelles (volume 2), la troisième au contraire (présentation du mobilier) est moins bien achevée car elle ne comprend que peu d'études détaillées.

## - Volume 1 : données générales et chronologie

Ce document, de loin le plus abouti, présente les données générales du site (projet, méthodologie, contexte sédimentaire et séquence stratigraphique) et l'évolution chronologique par phases de l'ensemble des vestiges d'époque historique<sup>2</sup>. Ce volume est malheureusement incomplet car il n'a pas été possible, faute de temps et par indisponibilité des données à ce jour<sup>3</sup>, d'intégrer les vestiges fouillés par le bureau ARIA sur l'emprise du cône est (secteur 4, env. 5500m²). Ce secteur est pourtant fondamental dans la problématique générale du site, notamment pour comprendre le développement de l'agglomération romaine et les occupations postérieures, puisqu'on y a mis au jour des groupes de sépultures qui définissent certaines limites de l'habitat historique.

#### - Volume 2 : sciences naturelles et études spécialisées

Ce volume regroupe les rapports des sciences naturelles (micromorphologie, anthracologie, archéobotanique, palynologie, archéozoologie) et des sciences spécialisées (métallurgie, peinture murale, textile). Ces rapports proposent un bilan préliminaire pour l'ensemble du site. Les données de ces disciplines n'ont pas encore été confrontées aux résultats archéologiques, faute de temps et de moyens.

#### - Volume 3 : mobilier archéologique

Cette partie est réservée à la présentation du mobilier archéologique qui n'a encore fait l'objet d'aucune étude approfondie. Un panorama partiel est néanmoins présenté sous la forme d'un tableau regroupant les principales données quantitatives par type de matériaux, d'un premier commentaire sans illustration des principales catégories de récipients en céramique, et enfin d'un catalogue illustré du mobilier métallique le plus caractéristique et le plus aisément identifiable.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Lettre de l'archéologue cantonal François Wiblé, du 25 juillet 2002.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les vestiges protohistoriques fouillés par nos soins ont été sériés par simple chronologie relative mais n'ont pas été mis en phases. Ce travail incombera au bureau ARIA, mandaté pour l'étude de cette période. C'est pourquoi ils n'ont pas été intégrés dans ce rapport. <sup>3</sup> Février 2004.

Complémentaires à ces trois rapports, l'analyse détaillée des vestiges et la synthèse des résultats demeurent, au stade actuel du travail, à l'état d'intention. En effet, faute de temps et vu l'impossibilité matérielle d'intégrer certains résultats (données du secteur 4 et sciences naturelles notamment), il n'a pas été jugé pertinent de livrer ici des analyses partielles ou incomplètes. Un volume est donc prévu dans une deuxième étape de l'élaboration du site de Gamsen. Il devrait comprendre l'analyse spatiale de l'agglomération romaine et de l'occupation du Haut Moyen Age, ainsi que l'étude des maisons et de leur architecture, des structures domestiques et artisanales, et des nombreuses sépultures mis au jour. Il devrait également esquisser le mode de vie de cette communauté alpine et son environnement à travers une approche pluridisciplinaire.

#### Contenu et options de présentation du volume 1

Le volume 1 comporte cinq chapitres principaux. Les quatre premiers abordent tour à tour le cadre général du projet de Gamsen (I), la méthodologie appliquée lors de la fouille et l'élaboration des données (II), le contexte sédimentaire du gisement (III) et enfin la séquence stratigraphique et la datation des phases chronologiques (IV). Le dernier chapitre (V) est entièrement dévolu à la présentation de l'évolution des vestiges par secteur.

## Fiches et listes annexes

D'une manière générale, pour ne pas alourdir le texte, les descriptions et les justificatifs ont été limités à l'essentiel. Le lecteur peut se reporter à une série de fiches et de listes en fin de volume où il peut obtenir les détails descriptifs et interprétatifs complémentaires, et contrôler certaines relations stratigraphiques. Les « fiches bâtiments/espaces » sont les documents annexes les plus importants. Ils présentent, sous la forme d'un tableau, les caractéristiques graphiques et descriptives de ces ensembles, ainsi que leur insertion stratigraphique. Les autres documents annexes sont en quelque sorte des corollaires à ces fiches. Il s'agit des listes des « couches », des « structures », des « unités topographiques », des « ensembles archéologiques » et des « datations C14 ». Certaines de ces données apparaissent déjà dans les « fiches bâtiments/espaces », d'autres sont mentionnées uniquement dans le texte ou dans les illustrations.

#### Echelles et orientation des plans

Le choix des échelles pour les plans s'est révélé problématique en raison des dimensions hors norme du site. Les plans généraux sont présentés au 1/1000 ou au 1/2000. Les plans de phase schématiques, illustrés par secteur, sont tous au 1/500, échelle qui garantit encore la lisibilité des vestiges. Enfin, les plans de détails sont illustrés au 1/100 ou au 1/200. Le problème s'est également posé pour la représentation des coupes stratigraphiques en raison de leur longueur et de leur complexité exceptionnelles. En attendant de connaître le format définitif de la publication pour envisager à ce moment-là des solutions (dépliants, format A3...), les profils de terrain ne sont pratiquement pas illustrés dans ce rapport. Tous les plans sont orientés avec le nord vers le haut<sup>4</sup>. Ainsi, la partie amont du versant se situe en bas de l'image et la partie aval en haut. La vision habituelle d'un site de pente nous paraît cependant plus compréhensible depuis l'aval (c'est-à-dire en bas de l'image). Le choix de respecter les conventions usuelles des représentations topographiques pénalise donc quelque peu la lecture des illustrations en « écrasant » quelque peu la vision tridimensionnelle des terrasses.

## Découpage du site en secteurs

Des quatre sites identifiés sur le gisement de Gamsen, seuls ceux de « Waldmatte » et de « Breitenweg » ont livré des séquences historiques intéressantes. Ces surfaces de fouille, divisées en zones lors des investigations de terrain, ont été découpées *a posteriori* en secteurs pour l'élaboration et la présentation des

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cette pratique a été dictée par l'Archéologie Cantonale (AC).

résultats. En effet, en raison de l'extension considérable des zones explorées (15'000m²), il aurait été alors pratiquement impossible de présenter une évolution détaillée du site, ni d'illustrer de manière lisible les différents plans de phase. Six secteurs ont donc été définis en tenant compte de la logique topographique, des limites reconnues dans l'agglomération antique (quartiers), et également de l'historique de la fouille. Le site de « Waldmatte » a été divisé en 5 secteurs (secteurs 1 à 5), celui de « Breitenweg » correspond au sixième (secteur 6). La situation de ces secteurs est indiquée sur le plan de la Fig. I.6 (p. 25).

## I. LE PROJET DE GAMSEN

Le gisement archéologique de Gamsen a été découvert en 1987 à l'occasion des sondages exploratoires effectués sur le tracé de la future autoroute A9 en Haut-Valais. Ceux-ci ont révélé l'existence d'une séquence d'occupation remarquable de l'âge du Fer, de l'époque romaine et du Haut Moyen Age, couvrant une surface de plusieurs hectares. Un vaste programme de recherche a été mis en place dès 1988 ; au terme de la fouille (1988-1999) et des premières analyses (2000-2003), le site de Gamsen se profile comme une référence majeure et incontournable pour la connaissance de l'habitat rural en milieu alpin.

## I.1 Cadre géographique et topographique

Le gisement de Gamsen se situe en Valais, au cœur des Alpes suisses, près du débouché nord du col du Simplon (**Fig. I.1**, p.19). Il se trouve dans la partie amont de la haute vallée du Rhône, à l'extrémité supérieure de la plaine qui s'étend sur plus de 130 km du lac Léman à la ville de Brigue (**Fig. I.2**, p. 19). Plus en amont, la vallée se poursuit sur environ 50 km (vallée de Conches) par plusieurs paliers successifs, jusqu'au glacier et à la source du Rhône (700 à 1400m). Plusieurs vallées latérales se greffent de part et d'autre de cet axe rhodanien. Elles permettent de relier les deux versants des Alpes par des cols parfois de haute altitude (jusqu'à 3000m) dont la plupart étaient utilisés dans l'Antiquité (Nufenen, Albrunn, Simplon, Monte Moro, Antrona, Théodule pour le versant sud ; Lötschen, Rawyl ou Sanetsch au nord ; Furka à l'est)<sup>5</sup>.

Le site archéologique est situé sur la rive gauche du Rhône, à trois kilomètres en aval de la ville de Brigue et à quelques centaines de mètres à l'est du village de Gamsen (Fig. I.7 et I.8, p. 27). Il s'étend au pied du Glishorn (2525m), le long d'une zone de piémont, au contact entre la plaine alluviale (660m) et les premiers contreforts escarpés du versant. Il est encadré par les vallées du Nanztal à l'ouest et de la Saltina à l'est, qui constitue le débouché de la route du col du Simplon. De ces deux vallées sont issus les cours d'eau de la Gamsa et de la Saltina qui ont créé deux importants cônes de déjection délimitant latéralement le gisement. La topographie locale du site se présente sous la forme d'un versant relativement incliné (15 à 20%) sur lequel on pouvait encore deviner le bombement de deux cônes torrentiels fossiles dans la partie médiane (cônes est et ouest, Fig. I.6, p.25 et I.9, p. 27) et la présence de deux buttes barrant le versant à chaque extrémité du piémont. Le secteur de fouille, situé en zone agricole, se composait principalement de pâturages et de vergers lors de notre arrivée sur le terrain (Fig. I.10, p. 29).

La situation du gisement, en ubac de la vallée, paraît a priori peu favorable au développement d'un habitat. Installé au pied d'une montagne escarpée (Glishorn), le site souffre en effet de conditions climatiques difficiles. Il ne bénéficie que d'un ensoleillement réduit, surtout à partir de l'automne, qui devient nul durant les mois d'hiver. Les températures sont très froides durant la mauvaise saison et il arrive parfois que le sol ne dégèle jamais pendant plusieurs mois. Même si le climat a pu évoluer au fil du temps, on comprend difficilement les raisons qui ont présidé au choix de l'emplacement du site et qui ont motivé les gens à y résider si longtemps. Il faut dès lors admettre qu'au-delà des conditions climatiques défavorables, la position stratégique du site, en un point de passage obligé de la vallée, était suffisante pour justifier la fondation et le développement d'une petite agglomération. En effet, la vallée est relativement étroite à cet endroit (moins d'un kilomètre de largeur) et délimitée de chaque côté par des versants escarpés, particulièrement du côté nord. La plaine, où le Rhône sauvage fluctuait librement au gré de ses crues, était jadis occupée par des terrains inondables et des marécages qui rendaient difficiles la communication entre les deux versants. Le

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> VALLIS POENINA, 75-81.

passage ne pouvait donc s'effectuer à cet endroit que par l'ubac de la vallée, au travers du piémont occupé par l'ancienne agglomération de « Waldmatte ». Installés dans ce « goulet d'étranglement », au point de convergence des différents itinéraires potentiels menant vers les cols situés en amont (Simplon, Albrun, Nufenen, Furka), les habitants bénéficiaient ainsi du transit des marchandises et des gens qui montaient ou descendaient la vallée du Rhône.

## I.2 Contexte archéologique régional

Durant l'âge du Fer et l'époque romaine, le territoire du Haut-Valais était occupé par les Ubères, l'une des quatre tribus attestées par les sources en Valais<sup>6</sup>. Les rares témoins archéologiques laissés par cette population ainsi que par leurs prédécesseurs consistent, pour l'essentiel, en des sépultures ou des trouvailles fortuites à caractère funéraire, qui ont été régulièrement mises au jour depuis la fin du XIXe s.7 Les habitats quant à eux n'étaient guère connus que par de maigres vestiges repérés dans le Binntal<sup>8</sup>. Récemment néanmoins (1995), une agglomération de moyenne altitude (1000m), composée de nombreuses constructions étagées dans une forte pente, a été mise au jour à Oberstalden (Visperterminen), au-dessus de Viège. Présentant une continuité d'occupation remarquable (âge du Bronze - Haut Moyen Age), ce site, qui constitue en quelque sorte le pendant de celui de Gamsen, fait dorénavant l'objet de fouilles réqulières au gré des projets immobiliers9. Dans la région de Brigue, les découvertes les plus proches du site ont été effectuées dans la localité de Glis. En 1897 et 1898, on a dégagé au lieu-dit « Grundbiel » (Fig. I.2, p.19: n°1) une vingtaine de cistes néolithiques de type Chamblandes, contenant un riche mobilier funéraire (hache triangulaire, pointes de flèches, lames de silex...)<sup>10</sup>. En 1984, on a découvert sous l'église paroissiale un baptistère remontant au VIe s. de notre ère 11 (Fig. I.2: n°2). De nombreuses tombes sont d'ailleurs régulièrement signalées autour de cet édifice religieux. Enfin, en 1998, des niveaux d'habitat d'époque néolithique ont été repérés sur la « Klosmatterstrasse », à environ 400 mètres à l'est de l'église 12 (Fig. I.2:

Dans les environs immédiats du gisement de Gamsen, aucune attestation de découvertes anciennes n'est mentionnée. Le seul monument d'importance encore visible se trouve dans le village actuel, à quelques centaines de mètres à l'ouest de la fouille. Il s'agit du mur dit « de Gamsen » (**Fig. l.2 : n°4**)., un imposant rempart d'époque médiévale qui barre transversalement la vallée depuis le pied de la montagne jusqu'au Rhône <sup>13</sup> (**Fig. l.13 et l.14**, p. 31).

## I.3 Organisation et déroulement des travaux

## I.3.1 Organisation de la fouille

Les recherches archéologiques de Gamsen ont été financées par la Confédération conformément aux dispositions légales (Office fédéral des Routes via le Service des Routes Nationales du canton du Valais et, dans une bien moindre mesure, par l'Etat du Valais). Elles ont été placées sous la responsabilité générale de l'archéologue cantonal, François Wiblé, appuyé par une commission scientifique comprenant des

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> ORGETORIX A TIBERE, 59-60.

VALAIS AVANT L'HISTOIRE, 138ss.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> VALAIS AVANT L'HISTOIRE, 303-313.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> VALLESIA 1996, 350, VALLESIA 1997, 459-460; VALLESIA 1998, 488-493; VALLESIA 1999, 353; VALLESIA 2000, 633-634; VALLESIA 2001, 649-653.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> IAS, 1898, 30 ; IAS, 1899, 160-161, 213.

<sup>11</sup> DESCOEUDRES und SAROTT 1986.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> VALLESIA 1999, 323-325.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> BLONDEL 1958 et dernièrement, rapport de M. Schmidalter de 1995 transmis à l'Archéologie Cantonale et aux Monuments Historiques.

représentants des Routes Nationales (Office fédéral et canton), du Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie du canton du Valais (SBMA), des responsables des fouilles (ARIA et TERA), ainsi que de plusieurs experts des domaines étudiés<sup>14</sup>.

Deux équipes distinctes ont effectué les recherches sur le terrain. La fouille des niveaux protohistoriques a été assurée par le bureau d'archéologie ARIA SA (Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion)<sup>15</sup>, celle des niveaux historiques par le bureau TERA Sàrl (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques, Sion)<sup>16</sup> qui a relayé en 1997 l'Office des Recherches Archéologiques de l'Etat du Valais (ORA VS). La fouille et l'étude du gisement de Gamsen ont conduit à la mise en place d'un important projet interdisciplinaire comprenant plus d'une vingtaine de chercheurs issus des sciences de la terre et de la botanique ainsi que de différents domaines de l'archéologie.

#### I.3.2 Travaux de terrain

Le gisement de Gamsen (Fig. I.3, p. 21) couvre une superficie estimée à près de sept hectares, dont trois étaient directement menacés par les travaux autoroutiers. Il s'étend sur toute la longueur du piémont, c'est-àdire sur près d'un kilomètre, et comprend quatre sites ou chantiers principaux (d'ouest en est : « Kridenfluh », « Waldmatte », « Breitenweg » et « Bildacker »).

- Le site de « Kridenfluh» (BK), d'une longueur de 130m, correspond au versant abrupt de la partie ouest du gisement. Les sondages effectués à cet endroit n'ont révélé que des traces d'activités récentes liées à l'exploitation d'un banc de gypse. Aucune intervention n'a été planifiée à cet endroit. Coordonnées centrales du site : 640'050/128'100.
- Le site de « Waldmatte » (BW) est le plus étendu et le plus riche du gisement de Gamsen. Il possède une longueur de 400m et recèle une séquence d'occupation continue depuis la fin du premier âge du Fer jusqu'à nos jours. L'essentiel de l'intervention archéologique s'est déroulé à cet endroit. Coordonnées centrales du site : 640'250/128'200.
- Le site de « Breitenweg » (BR), défini sur une longueur de près de 200m, occupe un double ensellement directement à l'est du site de « Waldmatte ». Les fouilles qui se sont déroulées dans la partie ouest du site ont révélé une séquence d'occupation importante, en particulier pour l'âge du Fer et le Haut Moyen Age. Coordonnées centrales du site : 640'430/128'280.
- Le site de « Bildacker » (BB) est localisé sur une petite butte d'environ 70m de large à l'extrémité orientale du gisement. Les fouilles entreprises à cet endroit ont livré des niveaux d'occupation de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. Des tessons épars témoignent néanmoins de l'existence d'une séquence historique diffuse. Coordonnées centrales du site : 640'610/128'380.

Les fouilles d'époque historique se sont concentrées exclusivement sur le site de « Waldmatte » et sur la partie ouest du site de « Breitenweg ». En tout, près de 15'000m² ont été explorés en extension<sup>17</sup>. Sur ces sites, la répartition des zones de fouille entre les deux équipes présentes sur le terrain (ORA/TERA et ARIA)

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Les quatre principaux experts scientifiques du projet sont Alain Beeching (chargé de recherches au CNRS, Valence, France), Michel Egloff (directeur du Laténium et professeur d'archéologie de l'Université de Neuchâtel), Daniel Paunier (professeur émérite d'archéologie gallo-romaine des Universités de Lausanne et de Genève) et Denis Weidmann (archéologue cantonal de Vaud).

Le bureau ARIA SA, créé en 1993, a succédé au bureau « Philippe Curdy, Recherches archéologiques », mandaté pour les sondages exploratoires de 1987 et pour la fouille. La coordination de ce bureau est assurée par A. Benkert, Ph. Curdy, F. Mariéthoz, M. Mottet et Cl. Nicoud.

La coordination du bureau TERA Sàrl est assurée par A. Antonini et O. Paccolat.

<sup>17 10&#</sup>x27;000m² ont été explorés directement par le bureau TERA, le reste (secteur 4, env. 5000m²) a été exploité par le bureau ARIA.

s'est faite en fonction de l'importance des séquences stratigraphiques historique ou protohistorique. Sur le site de « Breitenweg », les séquences de chaque période étaient géographiquement distinctes. En revanche, sur le site de « Waldmatte », l'imbrication des différents vestiges et la complexité stratigraphique de la séquence ont nécessité un découpage plus arbitraire du terrain. Ainsi, le secteur de fouille à l'est de la tranchée 8, correspondant globalement au cône est et particulièrement riche en vestiges de l'âge du Fer (secteur 4), a été presque entièrement exploré par le bureau ARIA<sup>18</sup>. A l'ouest de cette tranchée, le reste du gisement a été exploité par nos soins jusqu'à la base des niveaux historiques certifiés, certaines parties du terrain ayant ensuite été reprises par le bureau ARIA pour exploiter les niveaux sous-jacents. Les principales tranchées de référence du site (Tr7, Tr8, Tr9 et Tr12) ont été analysées et relevées conjointement avec nos collègues et le géologue Bernard Moulin.

La fouille s'est déroulée sur 12 ans (1988-1999) à raison de campagnes annuelles régulières s'étalant en moyenne sur 8 à 10 mois<sup>19</sup>. La période hivernale, par définition impropre à la fouille, a été consacrée aux travaux préliminaires d'archivage et de classement de la documentation, à l'inventorisation et au conditionnement du mobilier, et à la rédaction de rapports d'activité<sup>20</sup>. L'équipe de fouille pour l'époque historique a compté en moyenne une quinzaine de personnes par année et a connu trois directions de chantier successives. Au total, plus d'une centaine de collaborateurs ont travaillé sur le chantier au fil des différentes campagnes de fouille.

#### Les campagnes de prospection

Le mandat de prospection du tracé de la future autoroute A9 pour le tronçon entre Sierre et Brigue a été confié au bureau « Philippe Curdy, Recherches archéologiques », mandat repris ensuite par le bureau ARIA qui lui a succédé. Pour les secteurs qui nous intéressent, trois campagnes de sondages à la pelleteuse ont été effectuées au fur et à mesure de l'expropriation et de la disponibilité des parcelles (**Fig. I.4**, p. 21).

#### Sondages exploratoires 1987:

Les premiers sondages archéologiques ont été effectués sur un tronçon d'environ 350m du futur tracé autoroutier, sur le site de « Waldmatte » et dans la partie orientale du site de « Breitenweg » 21. Les 36 sondages réalisés à cet endroit (Sd11 à Sd47) se sont pour la plupart révélés positifs et ont permis de mettre en évidence plusieurs horizons archéologiques, en particulier des vestiges d'habitat du premier âge du Fer (milieu du VIIe et fin du VIIe s. av. J.-C.), des niveaux et des tombes d'époque romaine (milieu III et milieu IIIe s. apr. J.-C.) ainsi que des fours d'époque médiévale (Ve-Xe s. apr. J.-C.). Devant la richesse des découvertes, une intervention de plus grande envergure a été planifiée et l'exploration systématique des zones menacées par le projet autoroutier a pu débuter à partir de 1988.

\_

<sup>18</sup> Les fouilles de 1988 et 1989, effectuées par l'Office des Recherches Archéologiques, ont commencé à cet emplacement et ont permis de se rendre compte de la richesse des vestiges de l'âge du Fer (voir déroulement des travaux ci-après). Certaines zones extrêmement limitées ont également été explorées par nos soins dans cette partie, notamment l'extension de la zone 11, la zone 27 est, ainsi que le bâtiment en pierres sèches 23. Pour le reste, l'essentiel des données d'époque historique, intégrées à notre élaboration, dépend entièrement des analyses du bureau ARIA.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Il convient de mentionner ici trois événements extérieurs qui ont quelque peu perturbé le déroulement normal des travaux. En juin 1993, un camion dévalant la route du Simplon s'est écrasé sur notre base de chantier, occasionnant de nombreux dégâts mais heureusement sans faire aucune victime. Au début de l'année 1994, suite à l'acceptation par le peuple suisse de l'initiative des Alpes, le chantier fut fermé quelques mois pour trouver une solution juridique aux problèmes que cela posait. Enfin, au mois de septembre de la même année, la Saltina débordait et inondait la ville de Brique et sa région.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Huit rapports préliminaires présentant les principaux résultats des campagnes de fouilles annuelles ont été rédigés : GAMSEN 1987 et suivants (voir bibliographie).

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> « Philippe Curdy Recherches archéologiques » : Gamsen 1987. Sondages exploratoires. Rapport final. RN9, section 6, km 148-150. Rapport non publié déposé auprès de l'Archéologie cantonale, Martigny.

#### Sondages exploratoires 1992:

La seconde campagne de sondages exploratoires a été effectuée dans la zone du raccordement de l'autoroute A9 à la rampe d'accès au Simplon (long. 250m), correspondant aux sites de « Breitenweg » et de « Bildacker »<sup>22</sup>. Les 19 sondages implantés sur ce tronçon (S1 à S19) ont permis de mettre en évidence plusieurs horizons archéologiques répartis inégalement sur l'ensemble de la zone. Les vestiges attribuables à l'époque historique se concentrent presque exclusivement sur le site de « Breitenweg » , où sera défini le secteur 6 (sondages S2, S3). Il s'agit de niveaux et de structures de l'époque romaine recoupés par une batterie de cinq fours à plâtre du Haut Moyen Age.

#### Sondages exploratoires 1997:

La troisième campagne de sondages exploratoires a été planifiée dans le secteur situé directement à l'ouest du site de « Waldmatte », au lieu-dit « Kridenfluh ». Sept sondages (Sond1 à Sond7) ont été effectués au pied du coteau, sur un tronçon d'environ 250m de longueur. Dans le sondage 4, des traces d'activité minière récente, liées à l'extraction du gypse, ont été mises en évidence. Dans les sondages 5 et 6, l'analyse sédimentaire a révélé un nouvel aspect du contexte morphosédimentaire du site en bordure de la Gamsa, avec des restes d'aménagements de berge, qui correspondent aux vestiges les plus à l'ouest du site.

#### Les campagnes de fouille (Fig. I.5, p. 23)

**Remarque**: pour plus de clarté, l'historique des fouilles est présenté par année et sur la base du découpage géographique du gisement en « secteurs », établi pour le rapport final. Le site de « Waldmatte » a été divisé en 5 secteurs, celui de « Breitenweg » correspond au secteur 6 (**Fig. l.6**, p. 25).

Années 1988-1989 (direction Pierre-Alain Gilloz et Michel Tarpin ) :

Les deux premières campagnes de fouille (1988-1989) se sont déroulées sur une zone d'environ 1500m² dans la partie est du site de « Waldmatte » (secteur 4)²³. Elles ont permis de mettre en évidence trois groupes de tombes à incinération d'époque romaine, de même que plusieurs sépultures à inhumation de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age. De nombreuses structures d'habitat ont également été dégagées qui, pour l'essentiel, se sont révélées être de l'âge du Fer. Parallèlement, en 1989, une tranchée est-ouest a été creusée depuis le secteur de fouille vers l'ouest (Tr6, reprise par la future Tr7), de même qu'une douzaine de sondages manuels (2 x 2 m) autour de cette dernière. A cette occasion, les restes du seul bâtiment en maçonnerie d'époque romaine du site ont été mis au jour (Bat1).

Années 1990-1991 (direction Bertrand Dubuis, Anne Scheer et Peter Walter):

Lors de ces deux campagnes de fouille, les travaux ont été consacrés au creusement et aux relevés de longues tranchées exploratoires, effectuées pour l'essentiel dans toute la partie occidentale de la zone fouillée précédemment. Cette évaluation complémentaire fut en partie motivée par le changement du projet initial de l'autoroute dont le tracé a été déplacé de plusieurs dizaines de mètres vers l'amont. Cette prospection a confirmé l'important potentiel archéologique du site de « Waldmatte » <sup>24</sup>. Onze tranchées ont été implantées dans la partie ouest, certaines creusées dans le sens de la pente (Tr8, Tr9, Tr12, Tr14, Tr19, Tr23), les autres perpendiculairement à celle-ci (Tr7, Tr10, Tr11, Tr13, Tr15). D'autre part, deux surfaces restreintes ont été ouvertes, l'une à l'extrémité nord de la tranchée 14 et l'autre sur l'emprise du bâtiment en maçonnerie (Bat1). Dans la partie orientale du site, à l'est de la zone de fouille 1988-1989, trois tranchées ont

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> ARIA 1992/1.

<sup>23</sup> GAMSEN 1988 (rapport n° 1); Gamsen 1989 (rapport n° 2)

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> GAMSEN 1990/91 (rapport no 3).

également été creusées, deux dans le sens de la pente (Tr17, Tr18), la dernière perpendiculairement à celleci (Tr16).

Années 1992-1999 (direction Olivier Paccolat):

A partir de 1992, les fouilles se sont déroulées de manière extensive et en continu sur des surfaces d'environ 1000m<sup>2</sup> par année.

La campagne de 1992 a eu lieu à l'extrémité ouest du site (secteur 1), motivée par l'urgence de la construction d'une route d'accès au chantier qui, finalement, n'a jamais été réalisée. Les recherches ont montré que des vestiges historiques étaient bien présents à cet endroit, témoignant d'une extension relativement importante de l'habitat<sup>25</sup>.

Entre 1993 et 1995, les fouilles ont eu lieu entre la tranchée 8 et le canal de dérivation des eaux aménagé sur le cône ouest (str1999). Cette large zone correspond globalement au secteur 3 (chap.V.3). Une première structuration du versant, caractérisée par l'aménagement de terrasses d'envergure, a pu être mise en évidence, de même que les grandes lignes de l'évolution chronologique des vestiges d'époque historique<sup>26</sup>. Parallèlement, un petit cimetière d'époque romaine tardive et du Haut Moyen Age, aménagé sur la butte à l'extrémité occidentale du site (secteur 1), a été fouillé durant la campagne de 1995.

En 1996-97, les fouilles se sont poursuivies en direction de l'ouest, de part et d'autre de la tranchée 12, jusqu'à rejoindre la zone périphérique explorée en 1992<sup>27</sup>. Cette portion de terrain correspond globalement à l'emprise du cône ouest (secteur 2). Dans ce secteur, un quartier comprenant 5 terrasses étagées dans la pente a été dégagé (chap. V.2). La campagne de 1997 s'est également focalisée à l'extrémité occidentale du site, en contrebas de la petite butte barrant le versant à cet endroit (secteur 1). Cette intervention non planifiée a été motivée par les découvertes survenues lors de la prospection par sondages du secteur de « Kridenfluh », notamment dans les sondages 5 et 6. Les surfaces ouvertes le long de ces tranchées ont révélé la présence d'aménagements de berge matérialisant une limite de l'agglomération, de même qu'une séquence sédimentaire tout à fait originale dans le contexte du site de Gamsen (limons de débordements de la Gamsa).

En 1998, les fouilles ont consisté pour l'essentiel à l'achèvement de diverses zones ouvertes sur le site de « Waldmatte ». Une nouvelle surface (zone 27) a tout de même été fouillée en contrebas du bâtiment en maçonnerie (Bat1), à l'aval de la tranchée 7. Lors de cette campagne, les tranchées 9 et 12 ont été prolongées le plus loin possible vers l'aval (secteur 5), afin de connaître l'extension du site dans cette direction. Il semble qu'une limite de l'agglomération ait été atteinte à l'extrémité de la tranchée 9 (chap. V.5.3)<sup>28</sup>. Parallèlement, sur le site de « Breitenweg » (secteur 6), deux longues tranchées ont également été creusées afin de mieux évaluer les potentialités des découvertes faites lors des campagnes de sondages de 1987 et 1992.

En 1999, la dernière campagne de fouille de Gamsen s'est déroulée sur le site de « Breitenweg », là où les diverses prospections avaient livré des indices d'une occupation du Haut-Moyen Age. Une zone de fouille d'environ 600 à 700m<sup>2</sup> a été ouverte (secteur 6). Une batterie de 5 fours à plâtre y a notamment été découverte.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> GAMSEN 1992 (rapport n° 4).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> GAMSEN 1993-94; GAMSEN 1995 (rapports n<sup>os</sup> 5 et 6).

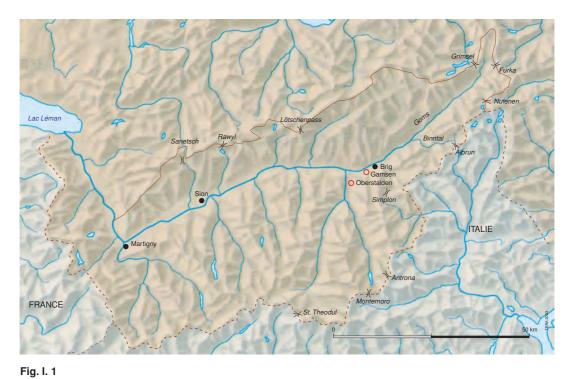
GAMSEN 1996; GAMSEN 1997-98 (rapports nos 7 et 8).

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> GAMSEN 1997-98 (rapport n° 8).

## I.3.3 Travaux d'élaboration

Les travaux d'élaboration se sont prolongés sur près de 4 années (2000-2003), temps relativement court compte tenu de la durée et de la complexité des investigations de terrain et de la masse de documentation à traiter. L'étude n'est d'ailleurs pas définitivement achevée car certains thèmes et synthèses sont en cours d'élaboration ou doivent encore être planifiés. Une équipe de base de six personnes a assuré les travaux d'élaboration et la coordination des études. Il s'agit d'Olivier Paccolat, de Jean-Christophe Moret, de Pascal Gibut et de Pascal Taillard (archéologues), de Marianne de Morsier Moret (technicienne et dessinatrice) et de Andreas Henzen (dessinateur). De nombreux spécialistes et collaborateurs extérieurs ont également participé au projet. Certains d'entre eux sont déjà intervenus au niveau du terrain. Leurs contributions apparaissent dans les différents volumes de la publication. Il s'agit de :

- Besse Alain, Atelier DISMAS, Martigny (étude du plâtre)
- Bezat Evelyne, paléobotaniste, Monthey (palynologie)
- Bitterli-Waldvogel Thomas, archéologue, Bâle (fours à chaux et à plâtre)
- Boudry Charles, archéologue, Lausanne (pierre ollaire)
- Chaix Louis, archéozoologue, Museum d'histoire naturelle, Genève (malacologie)
- Duvauchelle Anika, archéologue, Romainmôtier (étude du mobilier en fer)
- Fuchs Michel, Bujard Sophie et Provenzale Veronica, PICTORIA, Forel (étude de la peinture murale)
- Grobéty Bernard, géologue à l'Université de Fribourg (analyses minéralogiques)
- Guélat Michel et Rentzel Philippe, géologues, Delémont-Bâle (micromorphologie)
- Haldimann Marc-André, archéologue et céramologue, Genève (étude du mobilier céramique)
- Mermod Olivier, paléobotaniste, Salgesch (archéobotanique)
- Moulin Bernard, géologue, Crest/France (géologie)
- Olive Claude, archéozoologue, Thonon-les-Bains/France (faune)
- Orcel Christian, Orcel Alain, Tercier Jean, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon (dendrochronologie)
- Rachoud-Schneider Anne-Marie, archéologue-palynologue, Nyon (palynologie)
- Rast-Eicher Antoinette, ArcheoTex, Ennuenda (textile)
- Rettner Arno, archéologue, München/Allemagne (objets métalliques)
- Schicht Rudolf, ingénieur, Bülach (analyses en lames minces)
- Schmidalter Martin, archéologue, Brig-Glis (dendrochronologie)
- Schoch H. Werner, Laboratoire des Bois Quaternaires, Langnau (anthracologie)
- Serneels Vincent, géologue, Université de Fribourg (métallurgie et pétrographie)



Carte du Valais avec la situation des sites de Gamsen et d'Oberstalden. Seuls les principaux cols mentionnés dans le texte sont figurés.

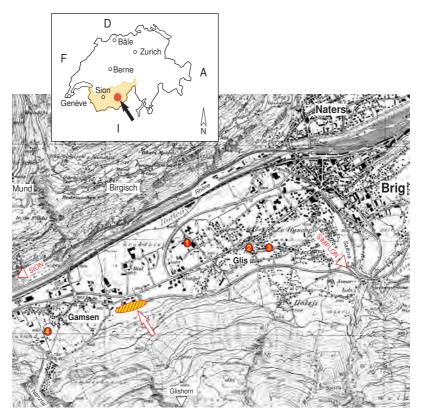
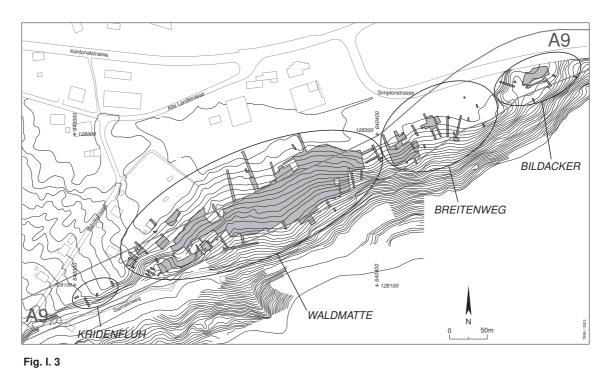


Fig. I. 2

Situation du site de Gamsen (zone hachurée) et localisation des découvertes anciennes: 1) Grundbiel. 2) église paroissiale de Glis. 3) Klosmatterstrasse. 4) "Mur de Gamsen".



Plan du gisement de Gamsen avec les quatre sites de "Kridenfluh", "Waldmatte", "Breitenweg" et "Bildacker". Le tracé autoroutier de l'A9 est figuré par deux lignes grises parallèles.

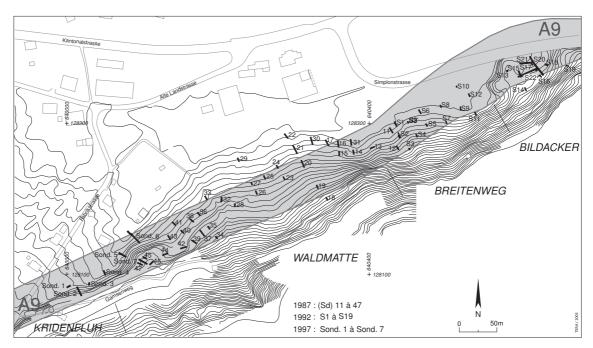
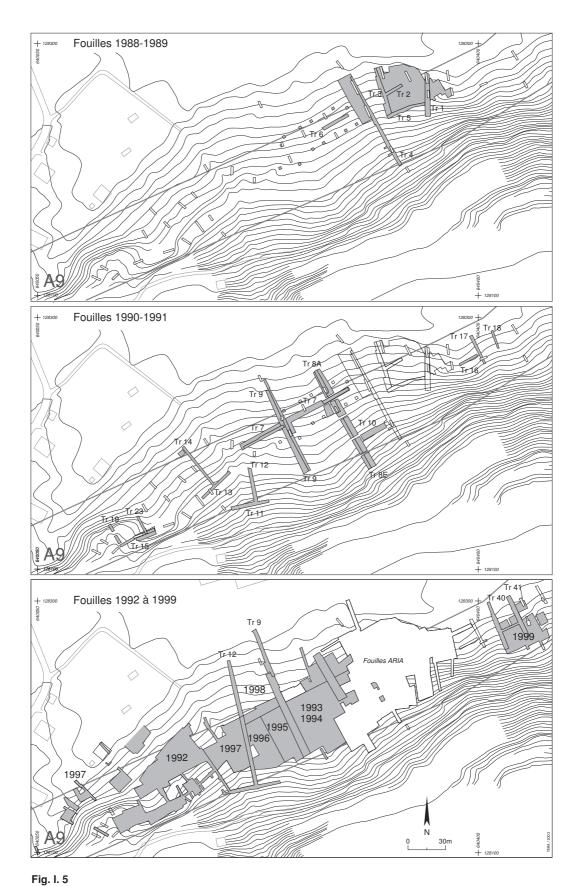


Fig. I. 4

Plan indiquant la position des sondages réalisés pour la prospection du site. L'emprise du tracé autoroutier est indiquée en gris.



Plans des campagnes de fouilles effectuées par l'archéologie cantonale (1988 - 1996), relayée ensuite par le bureau TERA (1997-1999).

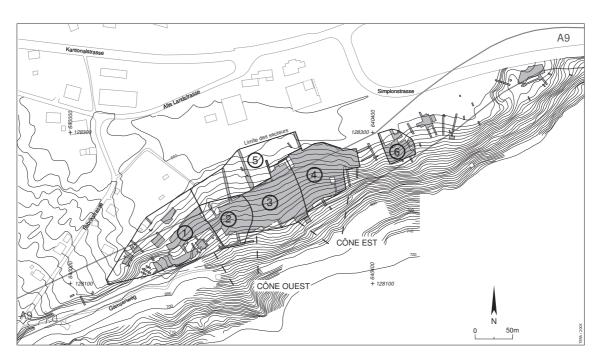


Fig. I. 6

Découpage du gisement de "Waldmatte" en secteurs ( quartiers ), avec l'emprise des deux cônes torrentiels affectant l'agglomération antique. Chaque secteur est traité séparément dans le présent rapport. L'extension des zones fouillées ou prospectées est indiquée par une trame grise.

Secteur 1 : la périphérie occidentale du site Secteur 2 : le cône torrentiel ouest

Secteur 3 : l'espace inter-cônes Secteur 4 : le cône torrentiel est

Secteur 5 : la frange aval du site de "Waldmatte" Secteur 6: le site de "Breitenweg"



Fig. I. 7

Le gisement de Gamsen (rectangle rouge) occupe une position en ubac, au pied du versant nord du Glishorn, sur la rive gauche de la haute vallée du Rhône. Il est délimité à l'est par la vallée de la Saltina et le débouché du col du Simplon (à gauche), à l'ouest par le cône de déjection de la Gamsa, bien visible sur cette photographie (à droite).

Vue prise depuis la rive droite du Rhône en direction du sud.



Fig. I. 8

Le site antique se développe sur près de 500 mètres au pied du versant . Situé au point de contact entre le piémont et la plaine alluviale de la vallée du Rhône (ancienne zone humide), le choix du lieu correspond à un verrou qui en faisait un point de passage obligé permettant de contrôler le trafic vers les cols situés en amont.



Fig. I. 9

Vue générale du gisement de «Waldmatte» en cours de fouille. En jaune, les limites approximatives des deux petits cônes torrentiels qui ont passablement influencé l'évolution du site. Au premier plan, la route cantonale reliant Visp à Brig et le départ de la route du Simplon (à gauche).



Fig. I. 10

Le site de Gamsen avant le début des fouilles (1987). Le piémont est encore totalement occupé par des prairies et des vergers. A l'arrière plan, la ville de Brig-Glis et le débouché de la vallée de Conches.



Fig. I. 11

Le site de Gamsen en cours de fouille (juillet 1993). Cette vue, prise depuis l'ouest, montre les secteurs 3 (inter-cônes) et 4 (cône est) en cours de dégagement. On distingue au centre de l'illustration une bande rectiligne plus caillouteuse correspondant au talus séparant les terrasses 9 et 10.



Fig. I. 12

Le site de Gamsen après l'achèvement des travaux autoroutiers (2001). Les deux pistes du tracé de l'A9 recoupant le bas du versant sont désomais ouvertes à la circulation.



Fig. I. 13

Avant les sondages effectués en 1987, l'un des seuls éléments archéologiques connus dans la région était le fameux «mur de Gamsen» (Gamsenmauer). Son origine remonte aux environs du XIIe siècle apr. J.-C. II s'agit d'un «Letzimauer» analogue à ceux que l'on rencontre en Suisse centrale.



Fig. I. 14

Jouant à la fois le rôle de muraille défensive et de digue de protection contre les crues épisodiques de la rivière voisine (la Gamsa), le «mur de Gamsen» barre la vallée au niveau du débouché du Nanztal. Ce sondage montre la profondeur des fondations et l'épaisseur conséquente des sédiments amoncelés au fil des siècles.

Détail de la carte du Valais accompagnant la «Cosmographie» de Sébastian Münster (1550). Le «mur de Gamsen» est clairement figuré, de même que les cités de Visp et Brig ainsi que la vallée du Simplon (à droite).

## II. METHODES DE FOUILLE ET D'ELABORATION

Des sites de pente comparables à celui de Gamsen ont déjà été explorés dans les Alpes occidentales, en particulier dans les Grisons<sup>29</sup>. Les difficultés de fouille et d'analyse de ce type de gisement, caractérisé par une forte imbrication des occupations humaines et des dépôts naturels, étaient donc connues avant le début des investigations<sup>30</sup>. Jamais cependant, des recherches n'avaient été menées sur une surface aussi étendue et avec une telle densité de vestiges. Pour ces raisons, le projet de Gamsen constitue une expérience inédite et unique en milieu alpin. Afin de garantir la validité et la cohérence des interprétations archéologiques, il a été nécessaire de mettre en place des procédures rigoureuses et des définitions strictes à chacun des stades de la recherche.

## II.1 Acquisition des données de terrain

## II.1.1 Stratégie d'intervention

L'importance de la surface à explorer, estimée à plus de 10'000m², n'a pas facilité la mise en place immédiate d'une stratégie et d'une méthode de fouille cohérentes. Les premières années (1988-1991), consacrées à l'exploration en plan dans la partie orientale du site (secteur 4) et à la prospection par longues tranchées³¹, ont permis de s'adapter à la nature du terrain et à la complexité de la stratigraphie locale.

Dès 1992, les investigations ont été entreprises de manière systématique et en extension sur l'ensemble du gisement, par campagnes annuelles de 1000 m<sup>2</sup> environ. Pour des raisons pratiques, le terrain a été divisé en 34 zones de fouille d'environ 100 à 200 m² chacune (Fig. II.15, p. 41). A ce stade, la stratégie de fouille consiste à trouver le meilleur compromis possible entre le dégagement de surface et la vision verticale des coupes de terrain dont la complémentarité permet de sérier les vestiges dégagés. Pour cela, une dizaine de coupes de référence a été disposée régulièrement sur le terrain. Parallèlement, de nombreuses bermes de contrôle ont été placées au sein des zones de fouille afin d'établir les raccords stratigraphiques complémentaires. La distance entre les différents profils n'excède généralement pas 15m. Les coupes aménagées dans le sens de la pente, qui permettent une meilleure lecture de la dynamique sédimentaire, ont par ailleurs été privilégiées par rapport aux coupes transversales dont l'apport s'est révélé moindre. Lors de la fouille, les couches superficielles dépourvues d'intérêt archéologique ont été enlevées à la pelleteuse pour atteindre les premiers niveaux jugés pertinents. L'exploration s'est ensuite poursuivie par décapages manuels jusque sur les couches protohistoriques certifiées<sup>32</sup> ou jusque sur le substrat naturel. Une attention particulière a été portée aux différents décapages ainsi qu'au prélèvement du mobilier car il est rapidement apparu que les projections de ces données en stratigraphies, même sur de courtes distances, n'étaient guère réalisables a posteriori en raison des incertitudes liées à la complexité stratigraphique et à la pente. Le système topographique utilisé sur le site de Gamsen est un carroyage métrique alphanumérique<sup>33</sup> (Fig. II.16, p. 41), orienté par commodité selon l'axe du piémont, qui a servi aux relevés des plans et à l'enregistrement du mobilier.

Dans ce cas, la suite des investigations a été assurée par le bureau ARIA.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Voir par exemple les sites de Riom-Parsons (RAGETH 1982; GAUDENZ 1984), Maladers (ARCHÄOLOGIE IN GRAUBÜNDEN, 185-190).

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Sur la problématique des sites de pente, voir en particulier BRAVARD, PRESTEAU 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Voir chap. I.3 Organisation et déroulement des travaux.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> L'origine de ce carroyage et son orientation sont fixées par 2 bornes PP5033 (640'211,395/128'163,358/alt. 675,05m) en LA25 et PP5034 (640'326,512/128'229,715/alt. 670,17) en QH25 (x=87, y=0).

## II.1.2 Enregistrement des données

Dans toutes les zones, la fouille manuelle a fait l'objet d'une succession de décapages. Pour la séquence historique, on en compte en moyenne 45 à 50 par zone, soit une dizaine pour les zones les plus pauvres en vestiges ou en sédimentation mais jusqu'à 150 pour les plus riches ou les plus compliquées. Ils correspondent, dans la mesure du possible, à un dégagement couche par couche et/ou aux étapes de démontage de certaines structures complexes. Chaque décapage est documenté et, selon sa pertinence, dessiné et photographié<sup>34</sup>. Les structures sont enregistrées à part. Les couches terrain (CT), les structures (STR) ainsi que les relevés (planimétriques et stratigraphiques) ont été numérotés sur des listes continues distinctes.

Le mobilier archéologique regroupe aussi bien les objets (céramique, métal, ossements...) que les prélèvements destinés aux analyses spécialisées (sédiment, charbons de bois...). Les objets, dont la plupart ont été enregistrés en 3 dimensions, sont tous rassemblés au sein d'ensembles archéologiques ou « complexes » (K). Ces derniers correspondent à un numéro administratif qui se rapporte le plus souvent à une couche ou à une structure précise. Chaque objet du complexe comporte un numéro d'ordre (de 1 à n). L'ensemble forme alors l'inventaire de l'objet « INVMOB » (ex : 0783-002). Les prélèvements (PLV) ont, quant à eux, été traités à part et seuls ceux intégrés à l'étude ont reçu un numéro d'inventaire.

Plans et coupes	Fiches	Films photos	Couches	Structures	Objets
de terrain	décapage	N/B et Diapos	Terrain		(mobilier)
1'777	2'351	769	4'132	4'177	29'806

Tableau figurant la masse de la documentation et du mobilier<sup>35</sup>

## II.1.3 Limites de l'analyse de terrain

Malgré le soin apporté à la stratégie de fouille et aux techniques de relevés, certaines limites sont apparues dans l'analyse de terrain, liées principalement à la complexité stratigraphique du site et à l'état de conservation des vestiges. L'expérience acquise au fur et à mesure des différentes campagnes de fouille a certes permis de dépasser et de résoudre certaines de ces difficultés. Il faut néanmoins être conscient que les résultats proposés au terme de l'élaboration reposent sur des données parfois délicates à observer et à interpréter.

Un paramètre important à signaler dans l'analyse de terrain est la coloration presque uniforme des sédiments, constitués principalement par des dépôts naturels de pente (colluvions, ruissellements, dépôts torrentiels ou coulées de débris). La séquence historique, quelque peu différente de celle d'époque protohistorique aux teintes plus rougeâtres, est caractérisée par une coloration globalement grisâtre variant du brun au vert. La nuance des tons, parfois insignifiante, est encore modifiée par les facteurs

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Les plans et les coupes stratigraphiques ont été dessinés sur papier-calque A3 respectivement à l'échelle 1 :20 et 1 :10. Quelques relevés ont été réalisés au 1 :50, notamment les surfaces sans structure apparente. La couverture photographique du chantier comprend des films noir/blanc et des diapositives. Les données spécifiques à chaque décapage et à chaque structure sont consignées sur des « fiches décapages » et des « fiches structures ».

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Dans ce tableau, précisons que certaines couches terrain n'ont pas été intégrées à l'élaboration et que le nombre de structures constitue également un chiffre minimal qui va beaucoup augmenter lors de l'analyse détaillée des vestiges. Enfin, le chiffre pour le mobilier n'est pas définitif ; tous les prélèvements en vue d'analyses spécifiques (micromorphologie, macrorestes, C14, clayonnage, mortier...) n'ont en effet pas été intégrés ici. Par ailleurs, certains types de mobilier ont été prélevés par « sachet » pouvant contenir 20 ou 30 objets (par exemple la faune prélevée au m²). Pour le comptage plus détaillé du mobilier, se reporter au volume 3.

météorologiques, hygrométriques et saisonniers. Au printemps et en automne, l'inclinaison des rayons du soleil uniformise toutes les teintes, et en été, une forte poussière provoquée par la sécheresse et attisée par le vent vient polluer la perception des limites entre les diverses couches. Ces contraintes extérieures ont eu un impact non négligeable sur le déroulement des travaux, induisant parfois des erreurs dans les relevés de certains tronçons de coupes stratigraphiques ou des imprécisions dans le décapage des couches.

Les interprétations de terrain sont également tributaires de l'état de conservation des structures archéologiques. Sans trop insister sur cet aspect qui est traité plus loin (chap. III.3), il convient de mentionner ici brièvement les principaux facteurs responsables de la destruction et de la dégradation des vestiges. Il y a tout d'abord la nature même des constructions, presque essentiellement en terre et en bois, ensuite l'érosion généralisée due aux phénomènes de pente (ruissellement, colluvions, coulées de débris, chenaux torrentiels...) et enfin la longue durée de l'occupation du site, toujours au même emplacement, qui a engendré des destructions à répétition (terrassements). La réalité appréhendée est donc, par définition, lacunaire, avec parfois des hiatus importants ou des contacts très brutaux entre certaines séquences séparées dans le temps par plusieurs siècles.

#### II.2 Traitement des données

Les différentes campagnes de fouille ont produit plusieurs dizaines de milliers de documents et d'objets qui ont été soigneusement archivés, inventoriés ou conditionnés. Les principaux documents graphiques regroupent des plans (PLN), des coupes stratigraphiques (STG), ainsi que des « fiches décapages » (FD) qui accompagnent ces dessins, ou à défaut constituent le document de référence. Le mobilier archéologique compte à lui seul, après traitement, plus de 30'000 objets.

Pour faciliter le traitement et l'accès à cette documentation, il s'est avéré indispensable, au terme de la fouille, de mettre en place une gestion informatisée des données<sup>36</sup>. Une base de données relationnelle a ainsi été créée, permettant d'intégrer toutes les données de terrain et d'élaboration<sup>37</sup> (**Fig. II.17**, p. 43). Cette base, couplée à un logiciel de dessin, permet en outre d'effectuer dans les trois dimensions des répartitions spatiales de requêtes réalisées à partir de n'importe lequel des fichiers. Cet outil facilite grandement les recherches, les interprétations et les analyses, que ce soit au niveau du mobilier, des structures ou de toute autre entité.

#### II.3 Elaboration des données

Les travaux d'élaboration ont consisté d'une part à classer et à interpréter les données archéologiques, d'autre part à découper la séquence stratigraphique en phases chronologiques cohérentes. Pour garantir l'homogénéité des résultats, il a été nécessaire de définir clairement les unités archéologiques rencontrées sur le site et d'appliquer des principes rigoureux dans l'analyse et la sériation des données.

#### II.3.1 Définitions des unités archéologiques

Trois types d'unités archéologiques ont été définis (**Fig. II.18**, p. 43) : les unités de fouille (UF), les unités stratigraphiques (US) et les unités topographiques (UT).

\_

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> La mise en place de la gestion informatique du site de Gamsen a été confiée au bureau ARCHEOTECH SA d'Epalinges. Le développement du programme est fondé sur la base de données Filemaker PRO 5.0 ® et sur le logiciel de dessin MICROSTATION SE ® de Bentley.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Les fichiers de la base gèrent à la fois les données de terrain [« complexes » (K), « mobilier », « couches terrain » (CT) et « structures » (STR)], les divers niveaux interprétatifs [« couches rapport » (CR), « ensembles structurels » (ENSSTRUC) et «unités topographiques »(UT)], les documents annexes (plans et bibliographie générale) et la nomenclature du site (secteur, zone, tranchées).

#### Unités de fouille (UF)

Les unités de fouille comprennent des unités sédimentaires et des d'unités aménagées, respectivement les couches terrain (CT) et les structures (STR). Elles ont été observées, décrites et interprétées en première analyse sur le terrain, puis réexaminées et définitivement interprétées lors de l'étude finale.

## Unités stratigraphiques (US)

Les unités stratigraphiques correspondent à l'intégration des unités de fouille (UF) en deux nouvelles entités que sont les « couches rapports » (CR) et les « ensembles structurels » (ENSSTRUC). Les « couches rapports » définissent les « événements » qui permettent une identification rapide d'une strate ou d'un ensemble de strates. Les « ensembles structurels » matérialisent les éléments constitutifs des constructions<sup>38</sup>.

#### - Les couches rapports (CR) :

La « couche rapport », constituée d'une ou de plusieurs « couche(s) terrain », correspond à un événement anthropique ou naturel<sup>39</sup>. La nomenclature utilisée pour sa désignation permet une identification rapide de sa nature et offre une première approche de son contexte :

- Une couche naturelle est composée du préfixe « Nat. » suivi d'une numérotation continue (ex : Nat.001, Nat.002, Nat.003...).
- Une couche anthropique se rapportant à un ensemble structurel (ENSSTRUC), c'est-à-dire un bâtiment ou un espace, est composée du préfixe et du numéro de cet ensemble, suivi d'une numérotation continue (ex. Bat013.01, Bat013.02... ou Esp027.05, Esp027.06...).
- Une couche anthropique se rapportant à une unité topographique (terrasse), sans relation avec un ensemble structurel, est composée du préfixe et du numéro de la terrasse, suivi d'une numérotation continue (ex Ter05.01, Ter05.02... Ter16.04, Ter16.05...).
- Une couche anthropique ne se rapportant ni à un ensemble structurel, ni à une terrasse, est composée du préfixe « Occ. », suivi d'une numérotation continue (ex. : Occ.01, Occ.02...).

#### - Les ensembles structurels (ENSSTRUC) :

Les ensembles structurels sont un groupement logique de structures et/ou de « couches rapports » permettant de définir un aménagement particulier. On distingue pour l'essentiel des bâtiments et des espaces:

- . Le bâtiment correspond à un périmètre fermé et que l'on postule couvert. Il comprend des éléments porteurs et/ou des niveaux de construction, d'occupation ou de destruction. Sa fonction est diverse (habitation, étable, grenier, atelier...). L'abréviation utilisée est le terme « Bat », suivi d'un numéro. (Ex. : Bat001, Bat014, Bat123...).
- . L'espace est une entité moins précise. Elle est caractérisée soit par une concentration de structures contemporaines mais de plan imprécis, soit par une aire ouverte, délimitée ou non (champ ou enclos). L'abréviation utilisée est le terme « Esp », suivi d'un numéro (Ex. : Esp024, Esp152...).

#### Unités topographiques (UT)

Etant donné le relief marqué du site de Gamsen, les unités topographiques et géographiques sont constituées par des terrasses (ou replats). Pour l'époque historique, la terrasse se définit comme une surface

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Voir chap.II.3.2 Principes d'élaboration.

<sup>39</sup> La nature et la définition de ces couches sont précisées dans le chapitre consacré au « contexte sédimentaire » (chap. III.2).

plate plus ou moins horizontale<sup>40</sup> aménagée artificiellement dans la pente et orientée perpendiculairement à celle-ci. Sa création est obtenue soit par de fortes excavations qui entament le versant (creusement à l'amont et remblai à l'aval), soit, là où la pente est faible, par de simples retouches du relief. Il existe des terrasses dites « privatives » limitées à une seule construction et des terrasses « collectives » de plus grande envergure, comportant de nombreux aménagements. Seules les terrasses collectives ont été numérotées en tant qu'entités distinctes des bâtiments. L'abréviation utilisée est le terme « Ter » suivi d'une numérotation continue (Ex. : Ter01, Ter02, Ter03...).

## II.3.2 Principes d'élaboration

Classer les unités de fouille (UF), constituer les unités stratigraphiques (US) et enfin déterminer les unités topographiques (UT) sont les trois étapes successives de l'élaboration<sup>41</sup> (**Fig. II.18**, p. 43). Ces opérations, étroitement liées à la mise en place de la sériation chronologique, permettent, au terme de l'analyse, de proposer un modèle logique pour l'évolution des vestiges.

#### Classement des unités de fouille

La première étape consiste à classer et à ordonner toutes les données de fouille (UF), c'est-à-dire les couches terrain (CT) et les structures (STR), selon les principes du diagramme de Harris<sup>42</sup>. A ce stade de l'élaboration, il n'y a pratiquement aucun niveau d'interprétation. Il s'agit de mettre en évidence les liens stratigraphiques établis sur le terrain, de les classer dans un diagramme et d'en contrôler la cohérence. Le travail s'effectue tout d'abord à une échelle locale et vise ensuite à s'étendre et à embrasser le plus grand nombre de données possibles. Seuls les liens stricts sont ici pris en compte, c'est-à-dire les relations réelles d'antériorité, de postériorité et d'égalité. Vu la complexité stratigraphique du gisement, il est difficile d'étendre ces diagrammes sur de grandes surfaces. On dispose ainsi à ce stade du travail de plusieurs diagrammes couvrant l'ensemble du site, qu'il va falloir ensuite fusionner.

#### Constitution des unités stratigraphiques

Cette étape consiste à regrouper les unités de fouille (UF) en unités stratigraphiques (US). Cette opération s'effectue sur la base de relations d'égalité ou d'équivalence<sup>43</sup>, mais parfois également sur des corrélations plus empiriques de contemporanéité, fondées sur la cohérence du modèle. Cette phase essentielle de l'élaboration permet ainsi de définir les « couches rapport » (événements) et les « ensembles structurels » (constructions).

#### Détermination des unités topographiques

Ce niveau d'analyse s'effectue au terme de l'élaboration, une fois la sériation chronologique établie (chap.II.3.3). La répartition spatiale des vestiges permet de définir les différentes terrasses et replats aménagés le long du versant, leur extension de même que leur évolution au cours du temps. Cette analyse met en lumière les ruptures et les continuités, tant au niveau des quartiers que de l'agglomération, et permet, en dernier lieu, d'appréhender l'organisation générale du site. C'est le stade de la synthèse finale.

4

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> A Gamsen, il est très rare que les terrasses présentent une parfaite horizontalité, toutes époques confondues. En général, les replats accusent un léger pendage en direction de l'aval, peut-être pour faciliter l'évacuation des eaux de ruissellement.

ruissellement.

41 Ces différentes opérations ne constituent pas une démarche linéaire mais nécessitent de nombreux aller et retour pour permettre d'affiner les résultats et garantir la validité du modèle.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> On entend ici par « égalité » des relations stratigraphiques strictes ou jugées comme telles, et par « équivalence » des relations à distance proposées comme vraisemblables.

## II.3.3 Sériation chronologique

Par la chronologie relative (diagramme de Harris), on obtient un premier découpage de la séquence stratigraphique du site. Le travail consiste ensuite à identifier les occupations au sein du diagramme, à les sérier en phases chronologiques, et enfin à les dater par le biais du mobilier archéologique (chap. IV.2).

La phase chronologique peut se définir comme *un ensemble de vestiges stratigraphiquement contemporains*. Elle correspond dans l'absolu au cycle de vie normal d'un groupe de bâtiments, d'espaces ou de structures, c'est-à-dire leur construction, leur utilisation, leur destruction et leur abandon. Le passage d'une phase à l'autre est déterminé par une reconstruction ou un changement significatifs au niveau de cet ensemble. La notion de groupe ou d'ensemble est importante ici car des modifications (reconstruction, réfection, destruction ou abandon) observées au niveau d'une seule entité ne signifient pas automatiquement un changement de phase, mais peuvent dans certains cas être considérées comme un simple état de construction. A un niveau plus large de la sériation, on pourra identifier les « séquences chronologiques » <sup>44</sup>, qui sont des durées propres au site, définies par des ruptures conséquentes de son évolution, que ce soit au niveau sédimentaire, structurel, fonctionnel ou culturel.

D'une manière générale, trois critères d'analyse, décrits ci-après selon leur ordre d'importance, sont appliqués dans le processus de sériation et dans la manière d'attribuer les vestiges aux différentes phases chronologiques. La qualité de la sériation, variable d'un secteur à l'autre, dépend évidemment de la fiabilité et du nombre de critères utilisés.

- 1. Critère stratigraphique : c'est le critère de base pour établir la chronologie relative du site. Lorsque les liens sont incertains ou font défaut, les unités archéologiques sont qualifiées de « flottantes » dans la mesure où elles peuvent être attribuées à plusieurs phases chronologiques. Dans ce cas, d'autres arguments doivent être utilisés.
- 2. Critère typologique : ce critère d'attribution, basé sur l'utilisation du mobilier, intervient dans un deuxième temps dans le procédé de sériation, lorsque les limites de l'analyse stratigraphique sont atteintes. On passe alors de la chronologie relative à la chronologie absolue. La confrontation du mobilier typologique avec la sériation chronologique permet de corriger d'éventuelles incohérences dans le diagramme ou de préciser l'attribution de certaines séquences « flottantes ». Ce processus de contrôle peut se répéter à plusieurs reprises jusqu'à ce que le modèle soit jugé cohérent. A Gamsen, les possibilités d'utilisation du mobilier demeurent cependant limitées en raison du faible corpus à disposition et du peu d'objets caractéristiques (chap. IV.2). Il n'y a en effet que peu d'ensembles statistiquement satisfaisants et la plupart des objets chronotypologiques sont utilisés ici presque uniquement comme terminus post quem dans la datation.
- 3. Critère planimétrique : l'argumentation planimétrique ne devrait intervenir qu'en dernier ressort pour confirmer l'attribution des vestiges aux phases chronologiques et garantir la logique du plan. En réalité, ce critère a souvent été utilisé pour raccrocher certaines structures « flottantes » ou étoffer les différents plans, en fonction de la logique qui sous-tend le schéma directeur de l'évolution villageoise.

## II.3.4 Limites de l'élaboration et de la sériation chronologique

La mise en place de la sériation chronologique du site de Gamsen dépend de processus complexes qui s'échelonnent depuis la prise d'informations sur le terrain jusqu'à l'élaboration finale des résultats. A chacun des stades de la fouille et de l'élaboration, des choix sont opérés qui vont se répercuter ensuite jusqu'au modèle de présentation final. Certaines inexactitudes ou certaines options préférées à d'autres peuvent conduire à des résultats quelque peu différents. Cette marge d'interprétation que l'on tend à valider par la cohérence du modèle constitue en soi les limites de l'élaboration.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> On pourra alors parler de « séquences villageoises », de « séquences agricoles » pour caractériser cette durée.

- Il y a en premier lieu, et cela a déjà été évoqué (chap. II.1.3), les difficultés de l'analyse de terrain, dues principalement à la complexité stratigraphique du gisement et à l'état de conservation des vestiges. La qualité des observations de terrain conditionne véritablement toute la suite de l'étude.
- A un deuxième niveau, la corrélation des unités stratigraphiques (US), que ce soit les « couches rapport » ou les « ensembles structurels », peut être source d'inexactitudes. A ce stade d'analyse, il existe un degré d'interprétation parfois important qui ne peut être validé que par la logique du modèle proposé.
- Enfin, l'attribution des vestiges aux différentes phases chronologiques dépend de plusieurs critères de sériation énumérés ci-dessus (stratigraphie, typologie et planimétrie). En l'absence de liens statigraphiques stricts et faute d'un mobilier suffisant, le recours à la logique du plan peut conduire à des surinterprétations.

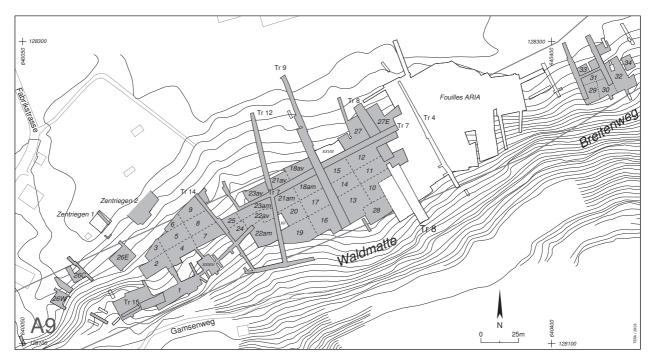


Fig. II. 15

Plan des gisements de "Waldmatte" et de "Breitenweg" avec la numérotation des tranchées (Tr) et des zones de fouilles (trame grise). Le secteur 4 (cône est), entièrement exploité par le bureau ARIA, est figuré en blanc, dans la mesure où les résultats de cette fouille n'ont pas pu être intégrés au présent rapport.

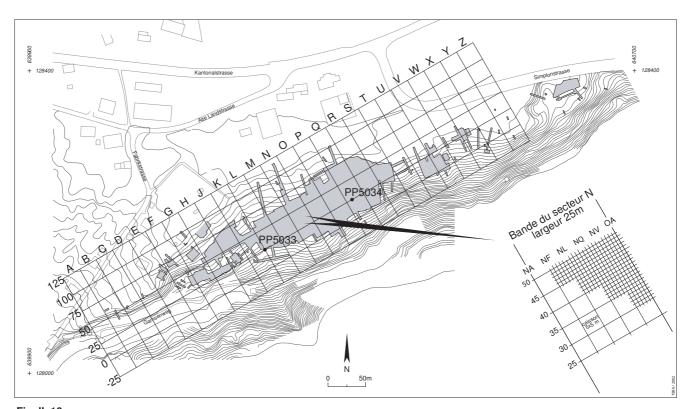


Fig. II. 16

Système de carroyage alphanumérique adopté sur le site de Gamsen pour l'enregistrement des données.

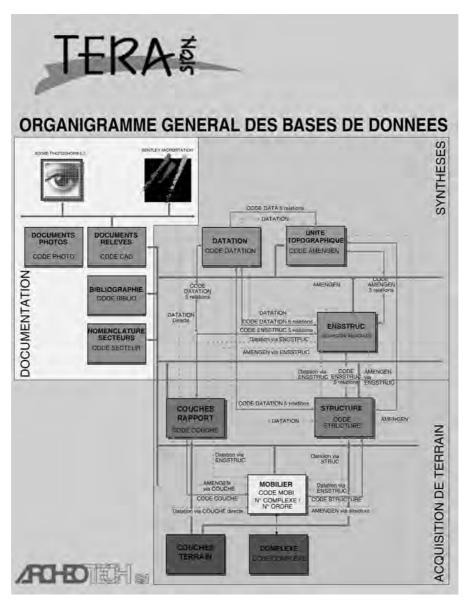


Fig. II. 17 Organigramme de la base informatique de Gamsen.

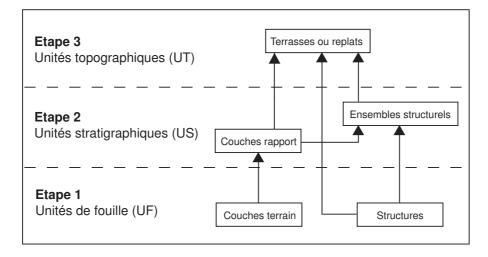


Fig. II. 18 Diagramme explicatif du principe d'élaboration.

## III. CONTEXTE SEDIMENTAIRE ET CONSERVATION DES VESTIGES

Le gisement archéologique de Gamsen est un site de pente qui se caractérise par une forte imbrication des dépôts anthropiques et naturels. Dans ce contexte sédimentaire complexe, l'apport du géologue s'est révélé déterminant non seulement pour disséquer et comprendre la séquence stratigraphique générale du site, mais également pour préciser le type et la nature des différents dépôts<sup>45</sup>. Ce chapitre aborde tour à tour le contexte géologique du gisement, les définitions des unités sédimentaires sous l'angle de l'archéologie, et enfin l'état de conservation des vestiges.

#### III. 1 Contexte sédimentaire

Le contexte sédimentaire de Gamsen (**Fig. III.19**, p. 51) est celui d'un piémont en ubac qui se situe au point de jonction entre le flanc du Glishorn (2525m) et la plaine du Rhône (660m). A l'emplacement et en périphérie du gisement archéologique, plusieurs domaines morphosédimentaires ont eu une influence plus ou moins grande sur l'implantation humaine. Ils sont présentés ci-après dans l'ordre de leur dépôt :

#### 1. « Waldmatte » et « Breitenweg », affleurement de gypse (secteurs 1 et 6)

Un banc de gypse appartenant à l'*Helvétique* affleure directement en amont du site, sur le versant du Glishorn. Sa dissolution partielle est à l'origine de petites dolines « égueulées » ouvertes dans la pente. De larges zones d'affleurement ont été exploitées durant le Haut Moyen Age pour la fabrication du plâtre.

#### 2. « Waldmatte » et « Breitenweg », « tablier d'accumulation de piémont » (secteurs 1 à 6) :

Ce domaine sédimentaire couvre pratiquement l'ensemble du gisement. Il correspond à la zone d'accumulation de matériaux grossiers et hétérométriques (dépôt de gravité) située entre le versant proprement dit et le fond de vallée. Le début de sa mise en place est probablement ancien (fin du *Tardiglaciaire*?, début de l'*Holocène*?) et perdure par endroits jusqu'à l'époque moderne. Cette formation est particulièrement explicite pour les archéologues car parmi ces dépôts d'accumulation se retrouve notre substrat de base, défini par un éboulis (Nat.G1) surmonté localement par des colluvions rougeâtres (Nat.G2).

#### 3. « Waldmatte », cône torrentiel est (secteur 4) :

Ce cône torrentiel, greffé sur la formation précédente (« tablier d'accumulation »), s'est mis en place dès le début du premier âge du Fer et son activité a perduré jusqu'aux périodes historiques.

## 4. « Waldmatte », cône torrentiel ouest (secteur 2) :

Ce second cône torrentiel, de dimension à peu près semblable au précédent, se surimpose également au « tablier d'accumulation ». Il a commencé à se mettre en place à partir de l'âge du Fer mais a surtout été actif après l'époque romaine.

#### 5. « Waldmatte » et « Kridenfluh », paléoberges de la Gamsa (secteur 1) :

Ce domaine, situé dans la partie nord-ouest du site, correspond à des alluvions torrentielles d'un ancien bras de la Gamsa, sur la marge orientale de son cône alluvial. Les dépôts repérés sont attestés depuis l'âge du Fer jusque dans le Haut Moyen Age. Sur le plan archéologique, ces alluvions témoignent de l'extension

<sup>45</sup> Ce chapitre est largement tributaire des observations effectuées par le géologue Bernard Moulin. Pour plus de détails sur le sujet, se reporter à son rapport final.

maximale de la partie ouest de l'agglomération vers l'aval et marquent par conséquent une des limites du site.

#### 6. « Waldmatte », dépression karstique comblée par une sédimentation récente (secteur 1) :

Ce domaine couvre une entité bien délimitée dans la partie occidentale du site. Il s'agit d'une dépression en forme de gouttière, perpendiculaire à la pente, consécutive à un affaissement karstique (effondrement des bancs de gypse sous-jacents). Sa formation est postérieure à des occupations romaines (IIIe s. apr. J.-C.) et pourrait être contemporaine de certaines tombes situées sur la butte ouest. Son comblement s'est achevé avant l'implantation de fours à plâtre au début de l'époque médiévale (VIIe s. apr. J.-C.).

#### 7. « Waldmatte » et « Breitenweg », plaine alluviale du Rhône (secteurs 5 et 6) :

Ce domaine, repéré dans la frange aval du site, est matérialisé par une sédimentation sablo-limoneuse récente (plaine d'inondation du Rhône), sans doute à partir de l'époque médiévale, reposant en transgression sur des dépôts de pente.

## III.2 Définition et interprétation des dépôts sédimentaires

L'analyse des faciès sédimentaires proposée par le géologue Bernard Moulin constitue la base de référence pour l'interprétation archéologique des couches<sup>46</sup>. L'approche géologique se révèle cependant trop détaillée pour l'archéologue en ce qui concerne les dépôts naturels, alors qu'elle mérite d'être quelque peu développée pour les niveaux anthropiques. Le choix et l'interprétation des couches proposées ci-après ont donc été adaptés au besoin du discours archéologique.

#### III.2.1 Les couches naturelles

Les couches naturelles sont omniprésentes et largement majoritaires dans la séquence générale du site de Gamsen<sup>47</sup>. On y distingue d'un côté les dépôts de pente issus du flanc du Glishorn, à fort (éboulements, coulées de débris, laves torrentielles) ou faible déplacement (colluvions) ainsi que ceux liés à l'hydrodynamisme (ruissellements, dépôts de bisses), de l'autre les dépôts alluvionnaires dépendant d'autres domaines sédimentaires que le Glishorn, notamment les alluvions de la Gamsa et du Rhône. Ces dépôts sont présentés par ordre alphabétique.

#### 1- Alluvions:

Ces dépôts fins, uniquement attestés dans la partie aval du site, proviennent d'un côté du cône torrentiel de la Gamsa et de l'autre de la plaine du Rhône. Les alluvions de la Gamsa ont été repérées dans le secteur 1. en contact abrupt avec le versant du Glishorn et avec des vestiges de berge (paléoberges de la Gamsa)<sup>48</sup>. Elles sont matérialisées soit par des niveaux à faciès grossiers dans des chenaux, soit par des dépôts fins de limons jaunes à verts. Les alluvions du Rhône ont été repérées dans la partie basse du site de « Waldmatte » (secteur 5), ainsi qu'à « Breitenweg » (secteur 6)<sup>49</sup>. Elles sont constituées par du limon homogène fin de coloration jaune clair.

#### 2- Colluvions:

Les colluvions constituent le type de dépôt de pente le plus largement répandu sur le site de Gamsen. Leur mise en place est issue de processus complexes et variés. Elles sont composées d'un mélange de matériaux grossiers (pierres et graviers) et d'éléments fins (limon et gravillons) qui forment une matrice

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Rapport final de Bernard Moulin.

<sup>47</sup> Les couches naturelles sont identifiées par le préfixe « Nat. » suivi d'un numéro (voir chap. II.3.1).

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Voir chap. V.1.3.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Voir chap. V.5 et V.6.

hétérogène, sans structure sédimentaire nette. Leur couleur varie du beige au gris. La plupart de ces dépôts sont intercalés entre les différentes occupations du site.

#### 3- Coulées de débris ou laves torrentielles :

Il s'agit d'un mélange de blocs et de cailloux en suspension dans une matrice sablo-limoneuse, qui se dépose lors de conditions météorologiques exceptionnelles. Dans la séquence stratigraphique historique, ce type de dépôts affecte par exemple les deux cônes torrentiels.

#### 4- Débordements de bisses :

Ces dépôts particulièrement fins, composés de limons sableux jaunâtres, se situent en aval des bisses médiévaux et/ou modernes ; ils constituent en général le substrat de l'humus actuel dans la partie aval du site et peuvent, par endroit, atteindre près de 1,5 m d'épaisseur.

#### 5- Eboulement:

Ce terme recouvre le phénomène d'éboulement et de tassement issu du flanc du Glishorn (« tablier d'accumulation de piémont ») qui constitue le substrat de la séquence archéologique du site (Nat.G1). Il s'agit d'une formation hétérométrique avec de gros blocs pris dans une matrice de couleur gris acier.

#### 6- Humus:

Il s'agit du niveau humique de surface, correspondant à la terre végétale des prairies et des vergers actuels. Dans la partie aval du site, l'humus se développe en général sur les limons de débordement de bisses.

#### 7- Ruissellements:

Ces dépôts sont caractérisés par des limons très fins et des sables relativement homogènes, gris à beige clair, sans éléments grossiers, en nappes plus ou moins étendues mais d'épaisseur relativement faible. Ils apparaissent partout sur le site, notamment sur les niveaux horizontaux (terrasses et replats), dans le remplissage des fossés arrière des maisons (caniveaux, drains ou gouttières) et parfois à la base des coulées de boue.

#### 8- Torrentiel:

Ces dépôts fins ou grossiers sont des alluvions torrentielles à dominante sablo-gravillonneuse ou graveleuse, parfois avec des blocs, provenant de nappes d'épandage stratifiées liées presque exclusivement à des chenaux. Ils sont présents aux différentes époques sur l'ensemble du site.

#### III.2.2 Les couches anthropiques

Les dépôts d'origine humaine ne représentent qu'une faible partie de la séquence générale du site. Ils ont été regroupés en quatre principaux types qui reflètent la vision macroscopique de terrain<sup>50</sup>. On y distingue globalement les démolitions, les occupations, les remblais et enfin les remplissages/rejets piégés dans les structures creuses (fosses, cendriers, fossés...). Parallèlement, les études en lames minces de plusieurs séquences intra-bâtiments ont parfois permis de préciser et de caractériser la nature de ces dépôts et d'aller plus loin dans l'interprétation archéologique de certains aménagements<sup>51</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Les couches anthropiques sont identifiées soit par rapport aux ensembles structurels (Bat ou Esp), soit par rapport aux unités topographiques (Ter). Elles comportent le préfixe « Occ » si elles n'appartiennent à aucune des deux catégories proposées (voir chap. II 3.1)

catégories proposées (voir chap. II.3.1).

51 Les études micromorphologiques ont été assurées par M. Guélat et Ph. Rentzel (voir volume 2). L'apport de cette science s'est révélé particulièrement précieux dans le contexte d'un site rural comme celui de Gamsen. Les résultats obtenus ont notamment permis de compléter et même de corriger certaines interprétations archéologiques proposées en vision macroscopique sur le terrain.

#### 1- Les démolitions :

On peut d'emblée différencier ici les grosses démolitions provenant de constructions en pierres sèches ou en maçonnerie, des autres démolitions issues pour l'essentiel d'aménagements en matériaux légers (terre et bois). Les premières sont évidentes car elles renferment des éléments caractéristiques de destruction (pierres, mortier, éléments de bois carbonisés, couches rubéfiées et charbonneuses bien stratifiées). Les secondes, d'aspect plus ténu, sont plus difficiles à individualiser et à distinguer des occupations proprement dites, surtout lorsque les structures ont été érodées. Ceci est particulièrement vrai lorsque les aménagements n'ont pas brûlé. Elles se distinguent néanmoins par la présence de petits nodules de charbons de bois, de fragments de torchis brûlés ou l'existence de bourrelets de sédiment provenant de la dissolution « in situ » des parois légères.

#### 2- Les occupations :

Les occupations se caractérisent par de fins niveaux horizontaux, sablo-limoneux, de couleur brun à noir, fréquemment charbonneux, que l'on rencontre principalement dans les niveaux intérieurs des bâtiments ou sur les terrasses. Aisément identifiable sur le terrain, ce type de dépôt est cependant plus complexe à analyser qu'il n'y paraît au premier abord. Les études conjointes menées avec les micromorphologues ont en effet montré que les sols évoluaient au cours de leur existence par accumulation des résidus d'occupation (balayage, tassement et phénomènes d'accrétion), occasionnant un véritable « mille-feuilles » presque impossible à sérier à l'œil nu. D'autre part, ces niveaux sont parfois soumis à des incendies qui se marquent de manière fugace par un liseré sommital de rubéfaction. Ainsi, dans le contexte de Gamsen, les occupations doivent se concevoir comme des *feuilletages* incluant en général plusieurs unités stratigraphiques, respectivement le sol de terre battue, les occupations proprement dites et parfois des traces d'incendie. Les études micromorphologiques apportent également toute une série d'informations complémentaires sur la nature de cette occupation : niveau organique, niveau de circulation, accumulation de cendres, latrines, fumier/litière d'étable ou présence de coprolithes<sup>52</sup>.

#### 3- Les remblais :

Dans le contexte sédimentaire de Gamsen, il est très difficile de définir de façon indubitable l'existence d'un remblai. Ce type de dépôt est en effet marqué par une structure hétéroclite sans organisation précise des sédiments, à l'instar de plusieurs faciès naturels rencontrés sur le site, notamment les colluvions. Ceci est d'autant plus vrai que certains remblais sont constitués de sédiments naturels remaniés. Seuls des critères archéologiques permettent donc de définir ces dépôts comme des remblais : par exemple l'accumulation de sédiment dans la partie aval des terrasses ou des constructions, la présence de mobilier fragmenté dans le dépôt ou la composition hétérogène évidente de ce dernier.

#### 4- Les remplissages/rejets :

Ce type de dépôt se rencontre exclusivement dans le cadre de structures en creux (fosses, fossés, trous de poteau, cendriers ou dépressions). Le comblement est souvent d'origine anthropique et témoigne de l'activité ou de l'abandon de ces structures.

## III.3 Etat de conservation des vestiges

Le gisement de Gamsen, situé en zone agricole, a été totalement épargné par les constructions et les projets immobiliers d'envergure. A notre arrivée sur le terrain, toute la zone était occupée par des pâturages ainsi que par quelques vergers et jardins (**Fig. I.10**, p.29) dont les impacts en sous-sol se sont révélés négligeables. Les seuls dégâts significatifs causés aux vestiges ont été le fait d'une conduite d'eau installée dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s., qui traverse le site d'est en ouest, avec quelques ramifications perpendiculaires vers l'aval. De ce fait, l'état de conservation des vestiges archéologiques est directement dépendant des caractéristiques intrinsèques du gisement. Trois éléments sont à signaler. Il y a en premier

48

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Voir volume 2, Etudes micromorphologiques.

lieu la nature même des structures archéologiques, construites pour l'essentiel avec des matériaux périssables comme la terre et le bois, ensuite les effets de l'érosion naturelle engendrée par les dépôts de pente et enfin la longue durée d'occupation du site qui a occasionné des destructions à répétition. Malgré ces contraintes, l'état de conservation général des vestiges est assez remarquable pour un site terrestre. La stratigraphie du gisement atteint par endroits une hauteur supérieure à 3m, alors qu'à d'autres, notamment en amont, elle se réduit à quelques dizaines de centimètres. Au sein de cette séquence, plusieurs plans relativement complets du village de « Waldmatte » ont pu être mis en évidence, de même que les principaux types d'aménagements et une partie de leur architecture.

- 1. Les rares constructions en « dur » attestées sur l'ensemble du village ont parfaitement résisté aux outrages du temps. On peut mentionner par exemple certains bâtiments en maçonnerie (Bat1) ou en pierres sèches (Bat22, Bat23), parfois semi-enterrés (Bat13, Bat46, Bat50, Bat156), mais également certaines structures comme les fours à plâtres (fours 1 à 7) ou les aménagements de terrasses conséquents (murs). Pour le reste, l'agglomération de « Waldmatte » est caractérisée par une architecture traditionnelle de terre et de bois, matériaux omniprésents sur le site et qui n'ont souvent laissé que des traces fugaces. Les constructions surélevées sur poteaux (greniers et bâtiments de stockage), fragiles par essence, sont plus difficiles à cerner car les niveaux liés à leur occupation ne sont souvent plus conservés et certaines de leurs structures (pierres de soubassement) ont parfois été déplacées ou récupérées. Les bâtiments à même le sol ont en revanche mieux résisté. Leur conservation est néanmoins meilleure s'ils ont été incendiés car leur architecture a en quelque sorte été fossilisée. Les sablières basses, les poteaux, voire les planchers sont alors parfaitement observables sous forme de négatifs carbonisés. Dans le cas contraire, les éléments de bois pourrissent et il ne subsiste dans le meilleur des cas que des alignements de pierres formant les solins des parois ou des négatifs de cloisons au sol. Par ailleurs, on a pu constater que lors de l'abandon des maisons, les matériaux réutilisables étaient presque systématiquement récupérés (négatifs d'arrachage). Il en résulte une perte de substance évidente et des dégâts parfois irrémédiables quant à la restitution du plan et de l'architecture des maisons.
- 2. Etagés sur un versant relativement prononcé, les différents vestiges ont été fortement et continuellement exposés à l'érosion et aux ruissellements de pente. Paradoxalement, si ces dépôts naturels successifs ont occasionné un important arasement des aménagements, ils sont également à l'origine de la stratification remarquable du site et des possibilités de sériation chronologique (chap. IV). D'autre part, certains phénomènes naturels, telles les coulées de débris, ont permis, en raison de leur épaisseur et de leur mode de dépôt, d'atténuer les effets de l'érosion et de protéger parfois les aménagements sous-jacents contre les terrassements postérieurs. Ce n'est toutefois pas la règle. Les dépôts de pente ont en général produit un important arasement des structures et l'érosion de nombreuses couches. Il en résulte que les parties aval des terrasses et des constructions les plus exposées ont presque systématiquement disparu. La plupart des bâtiments présentent ainsi un plan incomplet puisqu'il n'en subsiste souvent que la partie amont. Parallèlement, les constructions profondément implantées dans la pente ou semi-enterrées ont logiquement mieux résisté que celles qui étaient surélevées.
- 3. La longue durée d'occupation du site (VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. VIII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), toujours au même emplacement et pratiquement sur les mêmes terrasses durant l'époque historique, a également engendré des destructions régulières, au fur et à mesure des reconstructions et des réaménagements. Il arrive souvent que les maisons soient rebâties successivement au même endroit, avec seulement un léger décalage de l'emprise au sol vers l'aval (**Fig. III.20**, p. 51). Lors de la fouille, seule la paroi amont, matérialisée généralement par une sablière basse, et quelques centimètres carrés du bâtiment sont alors conservés. Il arrive parfois que les vestiges de maisons aient entièrement disparu lors de la mise en place d'un nouveau bâtiment. On a également pu constater que vers la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., suite à d'importants dépôts de coulée de débris, des travaux de terrassement de grande ampleur ont été planifiés pour remodeler l'agglomération. A cette occasion, les constructions antérieures, notamment celles du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (R1) ont été localement très endommagées. Les aménagements des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (R2) ont en revanche été mieux préservés car les constructions

postérieures (R3, HMA), au caractère agropastorale plus marqué, n'ont pas engendré d'excavations et de perturbations conséquentes.

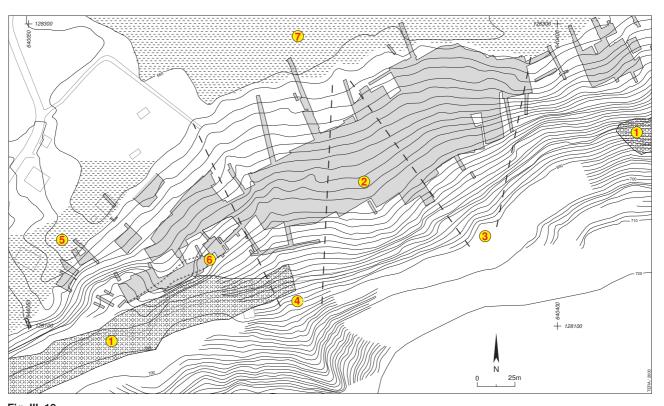


Fig. III. 19

Principaux domaines sédimentaires du site: 1) affleurements de gypse. 2) tablier d'accumulation de piémont. 3) cône torrentiel est. 4) cône torrentiel ouest. 5) paléoberges de la Gamsa. 6) dépression karstique. 7) plaine alluviale du Rhône.

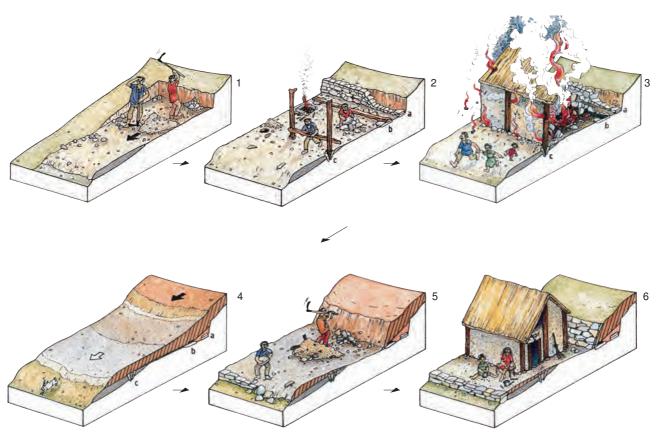


Fig. III. 20

Scénario expliquant la mise en place et la destruction des bâtiments sur le site de Gamsen: 1) nivellement d'un replat par excavation à l'amont et remblayage à l'aval. 2) construction du bâtiment. 3) incendie et démolition. 4) érosion comblant le replat (ruissellements, colluvions, coulées de débris, etc.). 5) création d'un nouveau replat sur l'emprise du précédent. 6) nouvelle occupation.

# IV SEQUENCE STRATIGRAPHIQUE ET DATATION DES PHASES CHRONOLOGIQUES

# IV.1 Séquence stratigraphique générale

La partie inférieure de la séquence stratigraphique du site comporte une importante succession de niveaux protohistoriques, plus ou moins bien conservés suivant les secteurs (âge du Bronze, premier et second âges du Fer)<sup>53</sup>. Nous ne nous y attarderons pas puisque la présentation détaillée de cette séquence fait l'objet d'un rapport de fouille distinct présenté par le bureau ARIA, mandaté pour l'étude de cette période<sup>54</sup>.

Pour l'époque historique, douze phases chronologiques ont été identifiées sur le site de Gamsen (*LTD2*, *R1A*, *R1B*, *R1C*, *R2A*, *R2B*, *R2C*, *R3*, *HMA1*, *HMA2*, *MA*, *MOD*). Elles se répartissent en six séquences distinctes<sup>55</sup> (**Fig. IV.21** et **IV.22**, p. 67).

- 1. La séquence dite « de transition » (LTD2) constitue la base de la séquence historique ; elle marque le passage entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque romaine. Cette séquence charnière (60/50 20/15 av. J.-C.), définie par une rupture purement historique<sup>56</sup>, correspond globalement à la période pré-augustéenne et augustéenne précoce.
- 2. La séquence romaine du F<sup>r</sup> s. apr. J.-C. (R1), qui s'étend de 20/15 av. J.-C. à 60/80 apr. J.-C., coïncide avec la mise en place d'une nouvelle structuration du versant qui perdurera, moyennant quelques changements, jusqu'à la fin de l'époque romaine. La chronologie relative entre les vestiges permet de subdiviser cette séquence en trois phases : R1A (20/15 av. J.-C. 15/20 apr. J.-C.), R1B (15/20 30/50 apr. J.-C.) et R1C (30/50 60/80 apr. J.-C.).
- 3. La séquence romaine des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. (R2), la mieux conservée, correspond au développement maximal de l'agglomération et du tissu villageois entre 60/80 apr. J.-C. et 260/280 apr. J.-C. Elle regroupe également trois phases : R2A (60/80 apr. 120/150 apr. J.-C.), R2B (120/150 170/200 apr. J.-C.) et R2C (170/200 260/280 apr. J.-C.), ces deux dernières étant par endroits confondues.
- 4. La séquence romaine tardive du IV<sup>e</sup> s. (R3), comprise entre 260/280 et 400 environ, correspond à une occupation au caractère agricole beaucoup plus marqué, qui tranche fortement avec la séquence précédente et qui marque une rupture forte dans l'évolution de l'agglomération.
- 5. La séquence du Haut Moyen Age (HMA) se différencie de la séquence précédente par une nette aggravation des phénomènes érosifs suggérant une déstabilisation de plus en plus marquée du versant (400 env. 1000 env.). La chronologie relative entre certains vestiges et les écarts importants fournis par les datations C14 de certains bâtiments nous ont contraint à subdiviser cette séquence en deux phases : HMA1 (400 env. 600 env. apr. J.-C.) et HMA2 (600 env. 1000 apr. J.-C.).

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Sur les sites de « Waldmatte » et « Breitenweg », là où ont été mis en évidence les principaux vestiges d'époque historique, la séquence protohistorique comprend principalement des occupations de l'âge du Fer. Une séquence plus ancienne (âge du Bronze) a été dégagée à l'extrémité orientale du chantier, sur le site de « Bildacker ».

Les rapports sur la période protohistorique sont déposés auprès de l'Archéologie Cantonale (AC), à Martigny.

Four mémoire, on rappellera que la notion de « séquence » correspond à une durée propre à l'évolution du site, regroupant une ou plusieurs « phases chronologiques » (chap. II.3.3 sériation chronologique). Les changements de séquence sont définis par des ruptures conséquentes, au niveau sédimentaire, structurel, fonctionnel ou culturel, qui traduisent une évolution significative - partielle ou totale - de l'agglomération. Les « phases chronologiques » sont définies par des changements de moindre importance, qui n'affectent que certaines terrasses ou parties de l'agglomération tandis que les « états de construction » reflètent des modifications mineures localisées à un seul bâtiment (réfection, transformation, agrandissement, etc.).

6. La dernière séquence mise en évidence (MA-MOD) regroupe les vestiges médiévaux (MA, 1000 - 1400) et modernes (MOD, 1400 - 2000), souvent confondus et difficiles à sérier faute de césure sédimentaire nette et d'éléments de datation objectifs.

#### IV.1.1 Zones de référence

La séquence stratigraphique générale présente de fortes disparités locales qui s'expliquent notamment par le degré de conservation des vestiges (érosion et destructions plus ou moins importantes) et par une sédimentation différenciée en fonction de la situation et de la topographie des secteurs. Il n'est donc pas possible d'illustrer une stratigraphie type du site de Gamsen sans prendre en compte plusieurs zones de référence. D'une manière générale, la séquence la plus complète pour la période historique se situe au niveau du cône torrentiel ouest (secteur 2, Tr12)<sup>57</sup>. Vu la finesse de la sériation qu'il autorise, ce secteur a servi de fil conducteur pour élaborer le modèle évolutif général de l'époque historique. L'espace inter-cônes (secteur 3) a également été pris en compte dans la mesure où il permet d'établir des corrélations entre les deux cônes torrentiels. Dans les autres secteurs (secteurs 1, 5 et 6), les possibilités de sériation ne sont pas aussi favorables, loin s'en faut. La succession des vestiges reste souvent imprécise, faute de marqueurs stratigraphiques évidents. La chronologie se base alors généralement sur des relations directes entre aménagements (recoupements et chevauchements de structures). Par ailleurs, les dépôts sédimentaires qui ont été observés dans ces secteurs sont généralement différents de ceux individualisés dans la partie centrale de l'agglomération (secteurs 2 et 3). Ils ne sont pas présentés ici mais font l'objet d'une brève description dans les chapitres consacrés respectivement à chacun des secteurs concernés.

## IV.1.2 Séquence stratigraphique type

Sur la base des données fournies principalement par le cône torrentiel ouest et l'espace inter-cônes (secteurs 2 et 3), la stratigraphie schématique type de Gamsen depuis le substrat de base jusqu'à l'humus actuel se présente de la manière suivante (**Fig. IV.23**, p. 69) :

#### Substrat géologique

La base de la séquence archéologique repose sur des colluvions fines et grasses, de couleur rouge-orangé, correspondant à un paléosol holocène (Nat.G2). Là où cette couche a été érodée ou arasée, elle est en contact direct avec des dépôts de gravité tardiglaciaires de couleur gris-bleuâtre à gris-verdâtre (éboulements du versant, laves torrentielles et colluvions afférentes = Nat.G1) participant du « tablier d'accumulation de piémont »<sup>58</sup>.

## Séquence protohistorique

A l'exception d'une séquence de l'âge du Bronze repérée sur le site de « Bildacker », la séquence protohistorique regroupe des occupations datées de la fin du premier âge du Fer et du second âge du Fer. Cette séquence est détaillée dans le rapport final du bureau ARIA, mandaté pour l'étude de cette période, auquel nous renvoyons le lecteur.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Pour la protohistoire, la séquence la plus développée et la mieux conservée se situe au niveau du cône torrentiel est (secteur 4, Tr8), voir rapport final du bureau ARIA.

58 Chap. III.1

#### Séquence historique

## 1) Séquence de transition entre l'âge du Fer et l'époque romaine : LTD2 (60/50 - 20/15 av. J.-C.)

Cette séquence, dite « de transition », s'inscrit dans la parfaite continuité sédimentaire et structurelle des niveaux protohistoriques sous-jacents, et n'est définie que par une limite historique communément admise<sup>59</sup>. Elle constitue la base de la séquence historique et donne une idée générale de la topographie et de l'organisation du versant à l'époque pré-augustéenne et augustéenne précoce (60/50 av. J.-C. – 20/15 av. J.-C.). Cette séquence charnière n'est clairement individualisée que localement sur le cône ouest (secteurs 2 et 3)<sup>60</sup>. Dans les autres secteurs, définir une limite correspondant exactement à la césure entre la fin du second âge du Fer et le début de l'époque romaine demeure problématique en l'absence de marqueurs sédimentaires ou d'objets datants. Cette séquence se confond alors avec les aménagements protohistoriques directement sous-jacents et avec les vestiges de la séquence romaine du l<sup>er</sup> s. (phases R1A et/ou R1B).

## 2) Séquence romaine du ler s. apr. J.-C. : R1 (20/15 av. J.-C. – 60/80 apr. J.-C.)

La séquence romaine du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C. est définie par une rupture structurelle par rapport à la séquence précédente (LTD2) et par une rupture sédimentaire par rapport à la suivante (R2). Elle est caractérisée par une structuration progressive du versant qui se traduit par la création de longues terrasses collectives étagées dans la pente dans les secteurs 2 et 3.

Sur le cône ouest (secteur 2) et dans une partie du secteur inter-cônes (secteur 3), il a été possible de proposer une sériation chronologique relativement fine de cette séquence, grâce aux débordements torrentiels réguliers du canal de dérivation aménagé à cet endroit (str1999). Trois phases chronologiques ont ainsi pu être mises en évidence: R1A (20/15 av. - 15/20 apr. J.-C.), R1B (15/20 - 30/50 apr. J.-C.) et R1C (30/50 – 60/80 apr. J.-C.). La césure entre ces différentes phases est marquée, près du canal, par plusieurs niveaux de débordements (phase R1A/R1B: Nat.015, Nat.027, Nat.051 et Nat.130; phase R1B/R1C: Nat.013, Nat.026, Nat.075, Nat.085 et Nat.409). Dans les zones périphériques du site en revanche (secteurs 1, 5 et 6), pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus pour la séquence de transition, les vestiges du l<sup>er</sup> s. sont difficiles à sérier. Dans ces secteurs excentrés, la chronologie des découvertes permet simplement d'attester la présence d'une ou plusieurs occupations de cette époque.

La transition entre les séquences R1 et R2 (vers 60/80 apr. J.-C.) est marquée par des dépôts de ruissellement (Nat.012, Nat.080 et Nat.159) et par des niveaux torrentiels (Nat.025 et Nat.070) qui ont été repérés dans toute la partie centrale de l'agglomération (secteurs 2 et 3). Cet horizon de ruissellement généralisé est lui-même scellé par une ou plusieurs coulées de débris successives qui ont été observées aussi bien sur le cône torrentiel ouest (Nat.010) que sur celui de l'est (Nat.187, Nat.313, Nat.318, Nat.487, Nat.600 à 602). Dans la mesure où aucune trace d'occupation ni aucun aménagement n'a été repéré entre les nappages de ruissellement et les coulées de débris qui les surmontent, il est probable que ces différents dépôts font partie d'un seul et même événement sédimentaire (fortes précipitations ayant provoqué des laves torrentielles par ravinement du versant en amont de l'agglomération?). La concomitance des différentes laves torrentielles repérées en divers points des secteurs 2 et 3 (même insertion stratigraphique) et le fait qu'elles soient attestées simultanément sur les deux cônes, pourtant distants d'une centaine de mètres, semblent résulter d'un événement hydraulique majeur affectant l'ensemble du versant. Ces dépôts paraissent avoir été partiellement drainés par les canaux de dérivation de chaque cône (str1926 et str1999),

\_

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Concernant la chronologie de la transition entre l'âge du Fer et l'époque romaine dans les Alpes, ORGETORIX A TIBERE, 8, fig. 8, et 21 à 64.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Ces niveaux sont définis par rapport aux vestiges protohistoriques sous-jacents par une série de dépôts naturels (chenaux Nat.077, Nat.090, Nat.100, débordements torrentiels Nat.150, Nat.236, Nat.237, sables Nat.028 et colluvions Nat.522).

avant que ceux-ci ne soient complètement engorgés et ne débordent aux alentours. L'épaisseur de ces dépôts grossiers<sup>61</sup> a entraîné une surélévation localement importante du terrain, le comblement définitif du système de drainage chargé d'évacuer les eaux du versant, ainsi que la disparition de certains replats du l<sup>er</sup> s., définitivement enfouis sous ces sédiments.

# 3) Séquence romaine des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. : R2 (60/80 – 260/280 apr. J.-C.)

La séquence des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (R2) est définie par une rupture à la fois sédimentaire et culturelle. Elle est comprise entre les laves torrentielles qui marquent la fin de la séquence R1 et des dépôts de ruissellements généralisés qui la séparent de la séquence romaine tardive (R3). Du point de vue culturel, elle est caractérisée par une large diffusion des importations qui contraste fortement avec la relative rareté de ce mobilier au I<sup>er</sup> s.

Cette séquence comprend trois phases chronologiques (R2A, R2B et R2C), identifiées à la fois par quelques marqueurs sédimentaires et par la chronologie entre les vestiges. La phase R2A recouvre les aménagements de la fin du I<sup>er</sup> s. et de la première moitié du IIe s. (60/80 à 120/150 apr. J.-C.), tandis que la phase R2B regroupe les changements intervenus entre 120/150 et 170/200 apr. J.-C. Quant à la phase R2C (170/200 à 260/280), qui n'est attestée de manière certaine que dans la partie centrale du secteur 3, elle comprend les dernières constructions bâties postérieurement à la fin du III s., ainsi que les bâtiments de la phase précédente ayant pu perdurer jusque vers le milieu, voire la fin du III s. Il convient toutefois de signaler que les phases R2A et R2B présentent elles-mêmes des évolutions internes (recoupements ou chevauchements de structures, remplacements de certains bâtiments, apparition de nouvelles constructions) qui nous ont permis d'affiner localement la sériation de ces phases. Il s'agit toutefois de changements mineurs et localisés (états de construction) qui ne modifient pas les grandes lignes de l'organisation des terrasses, ni le plan des quartiers, et qui, de ce fait et selon la définition posée<sup>62</sup>, n'impliquent pas un changement de phase.

Du point de vue stratigraphique, les marqueurs sédimentaires propres à cette séquence sont rares, peu épais et localisés presque uniquement dans les secteurs 2 et 3. La faible puissance de ces dépôts s'explique autant par l'entretien régulier des replats que par les remaniements répétitifs qui les ont affectés (destruction ou arasement partiels des couches).

- Le passage entre la phase R2A et la phase R2B (vers 120/150 apr. J.-C.) est marquée sur le cône ouest par une surélévation volontaire et générale du niveau des terrasses par l'apport de remblais (Ter01.09, Ter02.08 et Ter02.09, Ter03.09, Ter04.02 et Ter04.09). Ces terrassements sont eux-mêmes postérieurs à un ruissellement que l'on retrouve également sur la partie occidentale des terrasses 13 et 14 (secteur 3). Il s'agit de fins dépôts sablo-limoneux, beiges à jaunâtres, localement plus graveleux (Nat.024, Nat.039, Nat.052 et Nat.053). Ailleurs, la transition R2A/R2B s'appuie sur la chronologie relative entre les aménagements.
- Le passage entre la phase R2B et la phase R2C (vers 170/200 apr. J.-C.) n'est perceptible que dans le secteur 3 où il se marque, au niveau des terrasses 9, 10, et 11, par des colluvions brunes à jaunâtres d'une certaine épaisseur (Nat.009, Nat.442 et Nat.251). Ces dépôts sont remplacés, sur la terrasse 14, par des limons brun-foncé circonscrits au secteur 3 (ruissellement Nat.567).
- La transition entre les séquences R2 et R3 (vers 260/280 apr. J.-C.) est matérialisée sur une large partie du site (secteurs 2 à 5) par un horizon de ruissellement généralisé qui a été enregistré sous différents numéros

62 Chap. II.3.3 Sériation chronologique.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Ils atteignent par endroits 0,50m, mais sur la plupart des terrasses leur épaisseur a été tronquée par les importants terrassements des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

(Nat.002, Nat.004, Nat.023, Nat.175, Nat.290, Nat.515, Nat.519 et Nat.581). Il s'agit de sédiments sablolimoneux très fins, bruns à jaunâtres qui scellent les aménagements les plus tardifs de la phase R2C. Ces dépôts affectent presque toutes les terrasses et constituent, du fait de leur extension, l'un des meilleurs marqueurs sédimentaires présents sur le site. Sur le cône ouest (secteur 2), ces sédiments sont eux-mêmes scellés par des colluvions très grossières (Nat.021), puis par un second nappage de ruissellement (Nat.046) qui présente des caractéristiques similaires au premier ruissellement et qui se confond parfois avec ce dernier.

#### 4) Séquence romaine tardive : R3 (260/280 – vers 400 apr. J.-C.)

La séquence romaine tardive, représentée par une seule phase chronologique (R3), constitue une rupture à la fois sédimentaire et fonctionnelle par rapport à la séquence précédente (R2). Du point de vue sédimentaire, elle repose sur des ruissellements généralisés scellant la séquence R2 (voir supra), et au niveau fonctionnel, elle présente un caractère agricole nettement plus affirmé que la phase précédente (R2C).

#### 5) Séquence du Haut Moyen Age : HMA (vers 400 – vers 1000 apr. J.-C.)

La séquence du Haut Moyen Age est localement séparée de la séquence romaine tardive (R3) par des coulées de débris repérées sur chacun des cônes torrentiels (Nat.020 et Nat.632 à l'ouest; Nat.594 et Nat.595 à l'est), que l'on fait coïncider avec la limite historique entre les deux époque<sup>63</sup>. Ces laves qui participent vraisemblablement d'un même événement sédimentaire, atteignent par endroits jusqu'à 0,50m d'épaisseur. Sur le cône ouest, elles sont recoupées par de profonds chenaux torrentiels (Nat.119), tandis que dans la partie centrale du secteur 3, plus abritée et beaucoup moins exposée aux phénomènes de pente, on note à leur place la présence de colluvions grossières (Nat.003, Nat.064 et Nat.517). Cette sédimentation particulière indique une certaine déstabilisation du versant, liée à une nette reprise de l'activité érosive et une recrudescence des phénomènes de pente. Ceux-ci iront d'ailleurs en s'accentuant durant le Moyen Age. Les vestiges regroupés dans cette séquence ne sont pas tous contemporains et synchrones vu la longue durée de cette période (Ve – Xe s.). Les plus anciens sont attribués à la phase HMA1 (400 env. – 600 env. apr. J.-C.) tandis que les plus récents appartiennent à la phase HMA2 (600 env. – 1000 env. apr. J.-C.)

Dans le secteur inter-cônes (secteur 3), cette séquence est directement scellée par des débordements torrentiels et recoupée par des chenaux (Nat.170, Nat.171, Nat.235, Nat.516, Nat.521 et Nat.573). Dans le secteur 2, ce sont des limons de ruissellement brun-beige (Nat.049) que l'on retrouve en contact avec les vestiges.

#### 6) Séquences médiévale et moderne : MA-MOD (vers 1000-1400 et 1400-2000)

Cette séquence regroupe en réalité deux séquences théoriquement distinctes (MA et MOD) mais qui, dans la pratique, n'ont pas pu être clairement individualisées, faute de pouvoir placer une césure nette du point de vue chronologique au sein des sédiments observés (quasi-absence d'éléments de datation). Dans le courant du Moyen Age (MA), la présence d'une succession de colluvions grossières formant une épaisseur assez conséquente (env. 1m) traduit la continuation de la déstabilisation du versant (Nat.058 et Nat.060 dans le

-

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Dans nos régions, on situe le passage entre l'époque romaine et le Haut Moyen Age aux environs de 400 apr. J.-C. Cette date correspond grosso modo au retrait des troupes romaines du *limes*. La fin de l'Empire romain d'Occident est plus tardive (478 apr. J.-C.) et correspond à la destitution de l'empereur Romulus augustulus.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> L'existence d'une chronologie relative entre certains vestiges du HMA a été pleinement confirmée par les écarts très importants obtenus par les datations C14 de certains bâtiments attribués à cette séguence.

secteur 2; Nat.062, Nat.063, Nat.570 et Nat.571 dans le secteur 3). Sur le cône ouest, ces dépôts sont recoupés par des chenaux torrentiels dont les débordements répétitifs (Nat.117 et Nat.118) affectent la majeure partie du cône ouest et qui modifient passablement la topographie du terrain. La partie supérieure de la séquence MA-MOD est occupée dans les secteurs 2 et 3 par les débordements de deux bisses successifs (Nat.048 et Nat.057; Nat.047 et Nat.056), générés par l'arrosage prolongé des prairies d'irrigation. Ces dépôts, qui présentent par endroits une épaisseur supérieure à 0,50m, témoignent d'une nouvelle stabilisation du versant et d'une réoccupation du piémont dans le courant du Moyen Age et/ou de l'époque moderne. Le tout est surmonté par la terre végétale des prairies et des vergers actuels (Nat.humus).

# IV.2 Datation des phases chronologiques

#### IV.2.1 Eléments de datation

La datation des phases chronologiques repose principalement sur le mobilier archéologique récolté sur l'ensemble du site, en particulier la céramique et le métal, et sur quelques analyses C14 effectuées sur des structures particulières. Une série de bois carbonisés a d'autre part été mise à la disposition de l'archéologue Martin Schmidhalter dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Fond National Suisse, visant à établir une courbe dendrochronologique fiable pour les résineux du Valais<sup>65</sup>. Ce projet en cours pourrait, à moyen terme et selon les résultats, apporter d'intéressantes précisions chronologiques.

Parmi le mobilier céramique, les importations (terre sigillée, parois fines, amphores) et les productions régionales fines (imitations de terre sigillée ou céramiques à revêtement argileux) dont la chronologie est bien établie, constituent les principaux éléments de datation<sup>66</sup>. La typologie de la vaisselle culinaire régionale et/ou locale demeure encore trop méconnue pour servir de fossiles chronologiques fiables. L'étude exhaustive de cette céramique et sa mise en phase dans les différents horizons archéologiques permettront sans doute de combler partiellement cette lacune.

Parmi le mobilier métallique, tous les objets n'ont pas encore fait l'objet d'une étude approfondie, mais d'ores et déjà les principaux éléments de datation ont été isolés<sup>67</sup>. Il s'agit en premier lieu des rares monnaies présentes dans les niveaux d'habitat ou les colluvions (28 monnaies !)<sup>68</sup>, des fibules qui, par leur nombre (plus de 200 pièces), sont des éléments précieux pour la chronologie, ainsi que les parures en général (baques, boucles de ceinture, bracelets, garnitures...).

Les récipients en pierre ollaire, malgré une typologie quasi uniforme, sont également susceptibles d'apporter des précisions chronologiques. En effet, leur apparition n'est pas attestée avant la première moitié du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ils constituent de ce fait des marqueurs de choix pour identifier les phases romaines précoces de celles de la fin de l'âge du Fer.

\_

<sup>66</sup> L'analyse préliminaire et la datation du mobilier céramique ont été effectuées par Marc-André Haldimann, en collaboration avec Olivier Paccolat et Philippe Curdy (bureau ARIA).

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Nationalfondsprojekt Nr 1214 - 061761. Aufbau einer mehrtausendjährigen Nadelholzchronologie für die Archäologie, Denkmalpflege und Gletscherforschung im Wallis. Dr. Renaud Bucher (Kantonaler Denkmalpfleger), Dr. Mathias Seifert (Wissenschaftlicher Mitarbeiter), François Wiblé (Kantonsarchäologe), Dendrolabor Wallis (Martin Schmidalter).

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> La datation préliminaire des monnaies et des fibules a été établie par Olivier Paccolat, Pascal Gibut et François Wiblé. Arno Rettner en collaboration avec B. Steidl s'est chargé de la datation des objets métalliques d'époque romaine tardive et du Haut Moyen Age.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Sur les 81 monnaies découvertes sur le site, 47 proviennent de tombes (46 des tombes à incinération) et six sont d'époque récente (à partir du XVIe).

Une trentaine de datation au carbone 14 a été effectuée sur l'ensemble du site<sup>69</sup>. Une série concerne la problématique sédimentaire en relation avec les aménagements de berge mis au jour à l'ouest du site (chap. V.1.3). Une autre série a été prélevée dans les fours à plâtre aménagés à chaque extrémité du site (chap. V.1 et V.6). Enfin, une dernière série regroupe les analyses ponctuelles 70 effectuées pour confirmer ou préciser l'attribution chronologique de certaines tombes ou bâtiments.

#### IV.2.2 Problèmes de la datation absolue

Les difficultés de la datation des phases chronologiques proviennent autant de la nature du site, aménagé dans une pente et occupé sur une très longue période, que du mobilier archéologique lui-même, peu abondant et dans une large mesure encore méconnu pour ce qui concerne les productions locales, spécifiquement alpines.

D'une manière générale, le site a livré très peu d'objets archéologiques. La somme des tessons céramique et des fragments métalliques atteint à peine le nombre de 15'000, c'est-à-dire moins de 1,5 objet par m<sup>2</sup> en moyenne!<sup>71</sup> La majorité de ce mobilier se trouve de surcroît en position secondaire. Les tessons ou les objets métalliques ont en effet été déplacés soit par les phénomènes de pente, soit par les excavations engendrées par les reconstructions successives, ou alors systématiquement récupérés lors de l'abandon des maisons. En dehors de la séquence des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (R2), il n'existe pratiquement aucun ensemble archéologique clos statistiquement fiable. La rareté du mobilier, en particulier la céramique, fait que dans certaines phases chronologiques (en particulier pour les séquences R1, R3 et HMA), on constate l'absence presque complète de formes importées, ce qui pénalise la datation. Pour toutes ces raisons, la chronologie absolue est généralement établie sur la base de quelques éléments datants qui, à défaut de constituer des ensembles homogènes, sont le plus souvent utilisés comme des terminus post quem.

# IV.2.3 Datation des phases chronologiques

Les principaux éléments de datation sont présentés et discutés ci-après par phases<sup>72</sup>, et une fourchette chronologique est proposée<sup>73</sup>. Le mobilier céramique sert de fil conducteur pour caler les différentes phases jusqu'à la fin de l'époque romaine<sup>74</sup>. Comme cela a déjà été mentionné ci-dessus (chap. IV.1.1), le secteur 2 (cône ouest) a servi de référence pour esquisser cette approche chronologique (LTD2 jusqu'à R2B). Vu le faible nombre de mobilier, la datation tient compte non seulement de l'occupation de la phase proprement dite, mais également du dépôt naturel qui la recouvre (Nat.). Malgré cela, la faiblesse du corpus pour les phases LTD2 à R1C ne permet pas de dépasser le stade des hypothèses. Pour les phases R2A à R2C, l'existence d'un vaisselier céramique bien diversifié et doté de solides terminus post quem autorise des datations provisoires plus précises. Les phases R3 et HMA n'ont livré aucun mobilier céramique ; seuls quelques objets métalliques et plusieurs datations C14 sont à disposition. Enfin, les quelques objets médiévaux et modernes n'ont pas encore été analysés.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> L'analyse de ces échantillons a été confiée à plusieurs laboratoires: Archéolabs (ARC, Le Châtelard, France), Centre de Recherches Géodynamiques (CRG, Thonon-les-bains, France), Université d'Utrecht (UtC, Pays-Bas), Université de Zürich (UZ, Suisse), Université de Berne (B, Suisse). Les caractéristiques de ces datations sont présentées sous forme de liste à la fin du présent volume.

Charbons de bois ou ossements humains.

<sup>71</sup> Les vestiges d'époque historique couvrent une surface de près de 15'000m² (y compris le secteur 4 non élaboré) ; la

surface analysée est de 10'000m² environ.

72 La référence pour la céramique est constitué par l'inventaire de l'objet (« complexe ») et/ou le numéro de vase. La référence pour les objets métalliques est uniquement le « complexe ».

Seuls les objets identifiables en première analyse ont été intégrés à la datation des phases chronologiques (céramique et métal). L'étude détaillée de certains types de matériaux pourrait encore apporter des éléments de datation supplémentaires.

Les tableaux des céramiques par phase sont présentés par M.-A. Haldimann dans le volume 3.

#### Phase LTD2 (60/50 - 20/15 av. J.-C.)

Aux côtés d'une modeste collection de céramiques résiduelles (voir céramique de l'âge du Fer, Ph. Curdy<sup>75</sup>), les deux éléments les plus caractéristiques dans le mobilier céramique de cette phase sont une anse de cruche quadrifide (1114é1-4) et un plat en céramique peinte dérivant de l'assiette à vernis noir padane de type Lamboglia 28 (1098A-1). Le premier est attesté à Genève depuis 40 av. J.-C.<sup>76</sup>, le second, apparu dès 120 av. J.-C., est encore courant jusque vers 40 av. J.-C.<sup>77</sup>. Parmi les autres céramiques dont la contemporanéité est probable, on remarquera une jatte culinaire tronconique à bord replié (vase427), des pots en céramique indigène (1293-4 et 1382-5) et une jatte couvercle (1382-4). Confrontée avec l'anse de cruche quadrifide, l'assiette dérivée du type Lamboglia 28 renforce la probabilité d'une occupation cantonnée dans la seconde moitié du l<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Cette fourchette chronologique est plausible avec la datation donnée par les parures métalliques. Parmi les éléments les plus récents provenant d'une tombe d'un enfant en bas-âge (str2120), on peut mentionner une fibule de type Almgren 65 (catalogue, vol.3 : 1412-61) et trois fibules filiformes fragmentaires en fer avec ressort à 4 spires et corde interne (catalogue, vol.3 : 1412-67, 69, 70). On peut également citer une fibule filiforme en bronze à 4 spires et corde interne (catalogue, vol.3 : 1109-190), récoltée dans la couche d'occupation du bâtiment 52.

#### Phase R1A (20/15 av. J.-C. - 15/20 apr. J.-C.)

Les éléments céramiques datants se résument à un fond de plat en sigillée padane (1660Bé1-1) accompagné d'un fragment de panse de coupelle en imitation de sigillée helvétique (1097-4). Dans ces conditions, il n'est pas possible de formuler une fourchette chronologique étayée. Si l'on se réfère à la séquence de Massongex, la seule référence valaisanne à ce jour, on constate la présence courante de sigillée padane jusqu'à la fin de l'époque augustéenne puis sa raréfaction rapide pendant le règne de Tibère. En gardant à l'esprit l'éventualité de fortes dissemblances entre Massongex et le site de Gamsen, cet « argument » chronologique situerait la datation de cette phase jusque dans les 20 premières années de notre ère. L'apparition de fragments de vases en pierre ollaire dans le scellement de cette occupation (1145-4, 1305-2, 1374-8, 25) paraît corroborer cette proposition car, en l'état de la recherche, la production de ces vases n'est pas attestée dans nos régions avant le début de notre ère<sup>78</sup>.

#### Phase R1B (15/20 - 30/50 apr. J.-C.)

Le corpus de céramiques datables est en nette augmentation pour cette phase. Si le fond de plat en sigillée padane (1825B-001, vase381) n'apporte pas de précision, les plats en imitations de sigillée helvétique Drack 2 (1376é1-001, vase067) et Drack 4 (1519C-019, vase068) situent cet ensemble clairement dans la première moitié du l<sup>er</sup> s. de notre ère. La forme Drack 2, dérivée du service II de Haltern, apparaît dès 10 av. J.-C. pour subsister jusque pendant le règne de Néron<sup>79</sup>. L'apparition de la forme Drack 4 est plus tardive: son occurrence la plus ancienne est observée à Vitudurum entre 1 et 20 de notre ère. Sa longévité est importante car sa production dure sans doute jusqu'à la période flavienne<sup>80</sup>. Deux parois fines originaires de la plaine du Pô complètent ces données chronologiques. La coupelle à vernis noir (1825B-2, vase381) comme le gobelet

60

<sup>75</sup> Voir le rapport final du bureau ARIA sur le mobilier.

Cathédrale de Genève, horizon 5a (rapport inédit).

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> HALDIMANN et alii 1991, 140 – 142.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Les plus anciens exemplaires, datés de la première moitié du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C., proviennent d'ensembles de Vindonissa (HOLLIGER-PFEIFFER 1983) et de tombes à Muralto (SIMONETT 1941, 64-65 : Liverpool, Grab. 6) et du Binntal (VALAIS AVANN L'HISTOIRE, 308-309 ou GRAESER 1969).

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> HALDIMANN et alii, 1991, nº 145 (Massongex VS, horizon G: 10 BC – 10 AD); LÜGINBÜHL 2001, 126.

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> LÜGINBÜHL 2001, 127.

à décor moulé (1570é1-1, vase179) sont attestés dans les horizons H et J de Massongex VS, soit entre 30 et 70 de notre ère<sup>81</sup>. On notera enfin la présence de fragments d'une amphore de Bétique du type Beltràn I ou II. Ce type, observé dès la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. à Massongex<sup>82</sup>, demeure courant pendant tout le premier s. de notre ère.

Le bilan chronologique de ce *corpus* situe clairement sa constitution à partir de l'extrême fin du l<sup>er</sup> s. av. J.-C.; son abandon, plus délicat à évaluer, peut survenir dès 30 apr. J.-C. et serait surprenant au delà de 60 de notre ère. Cette fourchette chronologique n'est en contradiction ni avec les quelques fragments de vases en pierre ollaire mis au jour (1111-4, 1381é1-1, 1382é1-3, 1391-9, 1526C-1), ni avec la fibule coudée schéma La Tène moyenne (1825F-1), trouvée dans le bâtiment 120 et attestée à partir de 15 apr. J.-C. durant tout le l<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

## Phase R1C (30/50 - 60/80 apr. J.-C.)

Composé d'un corpus identifié plus important, la phase R1C est pourtant plus délicate à dater en raison de la rareté des éléments typologiquement pertinents. Les céramiques d'importation font à nouveau largement défaut. On citera quelques fragments de sigillée, typologiquement indéfinissables, provenant exclusivement de Gaule méridionale (deux fonds : 814-13, 1182Dé1-7, deux fragments de panse : 1351B-2 et trois panses) et une coupelle cylindrique engobée en parois fines (1182Dé1-01, vase 339), courante pendant la majeure partie du le s. de notre ère. Les céramiques régionales fournissent également quelques données complémentaires. Le plat à engobe interne à bord horizontal (1407-003, vase038) est attesté depuis l'horizon 5a à Genève (40 - 20 av. J.-C.)<sup>83</sup> de même qu'à Lausanne (horizon 1, 40 - 20 av. J.-C.)<sup>84</sup>, il n'apparaît que plus récemment à Massongex, au sein de l'horizon Ha soit entre 10 et 40 de notre ère 85. Le plat en imitation de sigillée helvétique de type Drack 4 est en « technique grise ». L'apparition de cette technique réductrice est signalée sporadiquement depuis l'époque augustéenne tardive; elle connaît une réelle diffusion depuis le règne de Tibère pour cesser assez rapidement pendant l'époque flavienne<sup>86</sup>. Parmi les autres éléments identifiables de cet ensemble, on mentionnera un bol caréné du type Drack 21 en TSI (imitation de sigillée helvétique), une céramique peinte, vraisemblablement une bouteille en forme de tonneau (1182B-015, vase 367), une jatte tronconique à bord épaissi (1475B-004, vase 091) ainsi que deux jattes tronconiques à bord replié (1199-001, vase 428 et 1524-001 à 003, vase134).

La datation de cette phase repose à nouveau sur un corpus trop restreint pour garantir une fourchette chronologique précise. Sa constitution, étayée par le plat de type Drack 4 et la vaisselle sigillée de Gaule méridionale, pourrait être envisagée à partir des années 20 de notre ère. Pour son abandon, le seul argument pertinent est la présence exclusive de sigillée de Gaule méridionale. Les sites de Genève et de Lausanne sont trop éloignés pour étayer une comparaison; en revanche, les horizons élaborés à Massongex soulignent la prédominance de la sigillée de Gaule méridionale dès l'horizon Hb, daté entre 40 et 60 de notre ère. Tout en étant conscient de la faiblesse numérique sur laquelle repose notre observation, il ne paraît pas déraisonnable de proposer une fourchette analogue pour la phase R1C. La prise en compte du TPQ de la phase R2A, matérialisé par des coupelles Consp.47 et Drag.36, est en définitive le meilleur élément de datation ante quem pour l'abandon de la phase R1C, c'est-à-dire très probablement avant 60 de notre ère. La fourchette chronologique proposée n'est pas contredite par la dizaine de fragments de vases en pierre ollaire issus de cet ensemble ou les quelques parures attestées, notamment deux fibules à charnière à protubérances latérales (catalogue, vol.3 : 814-344, 1512-328) et une fibule à arc rubanné (catalogue, vol.3 :

-

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> HALDIMANN, rapport inédit.

<sup>82</sup> HALDIMANN 1998, 46: horizon G.

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> HALDIMANN 2003, n° XY.

 $<sup>^{84}</sup>$  LÜGINBÜHL et SCHNEITER 1999, horizon 2, n $^{\circ}$  572.

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> SCHUCANY et al. dir 1999, pl. 28, nº 28.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> LUGINBÜHL 2001, 82.

908-40), dont les types apparaissent à partir de 20 apr. J.-C. mais dont la mode se développe surtout durant les règnes de Claude et Néron (40-60).

#### Phase R2A (60/80 - 120/150 apr. J.-C.)

La multiplication du mobilier est évidente en regard des phases précédentes. Sur le plan des importations, on peut signaler une collection de sigillées gauloises et padanes à parts égales. Parmi les premières, on relèvera une assiette Drag. 36 (vase 027) et deux coupelles Drag. 35 (1728-6); les sigillés padanes comportent un plat Consp.47 ou Curle 15 (vase 001) ainsi qu'une coupelle padane du type Consp.22 ou Haltern 8 (vase 028), peut-être accompagnées par un plat proche de la forme Consp.4 (vase 032). Une coupelle carénée plombifère d'origine italique, ornée de décors végétaux moulés (vase 074), complète la typologie des vaisselles fines importées. Trois amphores ont été déterminées. Aux côtés d'une Dressel 1 manifestement résiduelle (vase 164), on note la présence d'une amphore Dressel 6B (vase 165), issue de l'Istrie et courante depuis la première moitié du le s. de notre ère, ainsi qu'une amphore Dressel 9 similis (vase 062), originaire de la moyenne vallée du Rhône. Dernière pièce importée de manière certaine, une lampe à huile du type Firmenlampe, produite à partir du règne de Claude en Gaule Cisalpine (vase 166). Sur le plan des céramiques régionales, seule une coupelle Drack 9b (vase Va159) représente la famille des imitations de sigillée helvétiques (TS D). L'unique mortier typologiquement identifiable est doté d'une collerette incurvée (vase 048), forme apparue à partir du milieu du le s. de notre ère. Les céramiques culinaires sont dominées par des formes ouvertes. On remarquera en particulier les jattes carénées à bord vertical parfois épaissi (vases 099-101 et 104, ) et les jattes hémisphériques (vases 115, 121, 143? et 176?). Seul un pot à col cintré (vase 155) complète cette batterie de vaisselle culinaire qui comporte également des récipients en pierre ollaire.

Le *terminus post quem* fourni par les sigillées recueillies est précis: les plats du type Consp.47 apparaissent en Cisalpine dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère<sup>87</sup> tandis que l'assiette Drag. 36 et les coupelles Drag. 35 issues du groupe d'ateliers de La Graufesenque à Millau, apparaissent sur le marché à partir de 60 de notre ère. La Firmenlampe est également un type de production qui ne se rencontre pas avant 50 de notre ère. La constitution de ce vaisselier n'est donc pas antérieure au milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère; son abandon est plus délicat à préciser. En tenant compte du TPQ fourni par la constitution de la phase suivante (R2B), la phase R2A devrait disparaître dans le courant de la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.(gobelet Hoffmann 51, vase 031 et gobelets à revêtement argileux, vases 079 et 169). On signalera également parmi cet ensemble un as de Domitien (0918-075) et une fibule émaillée (catalogue, vol.3 : 0966B-001), trouvés dans des fosses.

#### Phase R2B (120/150 - 170/200 apr. J.-C.)

#### Mise en place

Les remblais disposés sur les terrasses du secteur 2 ont livré un ensemble de céramiques qui permet de préciser la date de mise en place de la phase R2B. L'évolution des sigillées (7 vases au moins) est marquée en regard de la phase précédente (R2A), puisque une seule assiette à marli concave Consp.47 (vase 002) provient encore de la plaine du Pô. Les six autres récipients – deux coupelles Drag. 42 (vases 017 et 026), trois assiettes ou coupelles Drag. 35/36 (1614-1, 1513B-8, 1547C-10) et un gobelet Hoffmann 51 (vase 31) – proviennent tous de Gaule méridionale. Les parois fines recueillies soulignent encore davantage la tendance révélée par les sigillées: les trois coupelles identifiées (vases 070 – 071 et 073) proviennent sans exception des ateliers lyonnais. Parmi les céramiques régionales, les imitations de sigillée helvétiques (TS D) sont constituées par un plat Drack 6 (vase 040), une coupelle Drack 8 ou 13 (vase 069) et une coupe carénée du type Drack 21 (vase 147). Les céramiques à revêtement argileux (CRA) sont attestées pour la première fois

٥-

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Consp. 1990, 134.

sur le site: si la coupe ne peut être identifiés typologiquement, les deux gobelets recueillis, respectivement ovoïde (vases 079) et à col cintré (vase 169), s'insèrent dans une série de récipients attestés occasionnellement depuis l'époque flavienne, mais dont le *floruit* survient dès le milieu du II<sup>e</sup> s. La présence discrète d'une cruche (vase 148) et plus affirmée de trois mortiers (deux récipients à collerette incurvée – vases 047 et 051 – et un mortier à marli triangulaire – vase 056) complètent une batterie de cuisine toujours dominée par les jattes carénées à bord vertical plus ou moins épaissi (15 individus sur les 25 dénombrés). On note également une présence accrue des pots en pierre ollaire qui représentent près du quart des récipients culinaires.

La sigillée fournit comme à l'accoutumée les meilleurs marqueurs chronologiques; les coupelles Drag. 42 recueillies apparaissent dès 80 de notre ère et demeurent largement diffusées pendant la première moitié du II<sup>e</sup> s. de notre ère. La découverte d'un gobelet du type Hoffmann 51 fournit un *terminus post quem* légèrement plus récent car cette forme demeure inconnue avant 90 apr. J.-C. Les gobelets à revêtement argileux (CRA) sont quant à eux plus récents; les formes rencontrées à Gamsen sont attestées à Lausanne-Vidy à partir du début du II<sup>e</sup> s. seulement<sup>88</sup>. Les autres céramiques mises au jour n'apportent que peu d'arguments typologiques complémentaires: la cruche présente un bord en entonnoir caractéristique de l'époque flavienne, les mortiers à collerette incurvées sont courants dès la seconde moitié du I<sup>e</sup> s. également. En retenant la présence du gobelet Hoffmann 51 comme TPQ déterminant et l'apparition des gobelets à revêtement argileux, la constitution du vaisselier de cette phase peut se situer dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. de notre ère.

#### Occupation et abandon

La datation de l'occupation et de l'abandon de la phase R2B se base sur un corpus de céramique provenant des niveaux d'utilisation des aménagements et d'un important dépôt naturel qui scelle toutes ces installations. L'apparition de vases en sigillée ornée du type Drag. 37 est notable. Deux proviennent de Gaule centrale (vase003 et 1521B-3), le troisième sans doute d'un atelier padan (1467B-49). La sigillée lisse est marquée par l'apparition d'une assiette du type Drag. 32 (vase 010), inconnue avant le troisième quart du II<sup>e</sup> s.<sup>89</sup>. Cette forme basse est accompagnée par deux autres sigillées issues des ateliers gaulois, une assiette Drag. 36 (vase 022) et une coupe à collerette Drag. 38 (Va379). L'apparition de deux autres assiettes à marli analogues sur le plan formel aux productions originaires d'Italie septentrionale est à relever. En ce qui concerne les céramiques régionales, excepté un fragment d'imitation de sigillée helvétique(1467A-17), un fragment de coupe en revêtement argileux (1545C-10) et un mortier à estampille grillagée (vase044), l'ensemble du *corpus* de vaisselle régionale est culinaire (en majorité des jattes). On notera également la présence toujours assez importante de pots en pierre ollaire (six vases).

Le vase en sigillée ornée de type Drag. 37 (vase 003), produit à Lezoux à partir de 140 de notre ère, fournit un *terminus post quem* utile pour la période de constitution de ce vaisselier au demeurant pauvre en marqueurs précis. Ni le mortier à estampille grillagée, représentant d'une large série de vases porteurs d'une marque analogue, produits sur le Plateau suisse et peut-être sur le pourtour du Bassin lémanique au II<sup>e</sup> comme au III<sup>e</sup> s., ni les céramiques culinaires n'étayent une datation qui paraît solidement ancrée dans le II<sup>e</sup> s. de notre ère. La découverte d'une assiette Drag.32 au sein du mobilier de cette phase souligne une datation tardive pour son abandon: cette forme n'apparaît qu'à partir du troisième quart du II<sup>e</sup> s. de notre ère dans les contextes de Soleure, les seuls à illustrer de manière pertinente cette période méconnue<sup>90</sup>. La constitution de ce vaisselier recoupe donc la majeure partie du second siècle de notre ère et son abandon ne survient pas avant 170 apr. J.-C. Plusieurs fibules émaillées (0925A-006, catalogue, vol.3 : 1312é1-100, 1467B-090, 1467B-125), ainsi que des sesterces des empereurs Hadrien (1430B-305), Antonin le Pieux

<sup>88</sup> LUGINBÜHL et SCHNEITER 1999, horizon 9.

<sup>89</sup> SCHUCANY et al. dir 1999, Taf. 55, n° 7.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> SCHUCANY et al. dir 1999, 136-137.

(1430B-306) et Marc-Aurèle (1482-347), récoltés sur l'ensemble du site, cadrent parfaitement avec cette datation.

#### Phase R2C (170/200 - 260/280 apr. J.-C.)

Les ensembles archéologiques permettant de préciser la datation de la phase R2C ont été identifiés dans le secteur 3, sur la terrasse 11, notamment autour du bâtiment 25. Les remblais de cette phase ont livré des fragments de gobelets à revêtement argileux et de coupes à revêtement argileux Lamb 2/37, dont l'apparition n'est pas attestée avant la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cette phase comporte un important lot de céramiques. Parmi l'ensemble, on signalera la présence relativement massive de céramiques à revêtement argileux datées des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., notamment des coupes de type Lamb 2/37 (vases 351, 353, 354), des gobelets incisés, guillochés ou à cordons fendus (vases 357, 361, 492) ou encore des mortiers à collerette horizontale ou caréné (vases 355, 382). On notera également la présence soutenue de la coupe en sigillée Drag. 32 (vase 328). Toutes ces pièces confortent une datation dans le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. sans cependant pouvoir fermer précisément la fourchette chronologique. L'absence de marqueurs caractéristiques du IV<sup>e</sup> s. comme des coupes Lamb 1/3, indique que l'abandon de cette phase doit se situer dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Les monnaies issues des niveaux contemporains sur le site sont également de bons marqueurs pour la datation de cette phase. Le sesterce de Commode (1458-280), daté de 180 apr. J.-C., confirme l'ouverture de la fourchette chronologique à la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., tandis que les sesterces d'Alexandre Sévère (1637-511) et de Maximin le Thrace (1637-530), datés respectivement de 222-229 et 235-236 apr. J.-C. attestent de sa durée dans le IIIe s. Enfin, deux antoniniens, l'un de Gallien (0835B-271), daté de 259 à 268, et surtout l'autre de Tetricus (0790-290), daté de 263 apr. J.-C., fournissent les dates les plus tardives à partir desquelles la phase est abandonnée. Pour asseoir cette chronologie, on peut également se référer aux tombes à incinération mises au jour dans le secteur 4 dont l'insertion stratigraphique est strictement contemporaine de la phase R2C91. A côté des nombreuses parures, les monnaies, au nombre de 46, fournissent des termini post quem précis pour la mise en place de certaines des tombes à incinération92. Ainsi, parmi les sépultures les plus récentes, la tombe 7 est datée à partir de 222 apr. J.-C. (Alexandre Sévère), la tombe 8 à partir de 231 (Alexandre Sévère), la tombe 9 à partir de 235 (Maximin le Thrace) et la tombe 15 à partir de 213 ou 241 (Caracalla ou Gordien III). Dernier élément intéressant pour étayer la fourchette chronologique de la phase R2C, la présence d'un lot de 4 fibules émaillée dont l'apparition est attestée seulement à partir de la seconde moitié du IIe s. apr. J.-C. (catalogue, vol.3 : 0694-009, 1122Eé1-189, 1313-185, 1250-177).

#### Phases R3 (260/280 - 400 apr. J.-C.), HMA 1 (400 - 600 apr. J.-C.) et HMA 2 (600 - 1000 apr. J.-C.)

La datation absolue des phases R3, HMA1 et HMA2 est exclusivement tributaire des objets métalliques et de quelques datations au radiocarbone. Le mobilier céramique contemporain fait défaut ou n'a pas été reconnu (aucune importation caractéristique).

La phase R3 est datée essentiellement par du numéraire, en particulier quatre *aes* IV mis au jour dans les secteurs 1 et 3 et datés dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. L'une de ces monnaies (0180-003) provient de la tombe à inhumation (str178) implantée dans le mur nord du bâtiment en maçonnerie (Bat1), en compagnie d'une fibule de Misox réparée (0180-2) et d'une fibule en tenaille (0180-4). Une autre (0626A-005) a été découverte dans une fosse datée du Haut Moyen Age (str579). Enfin , les deux dernières ont été récoltées, l'une dans du ruissellement (0789-254), l'autre sur le niveau de circulation de la terrasse 14 (1796-

\_

<sup>91</sup> Informations du bureau ARIA qui a élaboré le secteur 4.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Détermination des monnaies des tombes à incinération : WIBLE 1993.

402). Ces dernières monnaies, probablement émises sous le règne de l'empereur Arcadius, sont les plus récentes du lot (388-402 apr. J.-C.)<sup>93</sup>.

Le corpus d'objets métalliques de l'époque du Haut Moyen Age est relativement important avec plus d'une trentaine de pièces<sup>94</sup>. La chronologie des parures ainsi que les écarts dans les datations C14 montrent qu'il est possible de distinguer au moins deux phases d'occupation au sein de cette longue période du Haut Moyen Age :

- La première phase (HMA1) est comprise grossièrement entre 400 et 600 apr. J.-C. Les objets les plus caractéristiques sont des ferrets de ceinture ou de lanières (1625-496, N21-1), des boucles (0626A-1, 0881-102, 1188-32, 1624-304, 1730-338), une bague (0575-1), un anneau (0563-30) et un scramasaxe équipé de son fourreau (0193-2, 3). Tous ces éléments proviennent pour la plupart de niveaux d'habitat ou de sépultures à inhumation. Une datation C14 effectuée dans le bâtiment 22 (UtC11973) correspond également à la fourchette chronologique proposée (430-600 apr. J.-C., datation à 2 sigma).
- La seconde phase (HMA2) est comprise grossièrement entre 600 et 1000 apr. J.-C. La chronologie des objets, de même que les datation C14 tendraient à fermer la fourchette à la fin du VIIIe ou dans le courant du IXe s. apr. J.-C. Les objets utiles pour cette datation sont constitués par des ferrets de ceinture ou de lanière (0702B-87, 0745B-58, 1458-293), une applique de fourreau (0645-1) et un bracelet (0516-15). Sur les trois datations C14 correspondant à cette fourchette chronologique, deux proviennent du bâtiment 116 et des tombes qui lui sont associées (UtC11974 : 640-810 apr. J.-C. ; UtC11975 : 650-780 apr. J.-C.) et la dernière du bâtiment 1 (ARC1142 : 665-875 apr. J.-C.).

# Phases MA (~1000 - 1450 apr. J.-C.) et MOD (1450 - 2000 apr. J.-C.)

La chronologie du Moyen Age et de l'époque moderne ne peuvent pas être affinée autant du point de vue de la stratigraphie que de la datation absolue. Quelques céramiques vernissées pourraient éventuellement apporter quelques précisions complémentaires mais n'ont pas encore fait l'objet d'étude.

<sup>93</sup> Plus exactement sous les dynasties valentinienne et/ou théodorienne (364-456).

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> La détermination préliminaire de ces objets a été effectué par A. Rettner en collaboration avec B. Steidl.

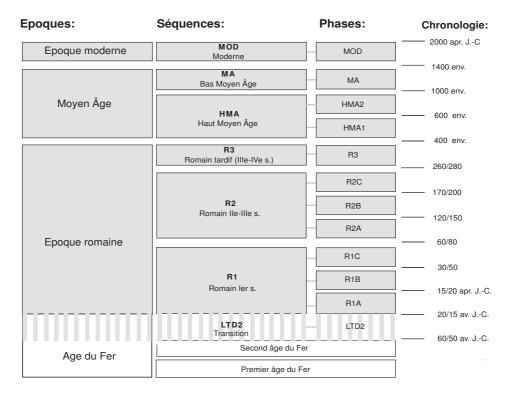


Fig. IV. 21 Diagramme présentant les phases et les séquences définies sur le site pour l'époque historique, avec les dates butoirs pour le début et la fin de chacune d'elles.

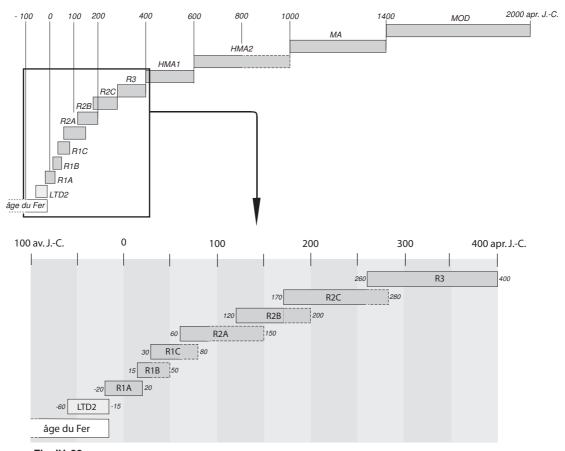


Fig. IV. 22

Datation des phases chronologiques. Les nombres figurés de part et d'autre des blocs indiquent les dates butoirs définies à l'élaboration pour chaque phase, les traits tirés la perduration maximale potentiellement indiquée par le mobilier (fourchettes larges).

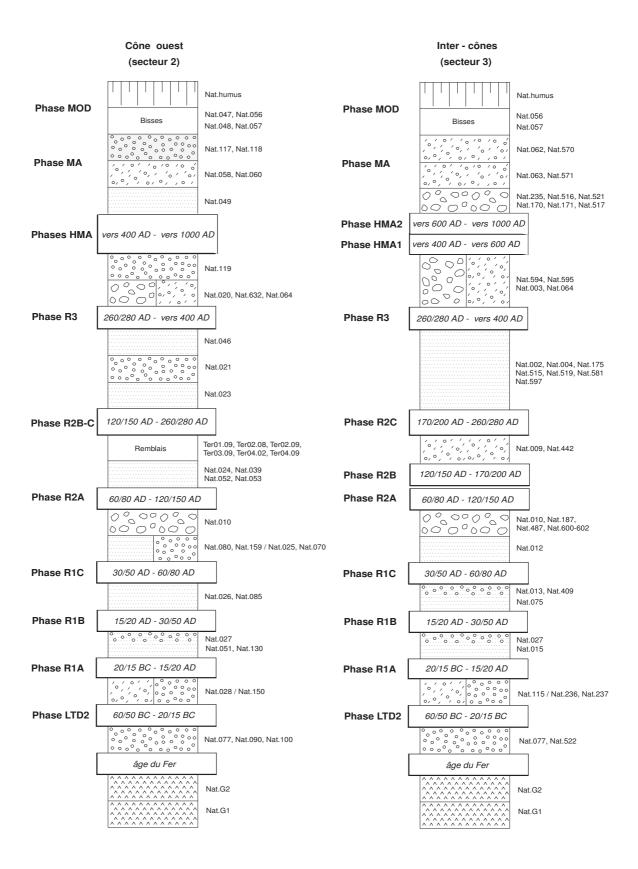


Fig. IV. 23

Colonnes stratigraphiques schématiques illustrant les principaux marqueurs sédimentaires des secteurs 2 et 3.

# V. EVOLUTION DES VESTIGES PAR SECTEUR

L'évolution des vestiges est présentée ci-après par secteur, d'ouest en est, en suivant le découpage adopté pour le gisement (**Fig. I.6**, p. 25). Les cinq premiers secteurs traitent du site de « Waldmatte », respectivement la périphérie ouest du village (secteur 1), le cône torrentiel ouest (secteur 2), l'espace intercônes (secteur 3), le cône torrentiel est (secteur 4) et enfin la frange aval du site, en dehors du périmètre autoroutier proprement dit (secteur 5). Le sixième secteur correspond à la fouille du site de « Breitenweg » (secteur 6).

Faute de temps et par indisponibilité des données, les vestiges d'époque historique mis au jour dans le secteur 4 (cône est) et élaborés par le bureau ARIA n'ont malheureusement pas pu être intégrés dans le présent rapport. C'est d'autant plus regrettable que cela occasionne un grand vide dans les différents plans qui demeurent donc lacunaires pour cette partie du versant. Pour la présentation générale de l'évolution du site, quelques tombes à inhumation et à incinération découvertes dans ce secteur ont tout de même été prises en compte car elles constituent de précieux indices pour comprendre l'organisation et l'extension de l'agglomération villageoise.

Seule l'évolution de la séquence historique est abordée ici (fin de l'âge du Fer jusqu'à nos jours). Dans chacun des secteurs, la chronologie est présentée sur la base des six séquences définies pour l'ensemble du site (LTD2, R1, R2, R3, HMA, MA-MOD) et des différentes phases chronologiques qui les composent.

## Esquisse de l'évolution du versant à l'époque historique (« Waldmatte » et « Breitenweg »)

Avant d'aborder la chronologie plus détaillée des vestiges par secteur, un résumé synthétique des principales phases d'époque historique est proposé pour retracer l'évolution générale du versant (« Waldmatte » et « Breitenweg »). L'absence des vestiges du secteur 4, répétons-le, limite quelque peu la portée de cette analyse.

#### 1) 60/50 - 20/15 av. J.-C. (LTD2) : Le versant avant les premières occupations romaines

Cette phase (Fig. V.24, p. 75) illustre le plan de l'agglomération de Gamsen juste avant les premiers aménagements d'époque romaine. Elle s'inscrit au terme d'une longue occupation du versant qui a commencé environ 600 ans auparavant (voir époque protohistorique). Dans cette phase charnière entre la protohistoire et l'époque romaine, l'organisation des constructions n'est pas très intelligible. L'extension des vestiges recouvre la plus grande partie du site de « Waldmatte », tandis que sur le site de « Breitenweg », aucune structure ne peut être associée à cette phase d'occupation. L'essentiel des constructions et des aménagements se regroupe sur la frange orientale du cône ouest, de part et d'autre du canal de dérivation dont les débordements ont favorisé la stratification et la préservation des vestiges. Plusieurs bâtiments, en relation étroite avec ce canal, sont étagés sur différents replats. Il n'est pas possible de déterminer si ces constructions occupent des terrasses privatives ou de plus grande envergure. L'imposant mur de soutènement en aval de la futur terrasse 11 marque peut-être les restes d'un aménagement collectif. La présence de structures en creux sur l'ensemble de ce replat indique en tous les cas que cette zone était relativement densément habitée. Dans la partie ouest du site (secteur 1), plusieurs structures éparses ainsi que du mobilier de cette époque sont également attestés. D'une manière générale, l'existence d'aménagements collectifs dénote une organisation communautaire de l'agglomération. A l'ouest, au pied de la butte barrant le versant et en bordure de la zone d'inondation du cône de la Gamsa, des aménagements

de berge ainsi qu'une voirie ont été installés pour faciliter l'accès au village. Sur le cône ouest, la mise en place d'un canal de dérivation des eaux de pente permet de protéger tout un quartier dont les traces à cette époque ont malheureusement presque totalement disparu. Enfin, des tronçons de voie sont attestés à l'ouest (secteur 1) et près du canal de dérivation des eaux, sans qu'il soit cependant possible de restituer leur parcours.

### 2) 20/15 av. J.-C. - 60/80 apr. J.-C.(R1): Premières structurations romaines du versant

Au cours du le s. apr. J.-C., le village est structuré en plusieurs longues terrasses. Il connaît également un développement régulier des constructions (R1A, R1B, R1C). La phase R1C présentée ici (Fig. V.25, p. 77), datée dans la seconde moitié du ler s. apr. J.-C., illustre parfaitement cette évolution. L'agglomération proprement dite se situe sur le site de « Waldmatte » qui a livré l'essentiel des vestiges. A « Breitenweg », seuls quelques tronçons de murs et empierrements, mal datés au sein de l'époque romaine, ont été mis au jour. L'absence de construction en relation avec de l'habitat montre que l'on se situe ici apparemment en marge de l'agglomération romaine, sans doute dans une zone de pâturages et de cultures. Le village de « Waldmatte » possède déjà à cette époque une extension respectable. D'ouest en est, les constructions ont été reconnues sur une longueur de près de 200m (secteurs 1 à 3). Dans le sens nord-sud, près de 80m séparent la terrasse la plus en amont, située au sommet de la tranchée 8, et la tombe à inhumation à l'extrémité de la tranchée 12, marquant l'extension maximale du village vers l'aval. Le centre de l'agglomération (secteurs 2 et 3) est organisé en longs replats, tandis qu'à l'ouest (secteur 1) la trame des constructions, moins dense et moins ordonnée, indique que l'on se situe déjà dans une zone périphérique. Deux canaux de dérivation des eaux sont désormais aménagés respectivement sur les cônes torrentiels est et ouest. Celui de l'ouest, déjà en fonction depuis la fin de l'âge du Fer, protège un petit quartier constitué de quatre terrasses. Entre les deux canaux, la terrasse 11, profitant d'une topographie plus douce à cet endroit, occupe une position centrale. Sa largeur atteint jusqu'à 20m et sa longueur dépasse les 50m, puisque son emprise est encore attestée sur le cône oriental (secteur 4). Le réseau de la voirie commence à se dessiner. L'axe de cheminement principal traversant le village a été mis en évidence au niveau du goulet d'étranglement situé entre le pied de la butte occidentale et la zone humide de la Gamsa, dont les aménagements n'ont pas subi de modifications. Ce chemin contourne la butte et traverse le quartier périphérique par le haut (secteur 1), où un tronçon a été dégagé, pour ensuite rejoindre la voie repérée sur le cône ouest (secteur 2) et se poursuivre en amont de la terrasse 11, sur un replat spécialement aménagé

Dans le courant de la seconde moitié du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C., le village va être enfoui sous des laves torrentielles issues de chacun des cônes. Les replats et les constructions sont recouverts par d'importants dépôts de sédiments et les systèmes de drainage comblés. Dans la périphérie ouest (secteur 1), les différents dépôts torrentiels vont également contribuer à l'abandon des constructions existantes. Cette catastrophe naturelle constitue une première rupture importante dans l'occupation historique du versant. Le village est alors dévasté et devra être entièrement reconstruit.

## 3) 60/80 - 260/280apr. J.-C. (R2): Développement maximal de l'agglomération

La reconstruction de l'agglomération est caractérisée par une continuité remarquable du plan général des terrasses au centre du village (secteurs 2 et 3). Parallèlement, on assiste à un développement rapide et régulier des replats et des constructions (R2A, R2B, R2C). La phase R2C illustrée ici (**Fig. V.26**, p. 79) représente l'extension maximale connue de l'agglomération vers la fin du II<sup>e</sup> s. et au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ses limites, relativement bien définies, sont marquées en amont par la densité des découvertes et la topographie des lieux, en aval par une large zone humide provenant la fois du cône de la Gamsa et du bassin rhodanien, à l'ouest par la butte naturelle barrant le versant, et enfin à l'est par trois groupes de nécropoles à incinération (secteur 4) parfaitement contemporaines de cette phase villageoise. Les dimensions restituées de

l'agglomération à cette époque sont d'environ 250m dans le sens est-ouest et d'environ 100m dans le sens amont-aval, c'est-à-dire une superficie de près de 2,5 hectares. Il s'agit donc d'une agglomération d'une certaine importance. Au moins huit replats étagés dans la pente modèlent le versant au niveau du secteur 3. La terrasse 11 constitue toujours l'épine dorsale et sans doute la place centrale du village. La présence d'un petit édifice en maçonnerie (le seul de toute l'agglomération), sans doute un sanctuaire, installé sur son emprise, confirme le rôle centrale de cette espace. Le quartier du cône ouest est également reconstruit (secteur 2). Le canal de dérivation des eaux, comblé par les laves torrentielles, est transformé en chemin creux traversant le village d'amont en aval. Un autre système de drainage basé sur des fossés transversaux est alors mis en place. Dans le secteur ouest (secteur 1), la densité des constructions et leur dispersion sur le versant indiquent que l'on se situe toujours en périphérie de l'agglomération. C'est apparemment aussi le cas de la partie aval où de rares bâtiments sont signalés dans les tranchées exploratoires (secteur 5). A l'extrémité ouest de l'agglomération, l'accès au village au pied de la butte et en bordure de la zone humide est réaménagé au moins à deux reprises. Dans l'agglomération, le réseau de circulation est assez complexe. Deux cheminements la traversent d'ouest en est. Le premier reprend avec quelques adaptations le tracé de la voie du le s. apr. J.-C. passant par le haut du village (secteur 1, secteur 2 et en amont de la terrasse 11 dans le secteur 3). Le second, moins bien reconnu, emprunte la partie basse de l'agglomération, directement en aval du quartier du cône ouest et du bâtiment 1. Des tronçons de voies d'axe amont-aval, des diverticules et des embranchements entre terrasses traduisent par ailleurs la richesse du réseau de circulation au sein de l'agglomération. Toute la partie centrale du village et une partie de la périphérie ouest seront recouverts par un important dépôt de limon dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Ce ruissellement traduit un abandon généralisé de l'agglomération qui constitue une seconde rupture importante dans son évolution. En effet, à partir de ce moment commence le déclin progressif du tissu villageois.

#### 4) 260/280 - env. 400 apr. J.-C. (R3): Exploitation agropastorale et déclin progressif du village

A partir de la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., l'agglomération se vide peu à peu de ses habitations (**Fig. V.27**, p. 81). A leur place, des bâtiments et des aménagements à caractère agropastoral sont attestés. Le plan du centre de l'agglomération ne change pas véritablement, puisque les terrasses demeurent encore parfaitement perceptibles dans la topographie du versant. Sur le cône ouest, elles ne subsistent cependant qu'à l'état fossile. L'occupation est nettement plus lâche. Des champs, des bâtiments de stockage surélevés et des zones de parcage pour animaux forment les principaux aménagements. Quelques fossés de drainage sont construits, notamment sur le cône ouest, pour atténuer les effets de l'érosion. Le bâtiment en maçonnerie situé dans ce qui était le centre du village se retrouve désormais au milieu des champs. Il est transformé à cette époque en mausolée. Deux sépultures à inhumation y sont installées, l'une dans le seuil d'entrée, l'autre au centre de l'édifice. D'autres sépultures sont également attestées sur le versant. En avai du bâtiment en maçonnerie et en direction de l'est (secteur 4), une série de tombes a été mise au jour, échelonnées apparemment le long d'une voie. Dans la partie ouest (secteur 1), certaines sépultures découvertes sur la butte pourraient également déjà exister à cette époque. Au pied de la butte, les dépôts de pente et les alluvions de la Gamsa ont considérablement élevé le terrain si bien qu'il n'est plus nécessaire d'y aménager des protections pour accéder au village. A l'intérieur de ce dernier, le réseau de circulation n'est plus perceptible. A partir de la fin du IVe s. apr. J.-C., on note une recrudescence de la torrentialité de pente qui traduit sans doute une certaine déstabilisation du versant. Des coulées de débris recoupées par des chenaux affectent chacun des cônes. C'est peut-être également durant cette période que se forme une importante faille d'origine karstique dans la partie ouest du site (secteur 1).

#### 5) env. 400 - env. 1000 apr. J.-C. (HMA): Occupations résiduelles et activités artisanales

Le déclin amorcé depuis la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. est bien réel à partir du Haut Moyen Age et il n'est plus possible de parler d'agglomération en l'absence de tissu villageois. Le versant se transforme en une zone

périphérique, l'habitat principal se situant désormais en un autre endroit, malheureusement inconnu (Gamsen ou Glis?). La topographie des lieux se présente alors comme un versant irrégulier où se devinent encore les dépressions fossiles des anciens replats. Les aménagements, tout de même relativement nombreux et variés, sont attestés autant sur les sites de « Waldmatte » que « Breitenweg » (Fig. V.28, p. 83). A « Waldmatte », ils ne sont localisés que dans les secteurs 1 et 3 ; le secteur 2 paraît être abandonné en raison sans doute de l'activité torrentielle importante et continue à cet endroit. Durant la longue occupation du Haut Moyen Age (près de 600 ans), on constate localement une évolution des aménagements (HMA1 et HMA2). Quatre groupes de sépultures à inhumation ont été dégagés sur le versant, correspondant peut-être à des petits cimetières familiaux ou claniques. L'un d'entre eux a été découvert sur la butte à l'ouest du site (secteur 1), deux autres dans la partie amont du secteur 3 et le dernier en aval du bâtiment en maçonnerie et dans le secteur 4. L'un des groupes est clairement aménagé le long et autour d'un grand édifice bipartite daté du VII<sup>e</sup>/VIII<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Bat116), que l'on tendrait à interpréter comme un sanctuaire rural. Le bâtiment en maçonnerie qui servait de mausolée est désaffecté au cours de cette période, détruit et réaménagé au cours du VIIIe-IXe s. apr. J.-C. comme structure artisanale (séchoir ?). L'un des changements importants opérés sur le versant réside en la mise en fonction de deux zones de fours à plâtre exploitant les affleurements de gypse directement en amont du site. Cette activité plâtrière va durer plus de 600 ans. Un premier groupe est aménagé à « Breitenweg » et va fonctionner entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C. II est constitué par 4 fours alignés dans un ensellement. A partir du VIe/VIIe, un autre groupe va renforcer la production à l'extrémité ouest du site de « Waldmatte » (secteur 1). Un premier four est aménagé, relayé assez rapidement par un deuxième qui va fonctionner jusqu'à l'aube du second millénaire.

# 6) env. 1000 - 2001 apr. J.-C. (MA-MOD) : Cultures et pâturages

Dans le courant du Moyen Age ou début de l'époque moderne, la torrentialité observée sur le site s'estompe complètement pour laisser la place à des pâturages, des prairies irriguées par les bisses, des champs et des vergers (**Fig. V.29**, p. 85). Ces activités agricoles perdureront sans interruption jusqu'à notre arrivée sur le terrain. On constate durant cette période une stabilisation étonnante du versant caractérisé par une faible sédimentation, si ce n'est celle plus importante générée par les bisses. Trois bisses ont été mis en évidence dont deux étaient encore en fonction avant et durant les fouilles archéologiques. Leur mise en place est difficile à dater. Deux tronçons de chemins d'axe amont-aval, de même que les restes d'une maison récente aménagée sur d'imposante dalles rondes (« Mäuseplatten ») ont également été mis en évidence.

#### 7) 2001 - ?: Autoroute A9

A partir de 1987, les investigations archéologiques se sont déroulées sur le futur tracé de l'autoroute. En 2001, le tronçon autoroutier entre Brigue et Gamsen ouest a été inauguré. La chaussée de l'autoroute A9 et l'automobile occupent désormais le pied du versant (**Fig. I.12**, p. 29).

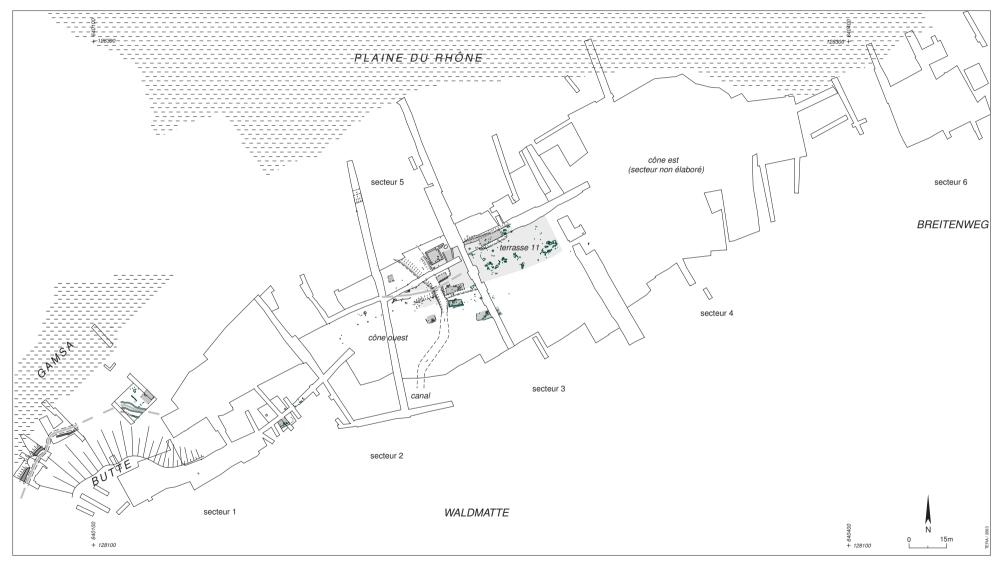


Fig. V. 24 Gamsen / "Waldmatte" et "Breitenweg" : plan des vestiges de la phase LTD2 ( 60/50 - 20/15 av. J.-C. ).

Fig. V. 25 Gamsen / "Waldmatte" et "Breitenweg" : plan des vestiges de la phase R1C ( 30/50 - 60/80 apr. J.-C. ).

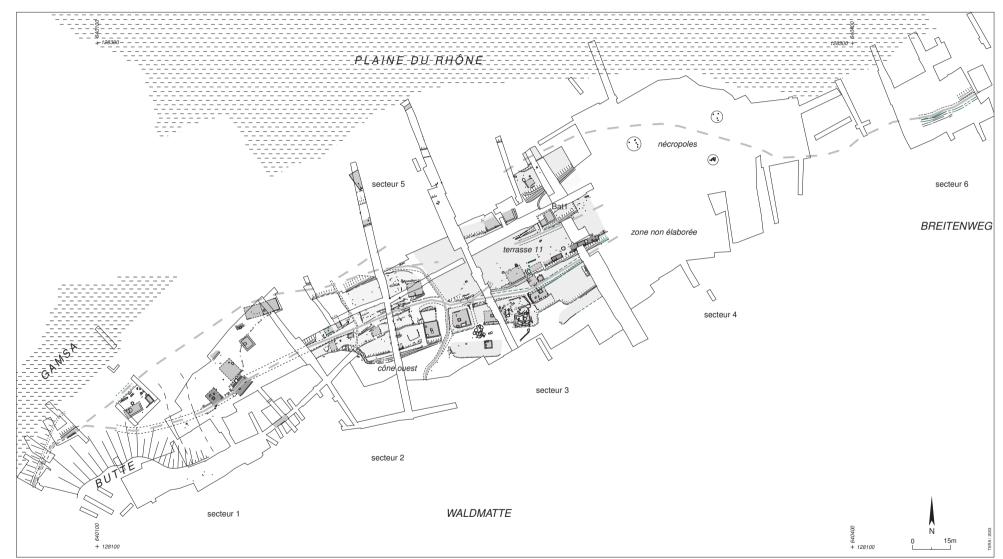


Fig. V. 26 Gamsen / "Waldmatte" et "Breitenweg" : plan des vestiges de la phase R2B-C ( 120/150 - 260/280 apr. J.-C. ).

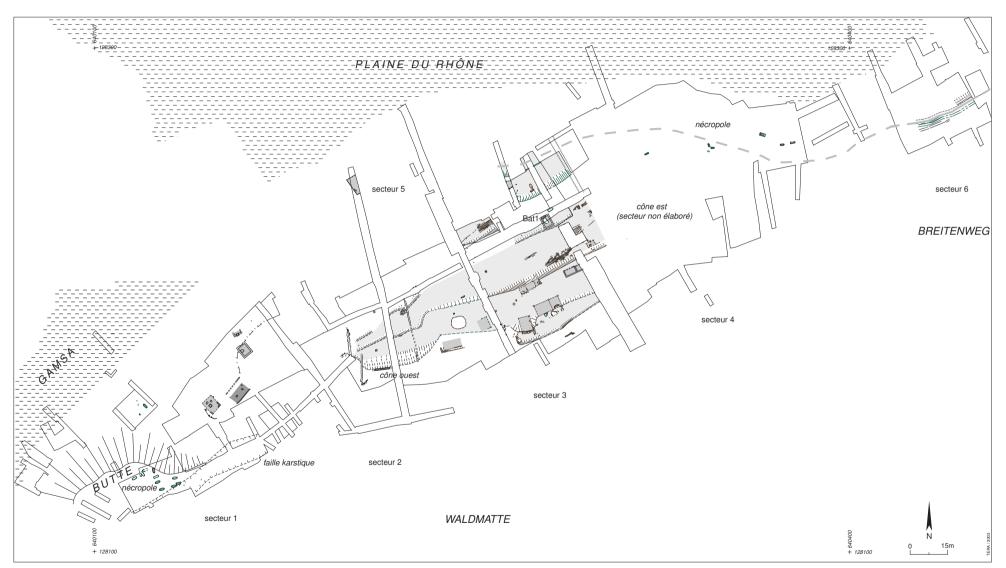


Fig. V. 27 Gamsen / "Waldmatte" et "Breitenweg" : plan des vestiges de la phase R3 ( 260/280 - env. 400 apr. J.-C. ).

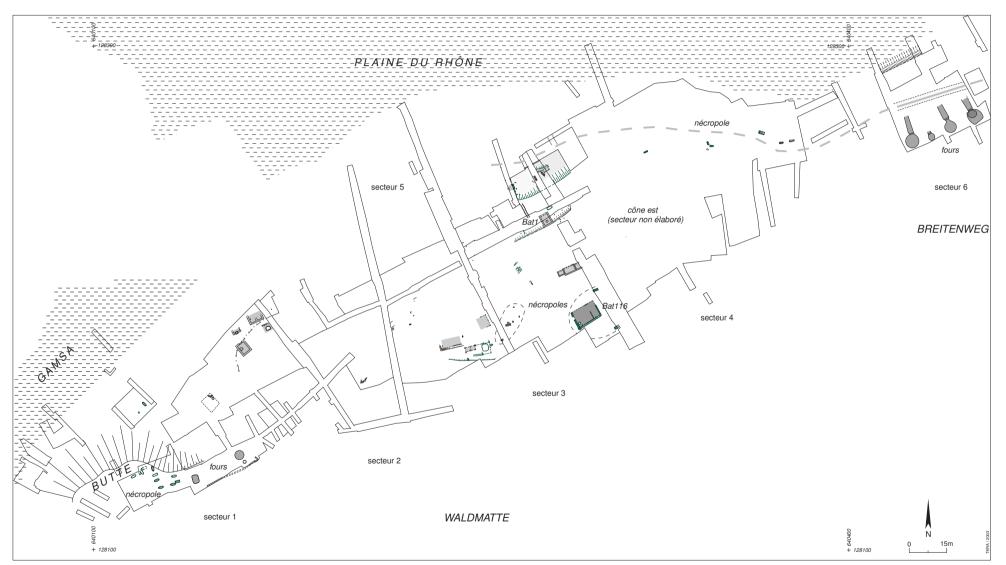


Fig. V. 28 Gamsen / "Waldmatte" et "Breitenweg" : plan des vestiges des phases HMA1 et HMA2 ( vers 400 - vers 1000 apr. J.-C. ).

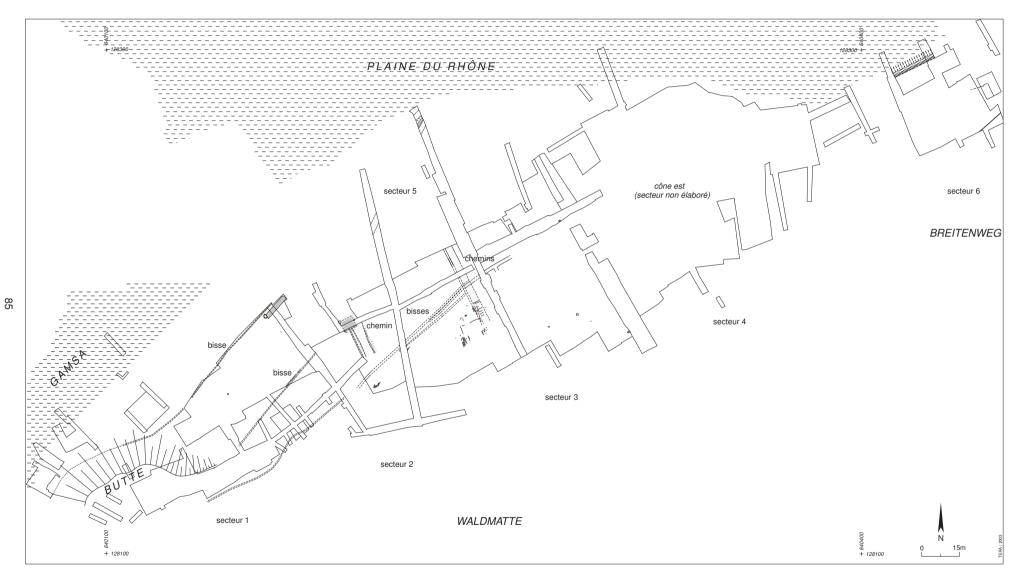


Fig. V. 29 Gamsen / "Waldmatte" et "Breitenweg" : plan des vestiges des phases MA et MOD ( vers 1000 - 2000 apr. J.-C. ).

# V.1 LA PERIPHERIE OUEST (secteur 1)

#### V.1.1 Généralités

Le secteur 1 est localisé à l'extrémité occidentale du site de « Waldmatte » (**Fig. V.30**, p. 97). Il s'articule autour d'une butte barrant le versant qui constitue un goulet d'étranglement (**Fig. V.31**, p. 97). Sa limite ouest correspond à la bordure orientale du cône de déjection de la Gamsa (**Fig.V.44**, p. 119) tandis que sa limite est a été arbitrairement fixée à la tranchée 14, creusée en bordure du cône torrentiel ouest. La surface de ce secteur couvre environ 5500m² dont plus de la moitié a été explorée (3000m²).

Dix-sept sondages (Sond. 5 à Sond. 7 et sd34 à sd47) ainsi que plusieurs tranchées (Tr13 à Tr15, Tr21 à Tr23, Tr27) ont été creusées dans l'emprise du secteur (**Fig. V.32**, p. 99). L'essentiel de la fouille en plan a été réalisé en 1992 (zones 2 à 9) et en 1997 (zones 26W, 26C et 26E). En 1994 et en 1997, deux projets de construction de maisons familiales (Zentriegen 1 et Zentriegen 2), hors du périmètre autoroutier, ont permis de préciser certaines données sur l'extension du site vers l'aval. Enfin, en 1998, une petite surface a été explorée par le bureau ARIA de part et d'autre de la tranchée Tr27 (zone XXXIV).

Le secteur 1 correspond à la périphérie occidentale de l'agglomération de « Waldmatte ». L'emprise du village est parfaitement délimitée à cet endroit : à l'ouest par une butte naturelle, en amont par le redressement abrupt du versant, et en aval par la présence d'une large zone humide générée par les débordements répétitifs d'un ancien bras de la Gamsa<sup>95</sup> (**Fig. V.33**, p. 99). Le pendage du terrain varie selon les endroits entre 10 et 18% (661m à 673m). Dans ce secteur périphérique du village, la densité de l'occupation est moins importante que dans le reste de l'agglomération. Les bâtiments sont construits sur de petits replats ou au creux des ruptures de pente naturelles (**Fig. V.45**, p. 119). L'occupation protohistorique est attestée principalement dans la partie en amont. Durant l'époque historique, l'évolution des constructions est continue du début du ler s. apr. J.-C. jusqu'au IIIe/IVe s. apr. J.-C. et même plus tardivement (Ve/VIIIe s.). Un petit cimetière est ensuite implanté sur la butte à la fin de l'époque romaine et dans le courant du Haut Moyen Age (IVe-VIIIe s.). Une petite aire artisanale attestant l'exploitation du gypse va également fonctionner entre le VIIe et le XIIe s. apr. J.-C. Ce secteur est finalement traversé par des bisses, dont certains étaient encore utilisés au moment de notre intervention.

Pour des raisons pratiques, l'évolution des « aménagements de berges » situés en contrebas de la butte et en aval du secteur (chap. V.1.3) est présentée séparément des autres vestiges. (chap. V.1.4).

#### V.1.2 Contexte sédimentaire

\_

L'épaisseur des sédiments, leur extension et leur nature varient fortement d'un endroit à l'autre du secteur. Dans de rares cas seulement, il a été possible d'établir des relations stratigraphiques strictes entre les dépôts voisins. Certaines zones ont par ailleurs subi une forte érosion qui a passablement altéré, voire totalement détruit les vestiges archéologiques. Ainsi, au voisinage de la tranchée 14, le substrat géologique affleure localement directement sous l'humus ou sous les colluvions supérieures. On note par ailleurs, durant toute la période romaine, une zone d'accumulation de sédiments qui trahit la présence d'une dépression orientée dans le sens de la pente, directement à l'est de la butte. Ce « couloir torrentiel » (Fig. V.33, p. 99) a été observé uniquement en zone 2, mais sans doute devait-il se prolonger vers l'aval, à l'est de la zone 26E.

<sup>95</sup> La Gamsa est une rivière qui débouche de la vallée du Nanztal, située à l'ouest du site.

Deux phénomènes géologiques importants, localisés respectivement à l'amont et à l'aval du secteur, ont également eu une forte incidence sur les aménagements humains, à savoir la formation d'une faille karstique et le dépôt d'alluvions générées par les débordements d'un ancien bras de la Gamsa.

# La faille karstique 96

Entre le III<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>97</sup>, une faille karstique (**Fig. V.33**, p. 99) se forme à l'amont du secteur, au pied du redressement du versant (zone 1). Cette faille, provoquée par la dissolution des bancs de gypse sous-jacents, se caractérise par une fissure perpendiculaire à la pente mesurant environ 60m de longueur pour 10 à 15m de largeur. Les niveaux en place d'époque romaine, complètement déformés, ont subi un affaissement maximal avoisinant les trois mètres. La faille est ensuite entièrement comblée par des limons de ruissellement, puis par des sédiments plus graveleux de nature torrentielle. Vers les VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C., le terrain légèrement déprimé à l'emplacement de la faille, forme un ensellement favorable à l'implantation de deux fours à plâtre (fours 6 et 7 : **Fig. V.53**, p. 127).

# Les alluvions de la Gamsa 98

Dans la partie basse du secteur (zones 26W et 26C, chantiers Zentriegen 1 et 2), les coupes de terrain (**Fig. V.35**, p.103) ont mis en évidence des dépôts sédimentaires nouveaux dans le contexte morpho-sédimentaire de Gamsen. A cet endroit, le terrain présentait avant le début de l'excavation une légère dépression longitudinale longeant le flanc abrupt du versant, qui suggérait la présence d'un bras fossile de la Gamsa. L'étude sédimentaire a confirmé la présence d'alluvions provenant du cône torrentiel de cette rivière et a également montré l'existence de colluvions de pente du versant du Glishorn. L'ensemble de cette sédimentation se traduit par des dépôts dont la puissance maximale avoisine les 2 mètres. En étroite relation avec cette dynamique sédimentaire, toute une succession d'aménagements de berges a été dégagée (digues et murs de soutènement).

# V.1.3 Aménagements de berges, dépôts de la Gamsa et du Glishorn

Les importants dépôts alluvionnaires de la Gamsa témoignent de l'existence d'une large zone humide en aval du site<sup>99</sup> (**Fig. V.33**, p. 99). Le contact abrupt de ces dépôts avec le flanc de la butte constitue une limite naturelle du secteur. Le franchissement de ce goulet d'étranglement a nécessité à plusieurs reprises la construction d'aménagements de berge, d'empierrements et de murets (digues), régulièrement perturbés par les dépôts de pente (**Fig. V.34**, p. 101; **Fig V.46 et V.47**, p. 121).

La chronologie des constructions et des dépôts sédimentaires permet d'identifier six évolutions majeures depuis la protohistoire jusqu'à aujourd'hui. Les quatre premières qui couvrent la période jusqu'à la fin de l'époque romaine sont constituées par des aménagements anthropiques, les deux dernières sont en revanche matérialisées uniquement par des accumulations de sédiments naturels, respectivement des alluvions résultant des débordements de la Gamsa et des dépôts de pente du Glishorn. Ces évolutions

<sup>96</sup> Pour plus de détails, voir rapport de Bernard Moulin, géologie, chap. 5, La dépression karstique.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> La date (*terminus post quem*) de la formation de la faille est donnée par le mobilier céramique récolté dans les couches romaines déformées par cette dernière, dont l'élément le plus tardif est une sigillée helvétique (Inv. BW97/1464B-016 = vase248) qui n'apparaît pas avant la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. La date du comblement de la faille (*terminus ante quem*) est fourni par plusieurs datations C14 provenant des fours à plâtre implantés dans celle-ci (VIIe-Xe/XIIe s. apr. J.-C.).

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Rapport de Bernard Moulin, géologie, chap. 6, Les paléo-berges de la Gamsa et la plaine alluviale du Rhône.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> L'analyse malacologique de trois échantillons prélevés dans ces sédiments a montré la présence d'espèces caractéristiques d'un milieu ouvert (surtout des *Vallonia pulchella*), sans doute une zone humide régulièrement inondée. Analyses aimablement effectuées par Louis Chaix, directeur du Museum d'Histoire Naturelle de Genève.

correspondent globalement aux séquences ou aux phases chronologiques établies sur le reste du site. La datation de cette séquence repose pour l'essentiel sur une série d'analyses C14 (Fig. V.35 et V.36, p. 103) et en partie sur du mobilier typologique (monnaies et céramiques).

## V.1.3.1 Epoque protohistorique, XIIe-Xe s. av. J.-C.

A l'origine, la butte présente un relief escarpé et un contact abrupt avec les premiers dépôts alluvionnaires de la Gamsa (Nat.213). Le seul aménagement qui pourrait fonctionner avec ces dépôts est constitué par un trou de poteau arasé (str2598C), découvert sous la première dique (str2572). Il a été daté des environs de l'an mil avant J.-C.<sup>100</sup>. Cette phase est scellée par une série de colluvions (Nat.214).

# V.1.3.2 Epoques protohistorique et romaine (LTF-R1), IIe s. av.- Ier s. apr. J.-C. 101

Les aménagements suivants sont matérialisés à l'ouest par une imposante digue (str2572, Fig.V.46, p. 121) installée de part et d'autre d'un affleurement du substrat naturel (crête longitudinale), et à l'est par un mur de terrasse (str2428) bloquant le versant de la butte (Fig. V.47, p. 121). Le cheminement se faisait en amont de la digue du côté ouest et en aval du mur de terrasse du côté est, imposant un parcours en chicane entre les deux structures. Le mur de terrasse et la digue, partiellement emportée par un glissement de terrain, sont recouverts par des colluvions (Nat.219).

# V.1.3.3 Epoque romaine (R2A-R2B), II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

La digue est ensuite reconstruite dans la partie ouest (str2518) et la voie réaménagée sans modification de son tracé. Un muret de protection est installé en amont de ces constructions (str2478). Ces aménagements disparaissent sous d'importantes colluvions (Nat.222) qui modifient sensiblement la topographie de la zone. Le relief s'adoucit, repoussant par comblements successifs la zone humide vers l'aval. L'abandon de cette phase peut être fixé à partir du milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. <sup>102</sup>.

#### V.1.3.4 Epoque romaine (R2B-R2C), fin II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Le dernier aménagement significatif observé dans la zone à cette époque correspond plus à un mur de terrasse (str2479-2661, Fig. V.35, p. 103) qu'à une digue à proprement parler. Cette structure est disposée en aval d'un doux talus bordant la zone humide (Nat.223). La voie est réaménagée légèrement plus en amont. D'épaisses colluvions (Nat.224 et Nat.225) scellent ces constructions 103.

## V.1.3.5 Epoque romaine tardive et Haut Moyen Age (R3-HMA), IVe-Xe s. apr. J.-C.

A la fin de l'époque romaine et durant tout le Haut Moyen Age, d'importants dépôts alluvionnaires consécutifs aux débordements répétitifs de la Gamsa (Nat.228, Nat.232) s'accumulent au pied du versant de la butte<sup>104</sup>. Aucun aménagement humain n'y est attesté.

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Datation C14 effectuée sur les restes carbonisés du poteau (str2598C). **UZ - 4114** (C14.0): 2885 +/- 55BP, 1220-910 BC (2 sigma).

La datation de cette phase repose sur deux échantillons C14, prélevés dans des dépôts contemporains de la mise en place de la digue. L'un provient d'alluvions proches de cette dernière (Nat.216, C14.4), l'autre de dépôts jugés équivalents dans le sondage 4 (Nat.217, C14.3), situé une trentaine de mètres plus à l'ouest. UZ - 4096 (C14.3) : 1985

<sup>+/- 55</sup> BP, 160 BC-140 AD (2 sigma);.**UZ – 4029** (C14.4): 2060+/- 55 BP, 210 BC- 70 AD (2 sigma).

102 Cette datation s'appuie notamment sur la découverte de 2 sesterces trouvés dans le niveau lessivé du talus lié à la digue (Occ.01). L'un de l'empereur Hadrien (134-138), l'autre de l'empereur Antonin le Pieux (147-148?). Inv. BW97/1430B-305, 306,

Un ensemble de mobilier céramique des IIe-IIIe s. apr. J.-C. a été récolté dans ces niveaux (K1431, K1437).

Deux analyses C14 effectuées dans ces sédiments ont livré des datations comprises entre le VII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s. apr. J.-C. UZ - 4030 (C14.5): 1130 +/- 55 BP; 770 AD - 1020 AD (2 sigma); UZ - 4031 (C14.6): 1335 +/- 55 BP; 600 AD -820 AD (2 sigma).

## V.1.3.6 Epoques médiévale et moderne (MA-MOD), XIe-XXe s. apr. J.-C.

Des épisodes torrentiels liés aux phénomènes de pente du Glishorn (Nat.230) sont visibles dans les coupes du terrain à partir du début du II<sup>e</sup> millénaire 105 tandis que disparaissent les alluvions de la Gamsa (fossilisation ou déplacement du bras de la rivière ?); viennent ensuite les premiers dépôts de débordement des bisses (Nat.231), liés à l'irrigation des prairies, et enfin la formation du terrain actuel (Nat.Humus), toujours dévolu à des prairies de fauchage.

# V.1.4 Extrémité ouest du village

Les aménagements constituant l'habitat proprement dit se regroupent sur plusieurs replats dispersés le long du versant (Fig.V.33, p. 99). Au voisinage de la tranchée 14, dans la partie amont, le substrat rocheux est directement affleurant et aucune construction n'est attestée. La zone située sur l'emprise du « couloir torrentiel », directement à l'est de la butte naturelle, est également presque exempte d'aménagements.

Sur la base de la topographie locale, les vestiges archéologiques peuvent se répartir en trois zones distinctes. En amont, le long de la pente abrupte du versant, un plateau est perceptible à l'emplacement de la dépression karstique comblée (alt. env. 670-671m). Ce replat, d'une longueur d'environ 30 à 40m, remonte en pente douce sur le flanc oriental de la butte barrant le versant (alt. 673m). Il englobe deux zones de fouille (zone 1 et zone XXXIV) et une partie des tranchées 13, 14 et 27. Plus en aval, séparés de la zone précédente par une longue pente naturelle, plusieurs ensembles de constructions sont étagés sur le versant. Un premier groupe de bâtiments (Bat89, Bat90 et Bat94) a été dégagé dans la partie ouest (zone 26E : alt. env. 663m). Un second groupe de bâtiments (Esp14 et Bat16 à Bat21) se situe au centre du secteur, légèrement en amont des constructions précédentes, sur au moins trois niveaux (zones 2 à 6 : alt. env. 665 à 666m). Un dernier groupe de bâtiments (Bat7 à Bat13) est installé sur deux niveaux dans la partie est (zone 9 : alt. env. 664m). Enfin, quelques restes de constructions ont été partiellement documentés dans la partie aval (chantiers hors du périmètre autoroutier). Ils constituent les aménagements les plus bas du secteur, en bordure de la zone humide (Zentriegen 2 : alt. env. 660-661m).

D'une manière générale, la dispersion des constructions et le manque de corrélations stratigraphiques ne permettent pas d'établir ici une chronologie aussi fine que dans les autres secteurs. Les occupations de l'âge du Fer que l'on peut véritablement certifier sont mal représentées. L'unique séguence villageoise protohistorique d'importance a été mise en évidence dans la partie amont, au croisement des tranchées 13 et 27<sup>106</sup>. Pour l'époque historique, les principales séquences ont été identifiées. L'époque romaine (ler-IVe) comprend 4 phases. Les premières constructions d'une certaine ampleur sont réalisées au ler s. apr. J.-C. (R1) et vont lentement évoluer (R2A, R2B-R2C et R3). Les phases suivantes sont formées de manière large par les aménagements du Haut Moyen Age (HMA) et par ceux du Moyen Age ou de l'époque moderne (MA-MOD).

#### V.1.4.1 La séquence romaine du № s. apr. J.-C.: R1 (20/15 av. – 60/80 apr. J.-C.)

Les vestiges du ler s. apr. J.-C. ont été regroupés sur un seul plan (Fig. V.37, p. 105), étant donné la difficulté de les sérier avec plus de finesse au sein de cette séquence. Ils se répartissent sur l'ensemble du versant avec une concentration particulière dans la partie centrale (Bat18 à Bat20). Le quartier est desservi à cette

Deux analyses C14 effectuées dans ces dépôts de pente ont livré des datations comprises entre le Xe et le XIIIe s. apr. J.-C. UZ - 1814 (C14.1):1005 +/- 55 BP; 940 AD - 1180 A (2 sigma); UZ - 4032 (C14.7): 865 +/- 55 BP; 1030 AD – 1280 AD (2 sigma).

106 Pour plus de détails, se reporter à l'étude des niveaux protohistoriques, cf. ARIA, zone XXXIV.

époque par un chemin dont un tronçon a été repéré au pied de la butte (zone 26E, str2713), ainsi que dans les coupes de terrain légèrement en amont. La suite du tracé devait se poursuivre vers les bâtiments 18 à 20 et en direction du secteur 2.

En amont du secteur, sur le plateau situé au pied du versant, rares sont les vestiges que l'on peut attribuer sans hésitation à cette séquence chronologique. Aucun plan de phase intelligible ne peut d'ailleurs être proposé. Dans la partie ouest, un trou de poteau, un petit four à coupole ainsi que deux lambeaux d'occupation ont été observés, déformés par la faille karstique (Esp198). Dans la partie est, un aménagement plus significatif a été observé. Il s'agit d'un bâtiment incendié (Bat155) dont il ne reste que la sablière amont et une série de trous de poteau formant éventuellement une palissade de protection pour l'angle sud-est. A l'est de cette construction, un trou de poteau associé à un niveau incendié et une série de fosses ont également été mis au jour (Esp160). Enfin, dans la tranchée 14, la présence d'une tombe d'enfant (str2706)<sup>107</sup>, scellée par un niveau d'incendie pourrait, selon la coutume funéraire en usage à « Waldmatte » signaler l'existence d'une habitation complètement arasée.

Dans les parties centrale et aval du secteur, plusieurs constructions sont aménagées en différents niveaux du versant.

- A l'ouest, en zone 26E, la plupart des vestiges attribués à cette phase chronologique ont été partiellement détruits ou entièrement arasés par l'implantation de constructions plus récentes. Leur insertion chronologique reste donc en partie incertaine. Ces éléments comprennent une voie traversant la zone en diagonale (str2713), un bâtiment incendié (Bat94), ainsi que diverses structures (Esp199, trous de poteau, fosses et foyers). La voie, d'une largeur moyenne de 2m, reprend le tracé d'anciens chenaux graveleux réaménagés pour l'occasion. Ce chemin relativement rectiligne est délimité par des accotements de petits schistes alignés et bordé par un étroit caniveau du côté ouest. Le bâtiment incendié (Bat94), situé à l'est de cette voie et repéré pour l'essentiel en coupe, n'est que très partiellement conservé. Il n'en reste que la trace rectiligne de la sablière amont et une épaisse couche d'occupation/incendie. Une concentration particulière de torchis et de limon fortement rubéfiés marque l'emplacement des parois amont et aval et permet d'estimer la largeur du bâtiment à 4m.
- A l'est des vestiges précédents, un groupe de constructions (Bat18 à Bat20) est installé dans un creux du terrain, en bordure du « couloir torrentiel ». Les bâtiments 18 et 19 partagent le même replat, tandis que le bâtiment 20 est situé légèrement en contrebas, dans l'alignement du bâtiment 19. Les bâtiments 18 et 19 sont formés chacun de solins de pierres sèches et d'un sol de terre battue, le bâtiment 18 étant en plus doté d'une paroi matérialisée au sol par des poteaux. Quant au bâtiment 20, il était marqué au sol par des sablières basses reposant sur des solins de pierres et par un sol de terre battue rubéfié. En amont de ce groupe de bâtisses, un muret (str452), aménagé sur un replat, servait probablement à protéger les constructions des ruissellements de pente. A l'est et en contrebas de ces bâtiments, des lambeaux d'occupation et quelques structures témoignent de l'existence d'aménagements détruits par l'implantation des bâtiments postérieurs (Esp167).
- Dans la partie tout à l'est du secteur, le bâtiment 8 est aménagé sur une terrasse qui se développe en direction de la tranchée Tr14. Il n'en subsiste que 2 solins non perpendiculaires en forme de gouttière, protégés par des dalles verticales. Un seuil large de 2m a été repéré dans la paroi amont. Dans l'emprise du bâtiment, une fosse circulaire lui est associée.
- Dans la partie basse du secteur, quelques vestiges ténus, notamment un mur et quelques trous de poteau (Esp158) repérés dans les coupes de terrain, pourraient attester qu'à cette époque le versant était occupé jusqu'au contact de la zone inondable.

<sup>107</sup> Cette sépulture a livré trois fibules (catalogue, vol.3, 1463-424 à 426), l'une en bronze de type Almgren 67/68, une autre à queue de paon et une fibule filiforme en fer, qui autorisent une datation comprise dans la première moitié du l<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

<sup>108</sup> Les enfants en bas-âge étaient généralement enterrés dans le village et souvent près ou dans les maisons d'habitation. Voir FABRE 1994-1995.

91

# V.1.4.2 La séguence romaine des If - IIf s. apr. J.-C. : R2 (60/80 – 260/280 apr. J.-C.)

Durant les II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., le développement du quartier se poursuit. La chronologie des constructions permet en certains endroits du secteur de distinguer 2 à 3 phases chronologiques (R2A, R2B-R2C).

# Phase R2A (60/80 - 120/150 apr. J.-C.).

Dès la fin du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C., le secteur subit des changements (**Fig. V.38**, p. 107) et voit la construction de nouveaux bâtiments (Bat10, Bat11, Bat13A, Bat16, Bat17, Bat89A, Bat90A et Bat159). La plupart vont perdurer relativement longtemps, jusque dans le courant du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (R2B-R2C). La voie desservant le quartier existe toujours. Toutefois, la construction du bâtiment 89 sur son tracé initial a sans doute motivé son déplacement vers le sud à cet endroit. Plus à l'est, la présence de deux murets (str511 ≅ str525, str590), assimilables à des accotements de voie, de même que quelques recharges de pierres (str496) pourraient signaler la suite de son tracé en amont du bâtiment 16. L'hypothèse de l'existence d'un autre chemin traversant le quartier par l'aval est envisageable par la présence de fossés en aval des bâtiments 89 et 90.

Dans la partie amont du secteur, un seul bâtiment peut être attribué à cette phase chronologique (Bat159). Il n'en reste que la sablière incendiée, disposée sur un solin de pierres sèches. Un mur de terrasse (str2803) situé plus en aval a également été repéré.

Dans le reste du quartier, en aval de la voie, sept bâtiments au moins sont attestés : deux à l'ouest du « couloir torrentiel » (Bat89A et Bat90A) et les cinq autres dans la partie est (Bat10, Bat11, Bat13A, Bat16, Bat17). Entre ces deux groupes, le terrain n'a livré aucune habitation. Cette absence de vestiges est peutêtre due à un regain de l'activité torrentielle du versant à cet endroit.

- En zone 26E, les bâtiments 89A et 90A sont aménagés sur une même terrasse. Ils vont subir plusieurs transformations au cours de leur existence qui est attestée jusque dans le courant du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le bâtiment 89 compte trois états de construction successifs<sup>109</sup>. Initialement (Bat89A), il est constitué par un muret-solin de pierres sèches dans lequel sont insérés des poteaux de bois et par un foyer domestique aménagé au centre de la pièce. Puis, suite à un incendie, la maison est reconstruite à l'identique. Les murets sont refaits, cette fois-ci sans l'insertion de poteaux, et un foyer quadrangulaire dallé est disposé contre la paroi occidentale (**Fig. V.49**, p.123). Enfin, après un nouvel incendie, on refait les murs sans changer l'emprise du bâtiment au sol (Bat89C). Les éléments sont alors moins bien conservés. La surface est constituée d'un amas de pierres sans aménagement intérieur. Quant au bâtiment 90 (**Fig. V.48**, p.123), il compte deux états de construction<sup>110</sup>. Il correspond à une bâtisse de pierres sèches, disposée en longueur dans le sens de la pente et légèrement enterrée (Bat90A). L'entrée, du côté aval, occupe toute la largeur du bâtiment. Après l'écroulement d'une partie des murs, le bâtiment est reconstruit et réduit de près de 1,50m dans le sens de la longueur (Bat90B). Les anciens murs latéraux sont repris; une nouvelle façade qui se prolonge à l'extérieur du bâtiment est construite du côté amont.
- A l'est du « couloir torrentiel », les bâtiments 16 et 17 sont alignés dans le sens de la pente. Les éléments constitutifs du bâtiment 16 sont fortement arasés ; il n'en subsiste que le négatif de la sablière de la paroi amont et les restes d'une litière de fumier carbonisée <sup>111</sup>. Le bâtiment 17, quant à lui, est défini par un large solin de pierres sèches et par un épais sol de terre battue. Toute la partie aval de ce bâtiment a été détruite par un mur de terrasse récent.
- Le bâtiment 13 se situe directement à l'est du bâtiment 16. Il s'agit d'une construction semi-enterrée de pierres sèches dont les murs étaient encore conservés sur près de 1,50m de hauteur. Il présente clairement

Le dernier état de construction du bâtiment 89 (Bat89C) appartient à la phase chronologique R2B-R2C, néanmoins sa construction initiale peut remonter à la phase chronologique R2A.

<sup>11</sup> Ce bâtiment correspond à une étable : GUELAT et alii 1998/1 ; Gamsen, volume 2, rapport de la micromorphologie.

Le bâtiment perdure jusque dans la phase R2C. Un sesterce de Marc-Aurèle (177-178 apr. J.-C.) provient de la couche de démolition du premier état de construction du bâtiment 90. Inv. BW97/1482-347.

deux états de construction. Dans un premier temps, il a une forme ovale (Bat13A) dont le négatif était encore parfaitement visible derrière le mur amont du second état du bâtiment. Ensuite, dans une phase plus tardive (phase R2B-R2C), on reconstruit une partie des murs selon un plan plus ou moins quadrangulaire (Bat13B, **Fig. V.50**, p.125). Dans chacun des états de construction, un foyer domestique a été aménagé sur un sol de terre battue. La grande fosse circulaire (str450), située en aval du bâtiment, s'insère également dans cette phase chronologique.

- En aval et à l'est du bâtiment 13, on construit un vaste ensemble formé de deux bâtiments contigus (Bat10 et Bat11). Le substrat rocheux à cet endroit a été soigneusement entaillé et aplani pour leur mise en place. En raison des dégâts occasionnés par les constructions plus tardives, il n'est pas possible de dire si ces deux bâtiments étaient véritablement accolés. L'architecture en bois de ces bâtiments incendiés a été remarquablement préservée. Les parois sont formées de planches verticales et, dans le cas du bâtiment 11 (**Fig. V.51**, p. 125), le sol est constitué d'un plancher reposant sur un cadre de sablières basses.
- Enfin, dans la partie aval, plusieurs niveaux et structures visibles dans les coupes de terrain attestent d'une occupation continue des lieux (Esp170).

#### Phase R2B-R2C (120/150 - 260/280 apr. J.-C.).

Dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (**Fig. V.39**, p. 109), une grande partie des aménagements de la phase précédente perdure (Bat10, Bat11 et Bat16), moyennant parfois de profondes transformations dans certains bâtiments (notamment Bat13B, Bat89B-C et Bat90B, voir supra). Plus tard, vers la fin du IIe ou plutôt au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phase R2C), trois nouvelles constructions sont érigées (Esp12, Esp14 ? et Bat21). La mise en place du bâtiment 21, puis de l'espace 14 condamne l'ancien tracé de la voie traversant le quartier. Il faut dès lors admettre soit que la voirie a été déplacée plus en amont, soit que le cheminement par le haut du village a été définitivement abandonné à cette époque au seul profit de la voie passant en aval du quartier.

- Dans la partie amont, quelques structures éparses associées à deux lambeaux d'occupation ont été mises au jour (Esp2). Ces vestiges isolés ne donnent aucun plan intelligible. Il s'agit d'une série de fosses (non illustrées ici), de trous de poteau et de quelques grands schistes constituant peut-être la démolition d'un mur de terrasse situé directement en amont.
- Le bâtiment 21 est implanté dans d'épaisses colluvions (Nat.111) qui se sont accumulées au fil du temps dans la zone du « couloir torrentiel ». Il est formé de deux murs massifs en pierres sèches marquant les angles amont de la bâtisse et d'un sol de terre battue. L'intérieur du bâtiment, fortement rubéfié, est occupé par trois foyers.
- L'espace 14 est créé après l'abandon du bâtiment 16. Il se présente sous la forme d'un replat arasé, délimité par un muret de pierres sèches en amont et par un talus empierré, consolidé par un muret de soutènement en aval (str494). Cet espace abrite deux fosses à caractère artisanal.
- En aval du bâtiment 13 et à l'ouest des bâtiments 10 et 11, on a dégagé une petite construction (Esp012), sans doute à vocation artisanale, dont l'originalité provient de la présence d'un foyer quadrangulaire aménagé dans le mur amont. La partie aval de cette installation a été détruite par l'implantation d'un mur de terrasse récent.

# V.1.4.3 Séquences romaine tardive et Haut Moyen Age : R3-HMA (260/280 - 1000 apr. J.-C.)

A l'époque romaine tardive et au Haut Moyen Age, le secteur est toujours occupé (**Fig. V.40**, p. 111). Il est néanmoins difficile d'estimer la durée de vie des différentes constructions qui y ont été aménagées et de proposer une évolution précise de la zone durant ces deux phases chronologiques.

# Phase R3 (260/280 - 400 apr. J.-C.)

Aucune construction nouvelle n'est attestée durant la phase romaine tardive. Seuls certains bâtiments de la phase précédente continuent peut-être d'être occupés (Esp12, Bat13, Esp14, Bat17, Bat21). Sur la butte et au pied de celle-ci, un petit cimetière d'une douzaine de sépultures à inhumation se développe probablement dès cette époque (Esp3 et Esp4). En l'absence d'offrandes funéraires caractéristiques, il est difficile de dater précisément la mise en place des premières tombes. Quatre sépultures (str324, str325, str806, str2782) sont toutefois clairement antérieures à l'un des fours à plâtre (four 7) dont l'activité commence à partir du VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C. <sup>112</sup>.

# Phase HMA (400 -1000 apr. J.-C.)

Vers le V<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C., un nouveau bâtiment (Bat7), doté d'une terrasse en amont (Esp9) est construit dans la partie nord-est du secteur<sup>113</sup>. Il s'agit d'une construction aux murs de pierres sèches (**Fig. V.52**. p. 127), détruite en aval par des aménagements récents. La hauteur conservée des murs atteint par endroits 0,70m. Un mur de refend divise l'espace en deux. Aucun aménagement intérieur n'a été mis en évidence. Directement en amont du bâtiment, on a dégagé un replat large de 2,50m, maintenu par un mur de terrasse (str464). Cet espace (Esp9), recoupé par la tranchée 14, comporte une grande fosse circulaire en son centre. Dans le reste du secteur, d'autres aménagements ont sans doute perduré jusqu'à cette époque, notamment les bâtiments 13 et 21, et peut-être même l'espace 12<sup>114</sup>.

Vers le VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C., une petite aire artisanale (Esp164) protégée en amont par un mur de terrasse est aménagée à l'emplacement de la dépression karstique comblée. Cet ensemble est constitué de deux fours à plâtre (fours 6 et 7) et d'une fosse<sup>115</sup>. L'activité de ces fours (**Fig. V.53**, p. 127) est attestée jusqu'au X<sup>e</sup>, voire XII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>116</sup>. Quant au cimetière aménagé sur la butte, la question de sa durée d'utilisation reste ouverte.

# V.1.4.4 Epoques médiévale et moderne : MA-MOD (1000-2000 apr. J.-C.)

Les derniers aménagements repérés dans ce secteur sont en relation avec des activités agricoles (**Fig. V.41**, p. 113). Deux bisses étaient encore visibles sur le terrain (str458 et str3606). Un troisième (str3616), plus ancien, a été repéré entre les deux précédents lors de la fouille. D'épais dépôts de limons correspondant à leurs débordements ont été observés dans toutes les coupes stratigraphiques du secteur. Quelques structures en relation avec le tracé de certains de ces bisses ont également été dégagées sur certains tronçons. Le bisse inférieur qui contourne la butte et se poursuit vers l'ouest, est bordé par un mur (str458) et un large empierrement (str420). Le bisse intermédiaire a été renforcé par un muret observé sur une longueur de 8,50m (str426). Quant au bisse supérieur, hors du périmètre de fouille, il n'a pas été exploré.

113 Ce bâtiment a livré une bague en bronze décorée d'une pâte de verre de couleur bleue (catalogue, vol.3 : 0575-001), datée du Ve/VIe s. apr. J.-C., de même que plusieurs fragments de pots en pierre ollaire.

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> L'utilisation du four 7 est attestée entre les VIIe et IXe s. apr. J.-C.

Le bâtiment 13 a livré deux objets métalliques, attestés sur d'autres sites dans des contextes tardifs: un briquet en fer (catalogue, vol.3 : 0565-010) et une pointe de flèche de type *plumbata* (catalogue, vol.3 : 0578-006), rétrouvés respectivement dans le sol et dans le foyer. Dans le bâtiment 21 peut-être déjà en ruine, on a trouvé dans le remplissage d'une fosse de rejet (str0579) une monnaie du IV<sup>e</sup> s. (Inv. BW92/0626A-005) et des fragments de boucle de ceinture damasquinée datée entre le V<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (catalogue, vol.3 : 0626A-001). Enfin, l'espace 12 a livré, au contact entre la démolition et les colluvions, un bracelet du VIIe s. apr. J.-C., aux extrémités massives, décorées de lignes de la catalogue, vol.3 : 0516-015).

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> La description et le fonctionnement de ces fours sont présentés en détail dans les articles suivants : PACCOLAT und TAILLARD 2000 ; PACCOLAT et TAILLARD 2001.

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> Six échantillons C14 ont été analysés, trois dans le four 6 (**UtC 10384** :1188+/-37BP, 720-970 AD ; **UtC 10385**: 1133+/-38BP, 780-1000 AD ; **ARC 873** : 1015+/-60BP, 890-1160 AD) et trois dans le four 7 (**UtC 10386** : 1395+/-35BP, 560-700 AD ; **UtC 10387** : 1328+/-40BP ; 640-780 AD; **ARC 1134**: 1203+/-40BP, 690-960 AD).

D'autres structures isolées (trous de poteau, fosses) apparaissent ça et là sans qu'il soit possible de préciser leur attribution chronologique, en particulier une fosse circulaire (str419) implantée à l'extrémité du long empierrement (str420).

# V.1.5 Bilan du secteur 1 (Fig. V.42 et V.43, pp. 115 et 117)

L'extrémité ouest de l'agglomération de « Waldmatte » constitue un goulet d'étranglement formé par la présence d'une éminence naturelle barrant le versant et d'une large zone humide en aval, régulièrement inondée par les débordements de la Gamsa. Un des bras fossile de ce cône torrentiel se marquait d'ailleurs encore sur le terrain par une légère dépression longitudinale suivant le flanc abrupt du versant sur plusieurs centaines de mètres. Ainsi pour accéder au village depuis l'ouest, il fallait longer le coteau relativement pentu, puis franchir l'obstacle constitué par la butte et la zone humide. A cet endroit, d'importants travaux d'endiguement ont donc été nécessaires pour en faciliter le passage. Ces aménagements seront régulièrement entretenus et reconstruits au cours du temps, soulignant l'importance de cet accès. Les premiers aménagements sont attestés dès la fin de l'âge du Fer et les derniers au cours du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., avant que la topographie à cet endroit ne s'adoucisse par l'apport de colluvions de pente.

L'occupation du secteur est déjà attestée à l'âge du Fer sur une petite zone dans la partie en amont (zone XXXIV). A l'époque historique, les constructions couvrent la plus grande partie du versant. En raison sans doute de sa situation périphérique et peut-être du fait des destructions successives, l'organisation du quartier paraît moins bien ordonnée et la trame des constructions moins dense qu'au centre de l'agglomération (voir secteurs 2 à 4). Dans la partie amont, les maisons sont aménagées sur un léger plateau au pied du versant, et en contrebas, sur de petits replats ou au creux de ruptures naturelles du terrain jusqu'au bord de la zone inondable. Au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (R1), le plan du secteur demeure encore lacunaire en raison des nombreuses destructions occasionnées par les constructions postérieures. Seul un groupe de bâtiments dans la partie centrale est relativement bien préservé (Bat18 à Bat20). Aux IIe-IIIe s. apr. J.-C. (R2), le secteur compte près d'une quinzaine de bâtiments ou d'espaces construits. A partir du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (R3), le guartier commence peu à peu à se réduire. Quelques bâtiments (Bat7, Bat13, Bat14 et Bat21?) vont sans doute perdurer jusqu'au début du Haut Moyen Age (HMA) avant d'être définitivement abandonnés. Dans le courant de l'époque romaine tardive, un petit cimetière commence à se développer sur la butte. Il pourrait perdurer jusque dans le Haut Moyen Age. Une aire artisanale exploitant la roche de gypse va également fonctionner à partir du VIIe jusqu'au Xe ou XIIe s. apr. J.-C. Enfin, les dernières traces d'activités humaines attestées jusqu'à aujourd'hui sont matérialisées par des bisses dont certains étaient encore utilisés sur le terrain avant notre intervention.

Deux voies principales ont été reconnues. Toutes deux sont issues du seul passage permettant d'entrer ou de sortir de l'agglomération, en contrebas de la butte et le long de la zone inondable. La première est la mieux documentée. Elle contourne la butte et traverse le quartier par le haut, en amont des bâtiments 16 et 20 pour rejoindre la voie repérée sur le cône torrentiel ouest (secteur 2). Son tracé au l<sup>er</sup> s. (phase R1) a été dégagé en zone 26E et dans des coupes de terrain quelques mètres plus haut. Durant les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phases R2), ce chemin ne sera guère respecté car des maisons (Bat90 en R2A et Bat21 en R2B-R2C) empièteront sur son tracé originel, contraignant la voie à modifier son parcours. L'autre voie est moins bien connue. Elle est supposée grâce à la présence de fossés en aval des bâtiments 89 et 90, et compte tenu de la topographie des lieux. Son tracé restitué devait passer en aval de la zone 9 (Bat7 à Bat11). Un petit replat repéré dans la tranchée 26 pourrait permettre de la prolonger plus à l'est en aval du secteur 2 par la terrasse 10 (voir chap. V.2.2.3).

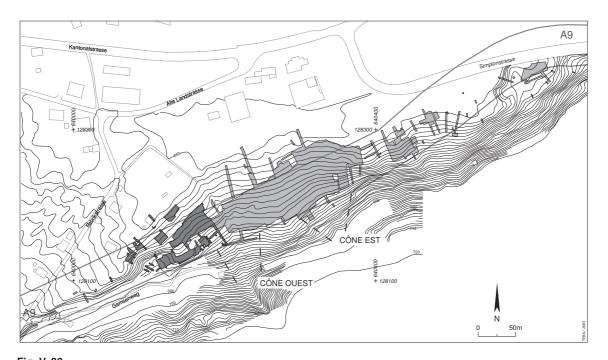


Fig. V. 30

Plan de situation du secteur 1 (en gris foncé).

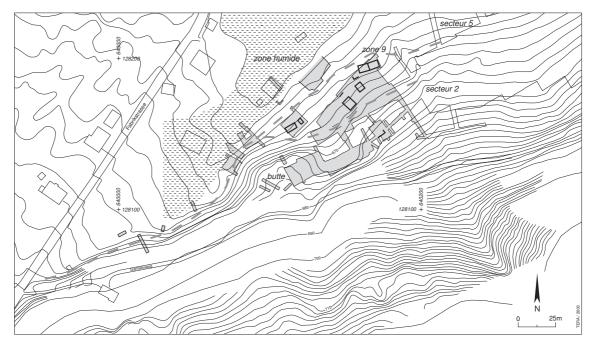
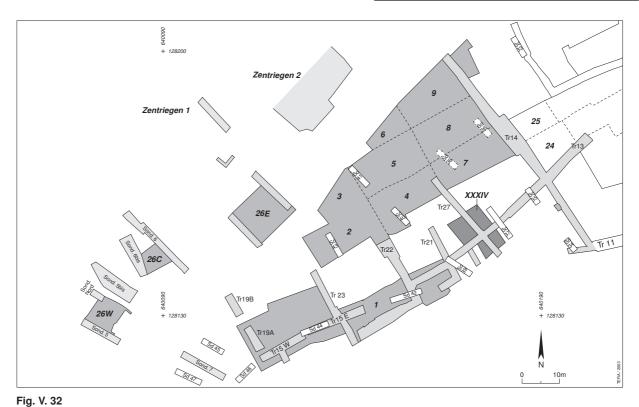


Fig. V. 31

Plan rapproché du secteur 1 avec les courbes de niveau. Les zones fouillées ou prospectées sont indiquées en gris clair, les bâtiments mis au jour en noir et le tracé schématique de la voirie antique en traits tirés gras. On distingue clairement le goulet d'étranglement formé par la jonction de la butte occidentale et de l'ancienne zone humide de la Gamsa (bras fossile), qui en faisait un point de passage obligé pour entrer ou sortir de l'agglomération antique.



rig. v. 32

Secteur 1 : découpage des zones de fouille (en gris foncé), des tranchées et des sondages (en gris clair).

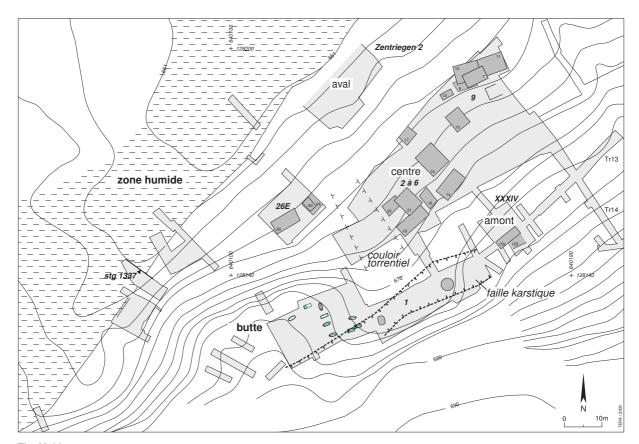
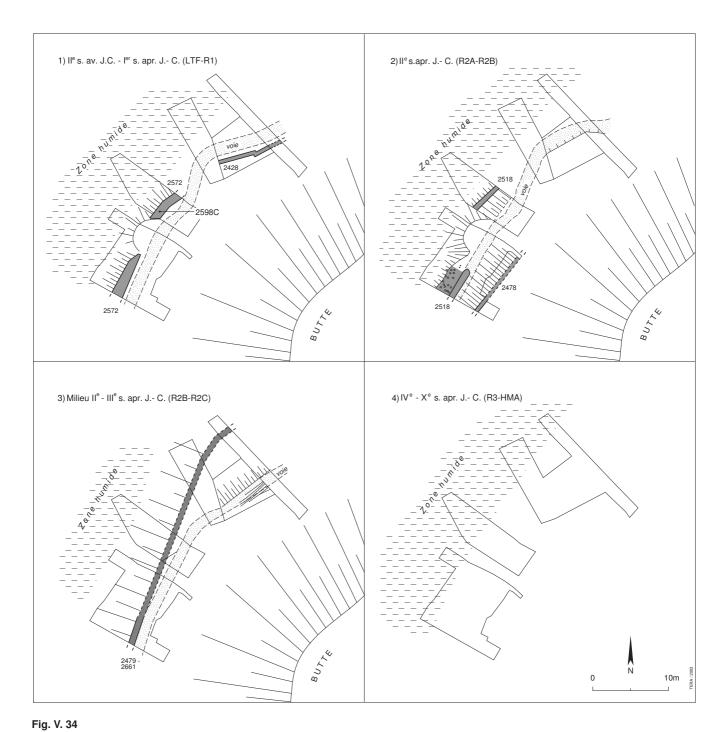


Fig. V. 33

Secteur 1 : plan des principaux vestiges compilés. La faille karstique est figurée en traits gras, le couloir torrentiel amont-aval en traits légers, les zones fouillées ou prospectées en trame gris clair.



Secteur 1 : plans schématiques montrant l'évolution des aménagements de berge situés entre la zone humide de la Gamsa et le pied de la butte occidentale (goulet d'étranglement constituant un passage obligé à l'époque antique).

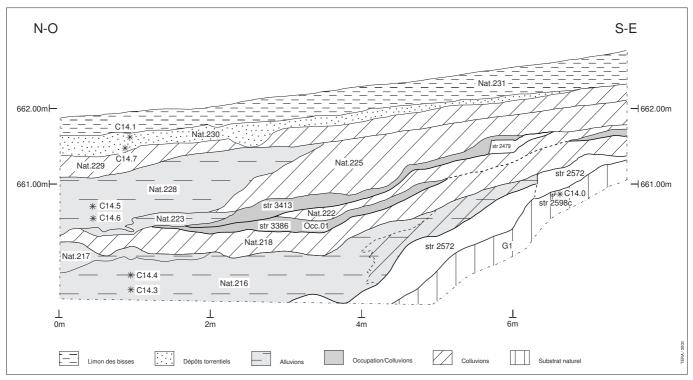
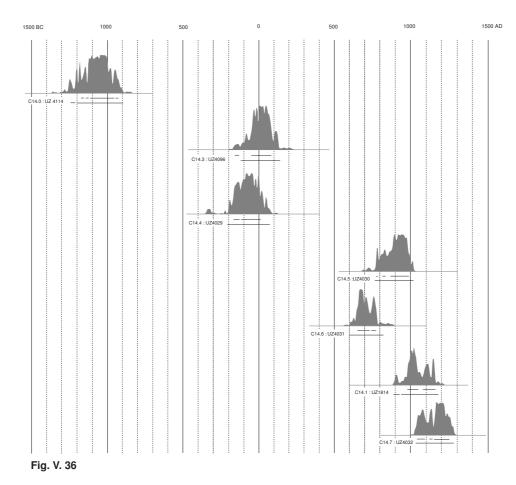


Fig. V. 35

Secteur 1 : coupe stratigraphique STG 1337 dans le sondage 5bis, au point de contact entre le pied de la butte et la zone humide de la Gamsa ( la situation de la coupe est indiquée sur la Fig. V. 33 ). Les étoiles indiquent la projection des échantillons C14 analysés (voir tableau ci-dessous). Pour la description des couches et des aménagements de berge, se reporter aux listes annexées en fin de volume.



Secteur 1 : calage chronologique des échantillons C14 figurés sur la coupe stratigraphique STG 1337 (voir la Fig. V. 35 ci-dessus).



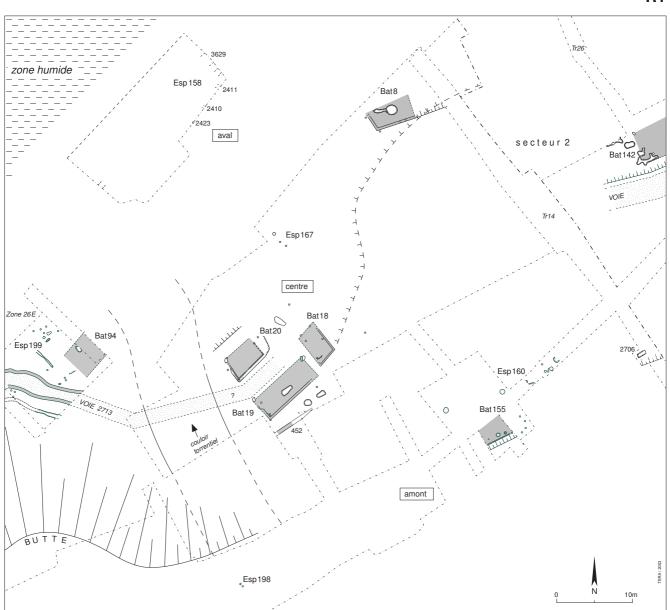


Fig. V. 37

Secteur 1 : plan schématique des vestiges de la séquence R1 (20/15 av. J.-C. - 60/80 apr. J.-C.).

# R<sub>2</sub>A



Fig. V. 38

Secteur 1 : plan schématique des vestiges de la phase R2A (60/80 - 120/150 apr. J.-C.).

# R2B-C



Fig. V. 39

Secteur 1 : plan schématique des vestiges de la phase R2B-C (120/150 - 260/280 apr. J.-C.).

# R3 + HMA

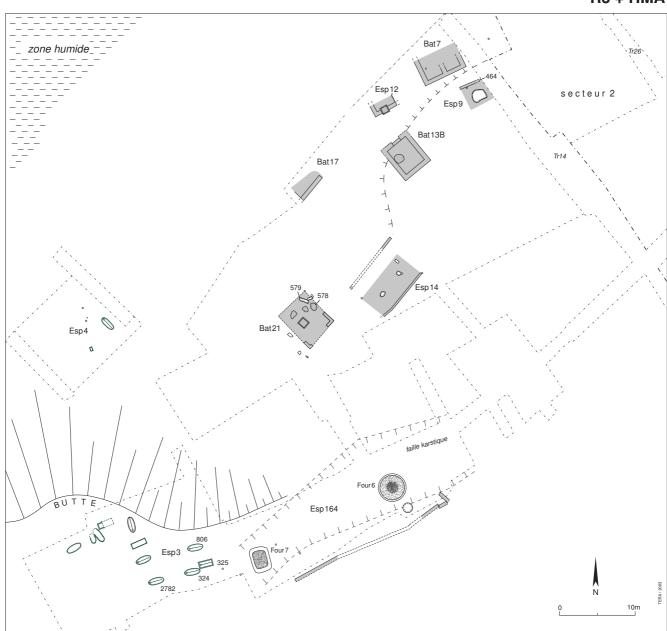


Fig. V. 40

Secteur 1 : plan schématique compilé des vestiges des séquences R3 (260/280 - vers 400 apr. J.-C.) et HMA (env. 400 - env. 1000 apr. J.-C.).

# MA + MOD

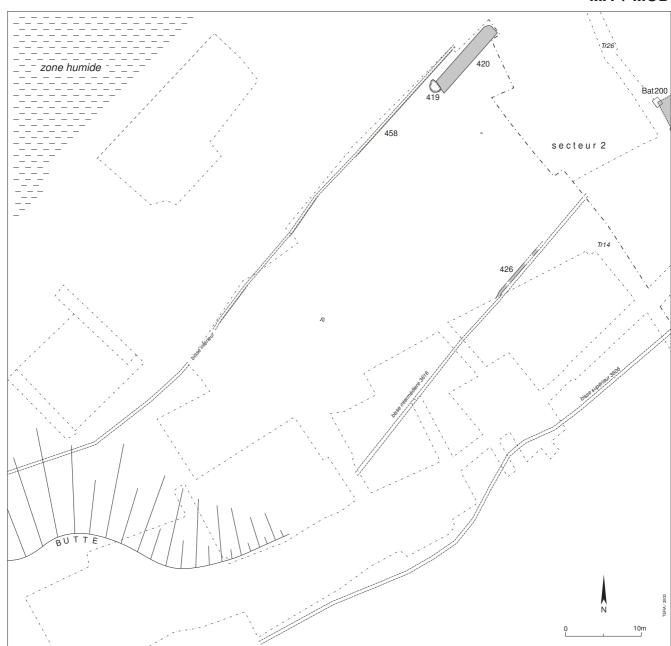


Fig. V. 41

Secteur 1 : plan schématique compilé des vestiges des séquences MA (env. 1000 - env. 1400 apr.J.-C.) et MOD (env. 1400 - 2000 apr. J.-C.).

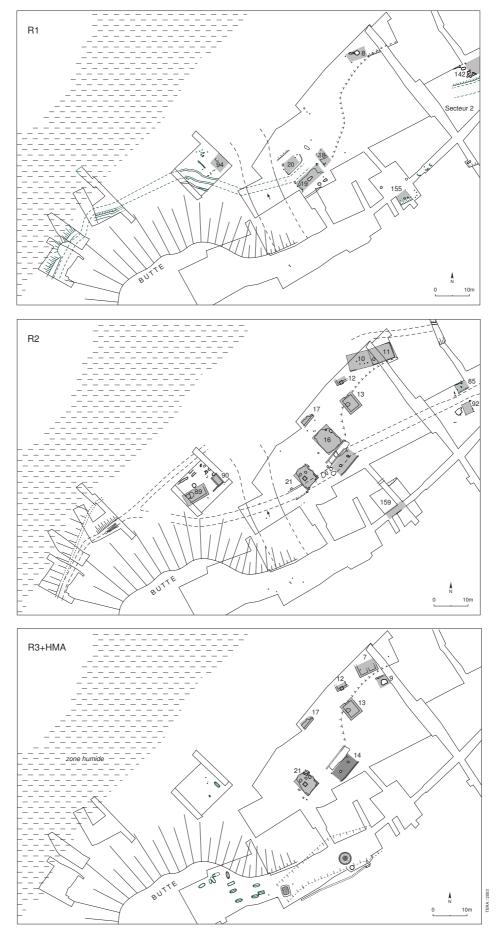


Fig. V. 42

Secteur 1 : plan schématique des vestiges des principales phases d'occupation.

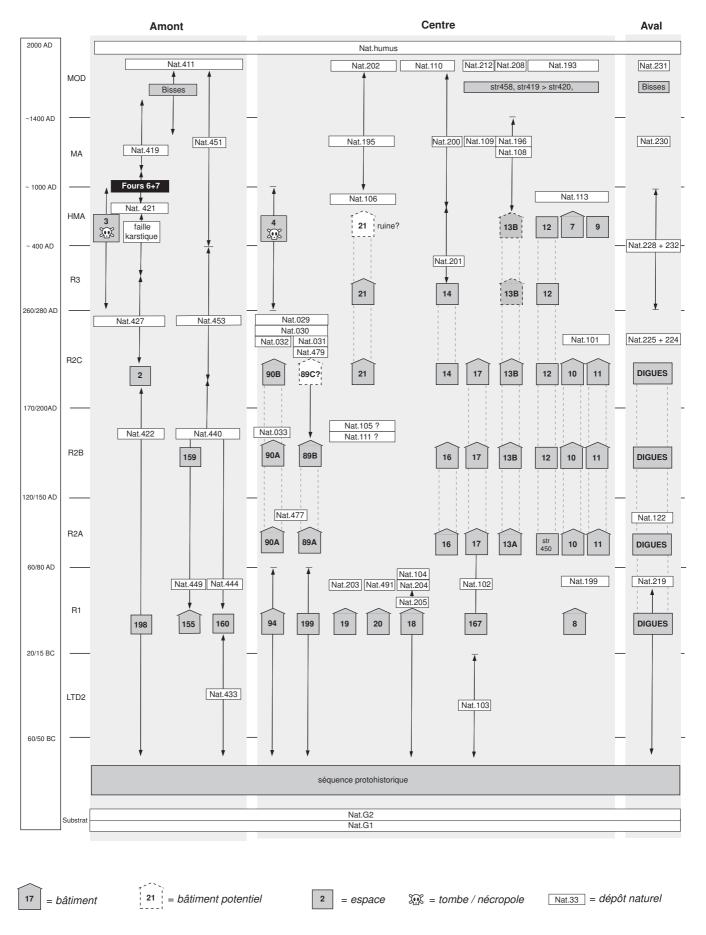


Fig. V. 43 Secteur 1 : tableau synoptique des phénomènes naturels et des bâtiments.



Fig. V. 44

Vue aérienne de la vallée du Rhône en direction de Viège. L'emprise du cône de déjection de la Gamsa est indiquée en jaune et la situation du secteur 1 en rouge.



Fig. V. 45

Le secteur 1 en cours de fouille (1992), vu depuis l'est. Au premier plan, les restes des bâtiments 7 et 13 en cours de dégagement. Au second plan, la petite butte naturelle sur laquelle a été mise au jour une petite nécropole de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age.



Fig. V. 46

Secteur 1: Vue générale depuis l'est des dépôts alluvionnaires de la Gamsa et des aménagements de berges successifs installés au pied de la butte ouest. Ce goulet d'étranglement constituait un passage obligé à l'époque antique pour entrer ou sortir de l'agglomération. La berge la plus ancienne est l'amas de pierres visible au premier plan (str2572, Ile s. av. - Ier s. apr. J.-C.). L'aménagement le plus récent est le tronçon de mur visible dans la coupe stratigraphique, au-dessus de la plaque photograhique (str2479, milieu IIe - IIIe s. apr. J.-C.).



Fig. V. 47

Secteur 1: Vue depuis l'est du mur de protection bordant le tracé de la voirie antique, au pied de la butte occidentale. Cet aménagement (str2428), destiné à bloquer les terres situées en amont, date de La Tène finale ou du début de l'époque romaine (Ile s. av. - Ier s. apr. J.-C.). Il est contemporain de la berge str2572 (voir Fig V. 46).





Fig. V. 48

Secteur 1: bâtiments 89 et 90 vus de l'est. Les deux édifices sont contemporains et appartiennent à la séquence R2 (Ile-IIIe s. apr. J.-C.). Tous deux présentent plusieurs états de construction indiquant une durée de vie plus ou moins longue.

Fig. V. 49

Secteur 1: autre vue des bâtiments 89 et 90, depuis l'ouest. Le bâtiment 89, doté de foyers dallés quadrangulaires, est situé au premier plan.





Fig. V. 50

Secteur 1: Vue depuis le nord-est du bâtiment 13 (IIe-IIIe s. apr. J.-C.). Il s'agit d'une construction semi-enterrée, délimitée par des murs de pierres sèches et profondément ancrée dans le terrain encaissant.

Fig. V. 51

Secteur 1: Vue depuis le nord de l'angle sudest du bâtiment 11 (Ile-Ille s. apr.J.-C.), matérialisé par des négatifs de parois incendiées. La coloration jaune-orangée correspond au torchis brûlé des parois effondrées tandis que le négatif noirâtre visible à gauche est celui d'une ligne de planches fichées verticalement en terre. Le bâtiment était doté d'un plancher légèrement surélevé, avec un vide sanitaire. Remarquez le soin accordé à la structure de protection de l'angle.



Fig. V. 52

Secteur 1: détail du bâtiment 7 (Ve-VIe s. apr. J.-C), matérialisé au sol par des murs de pierres sèches (vue du nord-est). Un mur de refend (cercle) divisait l'espace intérieur en deux parties. Au centre, le nivellement du sol a nécessité d'entailler et d'aplanir le substrat rocheux (flèche).



Fig. V. 53

Secteur 1: détail de l'un des deux fours à plâtre (four 6) installés vers le VIIe siècle apr. J.-C. dans le comblement de la faille karstique (vue du nord). L'activité de ces fours artisanaux est attestée jusqu'aux Xe-XIIe s. apr. J.-C., en relation avec l'exploitation d'un banc de gypse affleurant directement en amont du site

# V.2 LE CÔNE OUEST (secteur 2)

### V.2.1 Généralités

Le secteur 2, d'une superficie d'environ 1800m<sup>2</sup>, a été presque entièrement exploré en plan. Son extension correspond plus ou moins à la partie centrale du cône torrentiel occidental (Fig. V.54, p. 139). Ce secteur est défini à l'ouest par un affleurement du substrat géologique, et à l'est par un grand canal de dérivation des eaux (Fig.V.55, p. 139) qui traverse le site d'amont en aval (str1999). Bien que l'emprise du cône déborde d'une dizaine de mètres à l'est du canal (dans le secteur 3), il nous a semblé logique de faire coïncider la limite du secteur 2 avec son tracé, car il délimite un quartier cohérent, tant du point de vue du plan que de la dynamique sédimentaire.

Trois sondages préliminaires ont été creusés dans le secteur en 1987 (Sd28, Sd32, Sd33), puis trois longues tranchées en 1990 (Tr7, Tr12 et Tr13)<sup>117</sup>. Un grand sondage trapézoïdal d'environ 50m<sup>2</sup> a ensuite été fouillé en 1995 le long de la tranchée 12 par le bureau ARIA (zone XII). Quant à la fouille en plan des niveaux historiques (zones 17 à 25), elle s'est déroulée lors des campagnes de 1997 et de 1998, parallèlement à l'ouverture d'une nouvelle tranchée (Tr26) et à un nouveau prolongement de la Tr7. Etant donné la présence d'une importante séquence protohistorique, l'exploration de ce secteur a été effectuée en collaboration avec le bureau ARIA<sup>118</sup>.

La séquence stratigraphique du secteur montre une continuité d'occupation sans rupture apparente depuis l'âge du Fer jusqu'au Haut Moyen Age, avec une sériation chronologique relativement fine des vestiges 119. Cette séquence se poursuit jusqu'à nos jours avec des marqueurs plus épisodiques. A l'époque romaine, le secteur constitue un petit quartier formé de 5 terrasses étagées dans la pente (terrasses 1 à 5, Fig. V.56, p. 141), délimitées à l'ouest par une légère crête naturelle et à l'est par un canal de dérivation drainant les eaux du versant (str1999), remplacé ensuite par une voie. Ces terrasses sont aménagées dans une pente relativement prononcée avec un dénivelé de plus de 6m entre les terrasses les plus extrêmes (terrasse 1 et terrasse 5), soit un pendage moyen de près de 17%. A la fin de l'époque romaine et au Haut Moyen Age, les terrasses subsistent encore à l'état fossile. La topographie de la zone est ensuite bouleversée par une forte recrudescence de l'activité érosive du versant, puis remodelée par la formation de deux grands chenaux torrentiels profondément encaissés qui recoupent la surface fouillée d'amont en aval (Fig. V.67 et V.69, p. 155 et 157). L'accumulation de colluvions, ainsi que des dépôts de limons liés à la mise en fonction de deux bisses successifs, sont les derniers événements reconnus avant la formation de l'humus actuel.

# **V.2.2 Evolution du secteur par phase** (Fig. V.65, p. 151).

Au total, dix phases chronologiques 120 ont pu être définies sur le cône ouest pour l'époque historique (Fig. V.66, p. 153). La première (LTD2) correspond à la séquence dite « de transition » qui marque le passage de

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> La tranchée 12 a été prolongée vers l'aval du secteur en 1994 et la tranchée 7 vers l'ouest en 1995.

La difficulté d'établir le niveau d'insertion des premiers vestiges historiques (absence d'éléments chronotypologiques, césures peu évidentes dans les séquences observées) nous a obligé, d'un commun accord, à choisir comme niveau d'arrêt arbitraire de notre intervention un niveau de ruissellement repéré dans la tranchée 12 (sables jaunâtres Nat.027, Nat.051, Nat.130), sans préjuger de l'attribution définitive des niveaux sous-jacents. Ces sables ont finalement été datés du début du ler s. apr. J.-C. ; ils marquent la transition entre nos phases R1A et R1B.

Les principaux marqueurs sédimentaires sont mentionnés dans l'introduction générale, chap. IV.1. D'une manière générale, la conservation des vestiges et les dépôts sédimentaires ont permis d'établir une chronologie relative plus précise sur les terrasses 1 et 2 que sur les autres replats. <sup>120</sup> LTD2, R1A, R1B, R1C, R2A, R2B-C, R3, HMA, MA, MOD.

l'âge du Fer à l'époque romaine (80/60 – 20/15 av. J.-C.). Les séquences romaines du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (R1) et des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (R2) regroupent respectivement trois (R1A, R1B et R1C) et deux phases distinctes (R2A et R2B-C). Contrairement au secteur 3, en l'absence de mobilier typologique postérieur à la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., il n'est pas possible de distinguer ici clairement une phase chronologique tardive R2C au sein de la séquence R2. L'appellation « R2B-C » permet néanmoins de laisser ouverte la possibilité que certains vestiges aient perduré jusqu'à la fin de la phase R2C. Par ailleurs, II existe une chronologie interne au sein de chacune des phases de la séquence R2, qui affecte uniquement certaines zones de bâtiments (états de construction) et qui ne justifient donc pas la création d'une nouvelle phase. Ces états sont compactés sur les plans de phases présentés ci-après, de façon à ne pas multiplier inutilement les figures. L'occupation romaine tardive (260/280 – 400 apr. J.-C.) correspond à la séquence R3 tandis que les différents aménagements successifs du Haut Moyen Age sont regroupés au sein de la séquence HMA (400 – 1000 apr. J.-C.), sans qu'il soit possible de distinguer d'éventuelles évolutions internes. Enfin, les vestiges appartenant aux séquences médiévale (MA) et moderne (MOD) ont été réunis en une seule phase (MA-MOD), dans la mesure où, sauf exception, il est souvent impossible de les sérier.

# V.2.2.1 La séquence de transition : LTD2 (60/50 – 20/15 av. J.-C.)<sup>121</sup>.

Il est difficile de présenter l'organisation générale du secteur à cette époque car l'essentiel des vestiges conservés se concentre à proximité du canal de dérivation str1999<sup>122</sup> (**Fig. V.57**, p. 143). Cette répartition est fortuite et trompeuse. Elle résulte simplement d'une meilleure préservation des niveaux archéologiques à cet endroit, favorisée par la sédimentation issue des débordements réguliers du canal. Quelques vestiges (trous de poteau et fosses) attribuables à la séquence LTD2 ont également été découverts dans la partie ouest du secteur, témoignant ainsi d'une occupation beaucoup plus étendue à l'origine.

Le long du canal (str1999), en amont de la tranchée 7, deux bâtiments sont étagés dans la pente (Bat147 et Bat150). Le premier (Bat147) est simplement matérialisé par une excavation amont, des effets de parois (trous de poteau et pierre de soubassement), ainsi qu'un foyer. Le second (Bat150), situé une dizaine de mètres en aval et en grande partie détruit par le creusement de la tranchée 7, est défini par un alignement de trous de piquets marquant l'angle sud-est du bâtiment et par la présence d'une tombe de bébé (T129 ARIA). La portion de terrain comprise entre ces deux constructions est occupée par un double replat séparé par un talus. Le replat supérieur a livré une série de vestiges non organisés (Esp182 : foyer, fosses, trous de poteau). Quant au replat inférieur, il a pu servir de cheminement pour une voie dont le tracé hypothétique reprendrait un axe de circulation antérieur se prolongeant à l'est du canal de dérivation, entre les bâtiments 52 et 54 (voir secteur 3). Dans cette optique, la digue empierrée (strA4359) qui renforce le bord occidental du canal aurait pu servir d'assise à un pont. En aval de la tranchée 7, l'existence du bâtiment 140, marqué au sol par de simples négatifs de paroi, est hypothétique à cette époque (LTD2, R1A ou R1B?).

# V.2.2.2 La séquence romaine du le s. apr. J.-C. : R1 ( 20/15 av. J.-C. – 60/80 apr. J.-C. )

# Phase R1A ( 20/15 av. J.-C. – 15/20 apr. J.-C. )

Les vestiges attribués à cette phase forment également un plan lacunaire (**Fig. V.58**, p. 143) en raison des nombreuses destructions engendrées par les impacts et les terrassements postérieurs. Leur répartition permet toutefois de discerner une première structuration cohérente du versant. Ce petit quartier comporte en effet déjà trois terrasses étagées dans la pente (terrasses 1 à 3), dont une entièrement dévolue à la voirie (terrasse 2).

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> Pour la chronologie du LTD2 dans les Alpes, voir: ORGETORIX A TIBERE, 55 + 8 (tabelle).

Pour les aménagements situés en bordure est du canal str1999, voir chap. V.3.

### Terrasse 1

Dans la partie amont, la création de la terrasse 1 dès cette époque et son extension latérale demeurent hypothétiques. Son existence repose uniquement sur la présence du bâtiment 157, qui a été presque complètement arasé, et sur sa relation d'antériorité par rapport au bâtiment 120 (attribué à la phase R1B immédiatement postérieure). Ces deux constructions sont directement superposées, comme si elles se succédaient rapidement l'une à l'autre. Elles partagent par ailleurs le même niveau de terrasse et présentent la même orientation générale. A l'extrémité est de cette terrasse, on a dégagé deux massifs empierrés de même nature (str1903 et str2309), aménagés de part et d'autre du canal de dérivation (str1999). Ils pourraient s'agir de soubassements pour un petit pont permettant de rejoindre directement le secteur 3.

### Terrasse 2

Dans la partie centrale du versant, la terrasse 2 est entièrement réservée à un chemin traversant le quartier d'est en ouest. Cette voie est matérialisée par une série d'ornières repérées en amont du bâtiment 47, par un vaste cailloutis (rechapage ?) destiné à niveler et régulariser le replat (au centre) et par un étroit caniveau coupant perpendiculairement le tracé supposé de la voie (à l'ouest). Ce cheminement, parfaitement visible en tranchée 12, longe le bord aval de la terrasse 2 et se prolonge à l'est dans le secteur 3.

### Terrasse 3

Dans la partie aval, la terrasse 3 comporte un bâtiment (Bat47), installé en bordure de la berge occidentale du canal de dérivation (str1999). Il présente deux états de construction. De la première bâtisse (Bat47A) dont l'extension ne peut être précisée, il ne subsiste que deux solins incendiés et deux fours. Cette maison, partiellement remblayée, est ensuite presque entièrement reconstruite (Bat47B). On y installe deux nouveaux solins et un foyer. Dans la partie occidentale de la terrasse 3, différents aménagements ont été repérés : ils forment plusieurs ensembles structurels peu explicites (Esp143, Esp186, Esp187). Leur insertion stratigraphique est mal assurée si bien qu'ils pourraient déjà exister à la phase précédente (LTD2).

# Phase R1B ( 15/20 - 30/50 apr. J.-C. )

Le plan de la phase R1B (**Fig. V.59**, p. 145) connaît un important développement des constructions, surtout sur la terrasse amont (terrasse 1). La voirie ne subit aucun changement et occupe toujours une position centrale (terrasse 2).

### Terrasse 1

La terrasse 1 à l'amont est relativement bien délimitée à cette époque (30m x 5m restitués). Elle regroupe cinq bâtiments incendiés qui occupent presque toute la surface du replat (Bat100, Bat99, Bat98, Bat120 et Bat76). L'existence hypothétique d'un sixième bâtiment à l'extrémité est de la terrasse, qui aurait été entièrement arasé par les aménagements plus tardifs, n'est pas à exclure vu l'espace libre subsistant. Du fait des terrassements postérieurs, seule la partie amont de ces constructions est conservée. L'étude permet d'individualiser des bâtiments en matériaux légers reposant soit sur des solins de pierres discontinus (Bat76, Bat99, Bat120) ou continus (Bat98), soit directement installés à même le sol (Bat100). Le bâtiment 99, le mieux conservé, comporte encore un cadre de sablières carbonisées reposant sur des pierres de soubassement. Les bâtiments 76 et 120 sont du même type mais seules subsistent les pierres de soubassement de leurs cloisons amont et l'amorce des retours de paroi. Le bâtiment 100 est d'un type particulier. L'étroitesse des négatifs de bois des parois et la forme anguleuse inhabituelle de la cloison amont permettent de déduire une architecture faite de planches reposant à même le sol, sans aucune protection. Il

s'agit sans doute d'un simple appentis accolé au bâtiment 99. Le seul bâtiment à avoir livré des indices d'une réfection est le bâtiment 98 (reconstruction du solin amont et double niveau d'incendie).

### Terrasse 2

Dans la partie centrale, la voie est-ouest qui occupait la terrasse 2 à la phase précédente perdure sans subir de changement significatif dans son tracé, si ce n'est la création d'un diverticule permettant d'accéder au replat de la terrasse 3. Du côté amont, le talus de la terrasse 2 est légèrement reculé pour ménager l'espace nécessaire à la construction de deux nouveaux bâtiments. Le premier (Bat121) est matérialisé par un solin de pierre continu et par une sépulture d'enfant mise en place dans un des angles (T100 ARIA); le second (Bat149) par un sol de terre battue délimité par des solins et le négatif d'une paroi.

### Terrasse 3

La terrasse 3 en aval est occupée par trois bâtiments incendiés, adossés au talus. Il s'agit du bâtiment 142, signalé par des négatifs au sol, du bâtiment 172 dont la paroi amont a été refaite, ainsi que du bâtiment 163, dont seul le solin discontinu amont est conservé. L'attribution stricte de ces bâtiments à cette phase d'occupation n'est pas garantie, étant donné la faible sédimentation présente sur cette terrasse. Ils pourraient de ce fait déjà exister antérieurement (LTD2, R1A).

Dans la partie basse du secteur, le terrain présente un doux pendage correspondant à la pente naturelle du versant. Un groupe de structures en creux (Esp188), dont la chronologie reste incertaine (entre LTD2 et R1B), y a été mis au jour.

# Phase R1C (30/50 - 60/80 apr. J.-C.)

Les principaux changements perceptibles par rapport à la phase précédente (**Fig. V.60**, p. 145) sont le basculement de la voirie de la terrasse 2 vers la terrasse 3, ainsi que la création d'un nouveau replat en aval (terrasse 4), qui vient compléter l'organisation générale du quartier. La plupart des vestiges seront recouverts par une importante coulée de débris (Nat.010) qui marque la fin de cette phase chronologique et de la séquence R1.

### Terrasse 1

La terrasse 1 est entièrement réaménagée. Le talus amont est consolidé par une recharge de pierres. Les constructions antérieures, partiellement arasées lors de ces travaux, sont remplacées par une série d'au moins trois bâtiments (Bat109, Bat119 et Bat80). Pour des raisons de conservation, l'emprise latérale de la terrasse paraît moins important du côté ouest. Le bâtiment 109, le seul qui a livré des traces d'incendie, est matérialisé par des pierres de soubassement dans les angles et un foyer. Du bâtiment 119, il ne reste qu'un solin discontinu et une pierre de soubassement d'angle. Quant au bâtiment 80, aménagé en bordure du canal de dérivation (str1999), il est marqué au sol par un solin continu et par l'amorce du retour de sa paroi est. Entre les bâtiments 80 et 119, on constate un important espace vierge de vestiges où la présence d'une quatrième construction disparue n'est pas à exclure.

### Terrasse 2

Sur la terrasse 2, l'espace libéré par le décalage de la voie vers l'aval, permet la construction de deux nouveaux bâtiments (Bat103 et Bat75). Ceux-ci, aménagés à chacune des extrémités de la terrasse, sont séparés par un vaste espace ouvert. Le bâtiment 103, qui présente des traces d'incendie, est encore constitué de trois solins continus dont l'un a été entièrement récupéré. Une annexe, marquée par une légère

excavation, le prolonge du côté est. Elle a livré une série de trous de poteau qui pourrait matérialiser une construction légère (enclos ? appentis? annexe ?). Quant au bâtiment 75, il n'en subsiste que deux effets de parois (négatifs amont et est).

### Terrasse 3

La terrasse 3 est désormais occupée par un chemin traversant le village d'ouest en est. Ses traces restent cependant relativement ténues.

### Terrasse 4

L'existence de la terrasse 4 dès cette époque repose sur la mise en évidence, à l'ouest de la tranchée 12 et en amont de la tranchée 7, d'un talus qui marque la limite amont de l'extension de ce nouveau replat. On y a mis au jour une série de fosses (Esp192) et quelques structures porteuses (trous de poteau et pierres de soubassement) délimitant l'emprise au sol d'une construction surélevée (Bat144). L'extension de la terrasse 4 à l'est de la tranchée 12 demeure incertaine étant donné la quasi absence de vestiges. Il se peut que cette zone proche du canal de dérivation des eaux (str1999) ait été provisoirement délaissée, étant donné le risque important d'inondation en cas de rupture des berges 123.

# V.2.2.3 La séquence romaine des If - IIf s. apr. J.-C. : R2 ( 60/80 – 260/280 apr. J.-C. )

La séquence R2 est comprise entre une épaisse coulée de débris (Nat.010) et d'importants limons de ruissellement (Nat.023, ou à défaut Nat.021 et Nat.046). Elle comprend deux principales phases chronologiques (R2A et R2B-C), séparées l'une de l'autre par la mise en place d'importants remblais sur chacune des terrasses (Ter01.09, Ter02.08, Ter02.09, Ter03.09, Ter04.02, Ter04.09). Ces deux phases peuvent elles-même se subdiviser en plusieurs états de construction (R2A1 et R2A2, R2B1 et R2B2-C) qui consistent en des modifications mineures et localisées de certains aménagements. Ces transformations n'ont pas eu d'incidence directe sur l'organisation générale des replats et de la voirie. C'est pourquoi, afin de ne pas compliquer inutilement la démonstration, cette chronologie interne des constructions est simplement esquissée au sein même des phases chronologiques.

### Phase R2A ( 60/80 – 120/150 apr. J.-C. )

Le plan de la phase R2A (**Fig. V.61**, p. 147) se caractérise avant tout par le rétablissement de l'organisation du versant, telle qu'elle existait avant le dépôt de la coulée de débris (Nat.010), moyennant quelques adaptations aux nouvelles contraintes topographiques engendrées par celle-ci. Visiblement, on recrée les mêmes terrasses étagées dans la pente qu'auparavant (terrasses 1 à 4) tout en profitant de l'occasion pour aménager un nouveau replat dans la partie aval du secteur (terrasse 5). L'emprise et l'articulation des terrasses 3 et 4 sont mieux définies à cette époque. Par rapport à la phase R1C, le principal changement est le rétablissement de la voie traversant le quartier sur la terrasse 2, là où elle cheminait originellement durant la majeure partie du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (phases R1A et R1B). Parallèlement, le canal de dérivation (str1999), partiellement comblé par la coulée de débris, est reconverti en chemin creux, de façon à ménager un axe de circulation amont-aval entre les quartiers des secteurs 2 et 3. Un nouveau système de drainage, qui demeurera pratiquement inchangé jusqu'au III<sup>e</sup> s., est alors mis en place sur le cône ouest. Il repose principalement sur un long fossé transversal (str2243A) creusé à l'amont de la terrasse 1, chargé de récolter les eaux de pente du versant et de les détourner vers l'ouest. Leur évacuation est assurée par un fossé

 $<sup>^{123}</sup>$  Un gros débordement a d'ailleurs été mise en évidence à la fin de la phase R1B en bordure est du canal (chap.V.3.2.1).

aménagé dans le sens de la pente qui contourne le quartier ainsi délimité ; l'ensemble est complété par un réseau de fossés secondaires aménagés au pied des différentes ruptures de pente des nouvelles terrasses.

### Terrasse 1

La terrasse 1 est recréée au même emplacement qu'elle occupait avant l'irruption de la coulée de débris et avec des dimensions identiques (30m x 5m). La limite amont du replat est désormais matérialisée par un grand talus empierré (**Fig. V.68** et **V.69**, pp. 155 et 157), tandis que sa limite aval est marquée par la mise en place d'un mur de terrasse. Le tracé de ce dernier présente un léger décrochement qui s'explique par la position très avancée de la paroi nord du bâtiment 72, installée directement sur le tracé du mur (utilisé à cet endroit comme solin). Une voie dessert ce replat depuis l'aval en franchissant le mur de terrasse par une simple marche. Ce chemin d'accès a été régulièrement entretenu par l'apport de recharges de caillasse. Les premières constructions installées sur la terrasse 1 paraissent avoir été le bâtiment 110 (**Fig. V.70**, p. 157), à l'ouest, dont les négatifs au sol correspondent à une longue construction surélevée (bâtiment de stockage ?) et le bâtiment 72 dont la cuvette est au contraire légèrement déprimée par rapport au niveau de circulation du replat. Le bâtiment 115, implanté entre ces deux constructions, a sans doute été installé dans un second temps. Matérialisé par des solins et un niveau incendié, il ne respecte ni l'alignement des autres constructions ni l'orientation générale de la terrasse (manque d'espace disponible). Enfin, il est possible, sinon probable, qu'une quatrième construction, complètement détruite par les travaux de terrassement du futur bâtiment 70, ait occupé l'extrémité orientale du replat.

### Terrasse 2

La terrasse 2 est réservée à un chemin qui traverse le quartier d'est en ouest. Le tracé de cette voie s'incurve fortement à l'extrémité orientale du replat pour contourner une petite butte naturelle formée par les importants résidus de la coulée de débris.

# Terrasse 3

La terrasse 3 possède une forme un peu spéciale à cette époque. Elle est coincée du côté ouest entre les terrasses 2 et 4, et s'ouvre complètement du côté est. Elle comprend quatre bâtiments. Le plus occidental est le bâtiment 136 qui repose sur une sablière basse protégée par un muret. Le bâtiment 96, construit 5m plus à l'est, est matérialisé uniquement par le solin discontinu de sa paroi amont. Il a succédé à un premier aménagement sommaire (Esp97) regroupant un foyer en cuvette, des rigoles et une grande fosse quadrangulaire (petit cellier ? silo ?). Deux autres bâtiments (Bat175 et Bat83) occupent le centre du replat, à cheval sur le talus qui sépare les terrasses 3 et 4. Le bâtiment 175 est une construction surélevée (grenier ?) reposant sur quatre bases de pierre et quelques trous de poteau, tandis que le bâtiment 83 est un local semienterré auquel on accédait vraisemblablement de plain-pied depuis le replat de la terrasse 4. Ces deux bâtiments sont protégés en amont par un fossé de drainage et un puits perdu (strA4334). Un cinquième bâtiment (Bat141) occupe le faux plat qui prolonge vers l'aval la partie est de la terrasse 3. Cette bâtisse, matérialisée par un solin et une série de trous de poteau, est protégée par un petit fossé de drainage qui court le long de sa paroi amont.

### Terrasse 4

La terrasse 4, délimitée latéralement à l'est par une levée de terre et un talus qui a été rechargé à plusieurs reprises, forme un vaste faux plat déprimé, inséré en coin dans l'emprise de la terrasse 3. Les vestiges attribuables à cette phase se résument à quelques structures isolées et à une concentration de fosses qui se recoupent les unes les autres dans l'angle sud-est de la terrasse (Esp191). La chronologie relative entre ces différentes dépressions atteste d'une certaine durée d'utilisation, sans qu'il soit toutefois possible de préciser

leur fonction. Un autre aménagement de nature indéterminée (Esp139), correspondant peut-être à une construction surélevée, a été installé dans un second temps dans l'angle nord-est de ce replat.

### Terrasse 5

La terrasse 5 n'est réellement attestée qu'à cette époque. D'une largeur d'environ 5m, elle a été repérée dans la tranchée 26. L'amorce de son talus amont a également été dégagé une vingtaine de mètres plus à l'est, de part et d'autre de la tranchée 12. Cet étroit replat semble avoir été utilisé comme cheminement (voirie).

# Phase R2B-C (120/150 - 260/280 apr. J.-C.)

Vers le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., le versant est entièrement réaménagé (**Fig. V.62**, p. 147) sans toutefois bouleverser l'organisation générale du quartier. Les anciennes constructions sont arasées et le niveau de circulation des terrasses est systématiquement rehaussé par la mise en place d'épais remblais (Ter01.09, Ter02.08, Ter02.09, Ter03.09, Ter04.02, Ter04.09). Les principaux changements par rapport à la phase précédente sont d'une part le basculement de la voirie de la terrasse 2 vers la terrasse 3, d'autre part l'élargissement de la terrasse 4 vers l'est. En limite orientale du secteur, il convient de noter l'émergence de deux bâtiments étagés dans la pente (Bat70 et Bat74) qui constituent les aménagements les plus imposants du quartier. Des transformations mineures sont localement attestées dans certains bâtiments ou sur certains aménagements communautaires (talus ou voirie). La fin de cette phase chronologique est marquée par le dépôt d'épais limons de ruissellement (Nat.023) qui recouvrent la plupart des aménagements. Leur plan fournit, en quelque sorte, une image figée du dernier état du quartier avant son abandon généralisé dans le courant du III<sup>e</sup> s.

# Terrasse 1

La terrasse 1 subit de nombreuses modifications. Au niveau des aménagements généraux, le talus amont est consolidé à l'aide de pierres. On profite de l'occasion pour empierrer le fossé de drainage protégeant la terrasse et aménager un cheminement (étroit replat) dans la partie haute du talus, probablement pour permettre le curage régulier du fossé. Parallèlement, une portion du mur aval de la terrasse est reconstruite et la marche permettant de franchir cet obstacle est remplacée dans un premier temps par une rampe d'accès en forme de chicane. Cette dernière sera ensuite remblayée (en même temps que la voie) pour créer une rampe orientée dans le sens de la pente. La partie ouest du replat comprend une vaste aire ouverte (Esp112). Le terrain a été simplement remblayé et nivelée (remblais Ter01.09) au-dessus de l'emprise de l'ancien bâtiment 110. A l'est de cet espace, deux petites constructions ont été aménagées l'une derrière l'autre. Celle située à l'amont (Bat113) correspond manifestement à une construction surélevée (grenier?) dont la paroi amont reposait sur un solin ancré dans la pente du talus ; la seconde (Bat114), située en aval de la première, n'a livré qu'un solin en pierres sèches correspondant à sa paroi amont. Dans la partie est du replat, on retrouve deux bâtiments installés de part et d'autre d'un cheminement. L'espace 71, qui reprend la cuvette fossile de l'ancien bâtiment 72, n'a livré que trois pierres de soubassement en bordure de la voie. Il s'agit vraisemblablement d'un simple enclos ou d'un abri sommaire. Le bâtiment 70 est guant à lui matérialisé par quatre solins continus (Fig. V.73, p. 159). Le centre de cette maison est occupé par un foyer dallé rectangulaire et une fosse-cendrier (Fig. V.74, p. 159). Ce bâtiment est doté d'une importante terrasse privative qui se développe du côté aval en débordant sur l'emprise de la terrasse 2. Ce replat surélevé, auquel on accède de plain-pied depuis le bâtiment, est installé sur un petit monticule formé par les résidus de la coulée de débris ; il est constitué par des remblais maintenus par des murs.

### Terrasse 2

La terrasse 2, réservée auparavant à la voirie, comporte désormais une série de constructions qui ont toutes été incendiées. Il s'agit du bâtiment 92, matérialisé par un effet de paroi et deux poteaux corniers, du bâtiment 86, délimité par des solins, et du bâtiment 106 dont l'emprise est soulignée par un radier et un réseau de trous de poteau. Un vaste espace ouvert délimité par des palissades (Esp79) occupe la partie est de la terrasse. Il correspond probablement à un enclos. Les bâtiments 86 et 92 situés à l'ouest ont vraisemblablement disparus assez rapidement que les autres constructions aménagés sur ce replat, si l'on tient compte de la présence d'une sédimentation (Nat.038) intercalée entre la démolition du bâtiment 86 et les dépôts de ruissellement marquant la fin de cette phase (Nat.023). En revanche, l'enclos situé à l'est (Esp79) a été légèrement agrandi dans un second temps, tandis qu'une rampe d'accès était aménagée depuis la voie cheminant sur la terrasse 3.

### Terrasse 3

La terrasse 3 est dévolue à la voirie, affectation qu'elle conservera durant toute la phase R2B-C moyennant quelques transformations mineures effectuées dans un second temps (refonte du talus séparant les terrasses 2 et 3, recharges de la voie et création d'un système de caniveaux destiné à drainer les eaux à l'arrière de l'aire ouverte Esp95).

### Terrasse 4

La terrasse 4 est désormais traversée par une voie amont-aval qui divise le replat en deux parties. La partie occidentale est occupée dans un premier temps par deux constructions. Il s'agit du bâtiment 85, matérialisé par un solin continu et un effet de paroi, et de l'espace 93, de nature indéterminée, dont il ne reste que quelques pierres de soubassement et des trous de poteau. Ces deux aménagements sont ensuite abandonnés pour laisser la place à une nouvelle construction (Esp138). Celle-ci est matérialisée par un épais radier de pierres installé sur un replat drainé par un fossé. La partie orientale de la terrasse 4 est occupée par une vaste aire ouverte (Esp95) délimitée par des trous de poteau. Le bâtiment 74, édifié à l'extrémité orientale du replat, présente deux états de constructions. Le premier (Bat74A) est matérialisé par des solins et une couche d'occupation incendiée. Le second (Bat74B) correspond à un agrandissement du bâtiment de 3 mètres du côté est par des sablières basses posées sur des solins discontinus.

### Terrasse 5

La terrasse 5, repérée au niveau des tranchées 12 et 26, est séparée de la terrasse 4 par un long talus abrupt. Elle est dévolue à une voie qui contourne le quartier par l'aval et qui semble se poursuivre en direction du secteur 3. Du côté est, deux diverticules se détachent de cette voie. Le premier forme une rampe qui permet d'accéder directement à la terrasse 4 depuis l'aval; le second se raccorde peut-être avec le chemin amont-aval qui sépare les secteurs 2 et 3 (ancien canal str1999).

# V.2.2.4 La séquence romaine tardive : R3 ( 260/280 – 400 apr. J.-C. )

Malgré les dépôts successifs qui s'accumulent sur le cône ouest à partir du IIIe s. apr. J.-C. (Nat.023, Nat.021, Nat.046) et l'adoucissement des ruptures de pente qui en résulte, la plupart des terrasses romaines subsistent à l'état fossile. Les rares vestiges de cette époque (**Fig. V.63**, p. 149) témoignent d'activités à caractère plutôt agricole.

Des traces de labours sont attestées principalement sur la terrasse 2 sous la forme de sillons parallèles (Esp195). D'autres structures isolées traduisent une occupation lâche du versant (foyers, fosses, trous de

poteau), sans qu'il soit toutefois possible de dégager un plan d'ensemble intelligible ou de préciser leur relation avec les traces d'activité agricole. La création d'un nouveau système de drainage dénote cependant une volonté d'éviter une érosion trop importante des sols et reflète sans doute une aggravation de la menace potentielle représentée par les phénomènes de pente et de ruissellement. L'écoulement des eaux est ainsi facilité par l'aménagement de plusieurs fossés rectilignes creusé dans le sens de la pente (str3425, str2276 et str2105). Le muret de protection (str2255) repéré en amont du talus de la terrasse 1 et orienté transversalement par rapport au versant participe certainement de ces travaux de prévention. Malgré ces efforts, les phénomènes torrentiels iront en s'accentuant au cours du temps. La transition entre la phase R3 et le Haut Moyen Age est en effet caractérisée par le dépôt d'une importante coulée de débris (Nat.020, Nat.064), qui gomme définitivement la topographie des anciennes terrasses.

# V.2.2.5 La séquence du Haut Moyen Age : HMA ( 400 - 1000 apr. J.-C. )

Dès le Haut Moyen Age, plus aucune terrasse n'est attestée sur le cône ouest. Les quelques traces d'occupation repérées en plan (**Fig. V.64**, p. 149) sont concentrées exclusivement à l'est de la tranchée 12. Il est impossible de préciser si ce constat provient de l'état de conservation des vestiges ou d'un choix délibéré, motivé peut-être par l'irruption d'un premier chenal torrentiel (Nat.119) sur la partie ouest du cône. Ces découvertes se résument à un petit coffre dallé de forme trapézoïdale contenant les corps de deux enfants inhumés côte à côte (str2091, **Fig. V.71**, p. 157), de quelques fosses isolées et de traces de labours (Esp196). Tous ces aménagements, dont la chronologie interne reste difficile à préciser, sont scellés par un dépôt de ruissellement (Nat.049) qui marque l'abandon de cette phase d'occupation.

# V.2.2.6 La séquence médiévale et moderne: MA-MOD ( 1000 - 2000 apr. J.-C. )

Plusieurs aménagements médiévaux ou modernes ont été repérés dans la partie supérieure de la séquence stratigraphique (**Fig. V.64**, p. 149). Ils sont séparés des vestiges antérieurs par d'importants dépôts sédimentaires qui ont totalement bouleversé et transformé la topographie du cône ouest (colluvions grossières Nat.058 et Nat.060; nappages et chenaux torrentiels Nat.117 et Nat.118). L'attribution chronologique de ces vestiges est difficile à établir faute de mobilier archéologique et de marqueurs stratigraphiques clairs. Certaines structures affleurent directement sous la terre végétale (critère qui ne doit pas être forcément pris comme un indice de leur caractère moderne), d'autres présentent localement une chronologie entre elles.

Dans la partie sommitale de la séquence, deux bisses (str3604 et str3606), bordés chacun par un chemin, sont aménagés dans la partie amont du cône, selon un axe sud/ouest – nord/est. Ces deux canaux, qui devaient être alimentés par le cours d'eau de la Gamsa, n'ont pas fonctionné simultanément mais se sont succédés dans le temps. L'épaisseur de leurs débordements respectifs (Nat.048 et Nat.057 pour le bisse inférieur; Nat.047 et Nat.056 pour le bisse supérieur) témoigne d'une pratique de l'arrosage sur la partie inférieure du versant<sup>124</sup>. A l'amont de ces canaux, des traces de labour, également attestées dans le secteur 3 (voir chap. V.3.3.6), indiquent la présence de champs (Esp233), auxquels ont succédé les vergers actuels. Ce constat suggère une utilisation différenciée des parties basse et haute du versant à l'emplacement du cône ouest, l'aval étant réservé aux prairies d'irrigation tandis que l'amont était jadis plutôt occupé par les cultures.

Dans la partie aval, un bâtiment (Bat200) a été repéré dans les coupes de la tranchée 7. Il s'agit manifestement d'une construction surélevée reposant sur des pierres de soubassement et dont l'angle sudest est légèrement excavé dans le terrain. Un chemin amont-aval, aménagé sur une sorte de berme

\_

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> Au total, ces débordements de bisse ont entraîné une surélévation moyenne du niveau du sol de l'ordre de 0,80m à 0,90m. Aucune étude n'existant à ce sujet, il est difficile d'estimer la durée que cela représente.

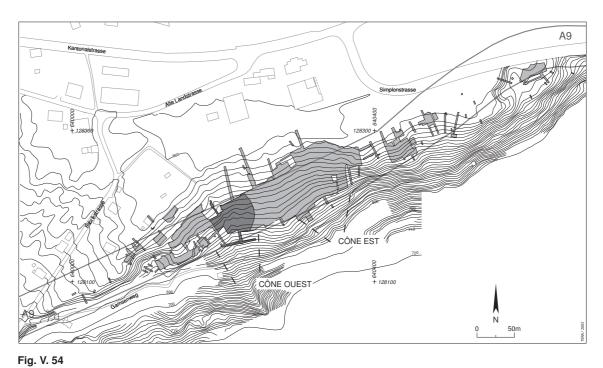
artificielle et bordé à l'ouest par un caniveau, fonctionne avec cette bâtisse. Ces installations, postérieures aux débordements du bisse inférieur (Nat.048), peuvent être contemporaines du bisse supérieur (Nat.047). Du mobilier moderne a par ailleurs été retrouvé dans les sédiments comblant la cuvette du bâtiment.

# V.2.3 Bilan du secteur 2

Grâce à une sédimentation particulièrement favorable, il est possible de proposer pour le secteur 2 une sériation chronologique relativement fine des vestiges archéologiques (**Fig. V.66**, p.153) et de suivre l'évolution du versant jusqu'à nos jours (**Fig. V.65**, p.151). L'occupation y est continue depuis la fin du premier âge du Fer jusqu'au Haut Moyen Age. Pour l'époque historique, et notamment le premier millénaire de notre ère, huit phases chronologiques ont pu être définies : on en dénombre quatre entre le milieu du l<sup>er</sup> s. av. J.-C. et la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (LTD2, R1A, R1B et R1C), deux autres entre le début du Ile s. et la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (R2A et R2B-C), une durant l'époque romaine tardive (R3) et une durant le Haut Moyen Age (HMA).

Les premières phases de la séquence historique ont été passablement détruites par les constructions postérieures. Les vestiges attribués à la phase de transition LTD2 se regroupent presque uniquement à l'aval et en bordure du canal de dérivation (str1999) et ne permettent pas de tirer de conclusion quant à l'organisation du versant à cette époque. La première structuration intelligible du secteur apparaît à l'époque augustéenne (R1A). On a l'impression qu'il s'agit d'un véritable plan de quartier caractérisé par la construction de deux, voire trois terrasses étagées dans la pente. Elles consistent en de vastes replats d'une dizaine de mètres de largeur, mesurant entre 30 et 50 m de longueur, qui occupent pratiquement tout l'espace compris entre le tracé du canal de dérivation à l'est (str1999) et la légère crête naturelle qui borde le quartier à l'ouest. Ce schéma structurel présente une stabilité étonnante jusque dans le courant du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., date de l'abandon de l'agglomération (fin de la phase R2B-C). Ainsi, après l'irruption d'une lave torrentielle qui ensevelit presque tout le quartier dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les terrasses seront reconstruites presque à l'identique et au même endroit, tout en améliorant le schéma directeur général (R2A). De même, vers le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., alors que l'on entreprend une refonte complète et générale des terrasses, le plan d'ensemble ne subira pas de modification majeure (R2B-C).

Une première rupture dans l'occupation du versant est à signaler à partir du milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (fin de la phase R2B-C). Elle se marque par l'abandon généralisé du quartier et par la reprise de l'activité érosive du versant. Au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (R3), les replats ne subsistent déjà plus qu'à l'état fossile ; les vestiges deviennent diffus et l'occupation présente un caractère agropastoral marqué. Les dépôts naturels vont ensuite s'intensifier, suggérant une déstabilisation générale du versant. Durant le Haut Moyen Age (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), la topographie se résume à une pente naturelle : elle correspond à celle du cône en formation. Ensuite, l'accumulation d'épais dépôts grossiers, générés par deux chenaux torrentiels, va entièrement bouleverser la topographie générale et donner au cône l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. Ainsi, si la genèse du cône ouest semble s'être amorcée déjà anciennement, il paraît évident que son développement est intervenu après l'époque romaine. A l'époque moderne, voire déjà à la fin du Moyen Age, cette torrentialité s'estompe complètement pour laisser la place à des prairies et à des champs irrigués par des bisses, affectation qui perdurera sans grand changement jusqu'à nos jours...



Plan de situation du secteur 2 (gris foncé) avec l'extension respective des cônes torrentiels est et ouest.

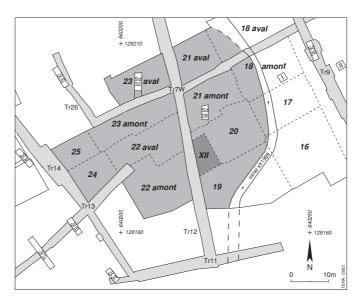


Fig. V. 55

Secteur 2 : situation des zones de fouille (en gris foncé), des tranchées (en gris clair) et des sondages (en blanc), avec le tracé du canal de dérivation str1999.



Fig. V. 56

Secteur 2 : plan des vestiges compilés, avec l'emprise des principales terrasses.

# LTD2

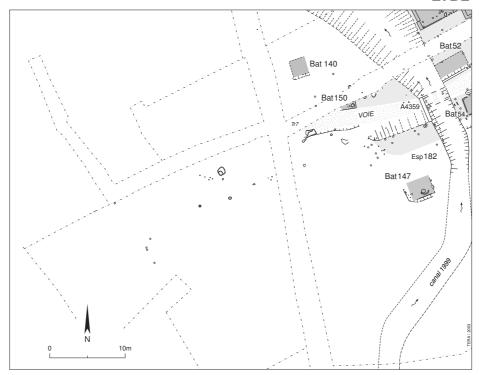


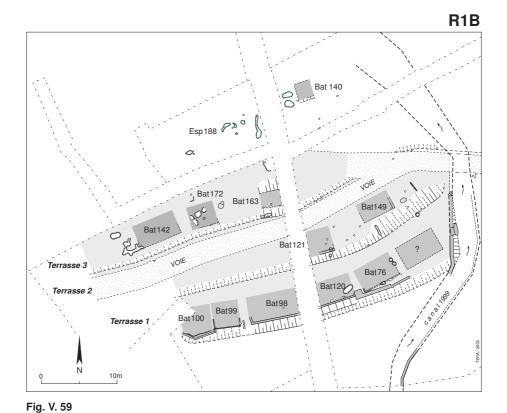
Fig. V. 57

Secteur 2 : plan schématique des vestiges de la phase LTD2 (60/50 - 20/15 av. J.-C.).

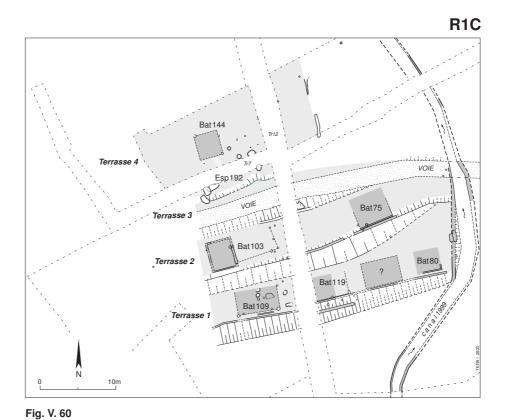
# Bat 140 Bat 140 Bat 140 Bat 140 Bat 140 Bat 140 Bat 157 Terrasse 2 Terrasse 1 Terrasse 1 Terrasse 1 Terrasse 1

Fig. V. 58

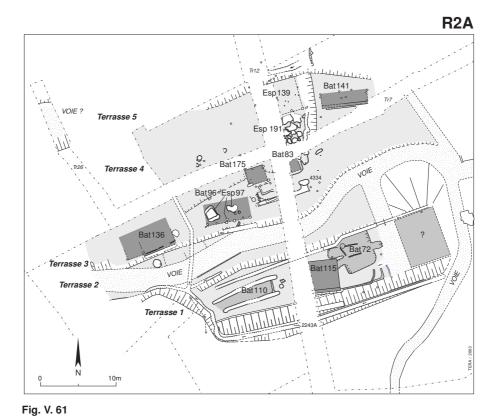
Secteur 2 : plan schématique des vestiges de la phase R1A (20/15 av. J.-C. - 15/20 apr. J.-C.).



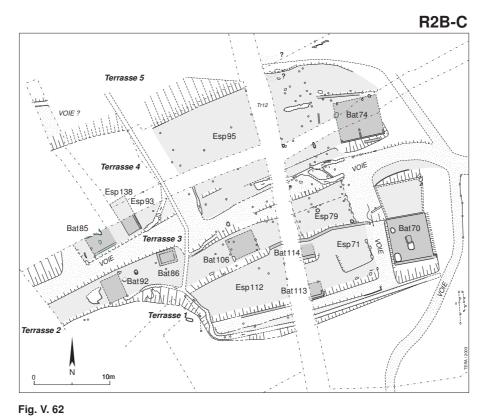
Secteur 2 : plan schématique des vestiges de la phase R1B (15/20 - 30/50 apr. J.-C.).



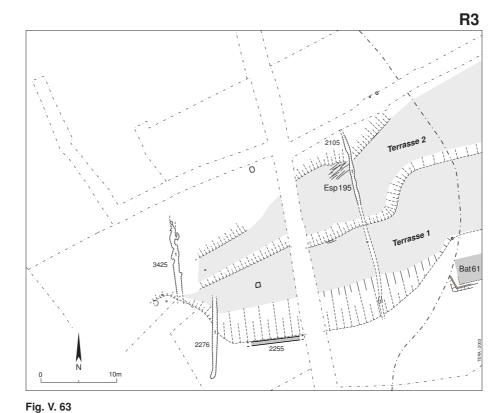
Secteur 2 : plan schématique des vestiges de la phase R1C (30/50 - 60/80 apr. J.-C.).



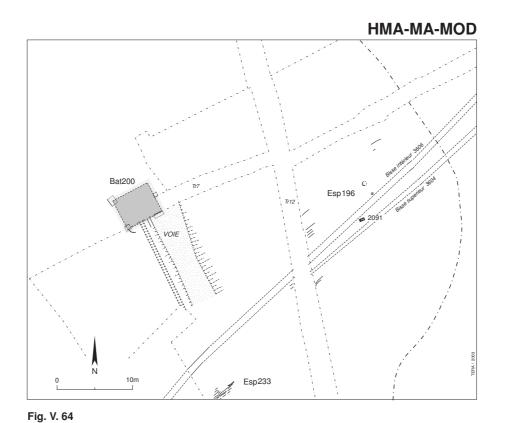
Secteur 2 : plan schématique des vestiges de la phase R2A (60/80 - 120/150 apr. J.-C.).



Secteur 2 : plan schématique des vestiges de la phase R2B-C (120/150 - 260/280 apr. J.-C.).



Secteur 2 : plan schématique des vestiges de la phase R3 (260/280 - 400 apr. J.-C.).



Secteur 2 : plan schématique compilé des vestiges des séquences HMA (400 - 1000 apr. J.-C.), MA (1000 - 1400 apr. J.-C.) et MOD (1000 - 2000 apr. J.-C.).

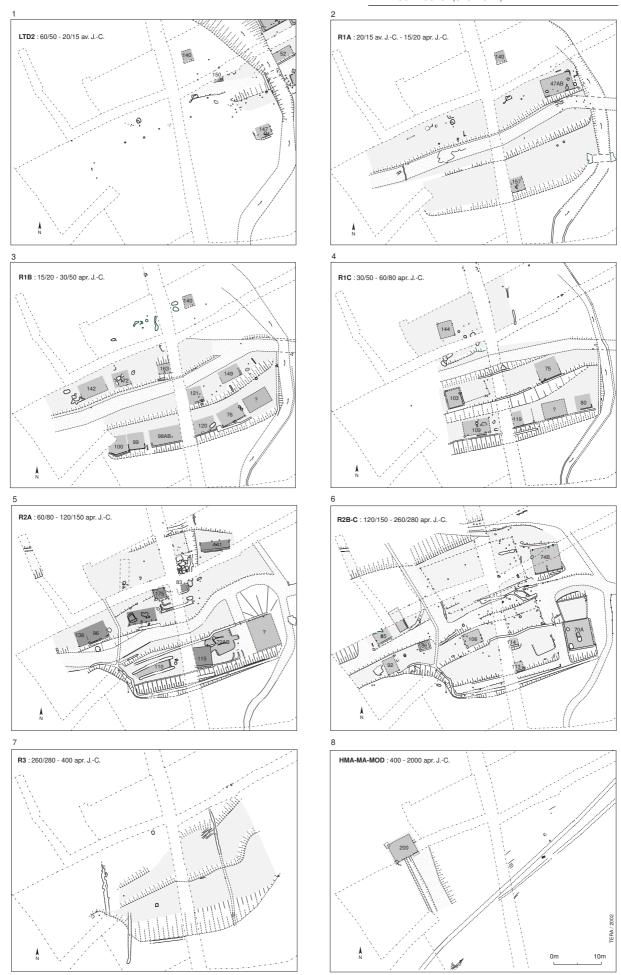


Fig. V. 65 Secteur 2 : plans synoptiques de l'évolution du quartier.

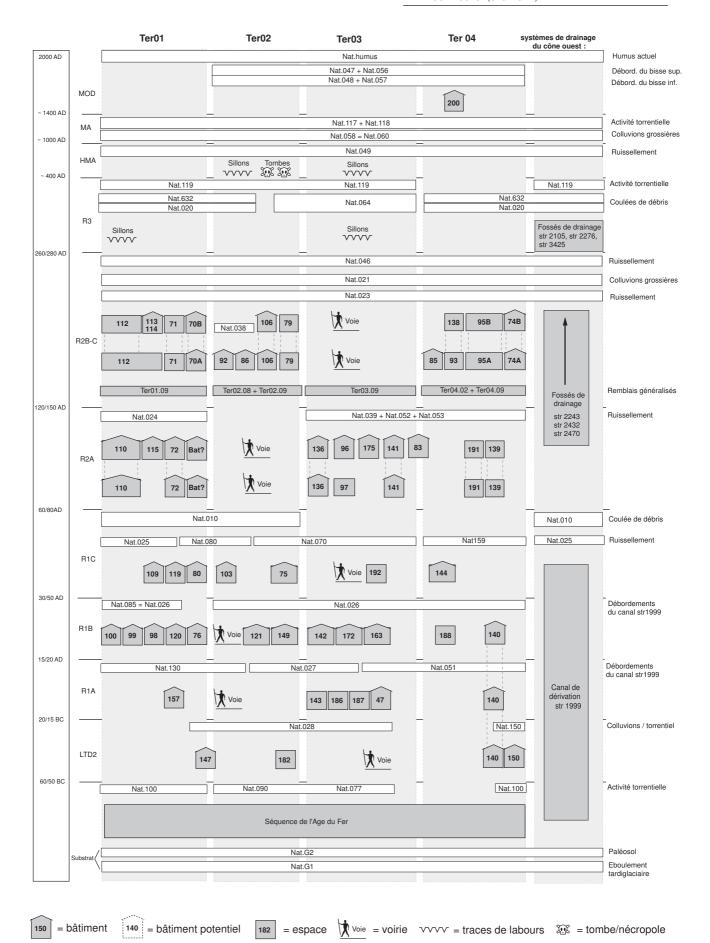


Fig. V. 66 Secteur 2 : tableau synoptique des phénomènes naturels et des bâtiments.



Fig. V. 67

Partie centrale du cône ouest en cours de fouille. Vue prise depuis l'amont dans le sens de la pente. Au premier plan, le tracé sinueux d'un négatif de chenal érosif (ici vidangé) recoupe un talus empierré d'époque romaine.



Fig. V. 68

Secteur 2: Talus empierré amont de la terrasse 1 avec une partie de son replat (talus empierré du Bat115). Vue depuis l'ouest avec le secteur inter-cônes (secteur 3) à l'arrière plan.



Fig. V. 69

Secteur 2 : négatif d'un chenal torrentiel coupant le talus amont de la terrasse 1. Au premier plan, l'un des deux fossés du bâtiment 110 (Ile s. apr. J.-C.) et le talus empierré qui lui est contemporain. Vue prise depuis le nord en direction de l'amont.



Fig. V. 70

Secteur 2 : vue depuis l'ouest du bâtiment 110 (lle s. apr. J.-C.). On distingue clairement les deux négatifs parallèles des fossés qui devaient supporter cette construction surélevée. Le bâtiment 110, interprété comme une structure de stockage (grenier?), est l'un des plus longs dégagés sur le site. A droite, le talus empierré de la terrasse en cours de dégagement.



Fig. V. 71

Secteur 2 : Petit coffre en dalles du Haut Moyen Age (VIe-VIIe s. apr. J.-C.) contenant les restes de deux enfants inhumés côte à côte.



Fig. V. 72

Secteur 2 : vue depuis l'ouest du bâtiment 70 et de sa terrasse privative (Ile-Ille s. apr. J.-C.). Au premier plan, le talus empierré séparant les terrasses 1 et 2 et la voie amont-aval longeant le bâtiment 70.



Fig. V. 73

Secteur 2 : vue du bâtiment 70 (Ile-Ille s. apr. J.-C.) depuis le nord. Le périmètre du bâtiment est délimité par des solins de pierres sèches qui supportaient un cadre de sablières basses. Au centre, le foyer dallé et la fosse-cendrier qui lui est associée.



Fig. V. 74

Secteur 2 : détail du foyer dallé (à droite) et de la fosse-cendrier (à gauche) situés au centre du bâtiment 70 (IIe-IIIe s. apr. J.-C.). Le cendrier est souligné par la coloration orangée de son remplissage rubéfié.

# V.3 L'ESPACE INTER-CÔNES (secteur 3)

## V.3.1 Généralités

Le secteur 3 correspond à la zone de fouille située entre les deux cônes torrentiels du versant de « Waldmatte » (**Fig. V.75**, p.185). Il est défini à l'est et à l'ouest par deux importants canaux de dérivation des eaux (**Fig. V.78**, p.187) aménagés en marge de chacun des cônes et en fonction durant le l<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (str1926 et str1999)<sup>125</sup>. En amont et en aval, les limites du secteur sont fixées par l'emprise du tracé autoroutier dont le tracé initial a été déplacé vers l'amont. La surface du secteur, d'environ 4500m² (65m de côté), a été entièrement explorée.

Cinq sondages (Sd23 à Sd27) ont été effectués au préalable en 1987 dans la partie aval du secteur (**Fig. V.76**, p.185). Les années suivantes, de 1988 à 1991, une douzaine de petits sondages manuels (I à XII) et trois tranchées de référence bordées par des banquettes de fouille (Tr7 à Tr9) ont permis de compléter cette prospection. En 1990 et 1991, le petit édifice en maçonnerie (Bat1) découvert lors du creusement de la tranchée 7 fut partiellement exploré. La fouille en plan du secteur s'est ensuite déroulée pour l'essentiel lors des campagnes 1993 à 1995 (zones 10 à 18). Des zones complémentaires ont été explorées en 1998 dans les parties situées en amont et en aval (zones 27 et 28). Parallèlement, une nouvelle tranchée (Tr39) a été ouverte en aval pour préciser l'extension des terrasses 14 et 15 et pour compléter l'analyse sédimentaire. De son côté, le bureau ARIA a effectué plusieurs interventions sur le secteur, notamment le long de la tranchée 8, de 1995 à 1997 (zones XI, XIV et XXXI), et en aval de la tranchée 7, de 1996 à 1998 (zones XXVIII, XXXVII et XXXVII)

Autant du point de vue topographique que sédimentaire 127, ce vaste secteur peut être subdivisé en trois parties distinctes. La frange occidentale correspond à la bordure est du cône torrentiel ouest. La sédimentation, le pendage général des couches, de même que l'orientation des terrasses sont encore partiellement tributaires de la dynamique de ce cône. Cet espace est bordé à l'ouest par le tracé du canal de dérivation des eaux (str1999), tandis que sa limite orientale se situe à peu près au niveau de la tranchée 9. La partie centrale du secteur offre une topographie légèrement déprimée par rapport aux marges latérales . Elle correspond à l'espace inter-cônes proprement dit (**Fig. V.92 et V.93**, p. 215). Cette surface présente à la fois des couches qui lui sont propres et une sédimentation qui se rattache par endroits à la problématique des cônes de déjection qui l'encadrent. La faible épaisseur de ces dépôts et leur imbrication rendent toutefois difficiles leur sériation et leur corrélation. Dans la mesure où l'on peut en juger, l'évolution et l'orientation générale des terrasses dans cette partie semblent beaucoup moins conditionnées par les contraintes topographiques que sur les marges latérales. Enfin, la frange orientale du secteur correspond grossièrement à la bordure ouest du cône est. La dynamique sédimentaire est ici fortement tributaire des dépôts issus de ce cône, notamment des coulées de débris et des laves torrentielles qui sont directement liées à l'existence d'un important thalweg débouchant en amont de la tranchée 8. Cet espace, délimité à l'est par le tracé du canal

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> Le canal aménagé à l'ouest (str1999) sépare clairement le secteur 3 du quartier qui occupe le cône ouest (secteur 2). Le canal créé à l'est (str1926) a eu, semble-t-il, une influence moindre dans l'organisation générale de l'agglomération ; il constitue néanmoins une bonne limite pour le secteur 3, dans la mesure où il correspond grossièrement à la marge ouest du cône oriental. La zone située au-delà de ce canal (secteur 4) a été fouillée par le bureau ARIA.

Pour ces zones, les données concernant l'époque historique ont été analysées et intégrées dans l'étude du secteur à partir de la documentation de terrain établie par le bureau ARIA.

<sup>127</sup> La séquence stratigraphique générale du secteur 3 a été établie dans les grandes lignes sur la base des tranchées 9 (parties centrale et occidentale), 8 (partie orientale) et 7 (partie aval), complétées par les diverses coupes de terrain ménagées dans les différentes zones, ainsi que par les informations fournies par la fouilles en plan.

de dérivation des eaux (str1926), s'étend jusqu'à un léger affleurement du terrain naturel à une quinzaine de mètres à l'ouest de la tranchée 8.

L'évolution des constructions (**Fig. V.90**, p.211) semble continue depuis la fin du premier âge du Fer jusqu'au Haut Moyen Age<sup>128</sup>. A l'époque romaine (R1, R2), le secteur forme un grand quartier composé d'une dizaine de terrasses étagées dans la pente (terrasses 6 à 15, **Fig. V.77**, p.187). L'aménagement de ces replats et leur organisation sont directement conditionnés par les deux cônes torrentiels. L'influence du cône ouest sur l'orientation des terrasses est plus marquée que celle du cône oriental. Le pendage moyen du versant entre les terrasses les plus en amont (terrasse 6, alt. 674m) et celles les plus en aval (terrasse 14, alt. 662,20m) est de 17%. Durant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age (R3, HMA), l'occupation est toujours aussi bien attestée. Les terrasses sont cependant moins marquées dans la topographie. Au Moyen Age et à l'époque moderne (MA, MOD), l'accumulation de colluvions et les dépôts de limons liés à la mise en place de bisses sont les derniers éléments avant la formation de l'humus actuel.

## V.3.2 Les canaux de dérivation des cônes torrentiels

Dès la fin de l'âge du Fer et au début de l'époque romaine, un système de drainage des eaux a été aménagé sur chacun des cônes torrentiels (**Fig. V.78**, p.189) pour assurer l'écoulement des eaux de ruissellement et protéger les constructions installées dans la partie centrale de l'agglomération. Ce système est constitué par des canaux de dérivation des eaux qui prennent naissance à l'emplacement de deux thalwegs très encaissés qui recoupent une importante rupture de pente du versant en amont du site<sup>129</sup>.

## V.3.2.1 Le canal de dérivation du cône ouest (str1999)

## Tracé et pendage

Ce canal, repéré sur près de septante mètres de longueur, s'amorce au débouché du thalweg occidental. Il collecte et canalise les eaux issues de cette partie du versant, en évitant qu'elles ne s'écoulent sur le cône ouest. Il présente un tracé sinueux qui ne suit pas systématiquement le pendage naturel, témoignant ainsi de son origine anthropique.

Dans la partie amont, le premier tronçon du canal suit la pente naturelle sur une quinzaine de mètres avant de décrire un coude et de s'incurver vers l'est. Ce changement de direction par rapport au sens d'écoulement naturel permet de dévier les eaux vers la bordure orientale du cône torrentiel, de façon à contourner le quartier qui se développe sur sa partie centrale (voir secteur 2). En aval de cette première courbe, le canal présente une orientation oblique qui recoupe en diagonale la pente naturelle sur une quinzaine de mètres. Sur ce tronçon, son parcours accuse un pendage moyen de 5 à 8%. A l'endroit où il franchit une petite crête naturelle, le canal dessine un second coude et plonge vers l'aval en se redressant dans le sens de la pente. A cet emplacement, sa déclivité est supérieure à 20%. Il se poursuit ensuite dans la pente en s'incurvant légèrement vers l'ouest. Sur ce tronçon, son pendage demeure tout d'abord assez important (14%) mais décroît rapidement à partir des terrasses 2 et 10, étant donné l'adoucissement du versant. Sur la plus grande partie du tracé, la largeur du canal est étroite (0,80m à 2m) et son lit relativement encaissé (0,50m de

11

Les principaux marqueurs sédimentaires du secteur sont mentionnés dans l'introduction générale, chap. IV.1. D'une manière générale, le secteur a souffert des reconstructions successives, notamment dans la partie centrale où la pente est peu inclinée et la sédimentation moins importante. Seule la frange occidentale, en bordure du canal de dérivation des eaux (str1999), a permis une sériation chronologique relativement fine et une bonne préservation des vestiges, en particulier pour la séquence du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (R1).

<sup>129</sup> Cette pente, aujourd'hui boisée, correspond à l'affleurement d'un banc de gypse exploité au Haut Moyen Age (fours à plâtre des secteurs 1 et 6) et récemment (mine en galerie).

profondeur). Dans la partie aval en revanche, son cours s'élargit (2,40m à 3m) en même temps que sa profondeur diminue.

## Remplissage et aménagements

Sur la majeure partie de son tracé, le canal présente une section en « U » évasé, avec un fond concave en forme d'auge. Son remplissage est constitué par une succession de graviers fins et grossiers, de sables et de limons mêlés à des schistes, bordés parfois par des blocages de pierres ou des levées de terre (Fig. V.79. p.189). Par endroits, le fond du canal est tapissé de schistes posés à plat. Aucune trace de cuvelage n'a été retrouvée. Par endroits, les bords du canal ont été soigneusement renforcés par des gros blocs de schistes relativement bien agencés, destinés à endiguer le flux et à éviter l'affouillement et l'érosion trop rapide des berges par le courant. C'est notamment le cas dans la partie amont du tracé où le cours du canal recoupe la pente naturelle en diagonale. Sur ce tronçon exposé à de fortes contraintes hydrauliques, le canal a été régulièrement curé et réaménagé. A deux reprises, son lit a été légèrement décalé vers l'amont, permettant d'augmenter la stabilité de la construction par l'accumulation des blocages aval de la berge. Des travaux d'endiguement sont également attestés au niveau des deux coudes du tracé. Par ailleurs, à l'extrémité orientale des terrasses du secteur 2, deux énormes blocs de schistes, disposés presque de chant et prolongés vers l'aval par une digue en pierres, constituent à cet endroit la bordure du canal. Dans la partie aval, le canal n'est pas véritablement aménagé. Il est beaucoup moins profond et s'élargit considérablement. Ce phénomène a d'ailleurs tendance à s'accentuer avec le temps, à mesure que le canal se comble progressivement.

## Chronologie

Les dépôts constituant le remplissage du canal sont nombreux, souvent localisés et extrêmement complexes 130. Ils résultent des travaux réguliers d'entretien de la structure (curages et réfections du lit) combinés avec les effets liés à son fonctionnement (affouillement des rives, débordements répétitifs, comblement progressif du tracé). S'il est possible de sérier les différents remplissages du canal dans chacune des coupes échelonnées tout au long de son tracé, il est en revanche problématique de les corréler entre eux à distance. Certains indices ont néanmoins permis d'identifier les principaux ensembles sédimentaires et de proposer une chronologie générale pour l'évolution de ce canal. Celui-ci a servi de drainage durant plus d'un s. (LTD2-R1) pour ensuite perdurer sous forme de cheminement amont-aval durant les deux s.s suivants (R2).

- □ La construction du canal date vraisemblablement de la fin du second âge du Fer car les niveaux incendiés des bâtiments 53 et 58A, attribués à la dernière occupation protohistorique (LTF?), sont en relation directe avec le premier lit aménagé (Nat.077). Un lit antérieur, observé en tranchée 7, a peut-être préexisté (Nat.078), mais il n'est pas possible de déterminer s'il fait partie des nombreux dépôts torrentiels naturels qui caractérisent la séquence protohistorique à cet endroit ou s'il s'agit déjà d'un premier aménagement anthropique. Le tracé de ce premier canal est attesté sur une trentaine de mètres. Il présente une largeur qui varie de 0,90m en amont jusqu'à 1,50m en aval. Quelques tronçons sont endigués avec des blocs de schistes.
- □ Entre 60/50 av. J.-C. et 15/20 apr. J.-C. (LTD2-R1A), le lit du canal semble avoir été curé au moins à deux reprises, comme l'attestent les remplissages successifs (Nat.076 et Nat.027).
- □ Entre 15/20 apr. J.-C. et 30/50 apr. J.-C. (R1B), le fonctionnement du canal est caractérisé par une succession de remplissage et de débordements (Nat.026, Nat.075, Nat.013, Nat.072) qui affectent à tel

<sup>130</sup>La diversité et la complexité du remplissage du canal ont rendu toute fouille en plan irréalisable. Les observations archéologiques ont par conséquent été effectuées au travers de six coupes stratigraphiques, régulièrement disposées sur son tracé.

point la partie adjacente des terrasses en aval (terrasses 2, 3, 10 et 11) que ces zones seront ensuite provisoirement délaissées à la phase suivante (R1C). La fin de cet épisode de débordements se marque par une importante inondation, sans doute provoquée par des ruptures des bords du canal au niveau du deuxième coude ou par son engorgement (négligence dans l'entretien ? événement climatique ?).

- □ Peu après, le canal est remis en service et va encore fonctionner quelques décennies avant son abandon définitif (R1C). Un nouveau lit est aménagé dans la partie amont et les bords du canal sont consolidés par des blocages de pierres. La largeur moyenne du cours varie alors entre 1m en amont, 2m dans la partie centrale, et 1,70m en aval (tranchée 7), avec un goulet d'étranglement de 1,10m au niveau de la terrasse 10, sans doute pour permettre le franchissement du canal par la voirie (voir plans de phase R1C, secteurs 2 et 3).
- □ La fin de l'activité du canal se situe à partir de 60/80 apr. J.-C. Cet abandon est la résultante de l'irruption de deux laves torrentielles successives dont les dépôts grossiers (Nat.010) affectent l'ensemble du secteur 2 et la marge occidentale du secteur 3. Ces coulées de débris, qui participent d'un même événement sédimentaire, comblent en grande partie le tracé du canal de dérivation qui est alors définitivement abandonné en tant que collecteur des eaux de pente du cône ouest. Il sera remplacé, dès la phase suivante (R2A), par un système de drainage totalement différent, basé sur des fossés recoupant la pente transversalement (chap. V.2.2.3).
- □ Vers la fin du l<sup>er</sup> s. ou dans le courant de la première moitié du II<sup>e</sup> s. (phase R2A), le tracé fossile du canal, encore marqué dans la topographie sous la forme d'une légère dépression longitudinale, est reconverti en chemin creux. Il forme désormais un axe de cheminement amont-aval traversant les différentes terrasses étagées dans la pente, affectation qu'il conservera sans changement majeur jusque dans le courant du III<sup>e</sup> s. (fin de la phase R2C), avant de disparaître définitivement sous des ruissellements (Nat.002 et Nat.066).

## V.3.2.2 Le canal de dérivation du cône est (str1926)

Le canal oriental se situe en bordure du cône est, en limite des secteurs 3 et 4<sup>131</sup> (**Fig. V.81**, p.193). Il présente de nombreuses analogies avec le canal aménagé sur le cône ouest (str1999). Aménagé dans le sens de la pente, sa fonction principale était de canaliser les eaux drainées par le thalweg naturel qui débouche en amont de la terrasse 8 et de récolter le ruissellement provenant de la partie occidentale du cône est, de façon à protéger le quartier qui s'est développé dès le début de l'époque romaine dans l'espace inter-cônes.

#### Tracé et pendage

Cette structure a été repérée sur près de septante mètres. Sa longueur réelle devait néanmoins être plus conséquente car son tracé n'a pu être observé au-delà de la limite de fouille aussi bien du côté amont (Tr10) qu'en aval (Tr20). Ce canal suit la pente générale du versant et présente un cours relativement régulier, avec des changements de direction très peu marqués. Il ne semble pas avoir subi de déplacement majeur durant son existence.

Sa description repose pour l'essentiel sur des observations stratigraphiques. Un seul tronçon a été dégagé en plan au niveau du talus amont de la terrasse 11 (à l'est du bâtiment 148). De manière générale, ce canal paraît mieux conservé dans la partie amont que dans la partie inférieure du versant où il a tendance à se confondre avec les dépôts torrentiels grossiers qui l'ont comblé et érodé. Sur l'essentiel de son parcours, il

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> Ce canal a été repéré en plan et en coupe par le bureau ARIA et fouillé sur une très petite surface lors des travaux de terrain effectués sur la marge du cône est par le bureau TERA (extrémité orientale de la zone 11 et en tranchée 7).

présente une profondeur moyenne de 1 mètre pour une largeur de 2 mètres à son niveau d'ouverture. Les parois sont évasées en forme de « U », le fond est concave et relativement étroit. Le pendage moyen du canal est de 16%, mais cette déclivité varie considérablement d'un tronçon à l'autre en fonction du relief du versant et des terrasses aménagées par l'homme. La partie amont du tracé est relativement pentue (17 à 21%), alors que le pendage s'adoucit dans la partie médiane (11%) pour s'accentuer de nouveau dans la partie en aval (15%).

Le remplissage du canal est caractérisé dans la partie amont du tracé par un comblement de pierres de tailles diverses (structure de drainage? lit fossile?), tandis qu'en aval il est constitué par des dépôts torrentiels. Comme cela a pu être observé sur l'une des coupes et en plan à proximité du bâtiment 148, la bordure occidentale du canal est grossièrement aménagée à l'aide de blocs disposés les uns sur les autres. Cet aménagement constitue une sorte de digue destinée à renforcer la rive afin d'éviter son affouillement par le courant. Du côté est, le blocage de pierres est plus lâche et se confond avec un dépôt torrentiel postérieur à l'utilisation de la structure. Par endroits, le fond du chenal paraît avoir été tapissé de pierres plates.

## Chronologie

La création du canal sur le cône oriental coïncide avec les premières phases d'époque romaine. Le bâtiment 148, daté du tout début du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (R1A-R1B), lui est contemporain car les débordements du canal ont été repérés au niveau du talus amont de la terrasse 11. Son abandon définitif est situé dans la seconde moitié du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C., dans la mesure où ses débordements sont directement scellés par les coulées de débris (Nat.187) qui marquent l'abandon généralisé des aménagements de la séquence du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (R1). Son tracé disparaît alors définitivement de la topographie.

## V.3.3 Evolution du secteur par phase

Au total, onze phases d'occupation, réparties en six séquences chronologiques, ont été définies dans le secteur 3 pour l'époque historique (**Fig. V.91**, p.213). La première phase correspond à la séquence transition (LTD2: 60/50 av. – 10/15 av. J.-C.). Trois phases forment la séquence du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (R1A, R1B, R1C: 10/15 av. J.-C. - 60/80 apr. J.-C.) et trois autres celle des IIe-IIIe apr. J.-C. (R2A, R2B, R2C: 60/80 - 260/280 apr. J.-C.). Une seule phase est attribuée à la séquence romaine tardive (R3: 260/280 - 400 apr. J.-C.), tandis que la séquence du Haut Moyen Age est subdivisée en deux (HMA1, HMA2: 400 - 1000 apr. J.-C.). La chronologie est ensuite moins précise pour les séquences du Moyen Age et de l'époque moderne qui sont regroupées en une seule phase (MA-MOD: 1000 - 2000 apr. J.-C.), faute de pouvoir sérier finement les différents vestiges.

## V.3.3.1 La séquence de transition : LTD2 (60/50 – 20/15 av. J.-C.)

La plupart des aménagements attribués avec certitude à cette séquence « de transition » sont concentrés dans la partie ouest du secteur (**Fig. V.80**, p.191), mais cette répartition ne reflète, au mieux, qu'une meilleure préservation des vestiges à cet endroit. Il s'agit de quatre bâtiments étagés dans la pente et directement accolés le long du canal de dérivation (Bat56, Bat54, Bat52, bâtiments jumelés Bat58B-Bat59B), d'une petite zone agricole aménagée dans la partie amont (Esp214) et d'un bâtiment installé dans la partie aval (Bat63), à l'est des bâtiments 58B-59B. Sur le replat de la terrasse 11, plusieurs ensembles de structures en creux fortement arasées (Esp215 à Esp217) matérialisent des aménagements mal définis dont la chronologie reste incertaine (PRO ? LTD2 ? R1 ?). En raison de l'état lacunaire du plan, il est difficile de juger de la densité des constructions et de comprendre l'organisation générale des vestiges à cette époque. Tout au plus, croit-on distinguer dans la partie aval l'existence d'un mur de soutènement bordant les bâtiments 58B-59B et 63, qui semble constituer une limite pour la terrasse 11 (str685).

La présence des quatre bâtiments échelonnés le long du canal de dérivation ne paraît pas anodine. Ces constructions succèdent en effet à des aménagements plus anciens, situés au même emplacement et dont la fonction semblait également en relation étroite avec le collecteur 132. L'hypothèse d'installations hydrauliques ne peut malheureusement pas être étayée par des indices plus probants que la situation même des bâtiments. Le bâtiment 56, situé le plus en amont, est délimité par un cadre de sablières reposant sur des solins discontinus. Un foyer est disposé contre sa paroi aval. Directement en contrebas, sur un autre replat, se trouve le bâtiment 54, matérialisé par des sablières basses disposées sur des solins discontinus et par un réseau de trous de poteau. Sur le côté ouest de la bâtisse, une palissade a été érigée, sans doute pour se protéger des débordements du canal. Un foyer en cuvette et plusieurs fosses-silos constituent les aménagements intérieurs. Une sépulture d'enfant encadrée par des trous de poteau a également été retrouvée contre la paroi nord, peut-être en relation avec un hypothétique porche d'entrée. Elle était implantée en marge d'un étroit replat libre de tout vestige, qui a pu servir de zone de circulation extérieur (voie est-ouest traversant le canal ?). Ce replat est bordé, du côté aval, par un mur qui sert de protection au bâtiment 52, installé immédiatement en contrebas. De cette bâtisse, il ne subsiste que la sablière amont et un niveau d'occupation qui a livré des restes de litière contenant des coprolithes d'ovicaprinés, indices pour une fonction de bergerie<sup>133</sup>. Deux bâtiments qui forment sans doute un ensemble unitaire relativement complexe (Bat58B et 59B) sont aménagés plus en aval. De dimensions plus importantes que les bâtiments situés en amont, ils constituent en fait le second état de constructions érigées à la fin de l'époque protohistorique (Bat58A-59A). Ils perdureront jusque dans le courant du ler s. apr. J.-C. (phase R1A) avant de disparaître définitivement de la topographie. Il s'agit de deux constructions juxtaposées, séparées par une sorte d'« ambitus » (couloir ?). Leur forme et leur architecture sont difficiles à appréhender. D'épais solins forment l'ossature de la construction, tandis que la paroi sud est élevée en matériaux légers (torchis avec traces de clayonnage). L'interruption visible dans le mur de terrasse semble correspondre à un accès depuis l'aval.

A l'est de ces bâtiments jumelés, une autre construction a été mise au jour. Il s'agit du bâtiment 63, d'une longueur d'environ 9 mètres, matérialisé par une sablière disposée sur un solin discontinu et par un réseau de trous de poteau. En aval, son emprise repose partiellement sur un important mur de terrasse qui se prolonge en direction des bâtiments 58B-59B (str685). En amont de ce bâtiment, plusieurs groupes de structures en creux fortement arasées, trous de poteau et fosses (Esp215, Esp216, Esp217), sont apparus sur le replat de la terrasse 11. Ils matérialisent l'existence d'autres aménagements, difficiles à sérier précisément faute de marqueurs sédimentaires et typologiques. Ils pourraient tout aussi bien appartenir à l'occupation protohistorique qu'à la séquence du ler s. apr. J.-C. (R1).

## V.3.3.2 La séquence romaine du fer s. apr. J.-C. : R1 (20/15 av. J.-C. – 60/80 apr. J.-C.)

Dans la frange ouest du secteur, la sériation chronologique des phases du ler s. apr. J.-C. est relativement fine et repose sur des marqueurs sédimentaires évidents correspondant aux débordements répétés du canal de dérivation des eaux aménagé sur le cône ouest (str1999). La situation n'est pas aussi favorable dans le reste du secteur où, faute de critères déterminants, l'évolution des premiers aménagements est plus difficile à mettre en place. La fin de la séquence est en revanche clairement définie par la présence de dépôts sédimentaires qui affectent une large partie du secteur (coulées de débris repérées sur les deux cônes torrentiels). D'une manière générale, les vestiges du ler s. apr. J.-C. ont été fortement arasés par les constructions postérieures, en particulier par celles des IIe-IIIe s. apr. J.-C. (R2). Dans certaines parties du secteur, les aménagements ne sont plus conservés que sous la forme de structures en creux mal stratifiées.

<sup>132</sup> Il s'agit notamment des bâtiments 53, 58A et 59A qui forment un ensemble homogène sous les bâtiments 52 et 58B-59B. Ils sont attribués à l'occupation protohistorique, sans doute de la fin de l'âge du Fer (LTF). Pour plus de détails, se reporter à l'étude des niveaux protohistoriques par le bureau ARIA. <sup>133</sup> Voir l'étude micromorphologique, volume 2.

Lorsque leur insertion chronologique est incertaine, ces vestiges ont été répétés sur le plan des différentes phases potentielles.

## Phase R1A (20/15 av. J.-C. - 15/20 apr. J.-C.)

Les vestiges attribués à la phase R1A présentent un plan lacunaire (**Fig. V.81**, p.193) pour les raisons évoquées ci-dessus (destructions importantes et difficulté de sériation chronologique). Leur répartition permet toutefois de discerner une première structuration cohérente du versant aux alentours du tournant de notre ère, marquée par la mise en place de plusieurs replats qui vont se développer au cours du temps.

## Terrasse 6

Tout à l'amont, en bordure du cône oriental, la terrasse 6 existe avec certitude dès cette époque, bien que sa création puisse éventuellement remonter à la phase précédente. Elle comporte deux ensembles de constructions : à l'ouest, un angle de bâtiment avec un foyer (Bat127) et, à l'est, un groupe de fosses repéré en limite aval du replat (Esp178).

#### Terrasse 9

Les différentes constructions mises en évidence sur ce replat (Esp219) se présentent majoritairement sous la forme de structures en creux et de négatifs au sol, directement scellés par une coulée de débris (Nat.012). Ces vestiges correspondent sans doute à des aménagements légers installés sur une aire ouverte car aucun indice de bâtiment n'a été découvert sur cette surface. Vu l'impossibilité de les sérier précisément au sein de la séquence du ler s., ils ont été répétés sur le plan de chacune des phases (R1A, R1B et R1C). Certains recoupements parmi ces aménagements ont cependant été observés. A l'ouest de cet espace, on a dégagé les restes d'un bâtiment (Bat190), matérialisé par les restes de la sablière amont, un foyer domestique et une tombe de bébé.

#### Terrasse 10

La terrasse 10, repérée pour l'essentiel dans la partie occidentale du secteur, est dévolue à une voie d'axe est-ouest. Ce cheminement constitue le prolongement de la voie observée au même niveau sur le cône ouest (secteur 2). Son tracé passe exactement au-dessus de l'emprise du bâtiment 56 de la phase précédente (LTD2). Ce changement d'affectation traduit une rupture importante dans l'organisation du village à cet endroit. Ce replat va perdurer durant la majeure partie de l'époque romaine, sans modification de son emprise ni changement de sa fonction de passage, témoignant ainsi d'une forte stabilité de la voirie dans la partie amont du versant.

## Terrasse 11

\_

L'emprise de la terrasse 11 commence à se préciser à chaque extrémité du secteur, au voisinage des canaux de dérivation installés sur les cônes torrentiels<sup>134</sup>. Les aménagements qui occupent le centre du replat demeurent en revanche toujours peu intelligibles (Esp215, Esp216 et Esp217). Du côté ouest, le long du canal de dérivation des eaux (str1999), les constructions de la phase précédente (Bat52 et Bat54) sont remplacées par un nouveau bâtiment adossé au talus amont de la terrasse (Bat41). Ce bâtiment qui comporte deux états de construction, est constitué par un muret de protection, un solin et plusieurs trous de poteau délimitant son emprise au sol. Plus en aval, les bâtiments 58C et 59C sont redimensionnés (**Fig. V.102**, p.223). L'aile orientale (Bat59C) est remblayée pour faire place à une simple cour bordant le bâtiment principal (Bat58C) dont l'espace intérieur, désormais subdivisé par une cloison, est élargi vers le sud. La

 $<sup>^{\</sup>rm 134}$  La terrasse 11 se poursuit vers l'est dans le secteur 4.

disparition du bâtiment 63 n'affecte pas la limite aval de la terrasse 11, toujours marquée par un mur de soutènement et un important talus (str685). Du côté est, à proximité du canal de dérivation des eaux aménagé sur le cône est (str1926), la partie amont de la terrasse 11 est définie par un mur repéré sur un tronçon de 16m de longueur. Ce dernier sert de protection à un bâtiment (Bat148) dont il ne reste que la sablière amont reposant sur un solin discontinu et une série de trous de poteau. Ces aménagements pourraient toutefois n'être créés qu'à la phase suivante (R1B).

#### Terrasse 13

La terrasse 13, sise en aval du mur de soutènement de la terrasse 11 (str685), est définie par une série d'aménagements (Esp177) mal datés dans le l<sup>er</sup> s. apr. J.-C., qui ont été reproduits sur chacun des plans de phase de cette séquence.

## Phase R1B (15/20 - 30/50 apr. J.-C.)

Le plan de la phase R1B (**Fig. V.82**, p.195) présente de nombreuses analogies avec celui de la phase antérieure, dans la mesure où il est toujours difficile de sérier finement une partie des aménagements situés sur les terrasses 9, 11 et 13. Quelques changements importants apparaissent cependant dans l'évolution des constructions. On remarque tout d'abord la disparition de la plupart des aménagements en bordure du canal de dérivation du cône ouest (Bat41A-B, Bat58C et Bat59C), probablement en raison du danger représenté par les débordements répétés de ce dernier. D'autre part, on constate un développement des constructions sur les terrasses 6 et 11. Enfin, il convient de mentionner, en amont du Bat190, l'existence d'un bâtiment incendié et fortement érodé (Bat60), implanté directement dans la pente du versant en association avec aucune terrasse. Ce bâtiment, directement scellé par la coulée de débris de la fin de la séquence du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Nat.010), peut aussi bien appartenir à cette phase d'occupation qu'à la suivante (R1C)<sup>135</sup>.

## Terrasse 6

Les aménagements de la phase précédente (Bat127 et Esp178) sont remplacés par des constructions mieux circonscrites, alignées et adossées contre le talus de la terrasse (Bat126, Bat102, Bat132). Le bâtiment situé le plus à l'ouest (Bat126) est défini par un cadre de sablières basses croisées aux angles, reposant sur des pierres de soubassement. Ce bâtiment est bordé, à l'est, par une autre construction (Bat102) dont l'emprise au sol est clairement délimitée par des solins et des sablières (Bat132). Sa cloison orientale correspond à un solin discontinu (pierres de soubassement repérées en coupe dans le profil ouest de la tranchée 8). Un troisième corps de bâtiment (Bat132), qui pourrait correspondre à une simple annexe du bâtiment 102, a été partiellement repéré en plan et en coupe dans la tranchée 8. Cette construction est matérialisée par un niveau rubéfié associé à des structures porteuses (trous de poteau, solin discontinu, négatif de sablière...).

## Terrasse 11

Deux nouveaux bâtiments (Bat38A et Bat154) sont aménagés dans la partie centrale du replat, à l'ouest du bâtiment 148 déjà attesté à la phase précédente. Ces nouvelles constructions sont disposées de part et d'autre d'une petite butte saillante formée par un affleurement du substrat naturel<sup>137</sup>. Le bâtiment 38 comporte deux états de construction. De la première bâtisse (Bat038A), fortement arasée lors de la

\_

<sup>&</sup>lt;sup>136</sup> Une datation au carbone C14 (calibration à 2 sigma) effectuée sur la sablière amont du bâtiment 102 a livré une fourchette chronologique large comprise entre 50 av. et 140 apr. J.-C., avec de fortes probabilités pour dater le bâtiment entre 1 et 130 apr. J.-C. (1 sigma). **ARC1381**: 1948 +/- 40 BP, 50 BC-140 AD (2 sigma).

Cette avancée du substrat correspond à une légère crête naturelle qui affleure au centre du quartier et qui paraît avoir généré quelques contraintes au niveau de l'aménagement des différentes terrasses étagées dans la pente.

reconstruction, il ne subsiste que deux tombes d'enfant en caisson de pierres (str1376 et str1377) découvertes sous les angles du futur bâtiment 138. Quant au bâtiment 154, il est défini par un mur de protection, un négatif de sablière et quelques trous de poteau qui semblent indiquer des dimensions relativement réduites pour cette bâtisse (env. 3 m de longueur).

## Phase R1C (30/50 – 60/80 apr. J.-C.)

Peu de changements dans l'organisation générale du secteur caractérisent cette phase d'occupation (**Fig. V.83**, p.197) par rapport à la précédente. Cela est toujours dû en grande partie à la difficulté de sérier les aménagements sur la plupart des replats. Plusieurs transformations sont néanmoins perceptibles sur les terrasses 6 et 11. On signalera également la disparition du bâtiment 190 sous des dépôts naturels (Nat.409). La plupart des vestiges de cette phase seront recouverts par d'importantes laves torrentielles issus des deux cônes (Nat.010, Nat.313, Nat.318, Nat.600-602).

#### Terrasse 6

Les bâtiments 102, 126 et 132 de la phase précédente sont détruits par un incendie et remplacés par une aire ouverte (Esp101) bordée, du côté amont, par un mur de terrasse discontinu. Cet espace est délimité à l'ouest par un talus empierré (recharge à base de démolition), tandis que son extension vers l'est demeure inconnue. Les seules traces d'occupation diffuses attestées sur ce replat sont une fosse et quelques trous de piquets repérés dans la tranchée 8. Cette terrasse est directement scellée par une coulée de débris (Nat.600-602) qui la comble en grande partie et marque son abandon définitif. Elle restera toutefois marquée dans la topographie sous la forme d'une dépression fossile jusque dans le courant des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (R2). Directement en amont de cette terrasse, un niveau horizontal d'une longueur d'environ 5m a été repéré dans la coupe de la tranchée 8 (Esp210). Il pourrait suggérer l'existence d'un autre replat dont l'extension dans le sens est-ouest demeure inconnue<sup>139</sup>.

#### Terrasse 11

Quatre bâtiments occupent désormais ce replat (Bat55, Bat38B, Bat36, Bat31). Dans la partie occidentale, la zone située à proximité du canal de dérivation des eaux (str1999), qui semblait avoir été délaissée durant la phase précédente (R1B) en raison des risques d'inondations, voit la construction d'un nouveau bâtiment (Bat55). De ce dernier, il ne reste qu'un solin discontinu, un négatif de cloison et un large fossé de drainage destiné à protéger la paroi amont. A une quinzaine de mètres à l'est, trois bâtiments (Bat38B, Bat36 et Bat31) sont alignés et adossés contre le talus amont de la terrasse. Le bâtiment 38, déjà présent à la phase précédente, subit de profondes transformations (Bat38B). L'ensemble de la construction est désormais abrité derrière un mur de protection remplaçant l'ancien talus. Les parois sont reconstruites et le sol réaménagé. Une fosse-silo et une tombe de bébé sont également installées le long de la paroi ouest. Directement à l'est du bâtiment 38B, l'affleurement du substrat (crête naturelle) qui empiétait légèrement sur la ligne du replat de la terrasse 11 est partiellement taluté pour permettre l'installation du bâtiment 36 en lieu et place du bâtiment 154. Ce nouveau bâtiment est matérialisé par les restes d'un cadre de sablières encochées à mi-bois et par une fosse-silo. Enfin, le troisième bâtiment (Bat31) est construit dans la partie est du replat, le long du mur de terrasse préexistant, qui est réaménagé et consolidé à cette occasion. Ce mur se prolonge en direction de l'est jusqu'au canal de dérivation des eaux du cône est (str1926), protégeant un espace ouvert à l'est du bâtiment (cour ?). Le bâtiment quant à lui, recoupé du côté est par la tranchée 8, n'est pas attesté au-delà de cette dernière. Il n'en reste qu'un sol rubéfié associé à la sablière amont, disposée sur de grosses dalles, et quelques trous de poteau.

<sup>39'</sup> Ce replat n'a pas été numéroté.

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Cette disposition particulière des tombes correspond à un schéma bien attesté pour l'âge du Fer et le début de l'époque romaine sur le site de Gamsen: FABRE 1994-1995.

## V.3.3.3 La séquence romaine des If – IIf s. apr. J.-C. : R2 (60/80 – 260/280 apr. J.-C.)

Cette séquence (R2) est parfaitement calée dans la stratigraphie du secteur. Elle s'insère entre des coulées de débris (Nat.010, Nat.187, Nat.313 et 318, Nat.487, Nat.600 à 602) issues des deux cônes torrentiels, et d'importants dépôts de ruissellement repérés sur tout le secteur (Nat.002, Nat004, Nat.515...). Au sein de cette séquence, la chronologie relative entre les vestiges permet de reconnaître trois phases d'occupation successives (R2A, R2B, R2C). Faute de critères stratigraphiques suffisants, la mise en place des phases s'est parfois inspirée de la logique du plan.

## Phase R2A (60/80 - 120/150 apr. J.-C.)

Les différentes coulées de débris qui affectent le secteur à la fin du ler s. apr. J.-C. ne paraissent pas avoir entraîné de grands bouleversements au niveau de l'organisation générale du quartier. On constate en effet une certaine continuité du plan directeur (Fig. V.84, p.199), caractérisé par le maintien des terrasses existantes à la phase précédente dans la partie centrale du secteur. Les terrasses 9, 10 et 11 constituent toujours l'épine dorsale du quartier et retrouvent l'emplacement qu'elles occupaient antérieurement, sans déplacement des talus ni forte surélévation des replats. Malgré la disparition de la terrasse 6, comblée par la coulée de débris, et en raison sans doute de la meilleure préservation des vestiges, on a l'impression d'un net développement du quartier. Cinq nouveaux replats sont attestés. Dans la partie haute du versant, les terrasses 7 et 8 sont aménagées en marge de chacun des cônes, tandis que dans la partie aval, les terrasses 12, 14 et 15 sont construites de part et d'autre de la tranchée 7. Si l'organisation générale du quartier paraît cohérente et structurée, il est en revanche plus difficile d'interpréter les différents aménagements qui s'y trouvent, fortement arasés par les terrassements postérieurs, et surtout, de juger de la densité de l'occupation. Celle-ci devait certainement être bien plus conséquente que ce que reflète le plan résiduel des vestiges. Les canaux de dérivation des eaux aménagés sur chacun des cônes torrentiels ne sont pas rétablis. Le tracé fossile de celui situé sur le cône ouest (str1999), dont il ne subsiste désormais qu'une légère dépression dans le terrain, est transformé en chemin creux. Il servira durant toute la séquence R2 de cheminement amont-aval permettant de traverser le quartier. Son pendant sur le cône oriental (str1926) disparaît en revanche purement et simplement de la topographie.

#### Terrasse 7

La terrasse 7, créée probablement au début de la séquence R2, est située en amont de la terrasse 9 et en marge du cône oriental. D'une largeur d'environ 4m, elle est soutenue du côté aval par un mur (str3040) et un puissant talus empierré<sup>140</sup>, qui ont été dégagés en plan sur une dizaine de mètres de longueur. Le replat, dont seule la partie ouest a été fouillée, n'a livré pratiquement aucune structure et doit sans doute correspondre à une zone ouverte dont la fonction reste difficile à cerner (champ? prairie? axe de cheminement?). Des occupations marquées par deux niveaux de rubéfaction lessivés ont cependant été observées dans la tranchée 8 (Ter07.02 et Ter07.03). Cette terrasse a existé durant toute la séquence R2.

## Terrasse 8

La terrasse 8, installée plus ou moins à la même cote d'altitude que la terrasse 7, constitue le pendant de ce replat sur le bord est du cône occidental. Son emprise, délimitée par la tranchée 9 et l'ancien tracé du canal (str1999), semble reprendre les grandes lignes d'une terrasse fossile qui devait être encore plus ou moins marquée dans la topographie<sup>141</sup>. Deux constructions sont aménagées sur ce replat, sans qu'il soit possible de dire si elles sont véritablement contemporaines. L'aménagement le plus spectaculaire est un bâtiment

<sup>140</sup> Cette terrasse est ménagée en partie dans la coulée de débris sous-jacente (Nat.600-602).

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> L'absence presque complète de sédimentation entre la terrasse 8 et cette terrasse fossile tendrait à indiquer que cette dernière pourrait, dans l'absolu, appartenir à l'époque historique (séquence R1). Cependant, le mobilier récolté paraît plus ancien. Dans le doute, elle n'a pas été intégrée à notre modèle.

semi-enterré (Bat46A) dont les quatre murs de pierres sèches étaient encore parfaitement conservés jusqu'au niveau d'ouverture de la terrasse (**Fig. V.107 à V.109**, p.227 et 229). On y accédait depuis le nord par un escalier de trois marches<sup>142</sup> (**Fig. V.110**, p.229). L'aménagement intérieur de la pièce comprend trois foyers alignés contre le mur ouest. Ce bâtiment perdurera, moyennant quelques transformations, jusque vers le milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (phase R2C). Une autre construction (Esp220) a également dû exister à l'extrémité ouest de la terrasse. Il n'en reste que l'angle sud-ouest, matérialisé par deux tronçons de sablières, et une double palissade de protection installée dans le talus latéral de la terrasse. Faute d'une chronologie plus précise, cet aménagement est reproduit sur chaque plan de la séquence R2.

#### Terrasse 9

Il est difficile de déterminer précisément l'emprise de la terrasse 9 à cette époque dans la partie ouest car elle a été passablement perturbée par les terrassements postérieurs qui ont totalement détruit les niveaux correspondants<sup>143</sup>. A cet endroit, seul un foyer circulaire (str1197), conservé sous l'emprise du futur bâtiment 35, témoigne d'aménagements attribuables à cette phase d'occupation. A l'est de la tranchée 9, deux nouvelles constructions sont attestés (Esp27 et Bat202), permettant de prolonger l'emprise de la terrasse 9 jusqu'à la tranchée 8. L'espace 27, desservi par un petit chemin creux amont-aval, occupe le centre de la terrasse. Il s'agit d'un espace délimité par une série de trous de poteau, abritant des structures artisanales ou agricoles. On y a mis au jour un petit foyer domestique et un grand four parementé de forme circulaire, prolongé à l'ouest par un couloir de chauffe mesurant plus de 3 mètres de longueur (str856). Les parallèles connus suggèrent qu'il pourrait s'agir d'un fumoir ou d'un séchoir. Dans cet espace, on a également mis au jour une grande fosse-silo (str965, Fig. V.103, p.223) qui forme un alignement avec trois autres structures du même type, échelonnées en aval dans la pente (str1214, str1412, str3523 sur terrasses 10 et 11). L'hypothèse d'une batterie de fosses-silos liées à une activité spécifique et localisée est plausible. Plus à l'est, le bâtiment semi-enterré (Bat202), recoupé à l'est par la tranchée 8 et en aval par le futur bâtiment 22 (phase R3), comporte des murs de pierres sèches avec un accès (seuil) du côté ouest. L'attribution de ce bâtiment dans cette phase chronologique repose essentiellement sur des critères stratigraphiques et architecturaux, ce type de bâtiment n'étant pas attesté sur le site de Gamsen avant le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. pour l'époque historique.

#### Terrasse 10

Les aménagements installés dans la partie centrale de la terrasse 10 contraignent la voirie courant au bord du replat durant tout le l<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à se décaler de quelques mètres vers l'amont. Ces aménagements comprennent un petit bâtiment semi-enterré en pierres sèches (Bat152A, **Fig. V.106**, p.225), dont la fonction première reste imprécise (cellier ? cave?) ainsi que deux fosses silos (str1214 et str1312). Plus à l'est, la suite du cheminement de la voie demeure hypothétique.

#### Terrasse 11

Les anciens murs de protection qui jalonnaient la rupture de pente entre les terrasses 10 et 11 dans la phase précédente (R1C) sont volontairement arasés et talutés pour laisser place à un long talus empierré. Sur le replat de la terrasse, il ne reste presque plus rien des constructions existantes, entièrement détruites par les aménagements plus tardifs. Aucun bâtiment n'est conservé le long du talus et seules des structures en creux sont attestées un peu partout sur le replat. Le seul vestige significatif découvert au centre de la terrasse est une petite construction de pierres sèches (Bat50, **Fig. V.105**, p.225), de même nature que le bâtiment 152A situé sur la terrasse 10. Cette construction sera rapidement comblée et abandonnée au profit d'installations légères (Esp218), fosses, trous de poteau et foyer, qui témoignent de changements intervenus localement sur certaines parties du replat au sein même de la phase R2A.

Les bâtiments 35 et 45 (R2B) ont été profondément implanté à cet endroit.

<sup>142</sup> Cet escalier était originellement en bois.

#### Terrasse 12

La terrasse 12, située au nord-est du secteur, est aménagée sur l'emprise de la terrasse 11 et occupe la partie aval de cette dernière. De petites dimensions (30m sur 10m), elle s'articule autour d'un bâtiment en maçonnerie (Bat1) qu'elle met en valeur tout en l'isolant des aménagements voisins. Ce bâtiment (**Fig. V.94 et V.95**, p.217) est unique dans l'agglomération de « Waldmatte », dans la mesure où il s'agit de la seule construction, toutes époques confondues, édifiée selon les techniques romaines classiques (murs parementés en maçonnerie, sol en terrazzo (**Fig. V. 96**, p.217), enduits peints muraux avec motifs floraux (**Fig. V.98**, p.219), plafond voûté en coupole décoré<sup>144</sup>). Ces caractéristiques lui confèrent une fonction particulière au sein du tissu villageois. L'hypothèse d'un petit sanctuaire de type fanum, installé au centre de l'agglomération et occupant une position dominante, est privilégiée. Ce bâtiment va perdurer durant toute l'époque romaine et sera reconverti en espace funéraire (mausolée) durant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age, attestant ainsi d'une durée de vie exceptionnelle!

La terrasse 12 se compose en réalité de deux espaces distincts, imbriqués l'un dans l'autre mais décalés de quelques dizaines de centimètres en altitude. Le premier regroupe le bâtiment en maçonnerie (Bat1) proprement dit, son annexe ouest ainsi qu'une aire ouverte de 8m de longueur qui prolonge l'édifice du côté est (cour ?). Ces différents aménagements occupent un replat d'environ  $150m^2$  ( $15m \times 10m$ ), délimité à l'amont et sur les côtés par une zone de cheminement, et en aval par une palissade clôturant la surface (alignement de trous de poteau en bordure nord de la tranchée 7). L'accès au bâtiment proprement dit s'effectue par une entrée ménagée dans le mur nord. Le second espace, situé en amont et à un niveau légèrement supérieur, entoure le bâtiment sur trois côtés et sert à la fois de zone de circulation et de protection pour le premier replat. Il se démarque de la terrasse 11 par un talus amont du côté est, et par un double fossés/palissades du côté ouest (**Fig. V.97**, p.219). Ces derniers aménagements, aux tracés divergents, se raccordent de plain-pied avec la zone ouest de la terrasse 11, libre de toute construction et que l'on propose d'interpréter comme une place publique au centre de l'agglomération (?). Dans cette optique, ces installations pourraient alors correspondre à une entrée imposante donnant accès à l'espace réservé du bâtiment et permettant en même temps d'isoler physiquement et visuellement celui-ci de la terrasse 11.

#### Terrasse 13

La terrasse 13 se situe désormais dans le prolongement et à l'ouest du long talus qui sépare les nouvelles terrasses 12 et 14. Elle a été entièrement réaménagée et élargie vers l'est dans le courant du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., sans que l'on puisse toutefois préciser la date de ces travaux (R2A ou R2B). Elle est occupée dans la partie est par un imposant bâtiment accolé au talus (Bat156, **Fig. V.111**, p.231) et à l'ouest par un espace ouvert. Le bâtiment, de 12m sur 4m, possède des dimensions peu communes en comparaison avec les autres maisons de l'agglomération. Installé sur de puissants solins de pierres sèches et maintenu par d'importants trous de poteau, ce bâtiment reste difficile à appréhender. Soit il s'agit de deux édifices accolés (bâtiment prolongé par une annexe ?), soit il existe une chronologie entre les divers aménagements. Le bâtiment a sans doute perduré jusqu'à la fin de la phase R2B, avant d'être remblayé par sa propre démolition.

## Terrasses 14 et 15

La terrasse 14 est aménagée directement en aval de la terrasse 12, dont elle est séparée par un long talus repéré de part et d'autre de la tranchée 8. Sur ce nouveau replat, les seuls vestiges attestés à cette époque sont tous situés à l'ouest de la tranchée. Il s'agit d'un bâtiment (Bat124), matérialisé par une sablière, des

Restitution proposée sur la base de l'étude des fragments d'enduits peints retrouvés dans la démolition du bâtiment. Voir volume 2 (la peinture murale du bâtiment 1).

restes de solins et un négatif d'arrachage de paroi<sup>145</sup>, et, à l'extérieur de celui-ci (cour ?), de quelques fosses et d'une série de trous de poteau. Ces aménagements sont protégés du ruissellement par un système de palissades installées dans le talus en amont du bâtiment, et par un muret disposé directement à l'arrière de ce dernier. Le dispositif de palissade sera ensuite remplacé par un muret de pierres sèches (phase R2B). Quant à la terrasse 15, elle a été partiellement repérée dans la tranchée 8, en aval du mur de soutènement de la terrasse 14, et également observée plus à l'ouest, dans la tranchée 39, où sa largeur a pu être estimée à environ 10m. Délimitée à cet endroit par des talus empierrés, elle présente une orientation nettement divergente par rapport à l'axe du mur de la terrasse 14<sup>146</sup>. Ce changement de direction, dû sans doute à des contraintes topographiques, s'amorce à environ 3 m à l'est de la tranchée 39. La vision extrêmement partielle de cette terrasse ne permet pas d'interpréter sa fonction, ni de préciser sa chronologie exacte dans la séquence R2. Quelques empierrements et un fossé observés dans les coupes suggèrent peut-être l'emplacement d'une voirie.

## Phase R2B (120/150 – 170/200 apr. J.-C.) (Fig. V.85, p.201)

Dans cette phase, l'organisation générale du secteur ne subit pas de modifications particulières par rapport à la phase précédente. Les terrasses 9, 10 et 11 paraissent désormais plus densément occupées, sans qu'on puisse déterminer si cela résulte simplement d'un meilleur état de conservation des vestiges ou si cela reflète réellement un développement conséquent de la partie centrale du quartier. Sur les autres replats, les constructions déjà existantes à la phase précédente ont été reproduites dans la mesure où aucune évolution n'a pu être constatée. Dans certaines zones, on note par ailleurs des évolutions mineures dans les aménagements, qui sont toutefois trop localisées pour justifier un changement de phase. Ainsi, sur la terrasse 9, le bâtiment 43 et l'espace 44 sont mis en place plus tardivement que les aménagements voisins, tandis que sur la terrasse 11, le bâtiment 39 succède au bâtiment 37.

## Terrasse 9

La terrasse 9 comprend initialement quatre constructions. Deux bâtiments (Bat45A et Bat35) sont installés dans la partie ouest et orientés selon la topographie de la marge du cône ouest. Les deux autres (Bat24 et Bat202), nettement plus espacés et disposés selon l'axe de l'inter-cône, occupent la partie orientale de la terrasse. L'espace compris entre les bâtiments 35 et 24 n'est aménagé que plus tardivement avec l'installation du bâtiment 43 et de l'espace 44. Il n'est toutefois pas impossible que ces dernières constructions aient pu remplacer des aménagements antérieurs dont il ne reste plus aucune trace. Le bâtiment 43, construit dans le même axe que les bâtiments 35 et 45, empiète fortement sur la limite amont de la terrasse, créant un décrochement qui rompt la ligne originelle du talus. L'espace 44, situé directement en contrebas, est, quant à lui, disposé de manière à faire le lien entre les orientations divergentes des bâtiments 35 et 24.

Le bâtiment 45 présente deux états de constructions (Bat45A et Bat45B). La maison primitive, profondément excavée à l'amont, présente un plan caractérisé par la présence de deux ailes latérales plus encaissées que le reste de la surface, débordant du côté sud. Un foyer avec sole dallée occupe le centre du bâtiment. Le bâtiment 35, situé quelques mètres plus à l'est et séparé du bâtiment 45 par un chemin amont-aval, est de type plus classique. Protégé par une palissade aménagée dans le talus amont, il est disposé sur un cadre de sablières et des solins de pierres sèches dont il ne reste que la paroi amont et un tronçon de la paroi est. Lui aussi était équipé d'un foyer dallé quadrangulaire, installé au centre de l'espace intérieur. Un second foyer,

\_

La datation C14 effectuée sur la sablière permet de dater ce bâtiment entre 70 et 240 apr. J.-C., ce qui permet de l'attribuer avec certitude à la séquence R2. **UtC10811**: 1858 +/- 34 BP; 70-240 AD (2 sigma), 120-240 AD (1 sigma).

146 Ce mur était encore conservé sur 7 assises et plus de 1 m de hauteur. Il présente un parement vertical et régulier. L'existence d'un cailloutis induré au pied de cette structure pourrait être un indice quant à l'existence d'une voirie sur la terrasse 15.

adossé contre la face intérieure de la paroi est, a livré des scories métalliques suggérant l'existence d'activités artisanales au sein même du bâtiment. En amont des bâtiments 35 et 45, sur la pente naturelle séparant les terrasses 8 et 9, une batterie de 17 fosses, de profondeur et de taille inégales (Esp166) a été mise au jour. Certaines de ces fosses se recoupent. Plusieurs collages établis entre le mobilier récolté au fond de ces dernières et celui retrouvé dans le bâtiment 35 indiquent une relation de contemporanéité entre ces vestiges. Plus à l'est, le bâtiment 43 est délimité par un réseau de trous de poteau et des négatifs de parois (Fig. V.113, p.231). Son espace intérieur est occupé par une demi-douzaine de fosses très peu profondes et à fond plat, qui suggèrent une fonction particulière, sans doute artisanale (tannerie ? foulon ?). Un étroit fossé (str2436), comprenant deux fosses et aboutissant dans l'angle sud-est du bâtiment, a été mis en évidence directement en amont de cette construction. Il pourrait s'agir d'une amenée d'eau équipée de bassins de décantation ou de rétention, destinée à l'alimentation du bâtiment 147. L'espace 44, situé directement en aval du bâtiment 43, comporte toute une série de structures aménagées à l'air libre (fossescendriers, foyers en cuvette et trous de poteau). Ce périmètre, sans doute une cour liée au bâtiment 35 ou 43 (voire les deux), est délimité au nord et à l'est par des palissades. L'un des accès à cet espace semble se signaler par des fossés rentrants situés sur le côté oriental, suggérant l'existence d'un porche et d'un couloir d'entrée palissadé. Dans la partie centrale de la terrasse 9, le bâtiment 24 est aménagé en lieu et place de l'espace 27 qui est nivelé pour faire place à une cour privative aménagée à l'amont de la nouvelle construction. Les anciennes fosses silos, remblayées, n'existent plus. Ce nouveau bâtiment 24 est matérialisé par des restes de sablières carbonisées, un réseau de trous de poteau et des négatifs de parois incendiées. Un grand foyer rectangulaire avec sole et bordure dallées (Fig. V.104, p.223). est aménagé contre la paroi nord. L'accès à ce bâtiment se faisait probablement depuis l'ouest par le même diverticule amont-aval qui dessert l'espace 44148. Encore plus à l'est, au niveau de la tranchée 8, le bâtiment semienterré 202 perdure vraisemblablement sans changement jusqu'à la fin de cette phase, avant d'être définitivement abandonné. Sa cuvette est alors comblée par un épais remblais de caillasses dont le sommet est mis à niveau et recouvert par un niveau d'occupation diffus (occupation R2C?)<sup>149</sup>.

## Terrasse 10

La terrasse 10 est toujours réservée à la voie est-ouest traversant la partie amont du quartier. Son tracé est notamment attesté à cette époque par une série d'ornières ainsi que par le talus d'accotement amont, repéré sur presque toute la longueur de la terrasse<sup>150</sup>. Dans la partie ouest, un embranchement est créé au niveau de la tranchée 9 pour permettre de desservir la terrasse 11. Cela explique sans doute la raison de l'orientation divergente de l'espace 57, situé immédiatement en contrebas, dont le talus sert de soutènement à cette ramification de voie. Dans le talus aval, entre les bâtiments 35 et 45, la présence de deux murets à angle droit, distants de 1m l'un de l'autre, semble indiguer l'existence d'un diverticule conduisant vers la batterie de fosses (Esp166) et vers la terrasse 8. Dans la partie est, en aval de la voie, le bâtiment 152 en pierres sèches, après un abandon momentané et une utilisation comme dépotoir, est réaffecté. Deux sols consécutifs y sont attestés. Directement à l'ouest de ce bâtiment, à l'emplacement des fosses-silos, une construction quadrangulaire est installée (Esp26A). Elle est matérialisée par une dépression constituant peutêtre le vide sanitaire d'un plancher surélevé. En effet, le fond de cette structure comportait un solin disposé sur le côté ouest ainsi que les restes de deux soutènements de pierres sèches transversaux.

<sup>148</sup> Il s'agit du même diverticule qui desservait, à la phase précédente, le bâtiment 27.

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> Cette amenée d'eau semble en effet directement liée à la fonction particulière de ce bâtiment.

Le remblai (Ter09.04) provient vraisemblablement de l'écroulement des pans de la ruine dans la cuvette. Quant au niveau d'occupation (Ter09.03), il est tout d'abord scellé par des colluvions (Nat.609), puis recouvert par les dépôts de ruissellement marquant la transition entre les séquences R2 et R3 (Nat.607).

150 Ces talus d'accotement ont été repérés du côté amont devant les bâtiments 35 et 24, mais également sous l'emprise

du bâtiment 22.

## Terrasse 11

Sur la terrasse 11, cinq constructions sont attestées au pied du talus amont (Esp57, Bat40, Bat39, Bat37 et Bat181), mais toutes ne sont pas forcément contemporaines. Ainsi, le bâtiment 37 n'existe plus lorsque le bâtiment 39 est installé (chronologie relative). Pour les autres constructions, il n'est pas possible de préciser la date de leur mise en place.

L'espace 57 est le premier aménagement à réoccuper la marge orientale du cône ouest, entièrement délaissée durant la phase précédente (R2A). Difficile à interpréter, il est matérialisé par un muret, quelques trous de poteau et un renfoncement dans le talus soutenant la voie de la terrasse 10. Son orientation, légèrement divergente par rapport aux autres aménagements, paraît contrainte par l'embranchement de la voie desservant la terrasse 11. La partie en aval de l'espace 57, vierge de construction, suggère l'idée d'une place au centre de l'agglomération. Une quinzaine de mètres plus à l'est, le bâtiment 40 est matérialisé par des pierres de soubassement et un réseau de trous de poteau. Il est bordé, en amont, par un empierrement horizontal servant à la fois de drainage et de passage. A environ 10 mètres encore plus à l'est, le bâtiment 37 se distingue par une sablière amont installée sur des dalles de soubassement et par un sol de terre battue, l'ensemble étant protégé par un muret. L'espace entre ces deux constructions sera occupé plus tardivement par le bâtiment 39. Cette nouvelle bâtisse, très mal conservée, se marque au sol par des parois sur solins discontinus et un muret de protection du côté amont dont il ne reste qu'un petit tronçon. Enfin, le bâtiment 181, situé à l'est de la tranchée 8, sur l'emprise de l'ancien canal de dérivation des eaux (str1926), comprend un solin amont ainsi qu'un petit muret transversal correspondant probablement à une cloison. Son extension se poursuit à l'est et confirme le prolongement de la terrasse 11 sur le cône oriental (secteur 4).

#### Terrasse 12

La terrasse 12 est réduite dans cette phase au seul espace privatif du bâtiment en maçonnerie (Bat1B). Ce repli autour de cet édifice se traduit par la disparition de l'espace concentrique extérieur au profit du faux plat prolongeant la terrasse 11, dont l'emprise englobe désormais la voie qui passe directement en amont du bâtiment 1. Le porche d'entrée du côté ouest est sans doute également supprimé, dans la mesure où seul le fossé aval bordé par une palissade pourrait encore perdurer. En revanche, l'importance de l'édifice est soulignée par le remplacement de la palissade installée devant le bâtiment par un véritable mur de soutènement en pierres sèches. Ce mur constitue la bordure d'une longue rampe latérale peu inclinée qui s'amorce à l'est de la tranchée 8, se poursuit en direction de l'édifice pour se referme au niveau de ce dernier.

## Phase R2C (170/200 – 260/280 apr. J.-C.)

La phase R2C regroupe les aménagements les plus récents de la séquence des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (**Fig. V.86**, p.203), à savoir ceux qui, sur la base du mobilier (*terminus post quem*), n'ont pas été construits avant la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (trame gris-foncé). Cette phase englobe également certaines constructions déjà existantes à la phase précédente (R2B, trame gris-clair) qui ont pu perdurer et coexister avec ces nouveaux bâtiments<sup>151</sup>. D'une manière générale, on note peu de changement dans l'organisation des terrasses. L'évolution est plutôt perceptible sur le plan des constructions. Certains bâtiments sont abandonnés et remblayés (Bat35, Esp57, Bat156, Bat202?), tandis que d'autres sont construits (Esp28, Bat25, Bat34, Bat131, Esp221, Esp179) ou réaménagés (Bat45B, Bat46B). Parmi les bâtiments de la phase précédente, seuls les bâtiments 1, 24, 40, 43, de même que l'espace 44 sont susceptibles de perdurer.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> Ces bâtiments sont placés sur ce plan dans la mesure où ils sont directement scellés par le dépôt de ruissellement marquant l'abandon de la phase R2C.

#### Terrasse 8

Le bâtiment semi-enterré (Bat46B) subit des transformations importantes dans le courant du III<sup>e</sup> s. 152. La partie haute des murs est reconstruite, le sol rechapé et l'espace intérieur réaménagé, cette fois-ci sans foyer. Un seuil en pierre remplace celui en bois qui marquait l'entrée du bâtiment. Enfin, un long couloir est creusé dans la pente devant l'entrée du bâtiment, pour en faciliter l'accès.

#### Terrasse 9

Dans la partie ouest de la terrasse, le bâtiment 35 et la batterie de fosses situées juste en amont n'existent plus<sup>153</sup>. De son côté, le bâtiment 45 (**Fig. V.112**, p.231) perdure mais subit, lui aussi, des transformations importantes. Un nouveau solin est construit pour la paroi ouest et une palissade est installée à l'extérieur, le long du chemin creux, pour isoler le bâtiment. Dans la partie aval de la maison, un petit espace privatif, disposé le long de la voie courant sur la terrasse 10, est aménagé avec la mise en place d'un remblai et d'un mur de terrasse. Quant aux autres aménagements occupant la partie médiane de la terrasse (Bat43, Esp44, Bat24), ils pourraient perdurer dans cette phase sans aucune modification.

#### Terrasse 10

En aval du bâtiment 45, la portion occidentale de la voie est rechargée de terre et renforcée par un mur de soutènement, lui-même prolongé par un long talus comblant l'ancien espace 57<sup>154</sup>. La bifurcation en direction de la terrasse 11 perdure moyennant quelques adaptations. Plus à l'est, un nouvel espace (Esp28), matérialisée par un négatif de paroi carbonisée (palissade?) et des trous de poteau, est construit sur l'emprise de la voirie, contraignant le tracé de cette dernière à se décaler vers l'amont. Coincée entre l'espace 44 et cette nouvelle installation, la voie est désormais réduite à un simple passage piétonnier de 1m de largeur. L'espace 26 et le bâtiment 152, situés quelques mètres plus à l'est, sont définitivement abandonnés. Leurs cuvettes fossiles (Esp26B et Esp152C) servent désormais de dépotoirs et seront progressivement comblées par une importante accumulation de rejets cendreux<sup>155</sup>. Creusée en limite aval de l'espace 152C, une fosse, relativement profonde, a pu être interprétée, grâce à une étude en lames minces, comme des latrines 156. Pour stabiliser cet aménagement, le replat est élargi à cet endroit par la mise en place d'un mur de terrasse, installé sur l'emprise de l'ancien bâtiment 39. Ce mur, quelque peu décalé vers l'aval, marque un décrochement par rapport à la ligne du talus de la terrasse 11.

## Terrasse 11

La terrasse 11 voit la mise en place de plusieurs nouvelles constructions (Esp221, Bat34, Bat25, Esp179). Certains aménagements de la phase précédente perdurent également (Bat40 et Bat181). Au centre du replat, l'espace 221 comprend d'étroits fossés (négatifs de parois ?) et un réseau de trous de poteau, associés à des fosses et à un foyer. Plus à l'est, le bâtiment 34 est une construction allongée qui présente deux états successifs. La bâtisse se compose originellement (Bat34A) d'un solin, d'un sol de terre battue et de trous de poteau. Il est ensuite partiellement réaménagé avec de nouveaux trous de poteau (Bat34B). Un peu plus à l'est, le bâtiment 25 est aménagé au pied du talus et protégé par un mur constitué de dalles redressées. Il comprend un corps de bâtiment principal flanqué de deux espaces latéraux. La pièce

<sup>&</sup>lt;sup>152</sup> Un tesson de mortier à collerette à revêtement argileux a été trouvé à la base de la reprise de la maçonnerie du mur ouest. Inv. BW95/1232-001.

Le bâtiment 35, recouvert par des colluvions (Nat.009), a sans doute déjà été démantelé à la fin de la phase

précédente(R2B).

154 Le remblai comblant l'espace 57 est le même que celui utilisé pour recharger la voie et rehausser le niveau extérieur du bâtiment 45.

Ces rejets cendreux pourraient provenir du nettoyage régulier du foyer du bâtiment 24 situé directement en amont, ce qui tendrait à confirmer le fait que ce dernier a pu perdurer jusqu'à la fin de la phase R2C. Voir les analyses micromorphologiques, volume 2.

principale, délimitée par des solins continus, possède un sol de terre battue disposé sur un radier de pierres compact (**Fig. V.114 et V.115**, p.233). L'espace à l'ouest, matérialisée par un niveau de circulation (Bat25.02), correspond vraisemblablement à une simple cour. L'espace du côté est constitue en revanche une véritable annexe, longue de 5m, fermée à l'est par un muret. Cette dernière abrite un grand foyer quadrangulaire et une fosse dépotoir. Dans un deuxième temps, cette annexe est abandonnée et remplacée par une aire ouverte, comprenant des trous de poteau et un foyer quadrangulaire (Esp179). Quant au bâtiment 181, disposé plus à l'est, s'il a pu coexister avec le bâtiment 25, son abandon coïncide en tous les cas avec la mise en place de l'espace  $179^{157}$ .

#### Terrasse 14

Sur la terrasse 14, le bâtiment 124 est incendié et abandonné dès la fin de la phase R2B. Aucun aménagement n'est attesté en R2C sur son emprise. Un nouveau bâtiment (Bat131) est en revanche aménagé plus à l'est, au pied du long talus séparant la terrasse 14 de la rampe d'accès du bâtiment 1. Il s'agit d'une construction surélevée reposant à l'aval sur de grandes pierres de soubassement. La paroi amont est matérialisée par un négatif de sablière carbonisée disposé directement sur le talus, tandis que la paroi du côté orientale est constituée par trois importants trous de poteau dont l'un a été arraché. Le niveau sous l'emprise du bâtiment était aménagé au moyen d'un cailloutis (vide sanitaire sous le bâtiment ?). La couche d'occupation incendié de ce bâtiment a livré deux sesterces 158, l'un de l'empereur Alexandre Sévère (222-229 apr. J.-C.), l'autre de Maximin-le-Thrace (235-236 apr. J.-C.), qui permettent de dater sa démolition, au plus tôt dans le deuxième tiers du III es.

## V.3.3.4 La séquence romaine tardive : R3 (260/280 – 400 apr. J.-C.)

Les niveaux de ruissellement (Nat.002, Nat.004...) qui se déposent à partir du milieu du III<sup>e</sup> s. sur l'espace inter-cônes ne modifient pas véritablement la topographie du versant, si bien que la plupart des terrasses attestées auparavant (phase R2C) perdurent durant l'époque romaine tardive. Le plan de la phase R3 (**Fig. V.87**, p.205) présente donc une continuité manifeste au niveau de l'organisation générale du quartier<sup>159</sup>. Si la plupart des terrasses demeurent utilisées, la nature de l'occupation change. Les aménagements présentent désormais un caractère agricole beaucoup plus affirmé, attestant d'une rupture fonctionnelle par rapport à la séquence précédente. On constate par exemple l'installation de vastes champs dans la partie médiane du secteur (Esp206 et Esp224 sur les terrasses 11 et 13, **Fig. V.119** et **V.120**, p.237) et la mise en place de plusieurs bâtiments surélevés, manifestement destinés au stockage (greniers) dans la partie amont (Bat32 et Bat33, terrasse 9/10).

## Terrasse 7

La terrasse 7 est agrandie à cette époque du côté ouest pour desservir les bâtiments surélevés 32 et 33, installés à cheval sur le talus séparant les replats 7 et 9 et dont l'accès se faisait de plain-pied depuis l'amont. Du côté est, le mur de terrasse aval, recouvert par les dépôts de ruissellement (Nat.597 = Nat.607), est remplacé par un simple talus de terre. Les seuls vestiges dégagés sur ce replat sont constitués par des fosses et des trous de poteau concentrés en arrière des bâtiments 32 et 33, probablement en relation avec ceux-ci, ainsi qu'un niveau rubéfié repéré en tranchée 8 (Ter07.01).

\_

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> Le foyer de l'espace 179 recoupe les niveaux du bâtiment 181.

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> Inv. BW98/1637-511 et BW98/1637-530.

On peut néanmoins signaler la fusion des terrasses 9 et 10 en un seul replat.

#### Terrasse 8

Bien qu'elle subsiste à l'état fossile, la terrasse 8 est provisoirement inoccupée durant l'époque romaine tardive. L'ancien bâtiment semi-enterré 46B est progressivement comblé par des remblais et des dépôts naturels. Sa cuvette fossile sera toutefois réutilisée au Haut Moyen Age pour installer l'espace 81. Quant au bâtiment 61, implanté sur le tracé de l'ancien chemin creux des II<sup>e</sup>-IIIe<sup>er</sup> s., il est difficile à dater avec précision. Il appartient soit à la séquence romaine tardive, soit au Haut Moyen Age. Ce bâtiment est matérialisé par des solins continus, une couche rubéfiée et des éléments de parois incendiées effondrées.

#### Terrasse 9/10

Dès cette époque, il n'est plus vraiment possible de différencier les terrasses 9 et 10 dans la topographie du versant, dans la mesure où elles sont désormais confondues en un seul grand replat. Dans la partie ouest, le bâtiment 45, comblé par sa démolition et par des dépôts torrentiels, se marque encore au sol par une cuvette fossile (Esp180). L'étude micromorphologique (lames minces) des sédiments qui y ont été piégés a mis en évidence la présence de traces de piétinement associées à des coprolithes, qui suggèrent un lieu de parcage du bétail. Plus à l'est, le bâtiment 68, matérialisé par cinq profonds trous de poteau, dotés d'importantes pierres de calage, correspond sans doute à une construction surélevée (grenier). Son insertion stratigraphique demeure toutefois imprécise (R3 ou HMA). Dans la partie médiane du replat, les deux bâtiments surélevés (Bat32 et Bat33), installés à cheval sur le talus séparant les terrasses 7 et 9, sont disposés en partie sur l'emprise des anciens bâtiments 24 et 43. Leur paroi sud repose à même le sol, sur la ligne haute du talus, tandis que le reste de la construction est supporté par des poteaux disposés sur la terrasse en contrebas (trous de poteau pour Bat32, pierres de soubassement pour Bat33). L'accès à ces deux bâtiments se faisait du côté amont, au niveau de la terrasse 7, comme le prouve l'existence d'un seuil en pierre au milieu du solin du bâtiment 32.

Plus en aval, sur l'emprise de l'ancienne terrasse 10, deux nouvelles constructions sont attestées (Bat165 et Bat22A). Le bâtiment 165 est un édifice allongé qui empiète sur l'emprise des anciens espaces 26B et 152C, définitivement comblés. Il s'agit d'une construction légère (trous de poteau et négatifs de planches des parois), sans doute compartimentée. L'étude micromorphologique a montré qu'il s'agissait d'une bergerie car son niveau de démolition a livré des fragments de litière incinérés à très haute température par l'incendie du bâtiment. Le bâtiment 22A, situé une dizaine de mètres plus à l'est, est une maison dotée de murs en maçonnerie soigneusement appareillés (**Fig.V.116** à **V.118**, p.235). Il est composé de deux pièces contiguës, dont l'emprise est délimitée par des murs ou des négatifs d'arrachage (tranchées de fondation). Les dates C14 effectuées sur les poutres du seuil encastré dans la maçonnerie montrent que ce bâtiment a perduré jusque dans le Haut Moyen Age (voir chap.V.3.3.5).

## Terrasse 11

La terrasse 11 est désormais occupée par des champs (Esp206) matérialisés par des concentrations de sillons, repérées sur diverses parties du replat (**Fig. V.119** et **V.120**, p.237). L'unique aménagement attesté sur cette terrasse à cette époque est le bâtiment 146, installé contre le talus amont à l'est de la tranchée 8. Il s'agit d'une construction légère, formée par des trous de poteau délimitant un quadrilatère.

## Terrasse 12

La terrasse 12 est toujours inscrite dans la topographie du versant. Le bâtiment 1, conservé encore en élévation, change sans doute d'affectation à cette époque pour devenir un petit mausolée rural (Bat1C). Une tombe à inhumation (str178) est en effet implantée à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. dans la paroi nord du bâtiment (**Fig. V.101**, p.221), probablement sous le seuil de l'édifice, selon un schéma général bien attesté

pour l'époque romaine tardive et le Haut Moyen Age dans les édifices religieux <sup>160</sup>. Une seconde sépulture entièrement pillée (str370), dans laquelle étaient inhumés les corps d'un adulte et d'un enfant, a également été découverte au centre de la pièce. Il n'est pas possible de préciser la date de sa mise en place qui, il est important de le souligner, a nécessité le percement du sol en terrazzo originel. Une troisième sépulture (str224), malheureusement détruite par l'ouverture de la tranchée 7, se trouvait également à l'extérieur du bâtiment, près de l'angle nord-est de l'édifice, sans qu'on puisse préciser s'il s'agit d'une tombe romaine tardive (R3) ou médiévale (HMA).

#### Terrasse 14

La terrasse 14, dans la partie aval, reste marquée dans la topographie malgré le dépôt d'importantes colluvions à la fin de la phase précédente, qui rehaussent le replat de quelques dizaines de centimètres et adoucissent fortement la pente du talus amont. Seule la partie à l'ouest de la tranchée 8 a livré des vestiges. Un bâtiment (Bat193), constitué par des éléments de sablière amont, un trou de poteau et une pierre de soubassement, a été repéré en tranchée 39. Deux sépultures à inhumation (Esp230)<sup>161</sup> ont également été dégagées sur le replat, directement en aval du bâtiment 1.

## V.3.3.5 La séquence du Haut Moyen Age : HMA (400 – 1000 apr. J.-C.)

A partir du Haut Moyen Age (HMA1), la plupart des terrasses tendent à s'estomper de la topographie sous l'effet de l'accumulation des dépôts naturels qui gomment et adoucissent progressivement les ruptures de pente. Il faut dès lors s'imaginer un versant irrégulier où se devinent encore les dépressions fossiles des anciens replats (**Fig. V.88**, p.207). Certains bâtiments de la phase précédente perdurent de manière certaine à cette époque (Bat1 et Bat22B). De nouvelles constructions sont également attestées (Bat64 et Esp81 à l'amont, Bat125, Bat134 et Esp129 à l'aval). Dans la seconde partie du Haut Moyen Age (HMA2, en trame foncée), on note le développement de trois groupes de sépultures à inhumation. L'un s'articule autour du nouveau bâtiment 116 dans la partie amont (Esp232), l'autre occupe la partie médiane de l'ancienne terrasse 9 (Esp228) et le dernier se développe sur l'ancienne terrasse 14 (Esp231), directement en contrebas du bâtiment 1. Au centre du secteur, le replat fossile de la terrasse 11 continue à être occupé par des champs (Esp153). La présence d'un fossé de drainage (str2998, **Fig. V.99**, p.219), aménagé dans la pente à l'aplomb de la terrasse 12, témoigne encore du souci de protéger le versant contre l'érosion.

## Phase HMA1 (400 – 600 apr. J.-C.)

#### ex-Terrasse 8

Sur la terrasse 8, deux nouveaux aménagements sont attestés (Bat64 et Esp81), sans qu'il soit toutefois possible de les attribuer à l'une ou à l'autre des phases de la séquence HMA. Il s'agit d'un grenier (Bat64), marqué au sol par des pierres de soubassement. Un enclos délimité par des palissades (Esp81), englobant la dépression fossile de l'ancien bâtiment 46, le prolonge du côté est. Directement en contrebas, les bâtiments 61 et 68 ont éventuellement pu exister à cette époque.

<sup>&</sup>lt;sup>160</sup> Cette tombe (str178, tombe21), qui contenait un squelette d'adulte, a livré une monnaie *aes* IV (340-408 apr. J.-C.), une grande fibule *Misox* réparée et une fibule à tenaille, de même qu'un anneau en bronze et des restes de semelles de chaussures cloutées. Inv. BW89/180-001 à 006. La fibule Misox a livré des restes de textile (première identification par A. Rast-Ficher).

A. Rast-Eicher).

161 Etonnement, la disposition de ces sépultures (str3090 et str3112) semble conserver le souvenir de l'ancien bâtiment 124 (phase R2B), enfoui sous les dépôts naturels.

## ex-Terrasse 9/10

Le bâtiment 22 est attesté sans aucun doute jusque dans la première partie du Haut Moyen Age (HMA1). Les restes carbonisés de la poutre du seuil d'entrée ont en effet été datée par radiocarbone entre 430 et 600 apr. J.-C. 162. Quelques transformations (Bat22B) ont cependant été entreprises par rapport à la construction originelle. Une annexe en maconnerie est rajoutée du côté ouest (Fig. V.118, p.235) et les sols sont réaménagés.

## Terrasse 14

Au tournant de l'époque romaine tardive et du Haut Moyen Age, on procède à un réaménagement général de la terrasse 14. On y dispose un important remblai de caillasses qui rehausse considérablement le niveau du replat, sans toutefois modifier l'emprise de la terrasse. L'extension de ce cailloutis fait penser à une petite place installée en aval du bâtiment 1 (Esp129)<sup>163</sup>. Lors de ces travaux, l'une des tombes de la phase précédente (Esp230) est profanée et ses éléments constitutifs rejetés en vrac dans la fosse. Ce réaménagement coïncide avec l'installation de deux nouveaux bâtiments sur le replat. A l'ouest, le bâtiment 125, dont la partie occidentale a été tronquée par la tranchée 39, est une construction légèrement enterrée, délimitée par des solins continus en pierres sèches. Du côté est, le bâtiment 134 est uniquement défini par sa paroi amont incendiée (négatif de sablière carbonisée) et une couche de démolition rubéfiée. Cette construction est bordée, du côté aval, par un étroit replat empierré (str3208).

Deux sépultures à inhumation d'adultes, orientées dans le sens de la pente, ont également été retrouvées au pied du talus amont de la terrasse 14, directement en contrebas du bâtiment 1 (Esp231)<sup>164</sup>. Elles pourraient déjà être mises en place dans cette phase chronologique, puisque l'une d'entre elles (str235) contenait un scramasaxe dont le type est bien attesté à partir du milieu du Ve s. apr. J.-C. et l'autre (str3130) une boucle de ceinture du  $IV^e/V^e$  s. apr. J.-C.  $^{165}$ .

## Phase HMA2 (600 - 1000 apr. J.-C.)

Dans la partie haute du quartier, on note la construction d'un nouveau bâtiment (Bat116) installé directement dans la pente. Ce bâtiment, de dimensions peu courantes pour le site de Gamsen (10m x 6,5m env.), est implanté directement dans la pente du versant et possède son propre replat. Sa surface intérieure est subdivisée par une cloison qui ménage deux espaces distincts, de dimensions inégales. La partie occidentale, plus vaste, est délimitée latéralement et à l'arrière par des solins continus, des effets de parois incendiées (bourrelets d'étanchéité) et des restes de sablières carbonisées. Elle n'a livré qu'une grande fosse (silo ?) localisée dans l'angle sud-ouest du bâtiment. La partie est, beaucoup plus étroite, est circonscrite par des murets assez larges et un négatif de paroi incendiée. La présence de négatifs de bois au sol pourrait indiquer l'existence d'un plancher surélevé dans cette partie, alors que la partie occidentale semble n'avoir possédé qu'un sol en terre battue. Le bâtiment n'a livré ni mobilier, ni aucun aménagement domestique, ce qui rend difficile son interprétation. Une datation au carbone 14 effectuée sur une portion de sablière carbonisée du bâtiment a fourni une fourchette large comprise entre 640 et 810 apr. J.-C. 166.

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup>. **UtC11973**: 1543+/-29 BP; 430 – 600 AD (2 sigma).

<sup>163</sup> Le niveau d'occupation rubéfié repéré à la surface de ce cailloutis a livré une monnaie datée de l'extrême fin du IV<sup>e</sup> s. ou du tout début du V<sup>e</sup> s. Il s'agit d'un *aes* IV frappé entre 392 et 408 apr. J.-C. (Inv. BW98/1798-402). <sup>164</sup> Le choix de leur emplacement n'est peut-être pas fortuit, dans la mesure où ces tombes se trouvent directement en

contrebas de la ruine du bâtiment 1 dont l'importance depuis sa création (fin I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.) est évidente.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Ce scramasaxe reposait dans son fourreau de cuir et de bronze sur le fond de la tombe. Il était disposé transversalement sous le squelette, au niveau du bas du dos (catalogue, vol.3 : 0193-002 à 004). La boucle de ceinture quant à elle a été trouvée à côté du corps du défunt où était sans doute déposé un habit (catalogue, vol.3 : 1730-538). Des fragments de textile ont été conservés contre cette parure (première identification effectuée par A. Rast-Eicher).

<sup>&</sup>lt;sup>166</sup> **UtC 11974**: 1307+/-40 BP , 640 – 810AD (2 sigma).

A l'extérieur, trois sépultures <sup>167</sup> orientées sud-nord sont alignées contre la paroi ouest, avec une interruption de 1,50 m entre deux d'entre elles, qui pourrait suggérer l'existence d'une entrée à cet endroit <sup>168</sup>. Il s'agit de tombes d'adultes inhumés dans des cercueils de bois, avec la tête au sud (**Fig. V.122**, p.239). Une analyse au carbone 14 effectuée sur les os du squelette de la tombe centrale (str2970) a fourni une datation large comprise entre 650 et 780 apr. J.-C. <sup>169</sup> qui confirme leur parfaite contemporanéité avec le bâtiment. Deux autres sépultures en pleine terre, orientées est-ouest, ont également été trouvées en bordure de la tranchée 8 (**Fig. V.123**, p.239). Il s'agit indubitablement de sépultures tardives, mais leur attribution aux phases R3 ou HMA demeure problématique, faute de mobiier.

## ex-Terrasse 8à 10

Un petit groupe de sépultures d'enfants en bas âge, tous inhumés dans de petits caissons en dalles, est installé sur la partie occidentale du replat de l'ancienne terrasse 9/10 (Esp228). Ces tombes, auxquelles il faut ajouter une sépulture en pleine terre recoupée par la tranchée 9, paraissent regroupées autour d'un grand coffre dallé (**Fig. V.121**, p.239) dans lequel étaient inhumés deux adultes et les restes d'un bébé<sup>170</sup>. La forme trapézoïdale du grand coffre suggère une datation dans le courant du VI<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Directement à l'ouest de ce groupe de sépultures, les constructions voisines n'existent plus (Bat61, Bat64, Bat68 et Esp81). Du côté est, la ruine du bâtiment 22, abandonnée, disparaît progressivement sous une accumulation de colluvions

#### ex-Terrasse 12

Dans le courant de la seconde partie du Haut Moyen Age, le bâtiment 1, encore plus ou moins conservé en élévation, est détruit. Le sol de terrazzo est alors dégagé de la démolition qui l'encombrait et les matériaux rejetés autour de l'édifice comme remblais. La tombe installée au centre de la pièce à l'époque romaine tardive (R3) est rouverte et les ossements humains qu'elle contenait sont dispersés à l'extérieur ou rejetés en vrac dans la fosse, comme le montrent les collages stricts établis entre les fragments de crâne retrouvés au fond de la sépulture et les morceaux de calotte mis au jour dans les remblais de démolition extérieurs. Le sol est ensuite rechapé avec de l'argile bleue et un foyer aménagé au centre de la ruine (**Fig. V.100**, p.221). Ces travaux de terrassement et cette réoccupation tardive sont datés des VIII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>171</sup>. Le bâtiment est ensuite recouvert par des dépôts de ruissellement sur lesquels se forme un paléosol qui marque l'abandon définitif du bâtiment 1 dans le courant du VIII<sup>e</sup> s. De chaque côté du bâtiment, on a pu mettre en évidence diverses structures, des trous de poteau pour l'essentiel, parmi lesquels il faut signaler à l'ouest le négatif de parois formant un angle (str791).

## V.3.3.6 Les séquences médiévale et moderne : MA-MOD (1000 - 2000 apr. J.-C.)

Quelques structures éparses (fosses, trous de poteau, sillons) ont été repérées dans la partie supérieure de la séquence stratigraphique (**Fig. V.89**, p.209). Faute de mobilier typologique, leur attribution aux phases du Moyen Age (MA) ou de l'époque moderne (MOD) est souvent difficile à déterminer. Certaines de ces structures affleurent directement sous la terre végétale actuelle (critère qui ne doit pas être forcément pris comme un indice de leur caractère moderne). Les vestiges les plus importants se situent dans la partie ouest

<sup>168</sup> Ce schéma est en effet bien attesté pour la période du Haut Moyen Age et sur de nombreux sites, religieux ou profanes.

<sup>169</sup> **UtC 11975**: 1314+/-38 BP , 650 – 780 AD (2 sigma), 660- 770 AD (1 sigma).

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> Str2970, str2993 et str3069.

<sup>&</sup>lt;sup>170</sup> Str626, str657, str733, str950, str1032 (tombes d'enfant) ; str914 (coffre dallé trapézoïdal contenant un squelette d'adulte en place et les os réduits d'un adulte et d'un bébé).

<sup>&</sup>lt;sup>171</sup> Un bouton damasquiné, daté du milieu VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C. a été découvert dans les niveaux de défournements du foyer (Bat1.02), au contact avec le terrazzo du bâtiment (catalogue, vol.3 : 0645-001). Une datation C14 a par ailleurs été effectuée sur des charbons de bois provenant de ces niveaux: **ARC 1142** : 1254 +/- 40 BP ; 665 – 875 AD (2 sigma).

du secteur où les deux bisses successifs déjà repérés dans le secteur 2 (str3606 et str3604), ainsi que les deux chemins qui leur sont associés (str3605 et str3607) se poursuivent sur une certaine distance. Leur tracé a pu être repéré jusqu'aux environs de la tranchée 9, où ils se perdent, à l'exception du cheminement du bisse supérieur qui se prolonge vers l'est sous la forme d'un imposant empierrement (str255). Un chemin amont-aval, relativement récent<sup>172</sup>, a également été repéré à l'est de la tranchée 9. L'épaisseur importante des débordements de limons générés par ces structures témoignent d'une relativement longue pratique de l'irrigation (dès le Moyen Age ?) dans la partie basse du versant, occupée par des prairies de fauchage. En revanche, la partie du versant située à l'amont de ces bisses semble avoir été occupée par des champs avant de faire place aux vergers actuels, car de nombreuses traces de labours, se chevauchant ou se recoupant, y ont été repérées.

## V.3.4 Bilan du secteur 3

La sériation chronologique des vestiges est d'inégale valeur dans le secteur 3. Tributaire de l'épaisseur des dépôts sédimentaires, elle peut être relativement fine ou lâche selon l'emplacement des vestiges sur le versant et la topographie locale. Cet état de fait résulte en grande partie de la position même du secteur, situé entre les deux cônes de déjection qui drainent le versant.

La chronologie du secteur 3 montre une parfaite continuité d'occupation depuis la fin du second âge du Fer jusqu'au Haut Moyen Age (**Fig. V.90 et V.91**, p.211 et 213). Pour l'époque historique, onze phases d'occupation successives, réparties en six séquences chronologiques, ont pu être mises en évidence (LTD2, R1, R2, R3, HMA, MA-MOD). Le plan des premières phases romaines (LTD2 et R1A) est relativement lacunaire en raison des importantes destructions occasionnées par les remaniements postérieurs des replats. La plupart des vestiges de cette époque ne sont conservés qu'à l'ouest, le long du canal de dérivation aménagé sur le cône ouest (str1999). Cette répartition ne saurait cependant en aucun cas refléter l'organisation originelle du versant ni la densité des aménagements à cette époque. Une première structuration du versant (aménagement de longues terrasses étagées dans la pente) est perceptible dès les phases R1A et R1B<sup>173</sup>. Dès cette époque, une voie est aménagée sur la terrasse 10 et traverse le quartier de part en part. Ce cheminement forme en quelque sorte l'épine dorsale du secteur et perdurera jusqu'à l'abandon du village (R3). Parallèlement, la mise en place d'un système de drainage sur chacun des cônes, chargé de canaliser les eaux du versant et de protéger le quartier contre les phénomènes hydrauliques, traduit cette volonté de créer un plan de quartier au centre de l'agglomération dès le début de l'époque romaine.

Un première rupture sédimentaire importante est perceptible dans la seconde moitié du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C., avec l'irruption concomitante de laves torrentielles (coulées de débris) sur les deux cônes torrentiels. Cette catastrophe naturelle, si elle modifie quelque peu la topographie du secteur par l'apport de sédiments, n'entraîne aucune rupture structurelle majeure dans l'organisation du secteur (R2). La terrasse 6, enfouie sous une grande épaisseur de sédiments, est définitivement abandonnée, de même que les systèmes de drainage des cônes (canaux de dérivation) qui ne seront pas rétablis. En revanche, les terrasses formant le noyau central sont maintenues (terrasses 9 à 11). Parallèlement, on assiste à un développement important du quartier par la création de nouveaux replats (terrasses 7, 8, 12, 14 et 15) qui perdureront jusqu'à l'abandon de l'agglomération dans le courant du IIIe s. apr. J.-C. (R2C). Dans sa plus grande extension amont-aval, le versant compte désormais jusqu'à 9 replats étagés dans la pente. Au centre du quartier, la terrasse 11 présente à cette époque (et sans doute déjà auparavant) des dimensions assez exceptionnelles. D'une largeur d'une vingtaine de mètres par endroits, elle traverse tout le secteur (60m) de part en part et se poursuit vers l'est dans le secteur 4. Elle correspond, de fait, à une zone du versant peu inclinée, qui permet une circulation aisée sans exiger d'importants terrassements. On édifie également à cette époque un petit

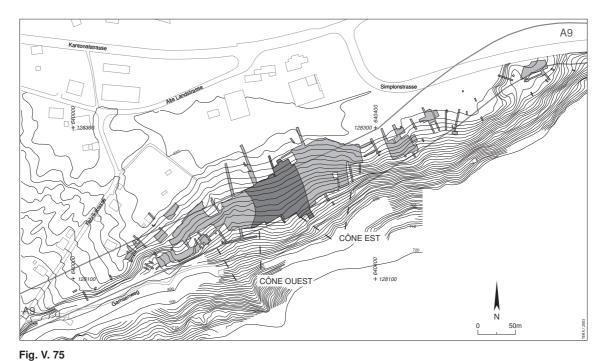
<sup>173</sup> La terrasse 11, au centre du secteur, a sans doute déjà existé à la fin de l'âge du Fer.

<sup>&</sup>lt;sup>172</sup> Dans les remblais compacts de ce chemin, toute une série d'objets du XX<sup>e</sup> s. a été récoltés.

bâtiment quadrangulaire en maçonnerie (Bat1), sur un replat spécialement créé à cet effet (terrasse 12). Ce bâtiment, qui occupe une position centrale dans le quartier et l'agglomération, se singularise non seulement par son architecture et les matériaux de construction utilisés, mais également par son exceptionnelle longévité. Il sera en effet reconverti en mausolée à l'époque romaine tardive (R3) et ne disparaîtra réellement du versant qu'à partir du VIII<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (HMA2). Il pourrait s'agir d'un petit sanctuaire rural, plus ou moins centré par rapport au tissu villageois, à proximité d'une vaste aire vierge de vestiges qui pourrait suggérer l'existence d'une place publique.

L'abandon du village est marqué dans le courant du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (vers 2650/280) par d'importants dépôts de ruissellement qui affectent l'ensemble des replats. Le plan de quartier ne change cependant pas véritablement lors de la phase suivante (R3), puisque les terrasses demeurent encore parfaitement perceptibles dans la topographie du versant. En revanche, l'occupation à cette époque (fin III<sup>e</sup>/ IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) présente désormais un caractère agropastoral beaucoup plus marqué, qui tranche fortement avec l'occupation précédente.

Dès le Haut Moyen Age (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), la topographie se résume à une pente naturelle, où les anciennes terrasses ne se marquent plus que par de légères ruptures de pente, parfois mises à profit pour installer de petits groupes de sépultures suggérant des regroupements familiaux. L'occupation y est cependant bien attestée avec la présence de plusieurs bâtiments (Bat1, Bat22, Bat116) étagés dans la partie centrale du secteur. L'apparition de chenaux torrentiels et l'accumulation de colluvions semblent toutefois indiquer une reprise de l'activité érosive, peut-être en relation avec une certaine déstabilisation du versant en amont du site, sans qu'on puisse en préciser les causes (déforestation? péjoration climatique? surexploitation du versant?). Dans le courant du Moyen Age ou du début de l'époque moderne, cette torrentialité s'estompe complètement pour laisser la place à des champs et à des prairies d'arrosage irriguées par des bisses, affectation qui perdurera sans interruption jusqu'à nos jours.



Situation du secteur 3 (gris foncé) avec l'extension respective des cônes torrentiels est et ouest.

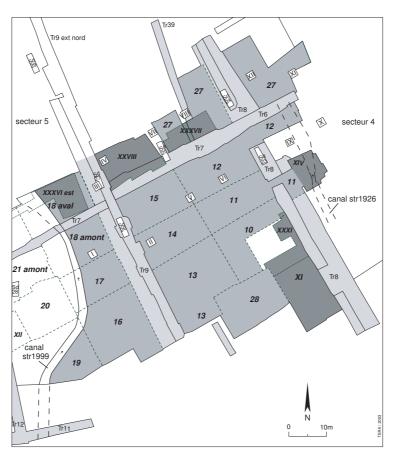


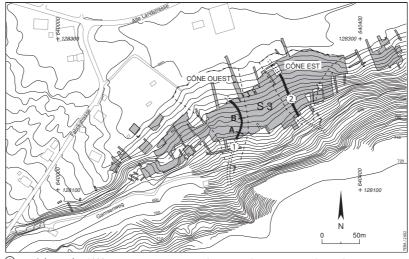
Fig. V. 76

Secteur 3 : situation des zones de fouille (en gris foncé), des tranchées (en gris clair) et des sondages exploratoires (en blanc), avec le tracé des canaux de dérivation (str1926 et str1999).

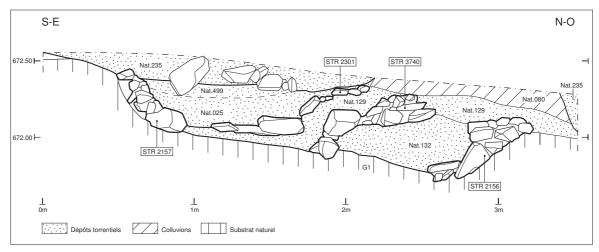


Fig. V. 77

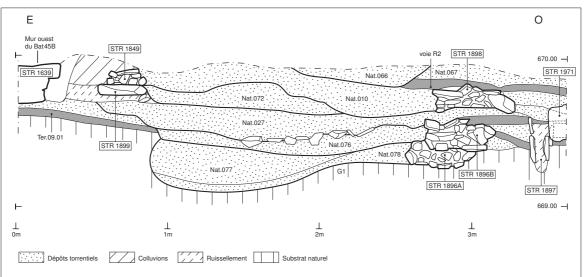
Secteur 3 : plan des vestiges compilés avec l'emprise des terrasses.



- ① tracé du canal str1999
  ② tracé du canal str1999
  A : coupe transversale à travers la partie amont du canal str1999 (Fig. 79A)
  B : coupe transversale à travers la partie centrale du canal str1999 (Fig. 79B)
- **Fig. V. 78** Secteur 3 : plan de situation des canaux de dérivation avec la position des deux coupes stratigraphiques illustrées sur la Fig. V. 79. L'extension des cônes torrentiels est indiquée en traits tirés.



A : Coupe transversale à travers la partie amont du tracé du canal str1999 (situation: voir Fig. V. 78).



B : Coupe transversale à travers la partie centrale du tracé du canal str1999 (situation: voir Fig. V. 78).

Fig. V. 79 Secteur 3 : coupes stratigraphiques recoupant le tracé du canal de dérivation str1999 (situation des coupes indiquée sur la Fig. V. 78). Pour la description des couches et des structures, voir les tableaux dans les documents annexes

# LTD2

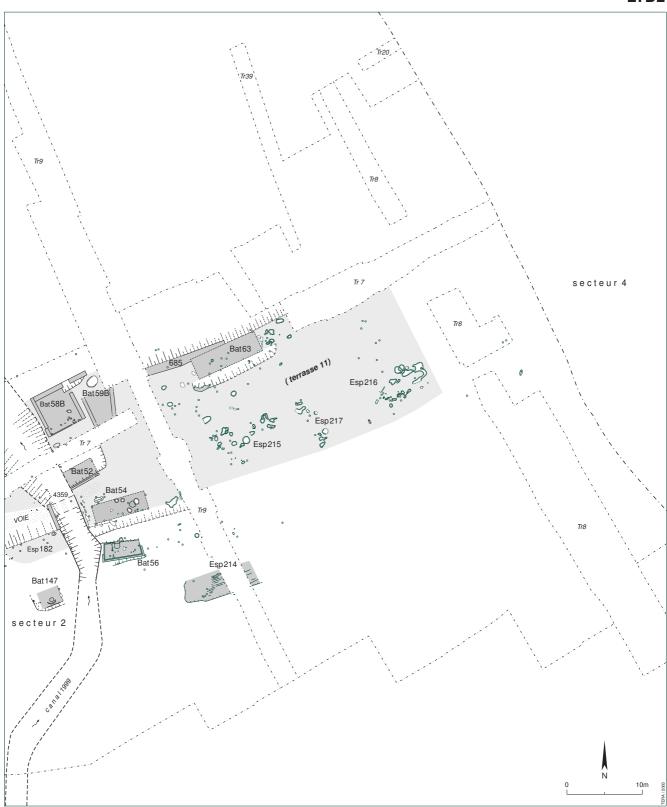


Fig. V. 80

Secteur 3 : plan schématique des vestiges de la phase LTD2 (60/50 - 20/15 av. J.-C.).

# R<sub>1</sub>A

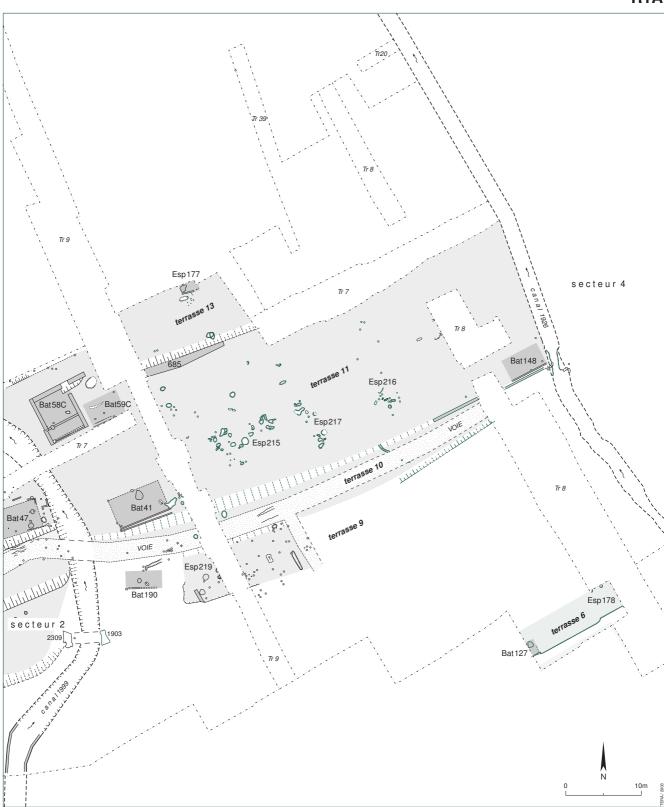


Fig. V. 81

Secteur 3 : plan schématique des vestiges de la phase R1A (20/15 av. J.-C. - 15/20 apr. J.-C.).

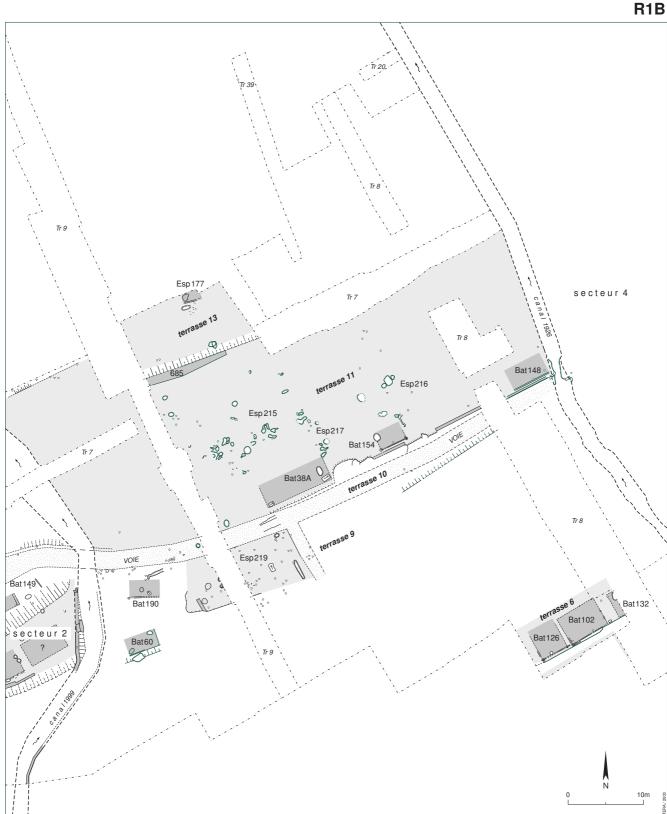


Fig. V. 82

Secteur 3 : plan schématique des vestiges de la phase R1B (15/20 - 30/50 apr. J.-C.).

# R<sub>1</sub>C

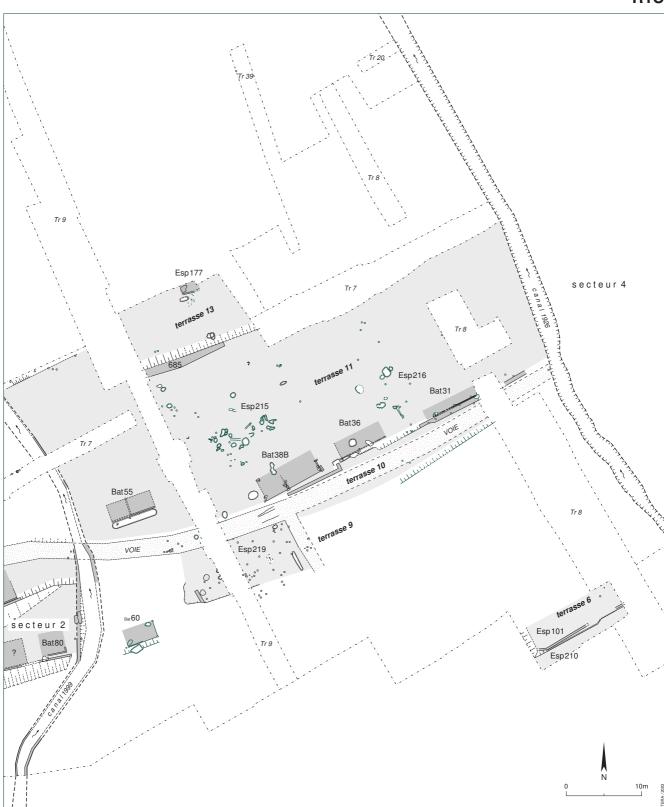


Fig. V. 83

Secteur 3 : plan schématique des vestiges de la phase R1C (30/50 - 60/80 apr. J.-C.).

# R<sub>2</sub>A

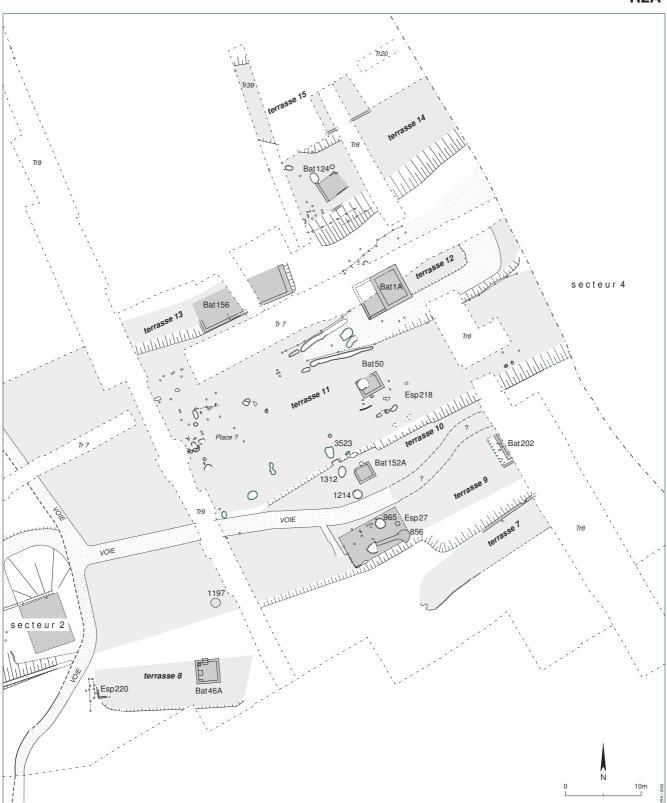


Fig. V. 84

Secteur 3 : plan schématique des vestiges de la phase R2A (60/80 - 120/150 apr. J.-C.).

# R<sub>2</sub>B

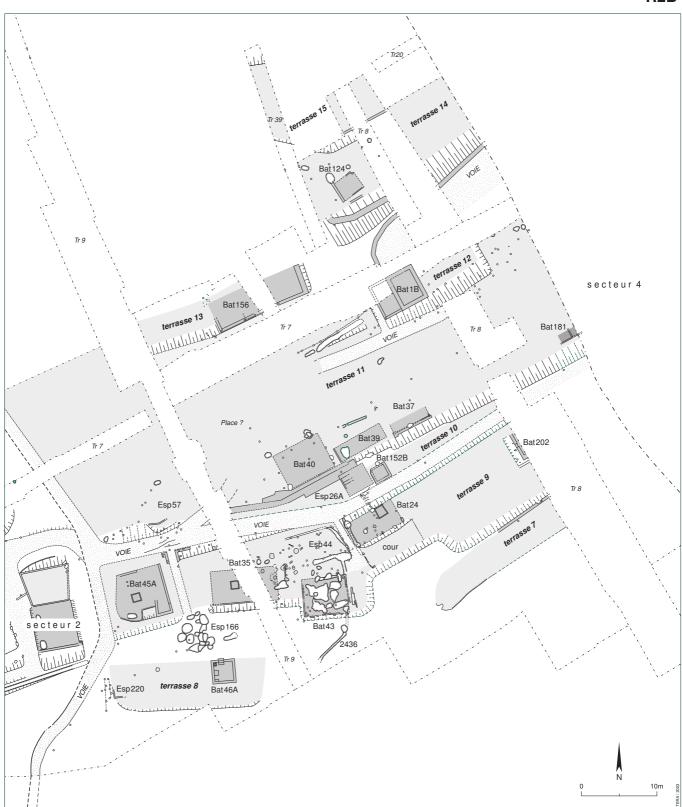


Fig. V. 85

Secteur 3 : plan schématique des vestiges de la phase R2B (120/150 - 170/200 apr. J.-C.).

# R<sub>2</sub>C

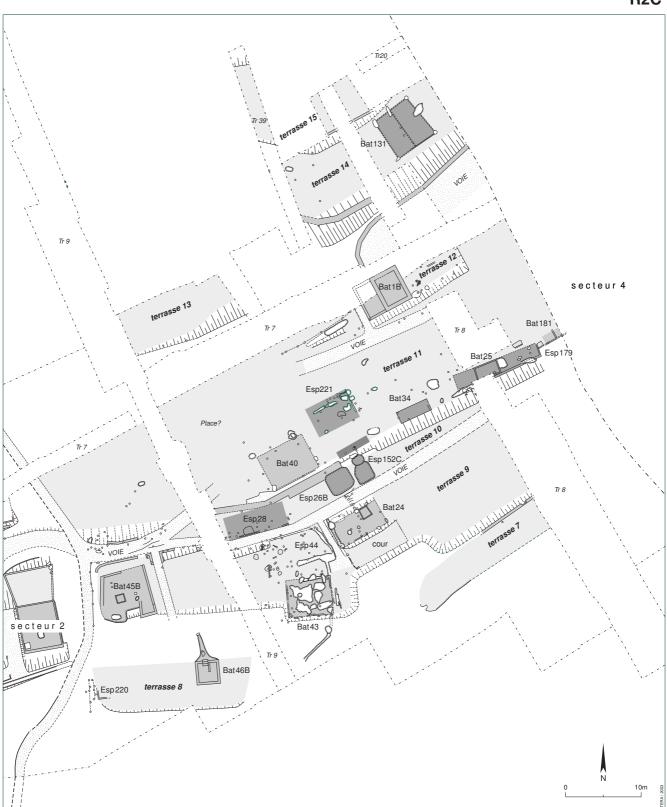
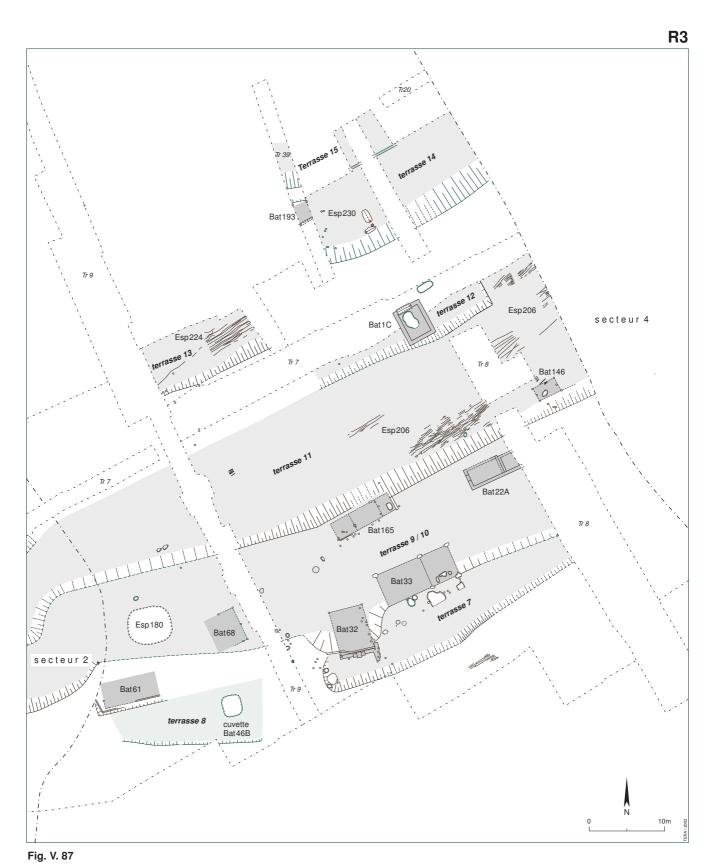


Fig. V. 86

Secteur 3 : plan schématique des vestiges de la phase R2C (170/200 - 260/280 apr. J.-C.). En trame gris foncé, les vestiges construits de manière certaine à partir de la fin du lle s. apr. J.-C.; en trame gris clair, les constructions pouvant perdurer depuis la phase précédente (R2B).



Secteur 3 : plan schématique des vestiges de la phase R3 (260/280 - 400 apr. J.-C.).

# **HMA**

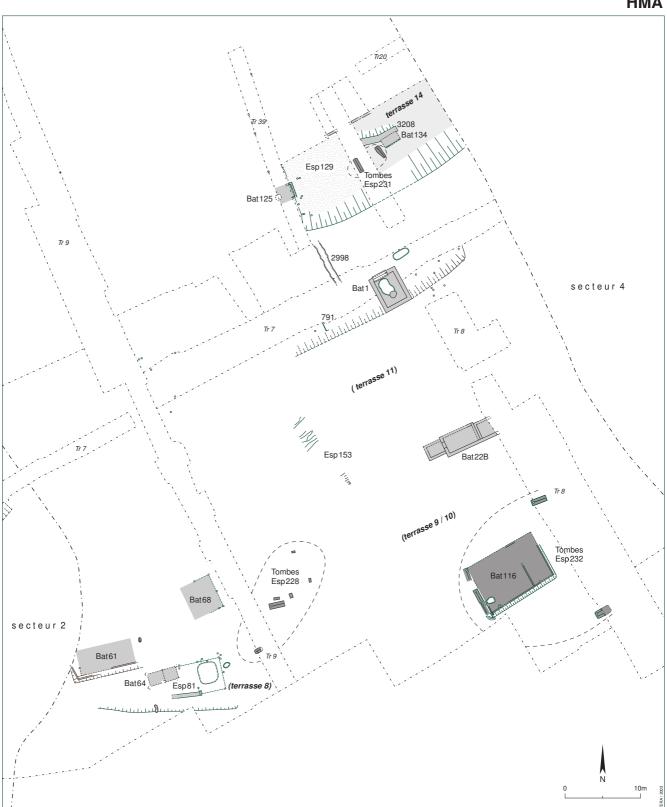


Fig. V. 88

Secteur 3 : plan schématique des vestiges compilés des phases HMA1 (400 - 600 apr. J.-C.) et HMA2 (600 - 1000 apr. J.-C.). Les vestiges de la phase HMA1 sont figurés en trame gris clair, ceux de la phase HMA2 en trame gris foncé.

# **MA-MOD**

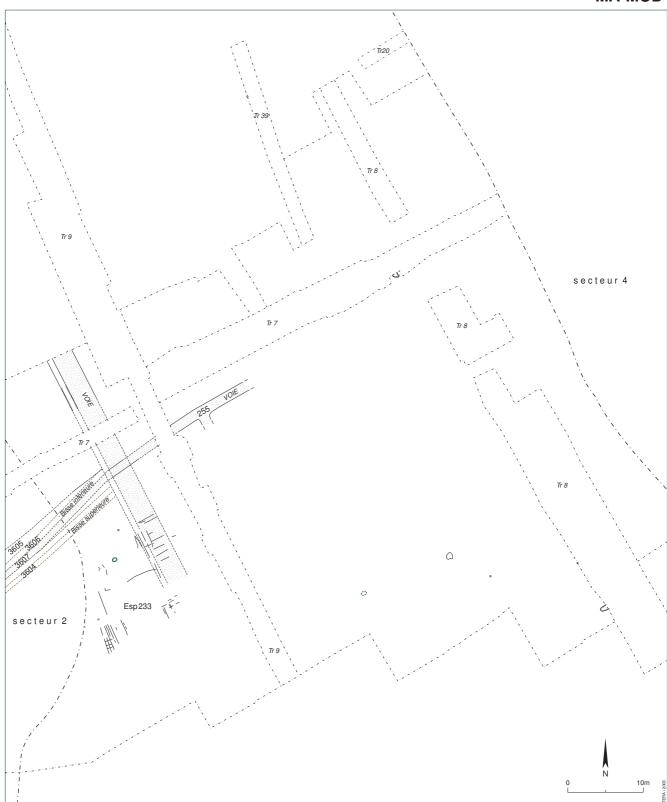
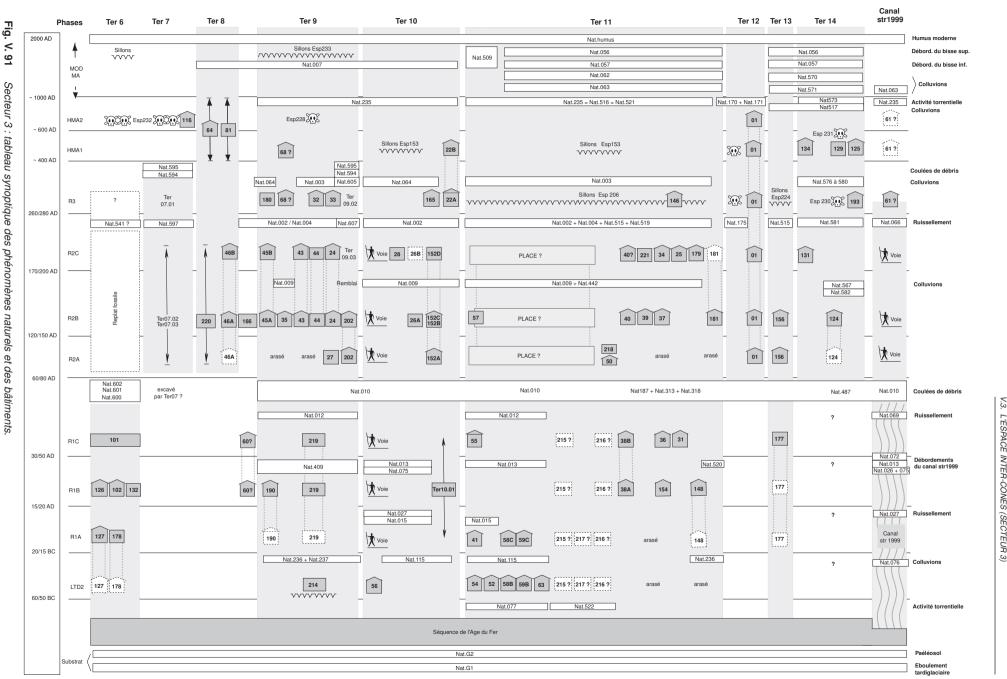


Fig. V. 89

Secteur 3 : plan schématique des vestiges des phases MA (1000 - 1400 apr. J.-C.) et MOD (1400 - 2000 apr. J.-C.).



Fig. V. 90 Secteur 3 : plans synoptiques de l'évolution du quartier.



L'ESPACE INTER-CÔNES (SECTEUR 3)





Fig. V. 92

Secteur 3 : vue générale de l'espace intercônes depuis le nord-est. Au centre de l'illustration, le replat de la terrasse 11 avec son talus amont empierré, dominé par le bâtiment 22 (à gauche).

Fig. V. 93

Secteur 3 : vue depuis l'ouest des talus empierrés séparant les terrasses 10 et 11 à l'époque romaine (phases R1C - R2C). Au second plan, la zone de fouilles du cône est (secteur 4).



Fig. V. 94

Secteur 3 : vue générale du bâtiment 1 depuis l'est. Cet édifice est unique dans l'agglomération de «Waldmatte», dans la mesure où il est le seul à être bâti selon les techniques romaines classiques (murs parementés liés au mortier, sol en terrazzo, enduits peints à motifs floraux, plafond décoré et voûté en coupole). Cette singularité ainsi que la position centrale de l'édifice suggèrent une fonction de petit sanctuaire rural. Construit au tournant du ler et du lle s. apr. J.-C., il a perduré jusque dans le courant du VIIe/VIIIe s., après avoir été reconverti en mausolée dès l'époque romaine tardive.



Fig. V. 95

Secteur 3 : vue générale du bâtiment 1 depuis le sud-est. Les fondations sont directement assises sur de gros blocs appartenant à un éboulement tardiglaciaire (substrat).



Fig. V. 96

Secteur 3 : vue de l'intérieur du bâtiment 1 depuis l'aval. Le sol en terrazzo (à droite) et son radier de pierres (à gauche) ont été coupés par une sépulture dont on observe la fosse vidangée au premier plan. Cette sépulture implantée à l'époque romaine tardive (R3), a été perturbée au Haut Moyen Age et ses ossements dispersés autour de l'édifice. Elle contenait originellement les restes d'un adulte et d'un bébé.



Fig. V. 97

Secteur 3 : négatifs des deux fossés encadrés par des palissades (piquets rouges) mis au jour à l'ouest du bâtiment 1. Ces aménagements devaient former un porche conduisant à l'espace réservé du bâtiment 1 (ce dernier est visible au second plan, en haut de l'illustration). Vue depuis l'ouest.



Fig. V. 98

Secteur 3 : fragment d'enduit peint à motifs floraux retrouvé dans la démolition du bâtiment 1. Cet enduit provient de la décoration intérieure de l'édifice.



Fig. V. 99

Secteur 3 : drain tardif nord-sud recoupant la pente en aval du bâtiment 1, à l'aplomb de l'ancienne terrasse 14. Cet aménagement est daté du Haut Moyen Age ou du Moyen Age. Vue prise depuis le nord-ouest en direction du bâtiment 1.





Fig. V. 100

Secteur 3: foyer et niveau d'occupation tardifs aménagés aux VIIe-VIIIe s. apr. J.-C. dans la ruine du bâtiment 1. Vue depuis l'est.

Fig. V. 101

Secteur 3: sépulture romaine tardive (R3) implantée dans le mur nord du bâtiment 1, probablement sous le seuil de l'entrée. L'individu portait une fibule de type Misox avec des traces de réparation sur l'épaule gauche et une grande fibule à tenaille en fer sur l'épaule droite. Des restes de textiles étaient encore amalgamés à l'oxydation des objets. La tombe a également livrée une monnaie du IVe siècle (TPQ 340-408 apr. J.-C.). Vue de l'ouest.



Fig. V. 102

Secteur 3: vue générale des bâtiments 58 et 59 depuis le nord. Le Bat58 est à droite et le Bat59 à gauche. Les deux constructions, matérialisées au sol par des solins de pierres continus, sont séparées par un espace étroit (ambitus?) souligné par un dépôt rubéfié.



Fig. V. 103

Secteur 3: coupe stratigraphique nord-sud à travers le remplissage et le comblement d'une fosse-silo (str965).

Seul le remplissage noirâtre du fond appartient réellement à l'utilisation et à l'abandon du silo. La bande médiane orangée et la couche brunâtre qui la surmonte correspondent respectivement à la démolition du bâtiment 24 (phase R2B) et aux colluvions scellant ce bâtiment. Ces deux couches, horizontales à l'origine, se sont déprimées localement du fait du tassement différencié engendré par le silo sousjacent.



Fig. V. 104

Secteur 3: détail du foyer dallé quadrangulaire installé contre la paroi nord du bâtiment 24.



Fig. V. 105

Secteur 3: vue générale du bâtiment 50 depuis le nord-ouest. Il s'agit d'un bâtiment semi-enterré, matérialisé au sol par des solins continus de pierres sèches.



Fig. V. 106

Secteur 3: vue depuis le nord-ouest du bâtiment semi-enterré Bat152. Construit à la charnière du ler et du Ile s. apr. J.-C., ce bâtiment sert d'abord de cellier (Bat152A), avant d'être provisoirement converti en dépotoir (rejets de foyer). Le sol est ensuite rechapé à deux reprises entre 120 et 200 apr. J.-C. (Bat152B, Bat152C), avant son abandon. Durant la phase R2C (170/200 - 260/280 apr. J.-C.), la dépression est reconvertie une nouvelle fois en dépotoir tandis qu'une fosse servant de latrines est creusée dans la cuvette fossile (Esp152D).



Fig. V. 107

Secteur 3: vue depuis l'ouest du bâtiment 46 en cours de dégagement. A droite, le mur amont avec, au centre du couronnement, une petite niche en dallettes de schistes destinée à supporter un poteau de la superstructure. La luminosité verdâtre est due à la couverture en plastique de l'abri de fouille.



Fig. V. 108

Secteur 3: vue du bâtiment 46 depuis le nord-ouest. On distingue clairement la niche en dallettes au centre du couronnement du mur amont (cercle) et, au sol, les restes d'une cloison. Le bloc partiellement englobé dans le mur est (à gauche) appartient au substrat géologique (éboulement tardiglaciaire).



Fig. V. 109

Secteur 3: vue plongeante prise depuis le sud, montrant l'intérieur du bâtiment 46. On distingue clairement l'escalier d'accès ménagé au centre de la paroi nord (cercle), les restes d'une cloison (alignement de pierres au sol) ainsi qu'une partie des foyers installés contre la paroi ouest (à gauche). Au premier plan, la niche ménagée au centre du couronnement de la paroi amont.



Fig. V. 110

Secteur 3: détail du seuil et de l'escalier situés au centre de la paroi nord du bâtiment 46. Dans son premier état de construction,le seuil était en bois. Il a ensuite été remplacé par une grande dalle plate.



Fig. V. 111

Secteur 3: vue de l'angle sud-est du bâtiment 156 (Ile s. apr. J.-C.) depuis l'aval. L'incendie des parois en terre et bois a rubéfié et contaminé le sol de terre battue. Les limites du bâtiment sont soulignées par des solins de pierres sèches.



Fig. V. 112

Secteur 3: vue du bâtiment 45 (Ile-IIIe s. apr. J.-C.) depuis le nord. Au premier plan, le muret délimitant l'espace du bâtiment. Un foyer dallé de forme quadrangulaire occupe le centre de la construction qui présente deux renfoncements au niveau de la paroi amont (soulignés par l'ombre portée, en haut de l'illustration).



Fig. V. 113

Secteur 3: vue du bâtiment 43 (IIe-IIIe s. apr. J.-C.) depuis le nord. Le bâtiment est délimité par un réseau de trous de poteau. L'espace intérieur est occupé par une batterie de fosses de forme et de taille diverses qui suggèrent une fonction artisanale (foulon?, teinturerie?, tannerie?). Cette hypothèse est renforcée par l'existence d'une petite amenée d'eau aboutissant à l'angle sud-est du bâtiment.





Fig. V. 114

Secteur 3: vue générale du bâtiment 25 (IIIe s. apr. J.-C.) depuis le nord-est. Au second plan, le bâtiment 22 et le talus empierré séparant les terrasses 10 et 11.

Fig. V. 115

Secteur 3: détail du radier du bâtiment 25, vu depuis l'ouest.



Fig. V. 116

Secteur 3: vue générale du bâtiment 22 (IVe-VIe s. apr. J.-C.) depuis le nord-est. Au premier plan, le talus empierré séparant les terrasses 10 et 11. Le corps principal du bâtiment date de la phase R3 (Bat22A) tandis que l'annexe visible à droite a été accolée contre la façade occidentale au début du Haut Moyen Age (Bat22B, phase HMA1).



Fig. V. 117

Secteur 3: Le bâtiment 22 vu depuis l'est. Au premier plan, le corps de bâtiment originel (Bat22A, phase R3), délimité par un puissant mur amont et dont l'espace intérieur était divisé par une paroi de refend en matériau léger (négatif d'une cloison). A droite, le talus empierré séparant le bâtiment 22 de la terrasse 11 située à l'aval.



Fig. V. 118

Secteur 3: détail de l'annexe ouest du bâtiment 22B, vue du nord-ouest. Un seuil permet de communiquer avec le corps du logis. Notez les taches noirâtres et charbonneuses résultant de l'incendie et les bandes de sédiment jaune-orangé provenant de l'écroulement du torchis rubéfié au pied des parois.



Fig. V. 119

Secteur 3 : vue depuis le nord des sillons (Esp206) qui couvrent la terrasse 11 à l'époque romaine tardive (IVe s. apr. J.-C.). L'extension de ces traces d'araire montre que ce vaste replat, dévolu jusqu'alors à l'habitat, a été entièrement mis en culture durant la phase R3.



Fig. V. 120

Secteur 3 : vue des mêmes sillons (Esp206) depuis l'est, en lumière rasante.



rı**g. v.** ızı Secteur 3: vue depuis

Secteur 3: vue depuis l'est d'un coffre dallé du Haut Moyen Age (VIIe s. apr. J.-C.) contenant les os de deux adultes et d'un bébé (Espace 228). A droite, ce qui reste du fond dallé d'un petit coffre d'enfant.



Fig. V. 122

Secteur 3: vue depuis le sud des tombes (Esp232) alignées contre la paroi ouest du bâtiment 116. Ces sépultures, datées par C14 entre 650 et 780 apr. J.-C. (phase HMA2), sont contemporaines du bâtiment.



Fig. V. 123

Secteur 3: sépulture double en pleine terre du Haut Moyen Age (Esp232) contenant les restes d'une femme et d'un adolescent inhumés côte à côte. Datation: R3 ou HMA. Vue depuis le nord.

# V.4 LE CÔNE EST (secteur 4)

Le secteur 4, d'une superficie d'environ 5000m², se situe à l'extrémité orientale du site de « Waldmatte » (**Fig. V.124**, p.243). Son extension recouvre globalement l'emprise du cône torrentiel est. Sa limite du côté ouest a été fixée au canal de dérivation aménagé sur la frange ouest du cône (str1926). Les investigations dans ce secteur ont été conduites par l'Archéologie cantonale en 1988-89 et par le bureau ARIA de 1988 à 1999<sup>174</sup>. L'ensemble des données, y compris celles d'époque historique, a été analysé par le bureau ARIA. Le rapport d'élaboration de ces vestiges ne nous est pas parvenu à ce jour ; il n'a donc pas été possible d'intégrer les résultats de ce secteur dans ce volume.

Pour l'heure, une partie de ce secteur a tout de même fait l'objet d'une élaboration préliminaire de notre part (env. 300m²). Il s'agit d'une zone restreinte, riche en vestiges d'époque historique, constituant la suite de la terrasse 11 entre les tranchées 8 et 4<sup>175</sup>. A partir de cette séquence, il sera possible de corréler les données analysées par le bureau ARIA dans le reste du secteur 4 avec les vestiges élaborés par nos soins dans le secteur 3. D'ores et déjà<sup>176</sup>, on a pu constater que, dans les grandes lignes, les études stratigraphiques réalisées par chacun des bureaux sur cette petite surface étaient convergentes. Plusieurs « nœuds » doivent néanmoins être démêlés afin d'obtenir un résultat optimal. Parallèlement à l'établissement de ces corrélations stratigraphiques, il reste encore un travail conséquent à effectuer pour intégrer les vestiges du secteur 4 aux principes d'élaboration et de présentation mis en place par notre bureau<sup>177</sup>.

L'intégration des données du secteur 4, fondamentale pour la compréhension du site, permettrait d'achever complètement l'étude chronostratigraphique des vestiges d'époque historique. De plus, la situation de ce secteur en périphérie orientale de l'agglomération de « Waldmatte » est essentielle pour appréhender l'organisation générale de cette partie du village. La découverte à cet endroit de plusieurs nécropoles à incinérations datant des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (**Fig. V.125 à V.130**, p.243, 245 et 247) et la mise au jour de sépultures à inhumation appartenant à la séquence romaine tardive ou à celle du Haut Moyen Age (**Fig. V.131** et **V.132**, p.249) constituent notamment des informations indispensables pour déterminer l'extension de l'habitat aux diverses époques historiques.

ll ne nous a pas semblé pertinent de présenter ici les résultats préliminaires de cette zone en dehors de l'ensemble du secteur, à l'instar des autres chapitres.

<sup>177</sup> Voir chap. Il Méthodes de fouille et d'élaboration.

<sup>&</sup>lt;sup>174</sup> Entre 1990 et 1999, deux zones ont été partiellement explorées par nos soins : deux décapages sur la terrasse 11 et la fouille d'un petit bâtiment (Bat023).

<sup>176</sup> Trois séances ont déjà été organisées entre les deux bureaux afin de tenter de corréler ces études stratigraphiques (15 juillet 2003, 11 et 28 août 2003).



Fig. V. 124

Plan de situation du secteur 4 (en gris foncé) avec l'extension des cônes torrentiels est et ouest.

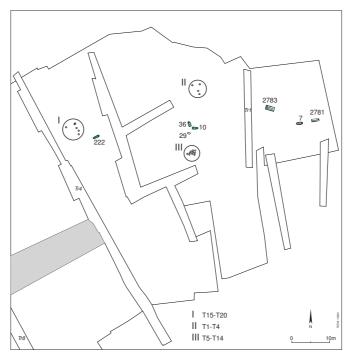


Fig. V. 125

Plan des sépultures d'époque historique découvertes dans le secteur 4. Les cercles (I, II, III) indiquent la position des 3 nécropoles à incinération de la phase R2C. Les autres sépultures sont des tombes à inhumation tardives (phases R3 ou HMA).



Fig. V. 126

Secteur 4 : plan colorisé de l'un des trois groupes de tombes à incinérations (IIIe s. apr. J.-C.) mis au jour sur le cône est, le long d'une hypothétique voie de circulation. Il s'agit ici de la nécropole III (voir Fig. V.125).



Fig. V. 127

Secteur 4 : Vue en coupe de la tombe à incinération T3 de la nécropole II (voir Fig. V.125 pour la situation). L'urne (ici en céramique) est placée dans un petit caisson quadrangulaire formé de dallettes de schistes posées de chant. Une dalle horizontale sert de couverture (brisée en l'occurence) tandis qu'un amoncellement de dallettes signale la tombe en surface. Datation: Ille s. apr. J.-C.



Fig. V. 128

Secteur 4 : Vue en coupe de l'urne en pierre ollaire de la tombe à incinération T9 (nécropole III, Fig. V. 125). Il s'agit d'un vase tronconique muni de deux anses de préhension. Les fragments de la dalle de schiste de la couverture se sont effondrés dans l'urne. Datation: IIIe s. apr. J.-C.



Fig. V. 129

Secteur 4 : détail de l'urne en pierre ollaire de la tombe à incinération T14 de la nécropole III (IIIe s. apr. J.-C.). On distingue clairement les ossements brûlés mêlés aux cendres de l'individu, ainsi qu'une grande fibule de type «Misox».



Fig. V. 130

Secteur 4 : mobilier funéraire de la tombe à incinération T2 (terminus post quem: 175 apr. J.-C.): fibules, bague et monnaies. L'urne cinéraire est un récipient en pierre ollaire tronconique doté de deux anses de préhension latérales.



Fig. V. 131

Secteur 4 : vue de l'une des sépultures en pleine terre (R3 ou HMA) jalonant un hypothétique axe de circulation sur le cône est. Il s'agit de la tombe str10, vue depuis l'est (voir la Fig. V.125). L'individu, d'âge adulte, est inhumé sur le dos, avec une pierre déposée transversalement sur la cavité abdominale



Secteur 4 : détail d'une autre sépulture en pleine terre (R3 ou HMA) jalonnant la voie traversant le cône est. Il s'agit de la tombe str222, vue depuis l'ouest (voir Fig. V. 125). L'individu est inhumé en décubitus dorsal avec les bras repliés sur l'abdomen et les jambes croisées au niveau des genoux. Ici encore, un bloc de grosse taille avait été volontairement placé sur le haut du thorax.



# V.5 LA FRANGE AVAL DU SITE DE « WALDMATTE » (secteur 5)

## V.5.1 Généralités

Remarque :Vu la complexité de la stratigraphie du secteur et notre connaissance partielle des vestiges, seuls sont illustrés dans les figures les bâtiments, les espaces et les structures dont l'attribution chronologique et l'interprétation sont claires. Ceux-ci sont mis en gras dans le texte.

Ce secteur, d'une surface de plus de 4000m², se situe directement en contrebas des secteurs 2, 3 et 4, en dehors du périmètre autoroutier proprement dit (**Fig. V.133**, p.257). Il n'a pas été exploré systématiquement en plan mais a fait l'objet d'une prospection par tranchées durant la campagne de fouille de 1998<sup>178</sup>. Trois tranchées plus ou moins parallèles (**Fig. V.134**, p.257) ont été creusées à la pelleteuse dans le sens de la pente jusqu'au terrain naturel, d'ouest en est: prolongement des Tr12 et Tr9, creusement de Tr35). Les tranchées 12 et 9 sont distantes de 30m l'une de l'autre, tandis que la tranchée 35 se situe près de 80m plus à l'est de cette dernière. Lors de l'excavation, certaines zones riches en vestiges ont été laissées en place et fouillées manuellement. Cette intervention visait d'une part à se faire une idée de la densité des constructions dans la partie aval du site, d'autre part à mettre en évidence une limite de l'agglomération, à l'instar de celle trouvée dans le secteur 1 sous la forme de dépôts alluvionnaires de la Gamsa et d'aménagements de berges (chap. V.1.3).

La pente apparaît ici plus régulière et plus douce que dans les autres secteurs. Si le pendage moyen de la tranchée 12 (15%) est sensiblement le même que celui du secteur 2 situé directement en amont (17%), la tranchée 9 semble en revanche moins pentue (11%) que le secteur 3 (16%), de même que la tranchée 35 (11%) par rapport au secteur 4. Les séquences sédimentaires observées dans les tranchées sont globalement similaires à celles analysées dans les secteurs en amont. Il faut cependant noter l'apparition de nouveaux dépôts d'origine rhodanienne dans toute la partie basse du site 179. Ces sédiments constituent une limite assez nette correspondant sans doute à l'extension maximale de l'agglomération d'époque historique et du site en général.

L'exploration du secteur par tranchées ne permet qu'une vision partielle des vestiges et restreint considérablement les interprétations archéologiques. Il est par conséquent difficile d'obtenir, même par extrapolation, une vision étendue des constructions et des replats. Plus d'une centaine de structures ont été découvertes parmi lesquelles il faut signaler la présence d'une tombe à inhumation d'adulte contenant un riche mobilier (str2888). La plupart de ces structures ont été regroupées au sein d'espaces. En outre, trois bâtiments ont pu être définis (Bat122 et Bat123 en tranchée 12, Bat201 en tranchée 9, Fig. V.134, p.257). Enfin, du point de vue de la sériation chronologique, il a été possible de mettre en évidence les principales séquences d'occupation du site sans toutefois prétendre atteindre la même finesse d'analyse que dans les secteurs fouillés en plan.

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> Ces tranchées ont été relevées conjointement avec le bureau ARIA. Deux sondages (sd22 et sd29), qui s'étaient révélés positifs, avaient déjà été ouverts lors de la campagne de prospection de 1987 dans le périmètre du secteur 5. <sup>179</sup> Ces dépôts ont été repérés enTr9 et Tr35, de même que dans les Tr3 ouest, Tr20 et Tr28 du secteur 4, et sur le site de « Breitenweg » (secteur 6).

## V.5.2 Tranchée 12

aval du secteur 2, long. 45m.

La stratigraphie de la tranchée 12, relativement bien développée, comprend la plupart des séquences du site. Le découpage chronologique se base d'une part sur la présence de marqueurs sédimentaires naturels liés au secteur 2, d'autre part sur du mobilier datant. La séquence protohistorique, au contact du substrat naturel, est attestée sur presque toute la longueur de la tranchée. Sa puissance varie de 0,20m en amont à plus de 0,50m pour la partie aval. La césure avec la séquence historique reste difficile à préciser.

# La séquence romaine du l<sup>at</sup> s. apr. J.-C. : R1 (20/15 av. - 60/80 apr. J.-C.)

Les aménagements attribuables aux premières occupations historiques ont été observés uniquement dans la moitié aval de la tranchée 12, de part et d'autre d'un grand fossé d'axe est-ouest (**str3297**), situé à la jonction de 2 replats. Seul le replat en aval, repéré sur une largeur d'au moins 6m, est aménagé. Deux phases d'occupation séparées par des colluvions s'y succèdent, la première (Esp211) est matérialisée par une série de trous de poteau et de piquets, la deuxième par une tombe à inhumation d'adulte en pleine terre (**str2888**) recouverte de gros blocs de schistes (**Fig. V.135**, p.259). Cette sépulture a livré une riche parure de la première moitié du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>180</sup>. Cette séquence chronologique présente localement une épaisseur de près de 0,50m.

# La séquence romaine des Ile-Ille. s. apr. J.-C. : R2 (60/80 – 260/280 apr. J.-C.)

Les aménagements de cette époque sont surtout localisés dans le tiers médian de la tranchée où de nombreuses phases d'occupation se succèdent. L'épaisseur sédimentaire de la séquence atteint presque 1m à cet endroit. Les premières constructions sont tout d'abord marquées par une série de structures délimitées en aval par un mur de terrasse (Esp207). Les aménagements suivants sont attestés par des structures étagées sur deux replats différents (Esp205 et Esp209) et, enfin, une troisième occupation est constituée par des structures et un niveau incendié (Esp229). Les dernières traces d'occupation de la séquence R2 ont été observées sur quasiment toute la longueur de la tranchée 12, postérieurement à des colluvions grossières le terrain présente alors 4 replats étagés dans la pente. Les vestiges les plus significatifs de cette phase sont matérialisés par la présence d'un bâtiment incendié (Bat122) sur le troisième replat depuis l'amont et, dans la partie tout en aval, par des restes d'aménagements, notamment 2 trous de poteau et les restes d'un solin qui pourraient définir le premier état du bâtiment 123. Dans un dernier temps, les replats n'ont livré que des structures en creux, en particulier dans la partie amont de la tranchée (Esp226). L'ensemble de ces vestiges est colmaté par un important ruissellement déjà repéré en secteur 2 (Nat.023).

# Les séquences d'époques romaine tardive, médiévale et moderne: R3, HMA, MA et MOD (260/280 - 2000 apr. J.-C.)

La succession des vestiges est ensuite relativement claire du point de vue de la chronologie relative, mais difficile à dater de manière absolue. Le deuxième état du **bâtiment 123** (**Fig. V.136**, p.259), de dimensions importantes, perdure durant la séquence romaine tardive R3 et disparaît ensuite sous d'importants dépôts torrentiels Des analyses en lames minces effectuées dans le sol d'occupation ont permis de le définir comme une grange/écurie R3. Au-dessus, un nouveau replat comportant deux trous de poteau et des traces d'occupation (Esp222) est aménagé, sans doute durant le Haut Moyen Age. Plus en amont, au-dessus d'une

252

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> Inv. BW98/1721-129 à 132: une fibule filiforme en fer et 3 fibules en bronze (type Gauloise à ailettes, Aucissa et proto Misox). Ces parures ont conservés des fragments de textile qui ont été analysés par A. Rast-Eicher (Volume 2) <sup>181</sup> Les colluvions Nat.646 ont livré un fragment de bord de coupe de type Lamb. 2/37 (Inv BW98/1566C-030 = vase 501). Les aménagements postérieurs appartiennent donc à la phase R2C (180/200-25/280 apr. J.-C.).

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> Niveau torrentiel Nat.647 équivalent aux laves torrentielles Nat.020 du secteur 2 (voir Fig. V.66, p.153).

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup> Voir M. Guélat et Ph. Rentzel, analyses micromorphologiques.

série de colluvions, un puissant empierrement (**str2853**), observé de part et d'autre de la tranchée, matérialise sans doute une voie orientée de biais par rapport à la pente. Cet élément de voirie paraît relativement récent (MA-MOD), puisqu'il est directement scellé par des dépôts de bisses (Nat.638).

# V.5.3 Tranchée 9

aval du secteur 3, long. 54m.

La séquence stratigraphique de la tranchée 9 est globalement de faible puissance (0,80m à 1m au maximum). Son découpage chronologique est problématique en raison de la rareté du mobilier datant et de l'absence de marqueurs sédimentaires corrélables avec les secteurs fouillés en amont, en particulier le secteur 3. Toute la partie amont (env. 15m) est en outre inexploitable en raison de l'arasement prononcé du terrain. Les quelques objets typologiques récoltés permettent cependant d'attribuer presque l'essentiel de la séquence à l'époque historique. Seuls certains niveaux inférieurs tout en aval pourraient former, en l'absence de mobilier, une séquence protohistorique potentielle d'une trentaine de centimètres d'épaisseur au maximum.

# La séquence romaine du l<sup>at</sup> s. apr. J.-C.: R1 (20/15 av. - 60/80 apr. J.-C.)

Les premières occupations d'époque romaine occupent deux longs replats séparés par un talus naturel. Seul le replat amont supporte des aménagements, en l'occurrence un large et important empierrement (str2827), conservé en direction de l'aval uniquement sur le côté ouest de la tranchée <sup>184</sup>. Difficile d'interprétation, cette structure a peut-être servi de niveau de circulation. A l'extrémité nord de la tranchée, l'insertion stratigraphique de l'imposant mur-digue (str2826, Fig. V.137 et V.138, p.261) n'est pas certaine. On peut cependant déjà postuler son existence à cette époque comme protection contre les inondations et comme limite aval de l'agglomération.

## La séquence romaine des Ile-Ille. s. apr. J.-C. : R2 (60/80 – 260/280 apr. J.-C.)

Toute une succession d'occupations est ensuite attestée jusqu'au dépôt de limons de ruissellement (Nat.637) que l'on corrèle avec ceux marquant l'abandon de la séquence R2 dans les autres secteurs<sup>185</sup>. La puissance des couches attribuables à cette séquence atteint jusqu'à 0,70m au maximum dans la partie aval.

Dans la partie amont, on note la présence d'un léger replat comportant deux trous de poteau (**Esp204**), aménagé directement en amont d'un bâtiment incendié (**Bat201**). Ce dernier, repéré uniquement dans la coupe orientale de la tranchée, est encore matérialisé par des pierres de soubassement, des trous de poteau et des traces de sablière basse de la paroi amont. Une dizaine de mètres plus en aval, un large fossé d'axe est-ouest (**str2828**), de section en forme de « V », est aménagé sur un long replat. Il n'est pas impossible que cette structure en creux ait déjà fonctionné avec l'empierrement de la séquence précédente (str2827). L'évolution de ce fossé se marque ensuite par un rétrécissement de son tracé pour ne former qu'un petit canal en forme de « U » (str3196)<sup>186</sup>. Une structure identique sera installée postérieurement, 2,50m plus en aval. Sur le replat légèrement en contrebas, quatre occupations successives sont attestées. La présence d'une série de foyers (**Esp203**) dans l'une de ces occupations indique qu'il s'agit sans doute d'une zone à vocation artisanale. Encore plus en aval, à l'extrémité de la tranchée, la portion de terrain d'une douzaine de

<sup>1</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> Les quelques éléments de datation permettant de caler ces vestiges au cours du l<sup>er</sup> s. apr. J.-C. sont une panse d'amphore ibérique Dressel 20 (Inv. BW98/1565B-003 = vase 529), un bord de coupelle de type Drack 3 (Inv. BW98/1565B-038 = vase 500) ainsi qu'un bord de jatte régionale (Inv. BW98/1565B-036 = vase 505), récoltés dans l'occupation diffuse au contact avec cet empierrement. Les colluvions (Nat.650) qui recouvrent cette occupation ont également livré une panse de terre sigillée du sud de la Gaule (Inv. BW98/1565B-001).

<sup>185</sup> Ce ruissellement serait équivalent au Nat.023 des secteurs 2 et 3 (voir Fig. V.66, p.153).

Son comblement a livré un bord de coupelle de type Drag.36 de Gaule centrale (Inv. BW98/1565C-002 = vase 527).

mètres de longueur barrée par le mur-digue (str2826) est pratiquement horizontale à cette époque et exempte de vestiges. Il semble que cette zone n'ait jamais été réellement occupée, si ce n'est pour y circuler. Des dépôts de sables et de limons d'origine rhodanienne (Nat.636) indiquent par ailleurs que cette zone était exposée aux crues du Rhône.

# Les séguences d'époques romaine tardive, médiévale et moderne: R3, HMA, MA et MOD (260/280 - 2000 apr. J.-C.)

Entre les dépôts de ruissellement scellant la séquence R2 (Nat.637) et l'humus (Nat.Humus), quatre phases d'occupation ont pu clairement être individualisées. Les deux premières, antérieures du point de vue stratigraphique à de nouveaux débordements du Rhône visibles dans la partie aval (Nat.634)<sup>187</sup>, se signalent par des structures en creux éparses situées dans la partie amont de la tranchée (str3188 et str3193). La fin de la séguence est marquée par la présence de deux dépôts de limons successifs liés à l'activité des bisses (Nat.639), et par des remblais issus d'une marbrerie moderne comblant une partie de la zone. Tous ces aménagements appartiennent aux séquences les plus tardives de l'histoire du site (médiévale et/ou moderne).

# V.5.4 Tranchée 35

aval du secteur 4, long. 26m.

La séquence stratigraphique de la tranchée 35 est relativement développée (env. 1,50m). Malheureusement, son découpage chronologique est quelque peu problématique en raison de la rareté du mobilier datant et du manque de marqueurs sédimentaires caractéristiques. En effet, les corrélations avec le secteur 4 à l'amont<sup>188</sup> ne sont établies que pour les dépôts naturels relativement récents (alluvions du Rhône repérées également dans la tranchée 20) ou alors très anciens (occupations du premier âge du Fer). Les quelques occupations et vestiges observés dans les profils de la tranchée recouvrent par conséquent de larges fourchettes chronologiques. D'une manière générale, la puissance des couches protohistoriques est relativement faible (moins de 0,40m) comparativement aux séquences historiques potentielles (plus de 0,70m pour les phases romaines et 0,50m pour les phases médiévale et moderne).

Les premières couches attribuables à la séquence romaine sont constituées uniquement par des niveaux archéologiques diffus dont une occupation lessivée (Occ.58). On constate ensuite une série d'aménagements en creux (fosses?) en amont d'un petit replat marqué par des traces d'incendie (Esp227). Ces vestiges sont scellés par un ruissellement (Nat.659) et des colluvions (Nat.672) qui ont livré de la céramique des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. 189. Au-dessus de ces dépôts, des débordements d'origine rhodanienne ont été observés à l'extrémité aval de la tranchée. Par équivalence stratigraphique avec la tranchée 9, ces débordements pourraient survenir avant la fin de la séquence R2 (IIIe s. apr. J.-C.). De nouveaux débordements rhodaniens (Nat.635), également corrélables avec ceux repérés en tranchée 9<sup>190</sup>, viennent ensuite napper l'ensemble de la tranchée, sans doute relativement récemment (MA-MOD). La fin de la séquence est marquée par des dépôts de bisse (Nat.642) et l'humus actuel (Nat.Humus).

<sup>&</sup>lt;sup>187</sup> Ces débordements du Rhône sont corrélés non seulement avec ceux de la tranchée 35, mais également avec des dépôts jugés équivalents observés dans les tranchées 3, 20 et 28 du secteur 4, et sans doute également avec ceux situés beaucoup plus à l'est sur le site de « Breitenweg » (secteur 6).

Voir élaboration du secteur 4 par le bureau ARIA. On y a récolté des tessons de céramiques à revêtement argileux, datés entre le II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Inv. BW98/1825J-001, 002).

<sup>190</sup> Des dépôts équivalents ont également été observés dans les tranchées 3, 20 et 28 du secteur 4, et sans doute plus à l'est sur le site de «Breitenweg » (secteur 6).

## V.5.5 Bilan du secteur 5

Malgré la vision extrêmement partielle des vestiges du secteur 5, les résultats obtenus par la prospection en tranchées donnent tout de même une vision générale intéressante sur la chronologie, la topographie, ainsi que sur certaines limites du site dans la partie basse du versant de « Waldmatte ».

Il a ainsi été possible de montrer que la plupart des périodes représentées ailleurs sur le site l'étaient également à cet endroit. La séquence historique paraît cependant nettement plus conséquente que celle protohistorique, avec un développement particulier des occupations des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (R2).

La topographie générale du secteur, esquissée au travers des profils stratigraphiques, semble légèrement moins pentue que dans les autres secteurs (en général 4% en moins) et le terrain devient presque horizontal à l'extrémité du piémont, au contact de la plaine du Rhône. Il est en revanche plus difficile de comprendre l'organisation générale de la partie basse de l'agglomération et d'estimer la densité des aménagements à cet endroit. Les quelques replats et vestiges repérés dans les tranchées ne donnent pas l'impression d'être organisés en terrasses régulières, à l'instar des secteurs 2 et 3, mais plutôt de comprendre des constructions disséminées sur le versant, comme dans le secteur 1 (périphérie ouest). Il semblerait donc *a priori* que l'on se trouve dans un secteur que l'on peut qualifier de périphérique où, parmi les zones agricoles (culture ou pâturage), seules quelques bâtisses ont été érigées (étables, entrepôts).

L'apparition de dépôts d'origine rhodanienne à l'extrémité des tranchées 9 et 35, qu'il est possible de corréler avec d'autres dépôts repérés ailleurs dans la partie aval du site (Tr3, 20, 28 et secteur 6 de « Breitenweg »), montre que ces zones, au contact de la plaine, étaient exposées aux crues historiques du Rhône. Ces dépôts, attestés dès l'époque romaine (mais surtout plus récemment, Moyen Age ou époque moderne), sont donc de sérieux indices d'une limite naturelle du site et de l'agglomération antique. La présence d'un imposant mur-digue précédé d'un large espace vierge d'habitations dans la tranchée 9 (str2826), ainsi que la découverte d'une tombe à inhumation à l'extrémité de la tranchée 12 (str2888) corroborent cette impression<sup>191</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> Cette tombe à inhumation, datée de la première moitié du l<sup>er</sup> s., est isolée et ne saurait traduire l'existence d'un cimetière. Mais, selon l'usage, les sépultures d'adultes sont rejetées hors des l'agglomérations.

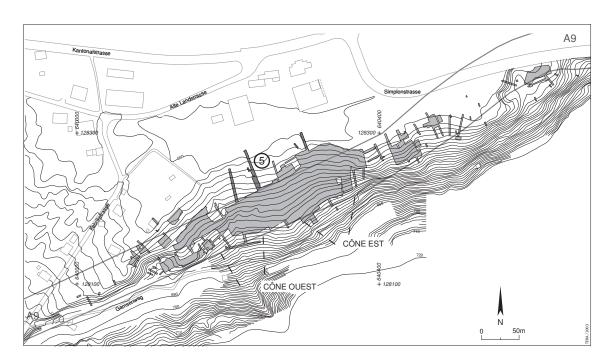


Fig. V. 133

Plan de situation du secteur 5 (tranchées en aval du site).

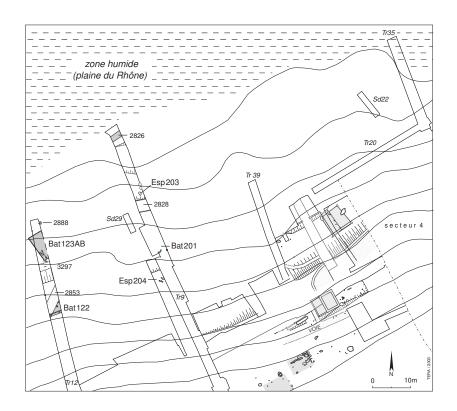


Fig. V. 134

Secteur 5 : plan compilé des principaux vestiges mis au jour, avec les courbes de niveau actuelles et la situation des tranchées (Tr9, Tr12, Tr20, Tr35).



Fig. V. 135

Secteur 5: détail des éléments métalliques du costume retrouvés dans la tombe en pleine terre (str 2888) mise au jour en limite aval du site, près de la zone inondable de la plaine du Rhône (situation: voir Fig. V.134). La femme inhumée portait une fibule d'Aucissa (1) et une grande fibule proto-Misox en bronze (2) sur le haut du thorax, une fibule gauloise à ailettes en bronze (3) sur l'épaule droite et une fibule filiforme en fer (4) sur l'épaule gauche. Des fragments de textile (peplos en laine) étaient encore amalgamés à certains objets. Datation de la tombe: première moitié du ler s. apr. J.-C. Vue depuis l'ouest (fouille J.-C. Moret).



Fig. V. 136

Secteur 5: vue du bâtiment 123 (Ile-IIIe/IVe s. apr. J.-C.) repéré dans la partie aval de la tranchée 12. L'illustration montre l'angle sud-ouest du bâtiment, vu depuis le nord. On distingue clairement les restes des sablières basses carbonisées (la paroi sud est en haut du cliché et la paroi ouest à droite) ainsi que les fragments de paroi écroulés lors de l'incendie. L'analyse des lames minces effectuées dans le sol a permis de le définir comme une grange-écurie.



Fig. V. 137

Secteur 5: vue en coupe de la digue (str2826) repérée à l'extrémité nord de la tranchée 9, au point de contact entre le pied du versant et la zone inondable de la plaine du Rhône. Cette digue matérialise la limite nord (aval) de l'extension de l'agglomération de «Waldmatte» à l'époque romaine. Vue vers l'est.

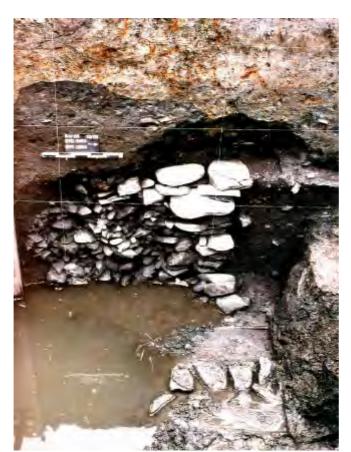


Fig. V. 138

Secteur 5: autre vue de la digue (str2826) repérée en limite aval du site de «Waldmatte» (extrémité nord de la tranchée 9). La structure est formée d'un blocage de caillasses d'environ 1m de largeur (à gauche), retenu par un parement constitué de grosses dalles empilées. L'ancienne zone humide se trouve à droite. Vue vers l'ouest.

# V.6 LE SITE DE « BREITENWEG » (secteur 6)

#### V.6.1 Généralités

Le secteur 6 est situé quelques dizaines de mètres à l'est du site de « Waldmatte », au lieu-dit « Breitenweg » (**Fig. V.139**, p.267). Son emprise, d'une surface d'environ 1000m², recouvre un ensellement dans lequel ont notamment été implantés cinq fours liés à l'exploitation de la roche de gypse.

Ce secteur a fait l'objet de plusieurs campagnes de prospection (**Fig. V.140**, p.267), en 1987 (Sd11 et Sd12), en 1991 (Tr18) et en 1992 (S1, S2 et S3). Lors de ces sondages, un four à plâtre (Sd12, four 3) et des niveaux de défournement d'un deuxième (S2, four1) ont été découverts. En 1998, dans l'optique de mieux cerner l'extension et la densité de ces vestiges, deux longues tranchées (Tr40 et Tr41) ont été creusées le long du versant. Elles ont permis de repérer un nouveau four (four 5) et de recouper encore une fois le four 3. Quant à la fouille de surface (zones 29 à 34), elle s'est déroulée de mars à août 1999. Lors de cette campagne, les tranchées 40 et 41 ont été prolongées vers l'aval et une nouvelle tranchée d'axe est-ouest a été creusée (Tr42). Par la suite, trois autres tranchées complémentaires ont également été ménagées à l'amont du secteur (Tr47, Tr48 et Tr49).

L'essentiel des découvertes correspond à une aire artisanale du Haut Moyen Age comprenant des fours liés à l'exploitation du gypse (**Fig. V.141** à **V.144**, p.269 et 271). Cinq fours à plâtre et des couches relatives à leur fonctionnement ont été mis en évidence. Les autres vestiges découverts (**Fig. V.141**, p.269), toutes périodes confondues, se résument à des tronçons de murs, des empierrements, un long fossé comblé par des pierres ainsi qu'une canalisation. L'absence de structures ou de couches liées à l'habitat suggère que ce secteur se situe en dehors de l'agglomération de « Waldmatte » (secteurs 1 à 5).

# V.6.2 Contexte sédimentaire

Le secteur 6 présente un contexte géologique particulier au contact entre le versant du Glishorn et la plaine du Rhône. Il est par ailleurs situé directement en aval d'un affleurement de bancs de roche de gypse. Son emprise recouvre un petit ensellement naturel d'une quarantaine de mètres de largeur, délimité de chaque côté par une forte remontée du substrat géologique (Nat.G1) qui affleure directement sous la couche de terre végétale (Nat.Humus). Cet ensellement était encore bien marqué dans la topographie du versant au début de la fouille.

La tranchée 41, située approximativement au milieu de l'ensellement, constitue par sa puissance sédimentaire la référence stratigraphique du secteur (**Fig. V.145**, p.273). La séquence antérieure aux fours n'est pas très dilatée mais comporte tout de même toute une série de couches. Dans ce chapitre, seules les unités sédimentaires qui sont déterminantes pour la sériation des vestiges sont abordées. Elles sont présentées dans l'ordre de leur dépôt.

#### - Le substrat (Nat.G1)

Il correspond aux dépôts de gravité tardiglaciaires déjà rencontrés sur le reste du site et interprétés comme un éboulement du Glishorn<sup>192</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>192</sup> Voir chap. III.3.1 Contexte sédimentaire.

- Colluvions grossières brunes à rougeâtres (Nat.701, Nat.702, Nat.703, Nat.704, Nat.705 et Nat.706) : colluvions protohistoriques ?

Ces colluvions hétérogènes reposent directement sur le substrat Nat.G1. Plusieurs de ces couches renferment des charbons de bois épars ou fortement concentrés qui semblent plutôt résulter de phénomènes naturels tels que des incendies provoqués par la foudre. Néanmoins il n'est pas possible d'écarter totalement l'origine anthropique de certaines de ces concentrations de charbons de bois (restes de brûlis). Par comparaison avec les coupes du site de « Waldmatte », et avec toute la prudence qui s'impose, ces colluvions peuvent être associées à la période protohistorique. Leur épaisseur peut atteindre localement jusqu'à 0,60m (à l'aval du four 1).

- Colluvions grises à brunes ou grises à jaunes (Nat.708, Nat713, Nat.714 et Nat.716) : sédiment scellant les structures d'époque romaine

Ces colluvions correspondent à d'épais dépôts ayant une forte densité de graviers et de gravillons. Elles se retrouvent sur l'ensemble de la zone délimitée par l'ensellement.

- Colluvions fines brunes (Nat.715) : niveau intercalaire entre le four 3 et le four 1 Ce dépôt de colluvions renfermant quelques graviers et gravillons s'insère entre les derniers niveaux d'utilisation du four 3 et ceux du four 1. Il s'agit de l'unique dépôt qui permet d'établir une chronologie relative entre deux fours.
- Alluvions grises à jaunes (Nat.718) : dépôts liés à l'activité du Rhône Ces dépôts, comportant un grands nombre de racines de jonc, traduisent des débordements récents du Rhône. Ils scellent des aménagements de drainage ou de berges.
- Colluvions fines (Nat.719 et Nat.720) : dépôts récents Ces colluvions brunâtres, caractérisées par la présence de gravillons et de quelques graviers, sont scellées par un empierrement relativement récent (str3733).

# V.6.3 Evolution du secteur par phase

# Les vestiges antérieurs aux fours (PRO-R)

Etant donné le peu de mobilier datant et le manque de liens stratigraphiques entre les diverses zones du secteur, il est impossible de proposer, pour les vestiges antérieurs aux fours, des phases chronologiques aussi fines que sur le site de « Waldmatte » (secteurs 1 à 5). Aucune chronologie absolue ne peut d'ailleurs être véritablement établie. Les différents vestiges ne sont pas tous contemporains. Ils sont cependant antérieurs au Haut Moyen Age et, lorsque cela n'est pas précisé, peuvent aussi bien appartenir à l'époque protohistorique qu'à l'époque romaine.

Trois longs murs de terrasse d'axe est-ouest se succèdent dans la partie amont du secteur (**Fig. V.146**, p.273). Le plus ancien a été repéré sur une dizaine de mètres (str4024)<sup>193</sup>. Légèrement plus en aval, un second mur a été suivi sur une vingtaine de mètres (str4008/4018), associé à une portion de replat. Enfin, le dernier mur (str4007), situé encore plus en aval et au tracé étrangement sinueux, est visible sur une dizaine de mètres. Le premier mur ne peut être daté tandis que les deux derniers sont d'époque romaine<sup>194</sup>. Un vaste empierrement (str3734) a été mise en évidence du côté est, en aval du deuxième mur (str4018). Il pourrait s'agir là d'un important accotement pour une voie. Dans la partie aval du secteur, on a dégagé sur

<sup>194</sup> Dans le niveau entre le mur str4024 et le mur str4008 (Nat.757), on a découvert un tesson de terre sigillée lisse (Inv. BW99/1774-007).

<sup>&</sup>lt;sup>193</sup> Ce mur a fait l'objet d'une fouille effectuée par le bureau ARIA. Lors de sa découverte, son insertion stratigraphique supposait une appartenance à une phase protohistorique.

un tronçon d'un vingtaine de mètres un long fossé comblé par des pierres de toutes tailles (str2977). Sa fonction (drainage ?) de même que son insertion stratigraphique demeurent imprécises.

# Les fours à plâtre du Haut Moyen Age<sup>195</sup> (HMA)

Cette aire artisanale (**Fig. V. 143**, p.271) a fonctionné sans interruption durant tout le Haut Moyen Age. L'utilisation des premiers fours débute dès le (III<sup>e</sup> ?)/ IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. tandis que les derniers fours sont abandonnés dans le courant X<sup>e</sup> s. apr. J.-C. <sup>196</sup>. En tout, cinq fours, tous alignés au creux de l'ensellement, ont été découverts. Une terrasse a été repérée en amont du four 1. Elle devait servir d'aire de préparation et de stockage de la matière première. En aval des fours, on a repéré dans les coupes de terrain les indices d'une voie traversant le secteur d'est en ouest (str3732). Enfin, dans la partie basse du secteur, un empierrement (str3730) repéré sur une vingtaine de mètres correspond sans doute à un drainage ou un aménagement de berge en bordure d'une zone humide.

La chronologie des fours repose pour l'essentiel sur les datations C14 effectuées dans les niveaux liés à leur exploitation (**Fig. V.142**, p.269). Le scénario le plus plausible pour l'évolution de cette aire artisanale est le suivant. Le four 3, le plus ancien, est installé vraisemblablement dès le (III<sup>e</sup> ?)/ IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et est utilisé au moins jusqu'au VI<sup>e</sup> s. Les fours 4 et 5 fonctionnent plus tardivement, entre le V<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s. et ont sans doute coexisté pendant un certain temps avec le four 3. Le four 1 est en activité durant le VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Quant au four 2, implanté au milieu du four 1 (**Fig. V.144**, p.271), son utilisation ne semble pas dépasser l'an mil. On constate ainsi que trois fours au maximum ont pu fonctionner simultanément, de surcroît sur une courte période (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>).

La voie repérée en aval des fours (str3732) est attestée seulement après l'exploitation du four 3 et va perdurer jusqu'à l'abandon de l'aire artisanale (four 2). L'empierrement formant un drainage ou un aménagement de berge dans la partie aval du secteur (str3730), de même insertion stratigraphique que la voie, pourrait lui être contemporain.

## Les vestiges récents (MA-MOD)

Quelques aménagements sont encore à signaler postérieurement à l'utilisation des fours, sans qu'il soit possible de les dater précisément. A l'extrémité aval du secteur, un nouvel empierrement (str3731, non figuré) d'une vingtaine de mètres de longueur a été repéré dans les tranchées 40 et 41. Large de près de 4 mètres, il forme sans doute un aménagement de berge ou un drainage en bordure du bassin du Rhône. Son tracé coïncide d'ailleurs relativement bien avec l'empierrement décrit plus haut et attribué au Haut Moyen Age (str3730). La présence de ces aménagements, de même que les dépôts de limons fins d'origine rhodanienne observés dans la partie sommitale des stratigraphies démontrent qu'à partir du Haut Moyen Age, le secteur directement en aval de « Breitenweg » constituait une zone exposée aux grandes crues du Rhône. Une deuxième structure a été repérée légèrement plus en amont et dans la partie orientale du secteur. Il s'agit d'un vaste empierrement difficile à interpréter (str3733, radier pour une maison?). Enfin, l'élément le plus récent est une conduite d'eau installé sans doute dans le courant du XX<sup>e</sup> s. apr. J.-C. qui traverse la partie amont du secteur et qui a occasionné quelques dégâts au four 1.

<sup>&</sup>lt;sup>195</sup> La description et le fonctionnement de ces fours sont présentés en détail dans les articles suivants : PACCOLAT und TAILLARD 2000 ; PACCOLAT et TAILLARD 2001.

<sup>&</sup>lt;sup>196</sup> Ces datations correspondent aux échantillons UtC10379 et UtC10377, voir liste des datations C14 et **Fig.V.142**, p.269.

#### V.6.4 Bilan du secteur 6

Les vestiges les plus anciens sont mal datés (période protohistorique et/ou époque romaine). Il s'agit pour l'essentiel de murs de terrasse et empierrements liés à la voirie, ainsi que d'un aménagement de berge ou drainage dans la partie aval du secteur. L'absence de construction en relation avec de l'habitat montre que l'on se situe ici apparemment en marge de l'agglomération romaine 197. Le secteur était sans doute à cette époque une zone de pâturages et de cultures 198. L'occupation du Haut Moyen Age est exclusivement représentée par une aire artisanale constituée de fours liés à l'exploitation de la pierre à plâtre. Cette activité s'est développée sans interruption entre le IV et le X s. apr. J.-C. L'exploitation des bancs de gypse à proximité et le développement de cette activité offrent des perspectives historiques intéressantes pour le site de Gamsen et sa région. Enfin, les vestiges les plus récents (XI au XX s. apr. J.-C.) ne présentent que peu d'intérêt du point de vue historique. L'aménagement de protection en bordure de la zone inondable, associé à des dépôts du Rhône, donnent néanmoins une limite de l'emprise des terres protégées des crues dans le courant du Moyen Age jusqu'à récemment

Pour les phases protohistoriques il existe en revanche des vestiges d'habitat à cet endroit (voir ARIA), alors que pour la période romaine, toutes phases confondues, aucun vestige d'habitat n'a été mis au jour à l'est de « Waldmatte »)

198 Voir les hypothèses proposées par la botanique (O. Mermod, volume 2).

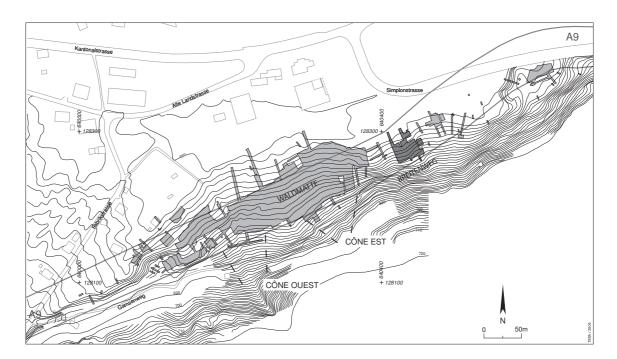


Fig. V. 139 Plan de situation du secteur 6 (en gris foncé).

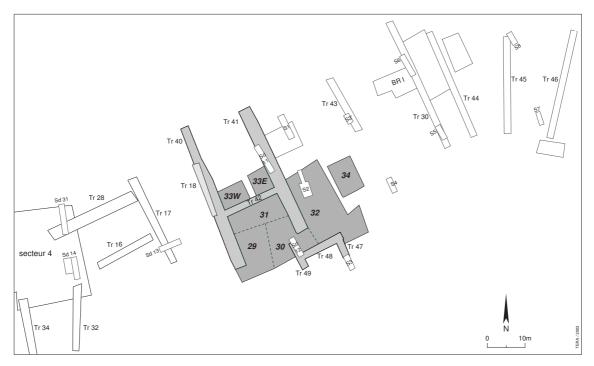


Fig. V. 140

Secteur 6 : découpage des zones de fouille (trames grises), des tranchées et des sondages exploratoires.

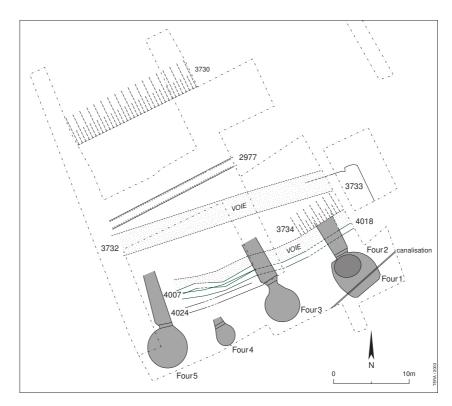
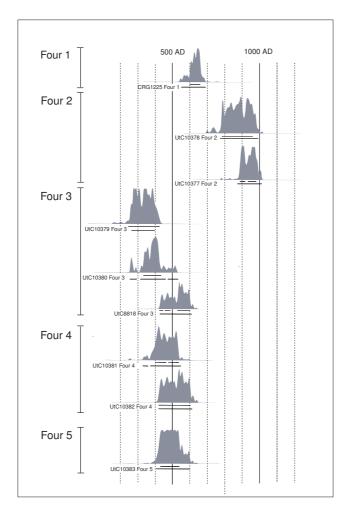


Fig. V. 141 Plan compilé des vestiges mis au jour dans le secteur 6.



**Fig. V. 142** Secteur 6 : calage chronologique des échantillons C14 effectués dans les fours à plâtres de "Breitenweg".



Fig. V. 143

Secteur 6: vue depuis le nord-ouest de la fouille de « Breitenweg ». On distingue clairement la zone artisanale des fours à plâtres, installés en ligne dans un petit ensellement situé en contrebas d'un afflleurement de bancs de gypse. Le premier four (four 3), construit au IVe siècle, demeure en activité jusq'au VIe siècle tandis que le dernier (four 2) est abandonné dans le courant du Xe siècle.



Fig. V. 144

Secteur 6: détail montrant l'imbrication du four 2 (au centre) dans la ruine du four 1 (à gauche). Le four 1, actif durant le VIIe siècle apr. J.-C., a été remplacé par le four 2 dont l'activité ne semble pas avoir dépassé l'an mil. L'ensemble est recoupé par une canalisation moderne. Vue plongeante depuis le nord.



Fig. V. 145

Secteur 6: coupe stratigraphique amont-aval à travers le site de Breitenweg (tranchée 41, vue depuis l'ouest). Le fossé visible à gauche (str3730) a été repéré sur une vingtaine de mètres de longueur, en aval de la zone artisanale. Son remplissage et son orientation perpendiculaire à la pente suggèrent une fonction de drainage (époque médiévale?).



Fig. V. 146

Secteur 6 : vue générale de l'un des murs de terrasses (str4018) dégagés à « Breitenweg ». L'aménagement est daté de l'époque romaine.

Tarpin M., Gillioz P.-A., Brig-Glis, Fouilles Archéologiques RN9, Chantier gallo-

# Bibliographie sommaire

GAMSEN 1988

## LISTE DES RAPPORTS PRELIMINAIRES

CANGEN 1900	romain. Rapport d'activités 1988. ORA VS, février 1989.
GAMSEN 1989	Tarpin M., Gillioz PA., Brig-Glis/Waldmatte. Campagnes de fouille 1988-1989; Rapport d'activités. ORA VS, avril 1990.
GAMSEN 1990/91	Dubuis B., Scheer A., Walter P., et al., Fouilles Archéologiques RN, Brig-Glis Gamsen/Waldmatte. Die Kampagnen 1990/1991, Grabungsbericht/Dokument n°3, April 1993.
GAMSEN 1992	Paccolat O., Chantier RN9 - Gamsen , Rapport préliminaire de la campagne de fouille 1992, Rapport n° 4, ORA VS, mai 1993.
GAMSEN 1993/94	Paccolat O., Chantier RN9 - Gamsen, Rapport préliminaire des campagnes de fouille 1993/94, Rapport n° 5, ORA VS, mai 1995.
GAMSEN 1995	Paccolat O., Chantier RN9 - Gamsen, Rapport préliminaire de la campagne de fouille 1995, Rapport n° 6, ORA VS, mai 1996.
GAMSEN 1996	Paccolat O., Gibut P., Moret JC., Chantier A9 - Gamsen, Rapport préliminaire de la campagne de fouille 1996, Rapport n° 7, ORA VS, mai 1997.
GAMSEN 1997/98	Paccolat O., Gibut P., Moret JC., Taillard P., Gamsen/Waldmatte - Chantier autoroute A9 – Fouilles archéologiques – époque historique, Rapport préliminaire de la campagne de fouille 1997-1998, Rapport n° 8, bureau TERA, novembre 1999.
ARIA 1987	« Philippe Curdy Recherches archéologiques » : Gamsen 1987. Sondages exploratoires. Rapport final. RN9, section 6, km 148-150. Rapport non publié déposé auprès de l'Archéologie cantonale, Martigny.
ARIA 1988	Curdy Ph., Mottet M., Nicoud C., Brig-Glis/Waldmatte; Fouilles archéologiques RN9, Chantier protohistorique. Rapport d'activités 1988. Rapport, 1989.
ARIA 1989	Curdy Ph., Mottet M., Nicoud C., Brig-Glis/Waldmatte; Fouilles archéologiques RN9, Chantier protohistorique. Rapport d'activités 1989. Rapport, 1990.
ARIA 1990	Curdy Ph., Mottet M., Nicoud C. et al., Brig-Glis/Waldmatte; Fouilles archéologiques RN9, Chantier protohistorique. Rapport d'activités 1990. Rapport, 1991.
ARIA 1992/1	Baudais D., Brig-Glis/Waldmatte; Fouilles archéologiques RN9, Chantier protohistorique, Prospection archéologique Waldmatte-est et Bildacker (avril 1992). Rapport d'activités 1991/1992. A.R.I.A., juin 1993.
ARIA 1992/2	Dayer V., Gentizon AL., Haller M., Mottet M., Brig-Glis/Waldmatte; Fouilles archéologiques RN9, Chantier protohistorique, L'habitat du second Age du fer. Rapport d'activités 1992. A.R.I.A., mai 1993.
ARIA 1991-92/3	Guélat M., Moulin B. et Rentzel Ph., Brig-Glis/Waldmatte; Fouilles archéologiques RN9, Chantier protohistorique. Sédimentologie – Micromorphologie. Rapport d'activités 1991/1992. A.R.I.A., juin 1993.
ARIA 1991-92/4	Curdy Ph., Mottet M., Nicoud C. et al., Brig-Glis/Waldmatte; Fouilles archéologiques RN9, Chantier Protohistorique: Fouille et élaboration de l'habitat du premier Age du fer. Rapport d'activités 1991/1992. A.R.I.A., juin 1993.

ARIA 1994 Brig-Glis/Waldmatte; Fouilles archéologiques RN9, Chantier Protohistorique. Habitats

protohistoriques. Documents choisis. A.R.I.A., mai 1995.

ARIA 1995-96/1 Nicoud C., Curdy Ph., Mottet M. et alii, Brig-Glis/ Waldmatte, Fouilles

archéologiques RN9, Chantier protohistorique. Rapport d'activités BW 1995-1996.

A.R.I.A., juillet 1996.

ARIA 1996/7 Nicoud C., Curdy Ph. et Mottet M. et al., Brig-Glis/ Waldmatte, Fouilles

archéologiques RN9, Chantier protohistorique. Rapport d'activités BW 1996-1997.

A.R.I.A., juillet 1997.

ARIA 1997/8 Favre S., Mariéthoz F., Moulin B., Nogara G., Brig-Glis/ Waldmatte, Fouilles

archéologiques RN9, Chantier protohistorique. Sondages exploratoires. Rapport

d'activités Bildacker 1997. A.R.I.A., octobre 1997.

#### ARTICLES PUBLIES (par année)

VALLESIA 1989 à 2000 Chroniques annuelles sur les différentes campagnes de fouille du gisement de

Gamsen.

CURDY et alii 1993 Curdy Ph., Mottet M., Nicoud Cl., Baudais D., Lundström-Baudais K. et Moulin B.,

Brig-Glis / Waldmatte, un habitat alpin de l'âge du Fer, Fouilles archéologiques N9

en Valais, AS 16, 1993, 4, pp. 138-151.

WIBLE 1993 Wiblé F., Canton du Valais, Monnaies provenant de sépultures romaines

découvertes récemment en Valais, in: Inventaire des trouvailles monétaires suisses

1, Lausanne 1993, 137-143.

FABRE 1994-1995 Fabre V., Inhumations d'enfants morts en bas-âge dans l'habitat du premier âge du

Fer de Brig-Glis/Waldmatte, Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Àrchéologiques Alpines V-VI, 1994-1995. Actes du VIIe Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité,

Châtillon, Vallée d'Aoste, 11-12-13 mars 1994, pp. 159-168.

FABRE 1995 Fabre V., Inhumations d'enfants morts en bas-âge dans l'habitat protohistorique de

Brig-Glis VS-Waldmatte, ASSPA 78, 186-188.

NICOUD et CURDY 1997 Nicoud Cl. et Curdy Ph., L'habitat alpin du premier âge du Fer de Brig-

Glis/Waldmatte (Valais, Suisse). Sériation et premières hypothèses sur l'évolution d'un espace villageois. In : Espaces Physiques espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Àge du fer, 119e congrès CTHS, Amiens, 1994.

Editions CTHS, Paris.

PACCOLAT 1997 Paccolat O., Le village gallo-romain de Brig-Glis/Waldmatte, AS 20, 1997, 1, pp.

25-36.

PACCOLAT 1998 Paccolat O., Chronologie relative des sites alpestres gallo-romains : quelques

réflexions à partir de trois habitats valaisans. Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines IX, 1998. Actes du VIIIe Colloque International sur les

Alpes dans l'Antiquité, Sion, 26-28 sept. 1997, 135-143.

GUELAT et alii 1998/1 Guélat M., Paccolat O. et Rentzel Ph., Une étable gallo-romaine à Brigue-Glis VS,

Waldmatte, ASSPA 81, 1998, pp. 171-182

GUELAT et alii 1998/2 Guélat M., Moulin B., Rentzel Ph., Des sols enfouis dans les séquences de versant

du Valais (Suisse). Caractérisation, durée des phases de pédogénèse et signification pour la chronologie régionale de l'Holocène. Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines IX, 1998. Actes du VIIIe Colloque International sur les Alpes dans l'Antiquité, Sion, 26-28 sept. 1997, 135-143, pp. 39-

52.

PACCOLAT und TAILLARD 2000

Paccolat O. und Taillard P. unter Mitwirkung von Antonini A., Die früh und hochmittelalterlichen Gipsbrennöfen von Gamsen (VS), Zeitschrift des

Schweizerischen Burgenvereins (Mittelalter), 5, 2000/4, pp. 97-118.

PACCOLAT et TAILLARD 2001

Paccolat O. et Taillard P., Une industrie plâtrière du Haut Moyen Age près de

Gamsen VS, ASSPA 84, 2001, pp. 87 à 108.

BENKERT et alii 2003 BENKERT A. et alii, La séquence chronostratigraphique de Brig-Glis / Gamsen,

Waldmatte (Valais, CH), in: BESSE, Marie, STAHL GRETSCH, Laurence-Isaline et CURDY, Philippe (dir.), ConstellaSion, Hommage à Alain Gallay, Cahiers

d'Archéologie romande 95, 2003, pp. 291-306

#### **AUTRES REFERENCES CITEES DANS LE TEXTE**

ARCHÄOLOGIE IN GRAUBÜNDEN

Archäologie in Graubünden, Funde und Befunde, Festschrift zum 25jährigen

Bestehen des Archäologischen Dienstes Graubünden (Mönchaltorf ZH).

AS Archéologie Suisse, Bâle.

ASSPA Annuaire de la Société Suisse et Préhistoire et d'Archéologie, Bâle.

BLONDEL 1958 Le mur de Gamsen (*Murus vibericus*), Vallesia XIII, 1958, 221-238.

BRAVARD, PRESTREAU 1997

Bravard J.-P., Prestreau M., (coord.), Dynamique du paysage, Entretiens de

géoarchéologie, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes (DARA) 15, Lyon.

DESCOEUDRES und SAROTT 1986

Descoeudres G. und Sarott J., Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis. Die

Ausgrabungen in der Pfarr-und Wallfahrtskirche Unsere Liebe Frau auf dem

Glisacker (Gemeinde Brig-Glis), Vallesia XLI, 1986, pp. 350-448.

GAUDENZ 1984 Gaudenz G., Riom-Parsons, Krs Oberhalbstein GR. Chronique archéologique,

ASSPA 67, 1984, 223-225.

GRAESER 1969 Graeser G., Ein neuer Grabfund aus dem Binntal, Ur-Schweiz,33, 2-8.

HALDIMANN et alii 1991 Haldimann M.-A., Curdy Ph., Gilloz P.-A., Kaenel G. et Wiblé F., Aux origines de

Massongex VS, Tarnaiae, de La Tène finale à l'époque augustéenne, ASSPA 74,

1991, 129-182.

HALDIMANN 1998 Haldimann M.-A., Le Valais romain. Une porte du monde alpin sur la vallée du

Rhône, dans Actes du Congrès de la Société Française d'Etude de la Céramique en

Gaule, Istres, 20-22 mai 1998, 37-48.

HALDIMANN 2003 Haldimann M.-A., la céramique de la cathédrale de Genève (à paraître)

HARRIS 1979 Harris E. C., Principles of Archaeological Stratigraphy, Londres-New York.

HOLLIGER,-PFEIFER 1983 Holliger C., Pfeifer H. R., Lavez aus Vindonissa, dans Jahrbuch des Gesellschaft

Pro Vindonnissa, 1983, 11-64.

IAS Indicateur des Antiquités Suisses

Luginbühl T., Imitations de sigillée et potiers du haut-empire en Suisse occidentale :

archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique,: Cahiers d'archéologie

romande, N° 83, Lausanne 2001.

LUGINBÜHL et SCHNEITER 1999

Luginbühl T. et Schneiter A. La fouille de Vidy "Chavannes 11", 1989-1990 : trois s.s d'histoire à Lousonna, le mobilier archéologique, Lousonna 9, Cahiers d'archéologie

romande ; Nº 74, Lausanne : 1999.

MORET, RAST-EICHER et TAILLARD 2001

Sion: les secrets d'une tombe « sédune », AS 23, 2001-1, 10-17.

ORGETORIX A TIBERE Collectif, D'Orgétorix à Tibère, Actes du Colloque de l'Association pour

l'archéologique Romaine en Suisse (ARS), Porrentruy 2/3 novembre 1995,

Lausanne 1997.

RAGETH 1982 Rageth J., Die römische Siedlung vom Riom (Oberhalbstein, GR), AS 5, 1982-2,

137-140.

SCHUCANY et al. dir 1999 Schucany C. et al. (réd.), Céramique romaine en Suisse, Antiqua ; 31, Bâle 1999.

SIMONETT 1941 Simonett C., Tessiner Gräberfeld, Basel, 1941.

VALAIS AVANT L'HISTOIRE

Gallay A., Kaenel G., Wiblé F. et alii, Le Valais avant l'histoire, 14'000 av. J.-C. - 47

apr. J.-C., Sion, Musées cantonaux (Cat. expo.) 1986.

VALLESIA Bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des

Musées de Valère et de la Majorie, Sion.

VALLIS POENINA Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine (ler s. - Ve s. après J.-C.). Catalogue

de l'exposition. Musées cantonaux du Valais, Sion 1998.

# LISTE DES ILLUSTRATIONS

I.LE PROJET DE GAMSEN page		
I.2. Situ I.3. Pla I.4. Pla I.5. Pla I.6. Déc I.7. Vue I.8. Vue I.10. Vue I.11. Vue I.11. Vue I.13. Vue I.13. Vue	urte du Valais avec la situation générale des sites de Gamsen et d'Oberstalden	25 27 27 27 29 29 29 31
II. METI	HODES DE FOUILLE ET D'ELABORATION	
II.15 II.16 II.17 II.18	Plan des gisements de Waldmatte et Breitenweg : numérotation des tranchées et des zones de fouilles. Système de carroyage alphanumérique adopté sur le site de Gamsen	. 41 . 43
III. CON	NTEXTE SEDIMENTAIRE ET CONSERVATION DES VESTIGES	
III.19. III.20.	Plan de situation des différents domaines sédimentaires du site	
IV. SEQ	QUENCE STRATIGRAPHIQUE ET DATATION DES PHASES CHRONOLOGIQUES	
IV.21. IV.22. IV.23.	Diagramme présentant les phases et les séquences définies pour la période historique	. 67
V EVOL	LUTION DES VESTIGES PAR SECTEUR	
V.24 V.25 V.26 V.27 V.28 V.29	Plan général des vestiges de la phase LTD 2	. 77 . 79 . 81 . 83
V.1 Sec V.30 V.31 V.32 V.33 V.34 V.35 V.36 V.37 V.38 V.39 V.40 V.41	Plan de situation du secteur (1/5000)	99 99 . 10 . 103 105 105 109 111

V.42	Plans synoptiques des principales séquences d'occupation	115
V.43	Tableau synoptique des phénomènes naturels et des bâtiments	
V.44	Vue aérienne de l'emprise du cône de déjection la Gamsa avec la position du secteur 1	119
V.45	Vue du secteur 1 en cours de fouille	
V.46	Vue des aménagement de berge situés au pied de la butte occidentale	
V.47	Vue du mur de terrasse bordant le tracé de la voirie au pied de la butte occidentale	
V.48	Vue des bâtiments 89 et 90 depuis l'est	
V.49	Vue des bâtiments 89 et 90 depuis l'ouest	
V.50	Vue du bâtiment 13 depuis le nord	
V.51	Détail de l'angle sud-est du bâtiment 11	
V.52	Vue du bâtiment 7	
V.53	Vue du four à plâtre 6	127
V.2 Sec	eteur 2	
V.54	Plan de situation du secteur avec l'extension des cônes est et ouest (1/5000)	139
V.55	Situation des zones de fouille, des tranchées et des sondages (1/1000)	139
V.56	Plan des vestiges compilés avec l'emprise des principales terrasses (1/500)	
V.57	Plan schématique des vestiges LTD2 (1/500)	
V.58	Plan schématique des vestiges R1A (1/500)	143
V.59	Plan schématique des vestiges R1B (1/500)	145
V.60	Plan schématique des vestiges R1C (1/500)	
V.61	Plan schématique des vestiges R2A (1/500)	
V.62	Plan schématique des vestiges R2B-C (1/500)	
V.63	Plan schématique des vestiges R3 (1/500)	
V.64	Plan schématique des vestiges MA et MOD (1/500)	
V.65	Plans synoptiques de l'évolution du quartier	
V.66	Tableau synoptique des phénomènes naturels et des bâtiment	
V.67	Vue de la partie centrale du cône ouest en cours de dégagement	
V.68	Vue du talus empierré de la terrasse 1	
V.69	Vue d'un chenal torrentiel recoupant le talus de la terrasse 1	
V.70	Vue du bâtiment 110	15/
V.71	Vue d'une sépulture d'enfant en coffre dallé (HMA)	15/
V.72	Vue générale du bâtiment 70 et de sa terrasse privative	159
V.73 V.74	Vue rapprochée du bâtiment 70	159
V./4	Detail du loyer daile et de la losse-ceridiler du batiment 70	159
V.3 Sec		
V.75	Plan de situation du secteur avec l'extension des cônes est et ouest (1/5000)	185
V.76	Situation des zones de fouille, des tranchées et des sondages (1/1000)	
V.77	Plan des vestiges compilés avec l'emprise des principales terrasses (1/500)	
V.78	Plan de situation des canaux de dérivation avec l'extension des cônes est et ouest (1/1000)	
V.79	Coupes schématiques transversales à travers le canal str1999 (1/100)	
V.80	Plan schématique des vestiges LTD2 (1/500)	191
V.81	Plan schématique des vestiges R1A (1/500)	193
V.82	Plan schématique des vestiges R1B (1/500)	
V.83	Plan schématique des vestiges R1C (1/500)	
V.84	Plan schématique des vestiges R2A (1/500)	
V.85	Plan schématique des vestiges R2B (1/500)	
V.86	Plan schématique des vestiges R2C (1/500)	
V.87	Plan schématique des vestiges R3	
V.88	Plan schématique des vestiges HMA (1/500)	
V.89	Plan schématique des vesgiges MA et MOD (1/500)	
V.90	Plans synoptiques de l'évolution du quartier	211
V.91		
V.92 V.93	Vue générale de l'espace inter-cônes	215
v.93 V.94		
V.94 V.95	Vue du bâtiment 1 depuis l'est	
V.95 V.96	Vue de l'intérieur du bâtiment 1 depuis le nord	
v.96 V.97	vue des fossés et des palissades conduisant à l'espace réservé du bâtiment 1	
v.97 V.98	Fragment d'enduit peint à motifs floraux découvert dans la démolition du bâtiment 1	210
V.98 V.99	Vue d'un drain médiéval à l'aval du bâtiment 1	
V.33 V.100	Détail du niveau d'occupation et du foyer tardifs repérés à l'intérieur du bâtiment 1	
V.100 V.101	Sépulture romaine tardive implantée dans le mur nord du bâtiment 1	

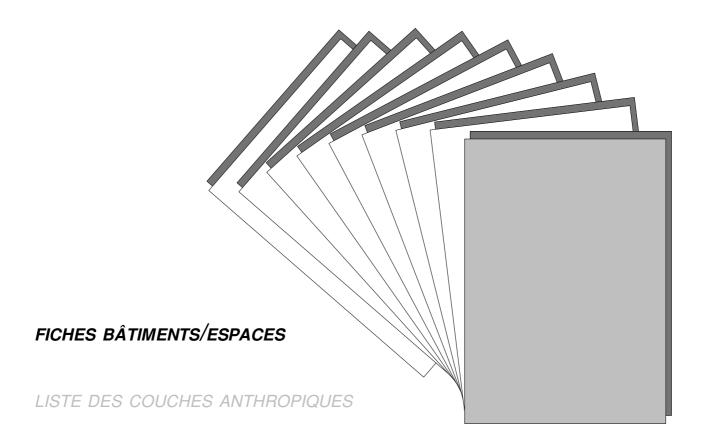
V.102	Vue des bâtiments 58 et 59 depuis l'aval	
V.103	Coupe stratigraphique à travers le comblement de la fosse-silo str965	
V.104	Détail du foyer dallé du bâtiment 24	
V.105	Vue générale du bâtiment 50	225
V.106	Vue générale du bâtiment 152	225
V.107	Vue du bâtiment 46 en cours de dégagement	
V.108	Vue du bâtiment 46 depuis le nord-ouest	
V.109	Vue du bâtiment 46 depuis l'amont	229
V.110	Détail de l'escalier du bâtiment 46	
V.111	Vue de l'angle sud-est du bâtiment 156	231
V.112	Vue générale du bâtiment 45	
V.113	Vue générale du bâtiment 43	
V.114	Vue générale du bâtiment 25	
V.115	Détail du radier du bâtiment 25	
V.116	Vue du bâtiment 22 depuis l'aval	
V.117	Vue du bâtiment 22 depuis l'est	
V.118 V.119	Vue des sillers souvrent la terragge 11 à l'énergue remains tardive	
v.119 V.120	Vue des sillons couvrant la terrasse 11 à l'époque romaine tardive	237
v.120 V.121	Vue des sillons couvrant la terrasse 11 à l'époque romaine tardive	23/
V.121 V.122	Vue des sépultures du Haut Moyen Age alignées contre la paroi ouest du bâtiment 116	233
V.122 V.123	Vue d'une sépulture double de l'époque romaine tardive	
V.120	vac a une separtare double de repoque formante tardive	200
V.4 Sec	cteur 4	
V.124	Plan de situation du secteur	243
V.125	Plan des sépultures à incinération découvertes dans le secteur 4	243
V.126	Plan colorisé de l'un des trois groupes de tombes à incinération mis au jour sur le cône est	245
V.127	Détail de la tombe à incinération T3, vue en coupe	
V.128	Détail de l'urne en pierre ollaire de la tombe à incinération T9	245
V.129	Détail de la tombe à incinération T4 en cours de fouille	
V.130	Vue du mobilier funéraire de la tombe à incinération T2	
V.131	Détail d'une tombe à inhumation de l'époque romaine tardive ou du Haut Moyen Age	249
V.132	Détail d'une tombe à inhumation de l'époque romaine tardive ou du Haut Moyen Age	249
V.5 Sec	otour 5	
V.3 360 V.133	Plan de situation du secteur	257
V.134	Plan compilé des principaux vestiges avec la situation des tranchées	
V.135	Détail de la tombe à inhumation romaine précoce découverte en limite aval du site	259
V.136	Vue générale du bâtiment 123	
V.137	Vue en coupe de la digue romaine (str2826) repérée en limite de la plaine alluviale du Rhône	
V.138	Vue en coupe de la digue romaine (str2826) repérée en limite de la plaine alluviale du Rhône	
V.6 Sec		007
V.139	Plan de situation du secteur	
V.140	Découpage des zones de fouille, des tranchées et des sondages	267
V.141	Plan compilé des vestiges mis au jour	
V.142 V.143	Calage chronologique des échantillons C14 effectués dans les fours à plâtre de « Breitenweg »	209
v.143 V.144	Détail montrant l'imbrication des fours à plâtres 1 et 2	
V.144 V.145	Coupe stratigraphique amont-aval à travers le site de Breitenweg (tranchée 41)	
V.145 V.146	Vue générale de l'un des murs de terrasses mis au jour à « Breitenweg »	273
	- 1 - grant and the two was an account and political and protection of a minimum and political and the protection and the prote	_, _

#### Crédit des illustrations

Photographies ORA VS et bureau TERA

Dessins Bureau TERA, Marianne de Morsier Moret, Andreas Henzen, Jean-Christophe Moret,

Pascal Taillard



LISTE DES COUCHES NATURELLES

LISTE DES STRUCTURES

LISTE DES UNITES TOPOGRAPHIQUES

LISTE DES ENSEMBLES ARCHEOLOGIQUES

LISTE DES DATATIONS C14

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES SYMBOLES GRAPHIQUES

## Remarques

Les fiches bâtiments/espaces se composent d'une fiche signalétique présentant les principales caractéristiques de ces ensembles, et d'un tableau schématique (scénario) précisant leur insertion stratigraphique.

Tous les bâtiments ainsi que la plupart des espaces cités dans le texte ou figurant sur les plans sont présentés ci-après. Les espaces moins significatifs font simplement l'objet d'une liste en fin d'annexe, avec les principales caractéristiques et les structures/couches qui la composent.

#### Fiche signalétique:

- Les « critères de datation » renvoient aux principes adoptés pour la sériation chronologique (chap.II.3.3): le terme « stratigraphique » indique que l'insertion se base sur la chronologie relative des couches, « typologique » sur la base du mobilier et « planimétrique » sur la logique du plan.
- Les rubriques « construction » et « fonction » demeurent très incomplètes au stade actuel du travail. Il s'agit d'une première détermination provisoire qui va beaucoup évoluer lors de la future analyse détaillée des bâtiments et des espaces.
- Les « analyses » mentionnées ici signalent les prélèvements effectués sur le terrain. Ces prélèvements n'ont pas tous fait l'objet d'une analyse.
- Les bâtiments les plus intéressants soit un tiers des constructions sont représentés en pierre à pierre. Les autres bâtiments et espaces sont figurés sous forme de plans schématiques et ne comportent pas la mention des altitudes. L'échelle est au 1/100, exception faite pour les plus grands bâtiments ou espaces qui s'adaptent à la grandeur de la case. Une échelle graphique permet de contrôler les dimensions de ces constructions.

#### Fiche scénario:

- Le scénario donne la chronologie du bâtiment/espace et son insertion stratigraphique au sein de la séquence. Le bâtiment/espace est calé soit par rapport aux autres bâtiments/espaces, soit par rapport à des dépôts naturels importants.
- Dans ce tableau, seules les couches (CR) constitutives du bâtiment/espace sont mentionnées; les structures ne sont pas répétées.
- Une liste de toutes les couches et structures mentionnées dans le rapport figure dans les documents annexes, à la fin du document. Elle permet un accès rapide et aisé à certaines informations primordiales.

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

#### **NOMS PROPRES**

A9 : Route Nationale 9 (dès 1997)

AC : Archéologie Cantonale, Martigny (Valais)
ARC : laboratoire Archéolabs, Châtelard (France)

ARIA SA : Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes SA, Sion (Valais)

B : laboratoire de l'Université de Berne (Suisse)

BB : site de Brig-Glis, Gamsen/Bildacker
BK : site de Brig-Glis, Gamsen/Kridenfluh
BR : site de Brig-Glis, Gamsen/Breitenweg
BW : site de Brig-Glis, Gamsen/Waldmatte

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique (France)

CRG : laboratoire du Centre de Recherches Géodynamiques, Thonon-Les-Bains (France)

Drag : typologie selon H. Dragendorff Lamb : typologie selon N. Lamboglia

ORA VS : Office des Recherches Archéologiques du canton du Valais, Martigny

RN9 : Route Nationale 9 (avant 1997)

SBMA : Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie du canton du Valais, Sion

TERA Sàrl : Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques Sàrl, Sion (Valais)

UtC : laboratoire de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas) UZ : laboratoire de l'Université de Zurich (Suisse)

VS : canton du Valais

#### **CHRONOLOGIE:**

PRO : époque protohistorique, sans précision

LTF : époque de La Tène finale

LTD2 : transition La Tène finale/époque romaine (60/50 - 20/15 av. J.-C.)

R : époque romaine, sans précision

R1 : époque romaine, † s. apr. J.-C. (20/15 av. - 60/80 apr. J.-C.)

R1A : époque romaine (20/15 av. - 15/20 apr. J.-C.)
R1B : époque romaine (15/20 - 30/50 apr. J.-C.)
R1C : époque romaine (30/50 -60/80 apr. J.-C.)

R2 : époque romaine, I† et IIIe s. apr. J.-C. (60/80 - 260/280 apr. J.-C.)

R2A : époque romaine (60/80 - 120/150 apr. J.-C.)
R2B : époque romaine (120/150 - 170/200 apr. J.-C.)
R2C : époque romaine (170/200 - 260/280 apr. J.-C.)

R3 : époque romaine tardive, IV s. apr. J.-C. (260/280- env. 400 apr. J.-C.)

HMA : époque du Haut Moyen Age (₹-X° s. apr. J.-C.)

HMA1 : époque du Haut Moyen Age (env. 400 - env. 600 apr. J.-C.) HMA2 : époque du Haut Moyen Age (env. 600 - emv. 1000 apr. J.-C.)

MA : époque du Bas Moyen Age (X<sup>†</sup>-XIV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)

MOD : époque moderne (XVf - XXe s. apr. J.-C.)

### CODES:

R1, R2 : la virgule signifie «ou » exclusif (soit l'un, soit l'autre) R1-R2 : le tiret signifie «et » (continuité dans le temps)

R1/R2 : la barre signifie «**de** ... à ... » (transition entre 2 phases ou 2 séquences) : le point d'interrogation signifie «**possible** » (continuité possible en R2)

#### **VOCABULAIRE**

AD : anno domini

al. : *alii* alt. : altitude

AMENGEN: aménagement général apr. J.-C.: après Jésus Christ av. J.-C.: avant Jésus Christ

Bat : bâtiment BC : Before Christ

BP : Before Present (avant 1950)

C : centre

C14 : datation par la méthode du carbone 14

cat. : catalogue chap. : chapitre

Consp. : typologie selon l'ouvrage Conspectus Formarum

CR : couche rapport
CT : couche terrain
Dir. : sous la direction de
E : point cardinal est

env. / ~ : environ

ENSSTRUC : ensemble structurel

Esp : espace
Ex. : exemple
expo : exposition
ext : extension
Fig. : figure

G1 : couche géologique, éboulis

G2 : couche géologique, colluvions rougeâtres INVMOB : inventaire du mobilier archéologique

Inv. : inventaire

K : ensemble archéologique

Km : kilomètre larg. : largeur long. : longueur m : mètre

N : point cardinal nord
Nat : couche naturelle
n°, no ou Nr : numéro (Nummer)
Occ. : couche d'occupation

PLN : relevé graphique en plan *planum*)

PLV : prélèvement d'échantillon

S, Sd ou Sond : sondage

STG : relevé de coupe stratigraphique

STR, STRA : structure (relevée par TERA sàrl ou ARIA SA respectivement)

Surf.: surface
T: tombe
Ter: terrasse

TPQ: terminus post quem

Tr : tranchée
UF : unité de fouille
US : unité stratigraphique
UT : unité topographique
W : point cardinal ouest

## LISTE DES SYMBOLES GRAPHIQUES

0	Trou de poteau/piquet
$\bigcirc$	Pierre de soubassement
	Mur
	Solin
	Sablière
	Négatif de paroi
	Foyer
	Fosse, fossé
	Talus
	Tombe à inhumation
$\sim$	Sens d'écoulement des eaux
	Voie
	Limites de fouille
	Vestiges restitués ou supposés
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Sol de terre battue

## Imprimé à Sion en février 2004 Copyright TERA Sàrl



Concept et maquette : TERA Sàrl, Rue Pré Fleuri 12, 1950 Sion. Graphisme et infographie
Crédit photographique
Impr. de la couverture
CG Haefliger Rue Pré Fleuri 8B, 1950 Sign

Impr. de la couverture : G. Haefliger, Rue Pré Fleuri 8B, 1950 Sion.

Reliure : Atelier de reliure E. Imhoff, Rue de la Majorie 5, 1950 Sion.